LE TOMBEAV DES HERETIQVES

Par GEORGE L'APOSTRE.

Ou le faux Masque des Huguenots est descouuert : Et les 150. heresies du Ministre la Bansserie sont refutees, par le texte de la Bible, des Conciles & des Peres.

Diuisé en trois Liures.

Reueu corrigé & augmenté.

SECONDE EDITION.

A CAEN,
Par CHARLES MACE', Imprimeur du Roy.
Auec priuilege de sa Maiesté pour six ans.
1599.

A MESSIEVRS DV CHAPITRE DE L'EGLISE Cathedralle de noſtre Dame de Bayeux en Normandie.

S.

MESSIEVRS.

POlybe Auteur de fidele creance, remarque en ſes eſcrits la couſtume des Anciens auoir eſté telle, que quand il ſe trouuoit quelque choſe de nouueau en vne Region,

Dioceſe, & Prouince: Les Regionaires eſtoyent obligez de le porter à *l'Eueſque* ou Gouuerneur: le recognoiſſant comme Maiſtre du lieu, à qui eſtoyent deuës les Premices des choſes faictes ou engendrées de nouueau ſur leur Territoire. Laquelle couſtume, certes n'a pas peu valu ſur moy, ains a preſté la main pour me releuer de l'incertitude ou ie flotois pour le doubte & irreſolution que i'auois, à qui ſeamment ie pourrois preſenter ce mien liure, le voyant ſur le point de deciller les yeux pour regarder le iour. Car comme ie m'entretenois ſur la diſcorde de mes deſſains, vne religieuſe crainte me diſſuadoit de vous l'offrir: Pour

le recognoiſtre mal aſſaiſonné, de la douceur requiſe en ceſt âge ſi delié: Et la bien ſeance du ſubiet y eſtant aſſez mal obſeruée. D'autant que le reliſant, ie le diſois trop prophane pour vos aureilles ſi ſainctes: Et coulant l'ongle deſſus, ie le ſentois trop raboteux pour des iugemens ſi doux & polis que les voſtres. Toutesfois, deux autres points plus forts, m'entraiſnoyent de leur party: L'authorité de Polybe, me faiſoit iuger equitable de vous l'offrir, pour auoir eſté compoſé ſur voſtre *Dioceſe*, & Gouuernement Spirituel. L'autre ne m'incitoit pas, ains me par-forçoit de le faire. Par-ce que 400. ans ſont ja deuidez ſur le Ploton des

ſiecles, que ceſte peſte du Berangarianiſme commençant à pululer: l'Hereſiarque Beranger Caluiniſant, enuoya cauteleuſement de ſes lettres en ce bas païs Normand pour ſonder, s'il trouueroit des ceruelles eſuentées, qui vouluſſent eſcouter le mẽſonge de ſon erreur. Mais vous remportez bien ceſt hõneur, que voſtre Egliſe de Bayeux, fut la premiere, qui reiettant ſes lettres cracha ſur ceſte nouuelle doctrine: & auec vn Sainct homicide, ſuffoqua ce ſerpẽt dés ſon berceau. L'aymant de ceſte glorieuſe renommée, m'attirant à luy, m'a fait croire, que ce liure, qui eſtoit du tout occupé à chaſſer la beſte noire du Berangario-Caluiniſme,

pourroit mandier plus raisonnablement vostre faueur, que de nul autre: veu que ses mains, sont celles mesme, desquelles vos Majeurs renuerserent Catholiquement la coupe de ce venin. Si vos deuanciers bien louables, vous ont laissé tãt d'hõneur à posseder au rebut de ceste heresie: ie me promets q̃ guidez de la vigilãce de mon Seigneur vostre Euesque, vous ne degenererez en rien de leur vertu: Mais que vous portans heritiers de ceste succession si honorable, estans saincteement amoureux de leurs merites, & remplis d'vne louable ialousie, & saincte emulation de les passer: Vous ietterez des fleurs sur ce TOMBEAV, soubs lequel i'ay en-

seuely les plus hideux Squelettes, & descharnez Carcasses du Huguenotisme. I'ay remué trois pierres que vous trouuerez assez bien placées. Le 1. Liure, entre autres subiets, contient le Traicté de Melchisedec, ou i'ay rapporté tout ce que la science en pouuoit escrire. Au 2. est la Saincte Messe, laquelle faisant voir comme elle est aussi ancienne comme le monde, & son nom authentiquement couché dãs les Archiues sainctes, monstrera que la *Cene* heretique, est vn champignon creu d'vne nuict. Le 3. deschifre le HVGVENOT: & sa Kyrielle & Litanie bien anathematisée, fera sentir que le Caluinisme est vn esgout des sedimens & fondril-

les de toute impieté, & vn Verpot ou tous les pourceaux heretiques qui furent onc, se sont sallement embourbez.

Le voyage que ceſt œuure veut faire, est fort perilleux, & ne l'oseroit entreprendre sans vostre saufconduit. C'est pourquoy maintenant, auec toutes submissions d'obeissance, pliant le genoil d'humilité deuant vostre image, reclame vostre secours. Faïez lé de vostre Benediction salutaire, espanchez sur luy vostre faueur fauorable, & de bõ Augure. Vous n'y estes obligez, ie le confesse : Mais Dieu qui n'a autre subiet, de nous bien faire, que pour exercer sa bonté, verse sur nous autres ingrats prodigue-

ment ſes graces. Si vous n'auez aucune occaſion de luy monſtrer de la bien-veillance, faictes-lé pour exercer voſtre grandeur. Et ſi le merite du liure, ne vous y conuie, ne regardez le don, mais la bonne volonté dont ie vous le conſacre. La fauſſe verité des Fables dit, que Iupiter priſa plus le Litron de farine du pauure Hermion, preſenté auec vne alegreſſe de cœur ouuert, que le ſacrifice de cent bœufs, imolés par aquit. L'affligé eſt digne d'aide, le voila mancipé à l'enuie, pour eſtre deſchiré de toutes les dents chancreuſes de detraction: Tous les chiens de mal-diſance le pourſuiuent: he! ne le repouſſez pas. Donnez luy le couuert ſoubs le toict de

voſtre franchiſe : contribuez de
l'ayde à ſon ſecours, la raiſon vous
en prie. La bonne grace dõt on re-
çoit ce qu'on preſente, eſt vne nou-
uelle obligation à faire mieux. S'il
ſe voit eſtre receu de vous d'vne
main non deſdaigneuſe, & que le
fauoriſiez d'vn bon accueil, il mar-
quera le iour d'eternels carracteres:
& obligerez ſon Maiſtre de de-
meurer eternellement.

Voſtre tres humble ſeruiteur
G. l'Apoſtre.

De Caen ce 1. Ianuier, 1597.

Auant-propos.

LE SAGE dit en ſes Prouerbes, *qu'il a veu l'ignorant courir à ſa perte ſans interualle, & à ſon des honneur ſans honte.* Laquelle Parabole, ie void maintenãt accomplie, au Predican la Banſſerie. qui peu iudicieuſemẽt, mettant en lumiere vne ſaugrenue reſponce à mon eſcrit, à perte d'haleine *a couru à ſon des honneur ſans honte.* On auoit de long temps conceu, choſes grandes de luy. & deuoit beaucoup à ſa renommée. Ie m'attendois d'eſtre batu d'infinis textes Grecs & Hebreux, chargez de raiſons bien plombantes. Ia ie me tapiſſois, & par dix mois, ay tremblé de mille craintes, comme celuy qui attendoit l'eſclat du Tonnerre, qui me doit reduire en cendre: Mais ie n'en ay eu que la peur, Dieu mercy. La Nuë n'a fait que veſſir: La montaigne a produit ſa Souris: & l'Elephant ſa Mouche, tout le monde a eſté deçeu. Aux grands frais des Huguenots, ceſte *Dine* reſponce a eſté imprimée à Paris, afin

que le Grec & l'Hebreu ny manquaſſent. Neantmoins on n'y a trouué que du François bien ſimple : & rien autre choſe que des Sornettes, auec leſquelles les Tripieres de Petit Pont ont accouſtumé d'entretenir leur loiſir. Il a payé les pauures Freres d'vne Fue & Bée, & ont eſté fruſtrez de leur attente.

Il euſt bien mieux fait de dedier ſa plume au Silence, & l'appendre au Temple d'Harpocrate, que de rien eſcrire. Les Briſe-couleurs de Zeuxis, tindrent le Roy Megabizus pour grand homme, ce-pendant qu'il ſe teut. Auant que la Banſſerie euſt eſcrit : on penſoit que ſon muis fuſt tout plain : mais frapant du doigt contre, on n'a trouué que de la Baſsiere, & à ſonné le cas : & l'expectation qu'on auoit de luy eſt cheute. Le ſilẽce quelquefois apporte bien de l'ornement & de la grace à l'ignorance : d'autant que, comme dit Salomon, טחרישׁ חכם יחשב אויל. Et le fol pour lors eſt ſage, quand il ſe tait.

Il ſe fait accroire d'auoir narré veritablement le motif de noſtre diſpute : mais i'eſpere que ie n'auray moins de creance que luy. La Neceſsité qui ne reçoit loy de perſonne, ains la baille à vn chacun m'ayant contraint d'abandonner ma patrie, & le lieu ou i'auois tracé le cerne de mon repos ietté : & debatu

des orages du siege & de la guerre, i'arriué en ceste ville de Caen, ou ie trouué Monsieur de Caumont Conseiller du Roy & Procureur pour sa Maiesté en ce Bailliage, qu'or cognoist homme de bien & qui a fidelement seruy le Roy & sa patrie, lequel pour auoir eu l'honneur que de le cognoistre à Paris pa aduant les Baricades, me receut comme vn pauure Misene, recous des flots, & de l tempeste, & me presta sa maison (sur laquel le ie prie Dieu de faire plouuoir incessam ment le Basme de ses saincts benedictions & graces) ou i'ay continué mes estudes. A ce ste bonne aduenture, se ioignit la cognois sance de Monsieur de la Lande qui m'hono ra de sa belle amitié. Chez lesquels disputan quelquefois contre *ceux du vieil mensonge* iceux ne pouuant me resister, ou pour mieux dire à la verité, me demanderent si ie vouloi disputer contre leur Ministre. Ie dy que non & qu'il ne m'appartenoit pas, pour n'estre que simple escolier Laïque. Toutefois, importuné, ie concedé de disputer du sacrifice de Melchisedec & de celuy de Moyse. Deux me vindrent trouuer en ma chambre, me disant qu'ils auoyent promis à leur Ministre de me mener disputer contre luy. Ie pris ma Bible, & vn Tome de S. Augustin, & y allé aussi à regret comme Ionas à Niniue, pensant

qu'il fust autre chose qu'il n'estoit pas. La premiere fois nous ne le trouuasmes point: le lendemain me venãt requerir, ie pris les mesmes armes (car ie ne voulois combatre sans mes Capitaines) & m'y en allé. Ou l'ayant trouué me salua d'vne salutation bergamesque. Il eut tant de peur que personne n'entendist ceste conference particuliere, qu'il ne vouloit pas presque souffrir sa pensee pour compagne, il meit son seruiteur dehors pour empescher que personne n'escoutast, & pour l'aduertir si quelque estranger venoit. Ie demeuré seul Catholique auec luy, & ceux qui m'auoyent mené.

Apres auoir disputé, ie luy monstré plusieurs fois par mes doigts, que ie remportois 7. points ou il n'auoit aucunement satisfait. Il me dit que ie misse donc mes raisons par escrit, & qu'il y respondroit. Ie l'ay fait, & n'ay rien dit de luy qu'il le peust offenser. Au contraire plusieurs m'ont blasmé, de ce que ie l'auois trop loué: & de la peine que i'auois prise à coiffer ceste buche, & à l'endimencher. I'estimois toutesfois estre plus seãt de louer son ennemy, & s'honorer l'vn l'autre, que de le vituperer. Mais luy pour troque & reuanche, m'a chanté mille iniures, & pour de l'honneur m'a rendu du mespris. Il m'appelle *Fol: Ignorant: Brauache: Impie:*

second Traſo : vn Taon : Piaffeur : Ardelio : Maiſtre Aliboron : Charlatan : Marmiton : Outrageux : Petulant : Que i'ay beſoin d'vne Doſe de l'helebore du Medecin Charon : Que ie ne ſuis point Chreſtien : Atheiſte, qui ne ſuis de l'opinion de ceux de l'Egliſe Romaine : Que les Cordeliers feroyent bien de me bailler le Chapitre : Que ie fay du paſſionné & zelé : Que ie n'entends rien en Theologie : & infinis autres. En fin, il m'a tant offenſé, que s'il eſtoit chãgé en ſatisfaction il ne pourroit pas ſatisfaire. Neantmoins ie luy pardonne, & ne me ſoucie pas de tout cela. Il me fait plus de pitié que de peur : Ses Maledictions me ſont des benedictions. Iamais la louange d'Achille ne deſpendit du Blaſon de Terſite.

Ne ſe contentant pas des 7. abſurditez premieres, il a recidiué, & eſt retourné à ſon vomiſſement : & ce pauure Halbran de village, porté ſur les aiſles de ſon ignorance par les vents de preſomption, s'eſt voulu percher ſur l'Oliue des Muſes, pour chanter auec les plus expers : Mais ſa voix eſtant trouuée trop racle & mal concertée, a eſté ſifflé & moqué d'vn chacun. Toutesfois forçant les loix de ſon honneur, bouffy du vent de ſon outrecuidance, a voulu que ſon louche eſcrit viſt le iour. Lequel confronté contre ce Tombeau, ſeruira d'eſchãtillon pour cognoiſtre ſon incapacité. Et la hõteuſe recitation de ſes pernicieuſes

nicieuſes propoſitions demonſtrera comme à l'eſtourdie, *il a couru à ſon des-honneur ſans honte.*

Pour ſon eſſoyne & excuſe, dit que l'aplaudiſſement, dont on a receu mon eſcrit, luy creua le cœur. Or de me taire, mon ſilence eut eſté dommageable, & il y fuſt demeuré du mien. Car voyant ſa Rapſodie en lumiere, a dreſſé des Trophées à ſon pied de mouche. Il a penſé donner de la volée & du branſle à ſon honneur, & ſe conſacrer comme admirable à la poſterité. Toutesfois l'huile de Cedre n'eſt pas pour de tels liures que le ſien: Ses eſcrits ſont les Annales de Voluſius. *Cacata carta.* Il ſe promettoit des Palmes & Lauriers de victoire: Mais il a cueilly les Cyprez pour des-honnorer ſa honte & ſon treſpas. *Peccat ad extremum ridendus, & illia ducit.* S'il n'auoit refuté que mon eſcrit, il ne ſeroit blaſmable. Au contraire bordelant ma renommée, a voulu enrichir ſes moqueries de la perte de ma reputation, & mal à propos affronter mon honneur. Comme vne mal heureuſe Fée il a voulu brouir & greſiller, le peu de fleur que le Printemps de mes trauaux auoit fait eſpanouir. Il faut la faire reuoir, ſaine & entiere, & luy monſtrer que ſa victoire Cadmée luy ſera plus dommageable qu'vtile, & qu'il en remporte

autant d'hõneur comme vn qu'on pend. *Qui ex patibulo suos conspicit spectatores* Il a fait son debris iusques icy: mais il faut faire refuser vn rebut à son ambition.

Si on examine sa responce: pour les gausseries, c'est vn perpetuel Sacrifice du Dieu Comus: encor qu'à le voir par les rues, vous le diriez l'Agelaste Crassus, comme il marche à la reformation. Pour les Anathemes, c'est la feste de Hercule à Rhodes, ou les blasphemes estoyent la benediction & mots de bon Augure. Quant au sens, il n'y a qu'vn perpetuel brouillis d'irresolutions, & en la façon des meschans cherche des ambages.

Mon langage qui l'en croira est hors l'intelligence du commun. *Non ego ventosæ plebis suffragia venor.* Plaire au commun, est desplaire aux doctes. Pour luy il dit, *qu'il a pris peine de contenter les plus grossiers.*

Il me reprend d'auoir voulu sçauoir de tout. A quoy ie responds que: *Bonum est omnia scire, sed non omnibus vti. Nihil iucundius quàm omnia scire: Curiosum enim nobis natura dedit ingenium*, comme dit Seneque. Pensant que le faux Orpel de gloire, dont ie le dorois fut vray, il en est deuenu si goguelu, que ie me represente l'Asne d'Horace, qui vestu de la peau de Lyon se voulut faire appeller *Mai-*

sire baudet. Aux fables, le Renard voyant le Corbeau garny d'vn morceau de formage, le loua de sa belle voix : qui se glorifiant ouurit le bec pour crouasser, & lascha le morceau que le Renard mangea. La louange que ie luy ay donnée estoit pour luy faire tomber sa responce des mains: maintenant *quod supra dederam repeto.* Il ne fait plus que crailler, quelque sinistre presage pour les huguenots sur le bord de sa Carriere.

Il a raison de m'appeller Idolatre: ie le suis, ie le confesse, d'auoir idolatré sa bestise, & de l'auoir loué, luy attribuant ce qui appartenoit à Dieu seul.

M'accusant d'ignorance, il me reproche sa gloire & sa perfection. Les Philosophes mettent la Prudence la premiere pour piuot de toutes les autres vertus : & nul ne peut acquerir la science, s'il n'a premier la prudence comme dit le vers Hebreu. קנת-חכמת קנת-בכל יגע. C'est pourquoy fort mal à propos, tout plain d'vlceres: il s'est voulu mocquer de mes Coupe-rousures: & tout difforme Esope qu'il est s'est voulu mõstrer vn Adonis, à reprendre la laideur des autres.

Auec vne continuelle Logo-machie, il fait la guerre à mes belles paroles (comme il dit:) Et ce pendant pour recamer son Caneuas, &

apporter du lustre & de l'esclat à ses blasfardes couleurs ; & donner ombre à ses renfondremens, l'a coulé dans son vieil Carcasse, pour donner de l'ame à la seche Anatomie. I'ay osté ses espouuantas à haubereaux, & me suis seulement amusé aux bonnes raisons.

Luy & tous les Abayeurs de Lune qui ont parlé de mon premier liure, doiuent iuger qu'il n'a rien esté autre chose, qu'vn Cartel de defiy ; ç'a esté vne Allumette pour embraser le feu de sa honte. ie luy ay fait prendre, comme vn morceau d'Antimoine pour luy faire vuider ses poisons & ietter le Cacochisme d'heresie qu'il auoit sur l'estomac. C'est vne Agace que i'ay lachée pour faire sortir la beste noire aux champs, houlle elle est sortie, que chacun la chapigne, & luy donne des lardasses dans les fesses.

Il ne sçait à qui se prendre de l'escorne qu'il a receuë. Il s'attaque au Priuilege: Au langage: & aux Docteurs. Et il me semble que ie voy l'achariastre Nourrice de Medee dans Euripide, qui se prend aux arbres de la foresi Pelion, desquels la Nauire Argo auoit esté bastie, de la faute que sa Maistresse a faicte: causes bien remotes. Il ressemble au chien qui mord la pierre & non pas celuy qui l'a iettée C'est le furieux Pison qui pour vne seule innocence en veut faire mourir trois.

Il mensonge, qu'vn des Docteurs qui approuua mon escrit s'estoit vanté de l'auoir fait: ce qui est faux. Ils feront bien mieux quand il leur plaira. Mais i'ay bien ouy dire à l'vn d'iceux qu'vn iour la Banſſerie estant chez vn bourgeois de ſa parroiſſe, qui auoit la teſte caſſée de la cheute d'vne meulle de Moulin: il voulut perſuader au patient de manger vne rotie: à qui le malade dit qu'il l'auoit mangée. Le Predican reſpond que ç'auoit donc eſté en Eſprit & fantaſie: & parce qu'on luy auoit parlé de la manger. Alors le Docteur preſent, luy dit. *Il a mangé la roſtie ſpirituellement & fantaſtiquement comme vous auez accouſtumé de manger le corps de Ieſus-Chriſt en voſtre Cene.* A l'inſtant Gautier deuenant muet s'enfuit en ſa maiſon: ou plus de deux moys apres, il ſacrifia à Angeronne, des belles haſſres qu'il auoit euës. Et ceſte ſeule fois garda tres-ſagement ſon ſilence Pythagorique

Il blaſme le Priuilege, & dit que mon liure ne durera pas tant, *veritas manet in æternum.* Ie ſerois bien marry de mettre rien en lumiere, qui ne fuſt aprouué d'vn chacun. On ne peut reprendre le Priuilege du ſien. Il eſt ſans approbation aucune. Il a bien les marques d'vn meſchant liure: il eſt ſans nom: Approbation: iour: ny lieu. Et iaçoit que Mon-ſeigneur de

la Verunne nostre Gouuerneur (soubs les veilles duquel nous dormons en asseurance) luy eust deffendu tres-expressément de l'imprimer. Toutesfois pilant à pieds tout respect & obeissance, l'a faict vendre aussi librement en ceste ville comme les Epistres de Ciceron: Sans que personne s'en soit en rien formalisé. Encor que les Ordonnances confisquent le corps & les biens de ceux qui vendent tels liures, sans priuilege du Roy, & approbation des Docteurs. Ames craintiues qui n'auez voulu signer auec vostre Gouuerneur & Bailly, ny escrire vostre nom aux Pancartes des Gens de bien, vous dormez au cry de telles ordonnances. Il faudroit 6. moys à le voir. Ce n'est pas à nous. *Hoc est meri imperii.* Bon. Vous craignez que les Huguenots ne vous en sceussent mal gré. Paris fist bien mieux: L'Imprimeur Huguenot, en a esté quelque temps au Petit Chastelet & y seroit encore si des plus grands n'en eussent parlé.

I'oubliois à dire qu'il se fasche, de ce que ie l'appelle premier Ministre, & que plusieurs ont esté deuant luy. Ie ne les auois voulu nommer de peur d'obscurcir son Primat. Le 1. fut le Grand pas, qui s'en estant enfuy pour auoir engrossé vne Damoyselle de ce pays fut brusle pres de Lyon, pour la Sodo-

mie, qu'il commettoit auec vn garçon qu'il auoit debauché. Le 2. fut la Barre meneur d'Ours. Le 3. fut Cousin qui voulut se seoir deuant les Conseillers du siege Presidial, pres le Lieutenant General Brunuille: puis apres prit le Chasteau de Caen par trahyson: dont vn Capitaine Manceau fut decapité sur la porte. Le 4 fut Pinchon, qui bailla sa Cousine en seruice en vne maison, à la charge que 2. fois la semaine elle viendroit chez luy, pour estre Catechisée: Mais au bout des 9. mois elle se trouua instruite de deux enfans. Le 5. fut Siluestre Carme deffroqué, qui s'enfuyant de Vitray auec les Reliques de son Conuent vint ietter icy le froc aux orties. Le 6. fut le Bas qui pour son sacrilege de l'Eglise de Nonuillers deuint fol, & le se tomba en demence. Voila les Predeceſſeurs de la Banſſerie. Pour luy on ne sçait encore ce qu'il ſera. *Nemo fœlix ante obitum.*

Il ne se deuoit mocquer de ma Pauureté, veu que ie luy auois dit au commencement.

Quand tu viens me blaſmer du peu de ma richeſſe
C'eſt ietter vne Freze contre mon talon:
Les riches n'entrent pas au temple de Permeſſe,
Pauureté eſt le bien des enfans d'Apollon.

S'il eſt de la race de Dinomache, Perſe luy dira: *Suffla*, & moy auec Seneque, *Nemo altero nobilior, niſi cui rectius ingenium, & artibus*

bonis aptius: Qui imagines in atrio familiæ ſuæ lõgo ordine, ac multis Stemmatum illigata flexuris in parte prima ædium collocant, noti magis quam nobiles ſunt. Quant à moy, ie fonde le premier eſtoc de ma Nobleſſe ſur la preu-dhomie d'vn treſ-homme de bien duquel i'ay eu cet heur que d'eſtre engendré. Il n'a pas touſiours eſté ſi riche comme maintenant: La Marmite de Monſieur d'Igny, lors qu'il menoit ſes enfans au College, luy a fait la feſte par pluſieurs fois, & eſt deuenu ainſi gras, de la torcher. Il ſe doit reſouuenir, que paſſant Beſte és Arts, ne pouuant reſpondre aux 3. parties de Philoſophie, il fiſt vne obligation de 45. ſols à l'Vniuerſité, pour les Bourſes, à condition de les payer lors qu'il ſeroit deuenu à plus graſſe fortune, tant il eſtoit pauure de cens & de ſens. Ie dy cecy pour ſimple reuanche de ce qu'il me reproche: & pour reſpondre aux enuieux & detracteurs de ma renommée, qui comme ennemis gagez des bonnes lettres, eſtant ialoux de ce qu'on ne parloit point d'eux, ont fait du bruit autour de la vertu, & ſe ſont monſtrez plus ennemis de mon liure que les heretiques meſmes. L'vn taiſoit des Vers contre moy: l'autre diſoit: *Il ne ſçait pas rien en Theologie*: vn autre empeſchoit que les Docteurs me donnaſſent aprobation: que ce n'eſtoit pas à moy

à disputer cõtre les huguenots. Et va te cacher ialoux. Voyant les ennemis en la maison de mon pere : Pourquoy n'y courray ie les armes à la main pour taſcher de les en repouſſer, voyant que toy & tous ceux qui en auoyẽt la garde les y ont laiſſez entrer ? Ma conſolation, eſt auec tous ceux qui ont eſcrit. Touſiours la calomnie ſuit ceux qui paroiſſent ſur le Theatre des actions humaines. Que chacun amoncelle tous les orages de meſpris, pour verſer ſur moy : Ie ſuis trempé d'aſſeurance, & demeureray ferme comme vn Rocher entre tous les flots de meſdiſance. Le vin qui croiſt pres la Mandragore en eſt plus doux : l'honneur qui ſe deſrobe d'entre les haues mains de l'enuie, eſt plus clair.

L'enuie ſuit touſiours les choſes les plus hautes:
Qui n'a point d'ẽnemy ne cognoiſt pas ſes fautes,

Il n'y a pas de plaiſir de courir ſeul. l'Antagoniſte bende la vertu.

Qui n'a point d'ennemy ne merite de gloire,
On deuient ſans Riual pareſſeux & fetard:
Et le guerrier deuient ſans guerre tout couard,
On ne peut ſans party remporter la victoire.

Quant à moy ie ſuis bien marry, que mon

aduersaire Gautier n'est plus braue: Contre vn si pietre ennemy, la victoire est de peu de merite. Sans l'honneur que ie luy ay fait que de le nommer : la mesme terre qui pressera son corps, eut couuert son nom. Toutesfois il viura en telle reputation entre les hommes, comme Erostrat & Pausanias: Dont l'vn tua Philippe, & l'autre brusla le Temple d'Ephese, afin de faire parler d'eux.

Souuent le nom conuient à la chose: ne se contentant pas des blasphemes qu'il iette contre l'Eglise tous les iours en son Presche, il a encore detrempé l'encre de son liure de la mesme rage, comme porte tres-bien son Anagramme. Car à *Gilles de Gaultier*, ie trouue, *De rage il tue l'Eglise*. Puis qu'il est Gentilhomme le [*de*] luy conuient fort bien. Ie m'attens qu'il fera vne Anti-Messe, ou Resurrection du Huguenotisme, ou il doit brouer & escumer à outrance.

En fin ne pouuant plus que dire, il se mocque de mon beau nom d'*Apostre*, nom duquel S. Paul decore Iesus-Christ. Ie luy diray bien que quelquefois le nom donne du courage & sert d'esguillon à la vertu. Alexandre assiegeant en Indie la Roche imprenable de Sisimetrés, & y depeschant les Macedoniens les fist conduire par vn Alexandre: mais pour encourager ce Capitaine Alexãdre: ne luy fist

que dire. *Il faut que tu te monſtres auiourd'huy digne de ton nom.* Ce qui luy donna tant de cœur, que porté par la ſeule reuerence qu'il auoit à ce nom, combatit par deſſus les forces humaines. De meſme, Dieu m'ayant donné le nom de ceux qui ont eſté les douze Colomnes de noſtre Foy, le nom d'*Apoſtre* m'oblige ce-pendant que ce peu d'air fera haleter mes poulmons, de conſacrer ma plume, & mon trauail à combatre le menſonge Huguenot & deffendre la verité de l'Egliſe. Et apres que Dieu aura repeté la vie qu'il m'a preſtée, ie le prie que la ſeule ſouuenance de mon Nom, ſerue de trouble-repos au Bourdican la Banſſerie, puis qu'il a eſté l'inceſtueux Pauſanias, qui a voulu honnir & violer ma renommée: Et que mon ombre ſoit ſa Cleonice, qui ne luy permette pas de cligner l'œil, ny de prendre vne ſeule Pauſe d'ayſance, en tout le cours de ſa vie.

ADVERTISSEMENT aux Moins-mauuais Huguenots, de reuenir en l'Egliſe Catholique.

TOut ce qui eſt au Monde appete vn bien, & tend à vne fin derniere, à laquelle, il taſche ſelon tout ſon pouuoir de paruenir: & y eſtant arriué, ſe repoſe. La fin, & dernier but de tous les Chreſtiens, eſt d'eſtre ſauuez, & iouir de la felicité eternelle. Si la Beatitude eſt noſtre bien, & fin derniere, tous les traits de nos cogitations ne doiuent auoir autre viſée, & doit eſtre l'Aymant, vers lequel toutes les Bouſſoles de nos penſées doiuent regarder. Et iaçoit que mille mouuemens de tribulation, renuerſent bien ſouuent, ſans deſſus deſſoubs le Cadran de noſtre vie. Toutesfois apres que nous ſommes raſsis dãs le coy ſerain de nos cogitations: L'aiguille de nos comportemens, doit touſiours retourner, vers le Roc de ce repos eternel. Or comme le fer a vne grande Sympathie auec l'Aymant qu'il a vne fois touché: de meſme il y a

vne estroite conuenance, entre l'homme & la beatitude eternelle. Par-ce qu'il n'y a personne, qui ne desire d'estre bien heureux. Et la beauté de ceste Penelope, est souhaitée & halenée, tãt des beaux que des laids: Car soit que nous soyons gens de bien ou meschants, comme dit S. Augustin, nous voulons estre bien heureux. *Siue benè, siue malè viuamus beati esse volumus.* Le pris de ceste vie eternelle, s'apprend par la comparaison de son contraire. Ceux qui aiment la vie temporelle: & qui pensent bastir vn ferme Paradis sur le tremblant des bombances mondaines: Quand la mort vient, il n'y a rien au monde qu'ils ne donnassent, à vn qui diroit, *ie n'en vay mourir pour vous.* S'il y a quelque similitude entre la Terre, & le Ciel: Entre le souuerain bien & l'Aparent: Entre vn moment de temps & vne Eternité, conceuez l'excellence de la beatitude, & iugez, s'il y a chose tant dehors que dedans l'homme, qu'il ne doiue perdre pour la gaigner, & chere qu'il ne doiue vendre, pour l'achepter.

Le chemin qui conduit à ceste felicité est l'Eglise: Et la clef de telle porte, est la foy. C'est dans ceste Arche qu'il faut s'enfuir à recond, ce pendant que les ondées, de ce deluge mondain tombent. C'estoit dans Hierusalem qu'il falloit sacrifier: c'est dans ceste

Eglise qu'il faut sacrifier & bien faire. On ne peut ouurer au gre de Dieu que dedans ceste boutique. C'est le Nauire S. Pierre, dans lequel, il faut s'embarquer pour euiter le naufrage de ces mers terriennes, & paruenir au port des celestes: on ne peut estre sauué qu'en icelle.

Lors que sur de si salutaires cogitations, i'attriste ma pensee, vn sainct zele de charité me fait sangloter, & deplorer la calamité de vous autres pauures abusez Huguenots: Qui plustost par fougue & rage, que par certaine science, estes sortis de ceste Eglise: & tous les iours à force de rames & de voilles tendez au gouffre & precipice de damnation. Ceux qui furent Heretiques au commencement, ont quelque excuse: D'autant que ceux qui viuoyent soubs le mal-heureux & ignorant siecle, ou le Luteranisme commença à pululer, ne peurent pas s'empescher, qu'ils ne fussent emportez par ces Aualages de nouueautez. Par-ce que toute heresie au commencement est comme vn Torrent, qui entreine les plus fermes, & esbranle les plus resolus, mais ne dure pas long temps.

S. Thomas ce me semble, accompare l'heresie à vne belle fille, qui commence à faire banqueroute à son honneur, pour se prostituer, & ouurir la porte à toute impudicité.

Au commencément, vn chacun la careſſe, il n'y a fils de Belial ou deſbauché, qui ne vueille iouyr de ſes amiables priuautez, & cueillir ſa part des fruicts de ſon Prin-temps. Mais apres qu'elle eſt deuenuë commune, & vieille, chacun la quitte, & a honte de la voir. Ainſi l'hereſie, au commencement eſtoit ceſte pipeuſe fardée, qui deceuoit vn chacun: Tout le monde couroit apres les Miniſtres maquereaux de ceſte putain: Mais maintenant qu'elle a trop couru l'eſguillette, ſes rides apparoiſſent, le fard de ſa fauſſe apparence eſt tombé. Il vous faut la quitter là, & cherir la legitime eſpouſe l'Egliſe, de laquelle la beauté eſt incontaminable, & qui ne peut eſtre ternie par le haſle des ans.

C'eſt vne grande conſolation pour les Catholiques, & qui aſſeure fort leur conſcience: Que tous les Heretiques qui ſont venus de tout temps, ont dit pour leur excuſe, que l'Egliſe auoit failly. Et neantmoins, c'eſtoient trompeurs, qui ſe ſont eſuanouis, & approuuez heretiques par les Conciles, & les tenez tels vous meſme. Quand Luther, & Caluin ſont venus, ils ont dit. *l'Egliſe a failly, il faut la reformer.* Neſtorius, Iouinian, Arrius, Vigilance & les autres en diſoyent autant. Mais en fin, cela s'eſt trouué faux. Dieu a blanchy les taches, dont ils vouloyent noir-

cir la blanche innocence de l'Eglise. Il faut que vous teniez vne maxime, Que *l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine ne peut faillir.* Elle en a la promesse, & l'effaict s'en est ensuiuy depuis que Iesus-Christ est mort. Vos Ministres ont encore demeurez cours à prouuer qu'elle ait failly, ny iamais defuoyé de la foy, s'ils n'alleguent des Conciles tenus par la tyrannie des Empereurs: ou des vices des Papes, qui ont failly comme hommes: Mais n'ont gasté leur chere pour cela: comme la mechante vie d'vn Iuge n'inualide pas la sentence qu'il donne. Donc tous ceux qui ont dit que l'Eglise a failly, & ceux qui par ce vain apparent en sont sortis, s'abusent. Vous confesserez que nul Prestre, ny Pape ne pourroit estre plus meschant que Iudas. Et neantmoins, il n'a point gasté l'Eglise des Apostres. Il n'a point honny la chere de son Eueschè: & sa meschante vie n'a empesché qu'au 1. des Actes, Mathias n'ait esté esleu en la place, & légitimement succedé.

Vous me direz que vous estes l'Eglise, c'est vostre responce commune. Ce n'est assez de dire, il faut le prouuer auecques verité. Ce point est de remarque di putõs amiablemẽt. La 1. marque de la vraye Eglise est d'estre *Catholique* ou *Vniuerselle*: Or ceste marque n'est point vraye si elle n'a ces 3. circonstan-

ces

ces. *Tenue de tout temps: Receue en tout lieu: & creue de tous hommes.* Vincentius Lyrinensis contre les Nestoriens, qui disoyent qu'ils estoyent l'Eglise comme vous, en son liure contre les heresies dit. *Croyons en l'Eglise Catholique, ce qui a esté creu* par tout: tousiours: & de tous. *Et alors nous ferons cela, si nous suiuons l'Vniuersalité, l'Antiquité: & le Consentement vniforme.* Or il n'y a que l'Eglise Romaine qui a ces 3. marques: elle est donc la vraye Eglise. De laquelle tous ceux qui s'en separent sont perdus comme membres retranchez de leur Tronc: La Seue du S. Esprit ne donne la vie vegetatiue, qu'à cest Arbre verdoyant de l'Eglise Catholique. Ie vous deplore en vne chose, en ce que periclitant de vostre salut si ne reuenez à resipicense, vous perdez le fruict de toutes vos œuures. Vous estes comme le Saule, qui perd son fruict auãt que d'espanouir. Toutes vos aumosnes ne vous seruent de rien: & encore comme dit S. Augustin, que vous soyez Martyrisez, vous estes Martyrs du Diable, lequel a les siens comme Iesus-Christ. Si tels propos vous engendrent des frissons de crainte dedans l'ame: i'ay allegué les passages au traicté du Huguenot: Mais ie vous citeray le passage de la Bible au 6. d'Amos, qui est le plus beau du monde & bien à propos: D'autant que la

dispute estoit telle en ce temps là comme maintenant : & Dieu la vuide luy-mesme. Il y auoit vne dispute entre les enfans d'Israel, & les Samaritains Heretiques qui s'estoyent separez & disoyent contre les Israëlites, qu'ils estoyent la vraye Eglise : ils chantoyent les Psalmes de Dauid comme les enfans d'Israël. Mais Dieu les condamne, & leur dit qu'ils n'auoyent la puissance de les chanter ; il n'y auoit qu'en l'Eglise Sion, ou l'on pouuoit les chanter. *Væ qui opulenti estis in Sion & confiditis in monte Samariæ & c. Separati estis in diem malam, & appropinquatis Solio iniquitatis. Canitis ad vocem psalterii. Sicut Dauid putauerunt se habere vasa Cantici.* Il les damne pour 3 choses *Pour s'estre separez : pour s'estre confiez en leur Carriere : & pour auoir chanté les Psalmes de Dauid, n'en ayans pas la puissance.* Ce n'est pas assez d'endurer le feu, il faut que la cause soit bonne. La peine ne fait pas le Martyre, ains la cause. Il est escrit : *Beati qui persecutionem patiuntur* : mais il y a apres, *propter iustitiam.* Ce que S. Augustin dit aux Heretiques de son temps. *Multi Hæretici nomine Christiano animas decipientes, multa talia patiuntur : sed excluduntur à iusta mercede.*

Comme le mot d'*Omousios*, estoit la Pomme de discorde, entre nous & les Arriens : Ainsi la dispute de la reale presence, est le

principal point qui nous tient en dispute. Reietter la creance que les Catholiques en ont ce seroit doubter de la foy de l'Eglise, & damner tous les morts.

L'Agneau Paschal estoit la figure de nostre Pasque: & auoit trois ceremonies cachees, qui vous contenteront fort sur sa realité la saincte Hostie. *Il ne faloit casser les os: il faloit ietter au feu ce qui restoit: & faloit appeler son voisin pour ayder, quand on ne pouuoit tout manger.*

Il ne faloit casser les os. Les articles de nostre Foy, sont des os, qu'il ne faut pas casser, mais les aualer tous entiers. Il ne faut les faire repasser par la dispute sans grãde impieté.

Il faloit mettre dans le feu ce qu'on ne pouuoit manger: Ce que nous ne pouuons croire au sacrement. Il faut le ietter dans le feu du S. Esprit, le priant de nettoyer nostre creance, de l'ordure d'incredulité, & d'augmenter nostre foy. Il ne faut mesurer la grandeur de Dieu. dans l'estroit de nostre incapacité Il faut chercher raison aux choses subietes à raison. Il vaut mieux croire pieusement que chercher curieusement. Les entendemens les plus deifiez disent qu'il faut depestrir les articles de nostre foy, de l'eau de Theologie dans le Petris des sciences les faire leuer en nostre Esprit: Les manger auec les dẽts de nostre foy:

& puis les bailler au S. Esprit à digerer: & iamais n'engendreront de cruditez en l'estomac de nostre conscience.

Il falloit appeller ses voysins pour ayder à manger ce qu'on ne pouuoit manger tout seul. Il faut appeller nos voisins les Docteurs, Peres, & hommes sçauans pour nous aider à entendre ce que nous ne pouuons entendre tous seuls. Or ne pouuant manger seul ceſt Os. *Cecy est mon corps:* & ne le pouuant entendre, i'ay appellé mes voisins. Le plus loing de tous S. Cyrille m'a dit, qu'il ne faut vser de ce mot de *Quomodo*? Mot de Iuif, mot de Diable, mot d'incredulité, & des premiers Sacramentaires les Capharnaites. Demander du *Quomodo*? aux faits de Dieu, est digne de mort, & de tous les tourmens, gesnes, & croix du monde. *Quomodo? Iudaicum verbum & extremi supplicii causa, & de Deo non sine magna impietate dici non potest. Summis cruciatibus, digni sunt, qui Quomodo? in operibus Dei dicere audēt.* Tous les Docteurs anciens nos voisins nous aydent & disent que c'est le corps de Iesus-Christ, mais qu'il l'a couuert du sacrement, pour nostre infirmité: car si nous le voyons en sa maiesté, nous n'oserions le manger. Il ne faut vouloir veoir ce que Dieu a caché. Ne croyez pas que l'Eglise ait failly. Les deux vieillards de la saincte Susanne l'Eglise, Luther & Caluin, ne pouuant

paillarder auec elle, l'ont accusée faussement d'adultere, mais l'accusation est retournée à leur dam.

Pauures desuoyez ie vous prie ne doubtõs plus, mais croyons. Gardons nous bien qu'on ne nous face l'ancien reproche : & qu'il ne nous aduienne comme aux anciens Philosophes, qui pour auoir trop disputé, ont perdu la verité. Faictes diuorce irreconciliable auec ceste pernicieuse concubine, qui vous a tant abusez, reiettez-la auec autant de mespris & de desdain, comme vous luy auez porté d'hõneur & de reuerence. Si c'estoit la premiere heresie, elle nous donneroit à penser. Mais c'est vn vieil mensonge refuté infinies fois par les Conciles. Ie parle en premier lieu à tous ceux qui se sont desuoyez de la foy, en nostre France. Puis apres à vous autres Messieurs de Caen, qui vous laissez abuser par deux si ignorans Ministres comme les vostres. S'il m'estoit permis, ie demanderois cõgé de mettre vne anti chere dans vostre Presche : & faisant porter mes liures par vn crocheteux, tous les Dimanches nous vuiderions vn poinct, par poincts de la Bible & des Docteurs, sans crier. Et quand la permission me sera baillée par l'Eglise qui en a la puissance : ie desfiray la Banserie, la vous verrez son ignorance. Ie ne le veux plus attaquer par

escrit, mais de viue voix deuãt tous & en public. Et chaque point estant vuidé l'vn apres l'autre, il ne sera plus besoin que dressiez autel contre autel. Vous faictes vn tort à vos anciens Normans d'auoir receu ceste faulse heresie. Quatre cens ans sont passez quils se monstrerent bien plus virils au refus de ce mensonge. Car Lanfrancus baille cet hõneur à la Normãdie que luy estant en ce pays Berãgarius taschant de semer son infertile Haueron luy enuoya ses lettres, & le Messager ne trouuant Lanfrancus, les bailla à quelques vns du Clergé, lesquels les ayant trouuees contre la foy vsitee de l'Eglise, les pillerent aux pieds : & eurent aussi mauuaise opinion de Lanfrancus comme de Beranger. *Quas mihi de corpore & sanguine Domini literas transmisisti, portitor Legatus tuus me in Normania nõ reperto, tradidit eas quibusdam clericis : Quas cum legissent, & contra vsitatissimam Ecclesiæ fidem scriptas animaduertissent zelo Dei accensi factum est, vt non deterior de te, quam me fuerit orta suspicio.* Normãdie, que voila vne belle louãge pour toy ! Pauures abusez huguenots, la vertu de vos Majeurs ne vous donne telle point de ialousie de les imiter : & vne hereditaire emulation de les suyute ? Braues Normans si vous viuiez encore, vous rougiriez de hõte, de voir voz nepueux embras-

ser si follement, ce que si sainctement vous auez reietté. Ie prie Dieu qu'il fasse la grace, pour le moins à vous qui auez esté infatuez de ceste sorcellerie, comme Beranger : de vous dedire, & de dire comme luy. *Ego Berãgarius corde credo, & ore confiteor panem & vinum quæ ponuntur in altari per misterium sacræ orationis, & verba nostri redemptoris substantialiter conuerti in veram ac propriam & viuificatricem carnem & sanguinem Domini.* Et lors que cela aduiendra, la Chrestienté en receura vne grande ioye : la France vn honneur inestimable : & toute l'Eglise vn repos & tranquilité.

FIN.

Διστίχ.

Ουτος τυμβευει Τυμβος κακα λυθεραν οντων
δ'ογματα· και θυησκει ωδε τοπω θανατος.

SVR L'ANAGRAMME DE Gilles Gaultier, la Bansserie.

QVADRAIN.

C'est Apostre subtil, par sa doctrine ardüe,
Gaultier te veut monstrer, du Ciel le chemin seur:
Confuter ton Escrit, confondre ton erreur,
Pour auoir mal senty de L'Eglise il t'argüe.

R. D. R. Sieur d'Rihy.

A M. L'APOSTRE SVR son Tombeau des Heretiques. Stances.

Ie te chery Bellonne & prie tes gen-d'armes
De te ioncer d. fleurs, car parmy tes effroys
Eſt paru vn Apoſtre armé de ſainctes armes
Qui vainc les huguenots, & les met aux aboys.

Et en Roys & en Foy, ô France bien-heureuſe
Reçoy les beaux exploits de ce ieune guerrier:
Son bras eſtoufera la Secte Caluineuſe
Qui ſe terre deſia au creux de ſon terrier.

Souuent le ſort humain par ſa viciſſitude,
Fait ſortir vn grãd bien d'vn extreme malheur:
Mars ayant donc donné en ce lieu habitude
C'eſt pour rendre à la foy ſa premiere blãcheur.

Gaultier tu as raiſon d'en vouloir de la vie,
A l'Apoſtre qui t'a ſi rudement deffait:
Mais les traiſtres ont tort de luy porter enuie,
Touſiours les gẽs de bien loueront ce qu'il a fait.

Ne te faſche iamais pour vne meſdiſance,
Qui finit auſſi toſt qu'elle a commencement:
Ton Liure fera voir à tout ſain iugement
Que l'hereſie n'eſt rien qu'vne ſotte ignorance.

Il ne faut point ça bas, que tu cherches de gloire.
D'auoir tant soustenu la vray' Religion:
Le Monde ne peut pas guerdonner ta victoire,
L'Apostre attend du ciel, ta retribution.

I. Le Valois.

SVR LE TOMBEAV des Heretiques.

QVATRAIN.

1.

Plorez freres en Christ, vous en auez matiere,
Vostre Gautier est bas, l'Apostre l'a dompté:
Cherchez vn autre appuy, ou quelque autre Es-
uenté,
Pour Euangeliser dedans vostre Carriere,

2.

L'Apostre comme on voit, a tant bien combatu,
Qu'en fin de son Gautier a remporté victoire:
Soit doncques icy bas de l'honneur reuestu,
Puis là haut couronné d'vne immortelle gloire.

In Ministellum Gauterium Ecclesiæ Contemptorem.

DI Tham Sauteri, tu pendes, improbe, poenas:
Quam matrem rides, risit & ille Patrem.

D. E. R.

A Monsieur l'Apostre, Sur son Tombeau des Huguenots.

SONNET.

Que ton nom te conuient, l'Apostre! qui suiuant
Des Apostres les pas, te bastis des trophées,
Enfonçant l'ignorance, & rendant estoufees
Des Apostres nouueaux les raisons & le vent.

Moindre gloire tu n'as que ceux qui parauant,
Ont par leurs beaux escrits esté nos Coriphées,
Des mains desquels on void nos parois estoffées,
Et ceste Hydre vaincu qui s'alloit esleuant.

Si Grand nombre a sué pour deffendre l'Eglise
Ce Monstre n'a pourtant quitté son entrepriſe
Car mi-mort on le void regimber de nouueau.

Mais toy tu as si bien tes armes affilées
Que i'espere qu'vn iour leurs sectes desolées,
Par tes mains, se verront conduites au Tõbeau.

Cl. Gauchet Arch. de Ba.

DV MESME

QVATRAIN.

Huguenot, voy ce liure, & va bien le gouſtant
Si tu veux du salut il t'en monstre la voye,
Et tu croiras en fin ce qu'il faut que tu croye
Ton erreur, ton Ministre, & Preſche detestant.

A MONSIEVR L'APOSTRE
Stances.

Apoſtre dont le nom & le docte ſçauoir
Vole de toutes pars, & ſe lit par la France:
Bien heureux ſoit le iour, que i'eu ta cognoiſſance,
Ie n'euſſe peu iamais, plus grand heur receuoir.

Ie te priſe, ie t'ayme, & te reuere encore,
I'admire tes vertus & ta conſtante foy:
Et pas vn d'entre tous, n'a plus d'aiſe que moy,
Quand il voit que chacun ſelon ton pris t'honore.

Si quelqu'vn rembarra iamais les heretiques,
Leur fard, & leur poiſon, ſe monſtre à ceſte fois:
Et feras maintenant apparoiſtre aux François,
Leurs captieux deſſeins, & leurs feintes pratiques.

Il ne reſte à ce coup rien plus à deſmeſler,
L'Apoſtre a ſatisfait, à tous les points contraires:
Reuenez Huguenots au giron de vos Peres,
Et ne vous laiſſez plus à l'abandon aller.

Suyuez le bon conſeil de l'Apoſtre fidele,
Qui le chemin vous ouure en ſes doctes Eſcrits:
Retirez-vous bien loing de ſes faux Antechriſts,
Contre qui pour l'Egliſe il a pris la querelle.

Auſſi toy, mon Apoſtre, accroy de iour en iour,
Le ſaint deſir du bien qui t'a l'ame eſchauffée
Ayant deſia deux fois, remporté le trophée,
Le troiſieſme t'attend en l'eternel ſeiour.

Pierre Perier du Val.

A MONSIEVR L'APOSTRE
Sur son Tombeau des Huguenots.
Stances.

Combien qu'vn fort chasteau bastÿ sur vn rocher,
De sa nature soit beaucoup plus imprenable
Que cil qui est posé, sur le mouuant du sable,
Et espeure celuy qui en veut approcher.
Toutefois le conseil d'vn magnanime Roy
Pose pour seureté dedans la Citadelle
Le chef qu'il recognoit plus vaillant & fidele,
Et qui mourra plustost que de fausser sa foy.
Tout de mesme combien que nostre Eglise en soy,
D'vn surgeon Eternel retienne son essence:
Son espoux toutefois, luy a par excellence
Douze Apostres donné pour soustenir sa Foy.
Ainsi par tes escrits, l'Apostre i'aperçoy
Que pour la bien defendre en ce temps ou nous sommes
A grand' peine on pourroit trouuer, entre les hommes,
Vn Apostre qui fust plus fidele que toy.

And. Bertot Cu. de S. Louet.

A Monsieur de Caumont.

QVATRAIN.

L'honneur qui reiallit de la plume feconde
Qui dicta ses escrits est sorty de ta main:
L'Apostre n'y a rien, il n'est que l'escriuain,
Tu es le seul Autheur qui l'as produit au monde.

Tout bien vient de la paix, & tout mal de la guerre
Mais quelquefois la guerre apporte vtilité:
Le mal a faict ce bien de nous auoir ietté
Par ces faſcheux efforts l'Apoſtre en ceſte terre.
Armé de verité faict viuement la chaſſe
Aux pauures deſuoyez, par ce docte Tombeau:
Il eſt leur ennemy, leur Attile & fleau,
Dont ſe voyant vaincus, n'oſent paroiſtre en place.

I. de Valois.

ANAGRAMME.

Gilles de Gaultier
De rag' il tu' l'Egliſe.

Gaultier pour ſa deuiſe
Porte ſon Eſcuſſon
Orné de ce Blaſon,
De rag' il tu' l'Egliſe.

A

MONSEIGNEVR DE LA Verünne, Bailly & Gouuerneur de Caen.

SONNET.

O *N a veu l'vniuers regorger de Carnage,*
Et la folle Enyon rempliſſant tout d'horreur:
On a veu l'aſpre Mars combler tout de fureur,
Et la France changée en vn vray brigandage.
On a veu de nos iours liberté en ſeruage:
Le fils piller le pere: & l'actif laboureur
Eſtre adiugé butin au pillant Picoreur,
Bref, tout n'eſtre que feu, que mort, que ſang, que rage.
Caen tu peux toy tout ſeul, te vanter bien heureux,
Qui n'as ſenty l'ardeur de ces conſumans feux
Et qui ſeure as noué en ce commun naufrage.
Tu as mon la Verunne, eſté noſtre Thetis,
Et nous tes Alcions tu nous as garantis
Et des Mers, & des flots, de ce cruel orage.

L'Apoſtre.

SOMMAIRE DE CE qui eſt contenu au 1. liure.

Vne Egliſe 7.
Miniſtre *ſignifie* Bourreau 11.
S. Pierre eſtoit chef des Apoſtres 15.
Les Eueſques ſont Superieurs 21.
Les Aubes en la loy de Nature, Eſcrite & Euangelique 39.
Les Apoſtres & Docteurs ont dit la Meſſe auec vne Aube 40.
Le Preſtre doit garder le Celibat 52.
Les Moynes du temps des Apoſtres 58.
Nonnains du temps de S. Paul 66.
Le Huguenot cite l'Euangile du Diable 86.
Le Pape eſt chef de l'Egliſe 90.
Le Pape eſt le Iuge des hereſies 92.
La Bible n'eſt le Iuge des hereſies 96.
La Bible eſt tres-difficile 102.
Vn chacun ne doit lire la Bible 106.
L'Egliſe Romaine ne peut faillir 113.
Le Pape eſt l'Aron Euangelique 107.
L'Egliſe Romaine eſt Iuge des Hereſies 118.
Qui eſtoit Melchiſedec 129.
Melchiſedec a offert du pain 132.
Melchiſedec n'a iamais ſacrifié de beſtes 138.

Melchiſedec a offert pour Abraham 138.
Melchiſedec communia Abraham en figure 139.
Melchiſedec n'a faict la Collation 143.
Melchiſedec a inſtitué ſon ordre 145.
Ieſus eſt Preſtre de ceſt ordre pour auoir pris du pain & du vin 147.
Il faut auoir des images en l'Egliſe 176.
Les Pelerinages au vieil Teſtament 184.
Les Pelerinages au Nouueau 186.
La dignité des Preſtres au vieil & nouueau Teſtament 189.
Le Te Deum *de Caluin* 198.
Il ne faut dire la Meſſe en François pour 13. *raiſons.* 200.

F I N.

LE TOMBEAV DES HERETIQVES PAR GEORGE L'APOSTRE.

Ou le faux Masque des Huguenots est descouuert : Et les 150 heresies du Ministre la Bansserie refutees, par le texte de la Bible, des Conciles & des Peres.

Diuisé en trois Parties.

PREFACE.

LES valeureux combats, & beaux exploits de guerre, qu'on a touſiours veu guider les faicts belliqueux de ces deux maiſtres de va[illegible]re Alexandre & Ceſar, ont faict qu'en tous leurs veages, ils ont eu plus de Legions que les autres de Cohortes. D'autant que les ſoldats ne ſe ran-

gent que bien rarement auec ceux-là qu'ils voyent malencontreux au fait de la guerre, & qui apres plusieurs combats perdent la victoire : Mais au contraire, courent à la foulle soubz les enseignes de ceux-là qu'ils voyent tousiours triompher de la gloire de leurs ennemys.

Ausi est-ce vn grand preiugé, que la verité & Iustice de la cause est en ce party là, qui subsiste contre tous les efforts de ses aduersaires.

Le grand nombre de Saincts Docteurs, qui se sont rangez au Camp de l'Eglise : les trophées dressez à sa vertu, le nombre infiny de tãt de victoires cõtre les heresies : Et la si longue duree de son party, me font ranger plus hardiment de son costé, & sortir en la campaigne Apostolique & Romaine pour combatre ces derniers restes d'heretiques, qui veulent ramasser vn gros, pour faire quelque course sur les terres de l'Eglise, afin de rauager le Patrimoine de S. Pierre, & attachez par la queuë comme Renars, bruler les moissons des Chrestiens.

Ie n'ay autre desir que de combatre soubs les bannieres & triomphantes enseignes de la Croix : Et combatant soubz telles esperances, si ie puis remporter quelque victoire contre le huguenot la Banserie, i'en

appendray toutes les despouilles au vieil chesne de l'Eglise: & le chargeant sur mon espaule, ie le consacreray non à Iupiter Feretrien, mais au temple du Dieu viuant.

L'armée que ie veux faire marcher contre eux, sera si bien munitionnée de tout ce qu'il luy faut, que l'ennemy ne la pourra endommager.

Le mot du guet sera *Credo in Deum omnipotentem.* Le corps de ceſt exercite sera composé de soldats tous Antipilains, Primipiles & Triariens. Aux estandars rien ne sera dechifré que le signe de la Croix semé des fleurs de lis du iardin de la France: & portera pour deuise, *In hoc signo vinces.* Le chef sera Iesus-Christ: S. Pierre le Lieutenant: Et tous les autres Apostres les membres des regiments: les Pontifes Romains, Les saincts Martyrs & Docteurs, seront les courageux soldats, qui combatront si vaillamment, qu'au lieu de fuyr & quitter prise, courront au martyre. La ville de retraitte, & asseuré refuge sera l'Eglise.

Marchant donc soubz la faueur de si bonne deffence, ie suis aussi esloigné du peril, qu'est celuy, qui renfermé dans le Donjon d'vne forte bastille, void donner la bataille en la campaigne voesine.

Si ie fay ainsi marcher les troupes diui-

nes ſoubz les guidons prophanes : Salomon n'a point fait de doute, de comparer la beauté de l'Egliſe à vne armée bien rangée en ſes files. Ioint que nous ſommes deuenus en vn tel ſiecle, ou l'hereſie cauſe de toute ſedition regne, que le Huguenot entend mieux les mots de guerre, que ſon langage maternel : Et ſçait mieux deſmonter le rouet d'vne piſtole, que tourner les fueillets de la Bible.

Au temps de S. Hieroſme i'euſſe eſté contrainct de mendier tous ces mots d'vn Gendarme : Par ce que la France lors exempte d'hereſie, remportoit tant d'honneur ſur toutes les autres Nations, que ſur les portes de ſes villes eſcriuoit, *Gallia caret monſtris*. Mais puiſque la France eſt vne ſeconde Affrique, qui produit tous les iours quelque monſtre nouueau, & que nous ſommes deuenus ſur le declin de la bonté Eccleſiaſtique, où le ſchiſme ſemble haſter ſes ans : Il ne faut pas que nous perdions courage, & que nous monſtrions degenerans en rien de nos Anceſtres, qui ont ſi bien rembarré les Nouueaux dogmatiſans, qu'ils n'ont point trouué de plus aſſeuré refuge, que dans vn perpetuel ſilence.

Si mes eſcripts ne ſont ſi bien cimentez de ſcience comme l'edifice le requiert, ie

ne seray marry qu'vn plus habille que moy, bastisse aupres de mon petit Taudis, vn Palais plus superbe. Le Champ de l'Eglise est assez spacieux, pour tous ceux qui voudront y trauailler : Et si ie ne puis suer comme vn penible moissonneur, ie me contenteray de glaner & cueillir les espicz apres eux, auec Ruth, Car Boos a commandé aux moissonneurs, *vt de industria de manipulis spicas proiicerent.* Mais aux fins que le grain que ie veux semer soit pur, il faut premierement trier la Zizanie, & eslire l'iuroye d'heresie, qui veut croistre parmy le bon bled.

Heresie 1.

L'Auteur de la responce à mon escript soit la Bansserie ou vn autre : Au commencement de son Libelle dit, que *La doctrine qui est dans mon liure, est en partie contraire aux deux formes de Religion qui ont cours en France.*

CONTRE.

Par ceste heresie premiere, il veut finement inferer trois choses. Qu'il y a deux Religions : Que sa *Caluino-mainie* est religi-

on: Et que i'ay dit des choſes contraires à l'Egliſe Catholique, ſi cela eſt il le verra tantoſt. Que ſon hereſie ſoit religion, ie luy nie: De dire qu'il y a deux religions en ce Royaume, il fait tort à l'Egliſe & à la France.

Il offence ſa Patrie, de dire en general qu'elle eſt infectée de ſon venim: C'eſt comme celuy qui voulant louer la Grece, diſoit qu'il y auoit beaucoup de Sodomiſtes: il n'y en a que le moins de la farine blotis en des terriers: le chancre du Berangarianiſme, & Caluiniſme n'a pas encore gaigné le cœur, & la face de la France. On ne peut pas dire Dieu mercy *Tota Gallia Caluinauit*, comme anciennement on diſoit *Totus mundus Arianauit*. Il y a de bons medecins pour empeſcher ce mal.

De dire auſsi qu'il y a deux Religions, cela n'eſt iamais ſorty, que de la bouche d'vne ame Hermaphrodite, qui put le ſchiſme & faction. Ceſte fauſſe mere veut que l'enfant ſoit diuiſé. Salomon monſtrez voſtre ſageſſe. Cela eſt faux, il n'y a qu'*Vne* Egliſe: nous ne ſommes plus au temps de Ciceron qui diſoit, *ſua cuique ciuitati religio*. La robe de Ieſus-Chriſt ne ſe peut ſeparer. Il n'y a

Qu'vn Dieu auteur de tout.

Qu'vn Iesus-Christ.
Qu'vn S.Esprit.
Qu'vne Trinité.
Qu'vne Eglise.
Qu'vne Colombe.
Qu'vne Espouse.
Qu'vne Choisie à sa mere.
Qu'vne Foy.
Qu'vn Bapteſme.
Qu'vn Vicaire de Iesus-Christ en terre.
Qu'vn seul Eueſque en toute l'Egliſe Catholique dit S.Cyprian.
Qu'vn seul Pasteur ou chef.
Qu'vne Bergerie.
Qu'vne Bouche en toute la Chreſtienté, dit S.Irenée.
Qu'vne Arche pour le Deluge.
Qu'vn Principe de toutes choſes.
Qu'vn Soleil au Ciel.
Qu'vne Ame en l'homme.
Qu'vn Cœur au corps. Dieu a choiſy
Vn Temple pour ſa demeure.
Vne Arche pour ſon adoration.
Vne Lignée pour ſa ſacrificature.
Vne Hieruſalem pour ſa ville.

Ainſi il n'y a qu'*vne* Egliſe mere de tous Chreſtiens : Non *Vne* en lieu, mais *Vne* en Eſprit & vnité de Foy & creance. Comme l'ame eſt vne, mais diſpercée parmy les mem-

bres qui tendent tous à ceſte vnité, comme toutes les lignes tirées de la circonference tendent à leur centre.

En S. Iean 11. Ieſus-Chriſt n'eſt mort que pour aſſembler ceſte Egliſe en vn, & le diable la veut ſeparer. *Prophetauit quod Ieſus moriturus erat & c. Vt filios Dei qui erant diſperſi congregaret in vnum.* Doctes conſiderez quel blaſpheme c'eſt, de vouloir diuiſer l'Egliſe en deux. En la 1. aux Cor. chap. 12. *Corpus vnum eſt.* Aux Eph. 4. *Vnum Corpus, vnus Spiritus, vnus Dominus, vna Fides, vnum Baptiſma, vnus Deus pater omnium.* Et en S. Iean, 10. Ieſus-Chriſt dit. I'ay d'autres brebis qui ne ſont de ceſte Bergerie (parlant de nous autres Gentils) il faut que ie les appelle. *Et fiet vnum ouile, & vnus paſtor,* Ces Antechriſts ſont directement contre la priere de Ieſus-Chriſt en S. Iean, 17. qui prie tant ſon Pere qu'il n'y ait qu'vne Egliſe. *vt ſint vnum, ſicut & nos vnum ſumus.* Il eſt pire de ſeparer la Religion en deux, que de tuer ſon frere: Dieu ne chaſtie pas tant le peché de Cain qui tua Abel, comme il punit celuy de Lamech qui eſpouſa deux femmes. S. Hieroſme dit que l'heretique fait comme Lamech: C'eſt en l'epiſtre à Agerouchie. *Vna eſt Eccleſia parens omnium Chriſtianorum: ſicut illam maledictus Lamech in duas*

diuiſit vxores, ſic hanc hæretici in plures Eccleſias lacerant.

Le nom d'Egliſe ſignifie *Vnion* dit S. Chryſ. & ces Gautiers la veulent deſ-vnir. *Eccliſiæ nomen non ſeparationem, ſed vnionem & conſonantiam ſignificat.*

Tout le monde dit qu'il n'y a qu'vne Egliſe, & il eſt vray. Reiettons donc l'heretique auec ſon paradoxe Androgin, & croyons qu'il n'y a qu'vne Religion, ſuyuant le conſeil de Dieu, qui nous deffend de ſemer deux ſemences en noſtre champ.

Hereſie 2.

Pour venir à mon eſcript, ie l'appelle premier Miniſtre de l'Egliſe nouuelle de Caen. Il void bien que ie n'ay cogneu ſes predeceſſeurs: Il me reſpond, qu'il y en a eu pluſieurs deuant luy, & il eſpere qu'il y en aura pluſieurs apres.

CONTRE.

En ces trois mots, Premier, Miniſtre, Egliſe nouuelle, il a faict autant d'hereſies. Mais il faut vn peu faire le procez à ce mot de *Miniſtre*, & qu'il ſoit pendu des premiers puiſque c'eſt luy qui doibt pendre les au-

tres. Ouy, mais si vous parlez si hardiment les Huguenots se fascheront: ie ne les offense point, si ce n'est en disant la verité. La reuanche est elle pas permise par escript, qu'ils ne m'espargnent pas. La Response de la Banserie, soubz vn faux semblant de modestie est toute pleine d'iniures: Pour celles qu'il a dites contre moy, ie ne m'en soucie pas: Ie luy diray comme Demostene, que ie suis bien aise d'estre inferieur au combat, ou le victorieux est vaincu luy-mesme. Les iniures sont les armes d'vne ame basse, & abiecte, ie luy laisse ce qui luy siet si bien. Mais pour les Catholiques en general, il leur chante pouilles en ces Carmes latins: il les appelle Putaciers, Faiseurs de Messe pour argent: idolastres: bourreaux ordinaires de Iesus-Christ: trompeurs: songe-malice: songe crime: artisants de tromperie: asnes noirs: ayme confusion: priuez de sens, damnez au fond d'enfer: Puis apres il appelle le Pape Antechrist: les Prestres charlatans, sorciers, basteleurs, magiciens Appellez vous cela modestie? C'est Neron en Seneque, qui apres toutes ses cruautez, veut estre estimé clement. Ie reuiens donc à mon propos: ie luy ay fait trop d'honneur de l'appeller premier *Ministre* dit-il, mais ce n'est pas si

grand honneur qu'il estime, car

Ministre signifie Bourreau.

Tousiours en matiere de Sacrifice, ce mot de *Ministre* signifie Meurdrier, Assommeur de bestes, Executeur de gens, Coupe gorge, & Bourreau. Et en fait de Religion ce mot est abiect, vilain, contemptible, & infame. Car *Sacerdos* chez les payens, estoit celuy, qui presentoit la victime: & les *Ministres* estoyent les Bourreaux & assommeurs, retroussez au tour, qui desque le *Sacerdos* auoit finy, se iettoyent sus la beste. Que le mot de *Ministre* signifie Bourreau, ie le prouue par 11. auctoritez.

Virg. au 3. des Geor.

Inter cunctantes cecidit moribunda ministros.
La beste tomba morte au millieu des Ministres.

Ouide 1. de la Met.

Et densi circunstant sacra ministri.
Les assommeurs sont dru, autour de la victime.

Et au 4. des Fast.

A boue succincti cultros remouete Ministri.
Ministres retrousséz, retirez vos cousteaux.

Et au mesme.

Ast vbi visceribus vitulos rapuere Ministri.
Apres que le Bourreau eut rauy les entrailles.

Lucain L. 6.

Cornua succincti premerent cùm torua Ministri.

Les Miniſtres ſanglants, tenant bien fort les cornes. Iuuenal Saty. 12.

A grandi ceruix ferienda Miniſtro.

Le col que doit couper le grand pendart Miniſtre.

Ciceron en l'vnzieſme Phil. appelle les coupe-jarets de Dolabella *Miniſtres. Qui eius crudeliſsimi & teterrimi facinoris Miniſtri & adiutores fuerunt.*

Si l'heretique dit que ces Autheurs ſont prophanes, il le faut prouuer par la Bible. En S. Math. 5. & S. Luc 12. Ieſus-Chriſt nous commande de nous accorder auec noſtre aduerſaire, de peur qu'il ne nous baille au Iuge, & le Iuge au *Miniſtre* & bourreau. *Eſto conſentiens &c. ne fortè tradat te Aduerſarius Iudici, & Iudex tradat te Miniſtro.* Et en S. Math. 26. Ieſus eſtant pris, S. Pierre s'arreſte auec les *Miniſtres*, ſoldats & bourreaux, *& ſedebat cum Miniſtris*: Et en S. Marc 14. ce ſont les *Miniſtres* qui prennent le Meſsie, ce ſont les meſchans *Miniſtres* & bourreaux qui luy crachent en la face & qui le ſouffletent tant. *Miniſtri alapis eum cedebant.* Ce ſont encores les *Miniſtres* de maintenant qui ſoufflettent Ieſus-Chriſt. Donc en la ſainte eſcripture le mot de *Miniſtre* ſignifie Bourreau.

Beze meſme ſur ces paſſages, les appelle bourreaux, & deffend de s'appeller, *Mi-*

niſtre. Mais Diacres du mot Grec. *Quia vocabulum Miniſtri ambiguum eſt, cum de Eccleſiaſticis perſonis fit mentio : hos malumus ex conſuetudine Diaconos græconomine vocare*. Les Lutheriens ne les appellent pas *Miniſtres*: mais Eccleſiaſtes, Surintendans, ou Predicans.

Que Gautier ne penſe pas que ie luy faſſe grand honneur, quand ie l'appelle premier *Miniſtre* c'eſt à dire premier Bourreau. Il ſemble auoir eſté comme les Vautours, qui ſentent de loing les batailles, auant qu'elles ſoyent données, & voltigent ſur l'armée qui doibt perdre. De meſme, il a chery ceſte phraſe *d'eſchafauder ſon Miniſtere* ſur toutes les autres: Sympatiſant en quelque choſe. à ce que ie deuois dire de ce mot de *Miniſtre*.

Ce mot ſe trouue dans l'Eſcripture, mais par la meſchante vie des heretiques, il eſt fait des-honneſte, qui veulent abatre tous les autres comme Eueſque, Preſtre, Predicateur, pour affecter celuy-là. Le mot de *Sophiſte*, & de *Tyrand* chez les Grez, comme chez les Romains *Latro*, eſtoyent honneſtes, mais par traict de temps ſont venus des-honneſtes. Ainſi, celuy de *Miniſtre* pris abſolument, tel qu'il eſt affecté par les Huguenots, ne vaut plus rien.

Heresie. 3.

Il n'est pas le premier : si i'entens premier en dignité, ie n'entends pas bien leur ordre & police. Ils sont tous esgaux & compaignons.

CONTRE.

Suyuant le naturel du *Ministre* & bourreau, il veut faire son chef d'œuure voulant decapiter l'Eglise, & luy oster son chef. Et c'est merueille, qu'il ne dit mot sans descouurir sa nature heretique : Par ce que toutes les heresies sont venues dit S. Cyprian Ep. 55. à Cornelius, de ce qu'ils n'ont pas voulu recognoistre vn chef & Iuge en l'Eglise. *Neque aliunde hæreses obortæ sunt aut nata sunt schismata, quam inde quòd sacerdoti Dei non obtemperatur ; nec vnus in Ecclesia ad tempus sacerdos, & ad tempus iudex vice Christi cogitatur.* ou ie remarque de particulier *ad tempus iudex vice Christi.* Il veut nier que S. Pierre fut le chef & superieur des autres Apostres, pour oster la superiorité & monarchie de l'Eglise. Ceste heresie est vieille, Pour eux, i'accorde qu'ils n'ayent point de superiorité, ils sont tous esgaux comme de cire, c'est la cour du Roy Petaut comme

l'on dit, tout le monde y eſt maiſtre, ils ſont comme ratz en paille. Mais pour l'Egliſe de Dieu elle a vn *chef* viſible & ordonné de Dieu, ſoubs ſon fils Ieſus-Chriſt ſur la terre, car

S. Pierre eſtoit chef des Apoſtres.

Que S. Pierre fuſt chef, Ie le prouue par infinis lieux de la Bible : puis par le teſmoignage des Peres, & par quatre lieux de Caluin meſme.

S. Pierre eſt le 1. appellé & fait Apoſtre.

A luy ſeul Ieſus-Chriſt change le nom.

Ieſus ſe met dans ſa nacelle pour preſcher, & non dans celle des autres.

Il iette tout ſeul les retz par le commandement de Ieſus-Chriſt.

Il marche ſeul ſur les eaux.

A luy ſeul Ieſus promet de bailler les clefs du Ciel. *tibi dabo claues* & non *vobis*.

Luy ſeul confeſſe Ieſus eſtre le fils de Dieu.

Sur luy ſeul Ieſus-Chriſt fonde ſon Egliſe. *Tu es Petrus, & ſuper hanc petram ædificabo Eccleſiam meam.*

A luy particulier il eſt dit, *quæcunque ligaueris ſuper terram erunt ligata & in cælis.*

Luy ſeul paye le tribut pour luy & ſon maiſtre.

C'eſt le 1. à qui on laue les pieds.

C'eſt le 1. nommé dans tous les Euãgeliſtes.

Il parle touſiours le 1. quand Ieſus-Chriſt les interroge.

Ieſus pria particulierement pour ſa foy, *Orani pro te, vt non deficiat fides tua.*

A luy ſeul Ieſus Chriſt baille la puiſſance de confirmer les autres Apoſtres: qui confirme eſt ſuperieur. *Confirma fratres tuos.*

A luy ſeul Ieſus-Chriſt dit apres eſtre reſuſcité, par 3. fois *Paſce oues meas*, & non aux autres auec telle ſingularité. Il y a *Paſce* & non pas *Paſcite.*

Par 3. fois apres la reſurrection Ieſus luy demande s'il l'aymoit bien.

Ieſus-Chriſt apparut à luy le premier des Apoſtres, apres la reſurrection.

L'Ange commande expres qu'on die à S. Pierre que Ieſus-Chriſt eſtoit reſuſcité. *& Petro.*

Comme le chef il aſſemble le 1. Concile entre l'Aſcention & la Penthecouſte.

Luy ſeul prononce l'arreſt du Concile.

Il parle le 1. au ſecond Concile, diſant que Dieu parloit *par ſa bouche.* Il ne dit pas *par nos bouches* Actes 15. *Ab antiquis diebus Deus in nobis elegit per os meum audire gentes verbum Euangelii.*

Il excommunie le 1. Ananias & Zaphira.

il

Il prêſche le premier, Acte. 1.

Il ſe debende le 1. pour aller preſcher l'Euangile.

C'eſt le 1. qui faict des Miracles pour planter la religion.

Saint Paul le vient trouuer, le recognoiſſant ſuperieur. Acte. 15.

Saint Paul & Barnabé luy vindrent demander conſeil en Hieruſalem, & firent ce qu'il leur dit: Ils l'ont doncques recognu le 1. chef & ſuperieur.

Caluin meſme, a eſté contraint d'aduouer ceſte ſuperiorité. Sur le 10. de Sainct Mat. Il dit. *Pierre eſt le 1. de tous les Apoſtres.* & ſur le 1. de Saint Iean, *Le conſeil de Dieu a voulu, que Pierre qui deuoit eſtre beaucoup plus excellent qu'André fuſt toutefois amené par iceluy à la cognoiſſance de Chriſt.* & ſur la 1. aux Cor. *Pierre à qui le 1. lieu eſt donné par le conſentement de tous.* Voila des mots qui ſentent bien leur huguenot, toutefois au ſens, il le recognoiſt ſuperieur.

Il reſte maintenant de produire tous les Docteurs, qui ont dit que Saint Pierre eſt le chef des Apoſtres: Affin de monſtrer que la primitiue Egliſe a tenu la meſme croyance que nous auons de ceſte ſuperiorité, dans les 500. ans ou Caluin dit qu'elle n'auoit point failly.

Anaclet disciple de S.Pierre & son 3. successeur en la Papauté, dit que la S. Eglise Apostolique & Romaine obtient la primauté par le commandement de Iesus Christ. *Sacro-sancta Roma. & Apostolica Ecclesia, non ab Apostolis, sed ab ipso Domino & Saluatore nostro primatum obtinuit. Sicuti beato Petro Apostolo dixit: Tu es petrus & super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam. Ca. Sacro-sancta. P. 1. dist. 22.* Il dit *Romaine* premier qu'Apostolique. Et au mesme lieu, il atteste, que les Apostres de soy, estoient tous esgaux: Toutefois que Iesus Christ voulut que S. Pierre presidast par dessus tous les autres. *Inter beatos Apostolos fuit discretio potestatis: & licet omnes essent Apostoli, Petro tamen à Domino concessum est, vt reliquis omnibus præesset Apostolis.* Ce mot de Pape vous fait bondir le cœur, vous receuez Origene aussi bien que nous, mais il n'est pas de vostre opinion en son homelie 2. sur les Euangelistes. *Nemo nos existimet Petro Iohannem præferre. quis hoc fecerit? quis esset altior Apostolorum eo, qui est & dicitur vertex eorum?*

S.Cyprian qui suit apres, en son traicté de l'vnité de l'Eglise dit que la primauté est donnée à S.Pierre, affin que lon puisse demonstrer vne seule Eglise de Iesus-Christ & vne seule chaire. *Primatus Petro datur, vt*

vna Christi Ecclesia, & cathedra vna monstretur.

Petrus collocatus est in fundamento, dit S. Basile.

Iouinian baguenaudoit ce que vous radotez mesme, que S. Pierre n'estoit pas le chef des Apostres, & pour cela condamné heretique. S. Hieroſme luy dit. *Super Petrum fundata est Ecclesia, & inter duodecim vnus eligitur, vt capite constituto schismatis tollatur occasio.* S'ils eussent esté tous chefs, il n'y eust pas eu d'vnité. S. Augustin. sur le 6. de S. Iean dit que S. Pierre estoit le 1. des Apostres. *Quis enim nescit primum Apostolorum esse beatissimum Petrum?* & en vn autre endroit il dit que S. Pierre auoit la primauté de l'Egliſe. *Ecclesiæ Petrus primatum gerebat.* Si cela est faux tous les Docteurs sont heretiques. Si nous faillons c'est auec de braues maistres *Excusatissimus est error qui cum multis & magnis viris committitur.*

S. Iean Chryſoſtome sur le 5. de S. Luc atteste comme Ieſus-Christ a introniſé S. Pierre le Prince, le Roy, & le maistre du monde ſpirituel. *Christus Petrum introniſauit orbis terrarum magistrum.*

Et en infinis lieux de ſes doctes eſcripts il califie S. Pierre de pluſieurs beaux tiltres d'honneur, leſquels i'ay mis enſemble. Il est la bouche & le Prince des Apoſtres:

Le Prince & ſommet de la compagnie : Le Maiſtre des cieux: La bouche de Ieſus-Chriſt: La colomne de l'Egliſe: l'Ornement des Diſciples: *Os Apoſtolorum Princeps & vertex ipſius cœtus: Petro orbem terrarum dedicauit. Petra eſt indelebilis: Creſcido imobilis: Apoſtolorum magnus: Primus vocatus: Primus obediens Princeps Apoſtolorum: Firmamentum imobile: Cœlorum magiſter: Orbis terrarum miraculum: Diſcipulorum decus: Theologorum pulchritudo Chriſti os: Eccleſiæ Princeps. Petra ſtabilis: Portus inexpugnabilis: Turris firma: Eccleſiæ colomna & propugnaculum.* Ceſte bouche d'or eſtoit l'an 407. ou l'Egliſe fumoit du ſang des martyrs. La Chreſtienté toute empourprée de leur ſang, croyoiēt que S. Pierre eſtoit le chef de l'Egliſe. Ie pourrois alleguer tous les Peres qui ont veſcu depuis: Mais ie me veux enfermer dans les premiers 4. & 5. cens ans, affin de conclure qu'il vaut mieux ſuiure le grand chemin de l'Egliſe brié & frié de tant de docteurs, qui nous guident au ciel, que de ſuiure la petite renardiere des huguenotz menant au precipice d'Enfer: *nouiſſima eius ducunt ad mortem.*

Hereſie 4.

Ils ſont tous eſgaux & compagnons. fol 4.

CONTRE.

Par ceſte coëgalité de compagnons il taſche de confondre l'ordre de l'Égliſe, & au lieu de la S. Hierarchie, que Dieu & les Apoſtres y ont ordonnée, il y veut introduire vne Anarchie, Dyſarchie & confuſion : Apres qu'il n'a peu oſter le chef s'efforce d'oſter & abolir la ſuperiorité des Eueſques deſſus les Preſtres, diſant, qu'ils ſont tous eſgaux : Plus de dix heretiques ont dit cela. mais il faut monſtrer que

Les Eueſques ſont Superieurs.

Le mot d'*Epiſcopus* en Grec, ſignifie celuy qui a l'œil & le ſoin ſur quelque choſe : *Eueſque*, c'eſt proprement vn gouuerneur ſurintendant : & *Dioceſe*, c'eſt vn gouuernement? *Eueſque*, ſignifie charge maiſtriſe, & ſuperiorité par deſſus les autres. Le mot de *Pape*, *Eueſque*, *Dioceſe*, *Egliſe* & *Preſtre*, ſont Grecz, en vſage des le temps d'Homere, long temps au parauant Ieſus Chriſt & les Apoſtres : Et iceux s'en ſeruant en ont vſé en leur propre ſignification, ils n'eſtoyent pas ignorants de la langue Grecque.

Les Perſes, Indiens, Grecz & Romains, ont eu leurs *Eueſques*, & eſtoit vn eſtat prophane, de la Royauté & couronne.

Chez les Indiens, l'office d'*Eueſque* eſtoit de voir ce qui ſe faiſoit en chaque Prouince, affin de le referer aux Rois & Magiſtrats. dit Arr. l. 8. de ſon hiſt.

En Perſe, les *Eueſques* eſtoyent les Gouuerneurs, & les yeux du Roy, comme les Eueſques ſont les yeux du Pape.

Les Atheniens enuoyoient tous les ans des *Eueſques* & Deleguez par les villes & Prouinces pour iuger : Comme les Romains les II. ou IIII des Colonies: & comme font encore les Venitiens aux terres qui ſont de leur Seigneurie. *Miſſi ab Athenienſibus conſiderare, quæ ſingulis opus erat in ciuitatibus ſubditis. Epiſcopi & cuſtodes dicebantur.* Dit le Scoliaſte d'Ariſtophane, & S. Auguſt. l. 19. ch. 19. de la Cité. Ariſtophane a dit luy-meſme. *Epiſcopus venio electus omnium ſuffragio.*

Les Romains auoyent auſsi leurs *Eueſques* & Gouuerneurs. Pompee au 7. *ad Att.* vouloit que Ciceron fuſt *Eueſque* & Gouuerneur de la Campanie. Ie m'en croy à ce qu'il en a eſcript, *Vult Pompeius me eſſe quem tota hæc Campania & maritima ora habeat Epiſcopum, ad quem delectus & negotii ſumma referatur.* Les maiſtres de la Police s'appelloyent auſsi *Eueſques*, qui auoyent la charge que toutes choſes fuſſent vendues à pris raiſonnable. *l. 1. Co. de Epiſ. aud.*

Tout ce discours tend à prouuer, que le mot *d'Eueſque* signifie Superieur qui a la charge sur les autres, *& ad quem* comme parle Ciceron *delectus & negotii ſumma refertur.* Mais qu'eſt-il beſoin d'aller mendier chez les Payens ce qui eſt dans la Bible? Aux Actes 20. S. Paul dit. *Attendite vobis & vniuerſo gregi, in quo vos Spiritus Sanctus poſuit Epiſcopos regere Eccleſiam Dei.* Que direz-vous à ce paſſage Gautier? Il y a *vniuerſo gregi, & regere Eccleſiam Dei.* Regir & gouuerner sent ſon ſuperieur. Beaucoup ſont de voſtre *Preſche*, qui n'en feroient pas ſi ce n'eſtoit que vous leur donnez voix en Chapitre. Ils ſont aiſes d'eſtre les *Monſieurs* & de faire comparoiſtre deuant eux, le Frere qui a commis quelque petite faute, ou qui a fait le commandement de Dieu *Creſcite & multiplicamini*, affin de luy faire vne verde reprimande. *Omnis hæreticus dominationis eſt cupidus.*

Les Aëriens vos grands peres tenoyent ceſte hereſie, & pour ce, condamnez heretiques, & S. Epiphane diſputant contre eux, pour les confuter, ne ſe ſert que du 5. de la 1. à Tim. ou il luy commande de ne receuoir aucune accuſation contre vn Preſtre, s'il n'y auoit deux ou trois teſmoings qui le raportaſſent: Les Eueſques donc auoyent la ſuperiorité ſur les Preſtres. Et de tout

temps, l'Egliſe a eu ſa Iuriſdiction. Ce qui fera taire les libertins, qui demandent, qu'eſt il beſoin, que l'Egliſe cognoiſſe de la Iuſtice? Qu'eſt-il beſoin d'vn Official? c'eſt l'interrogation d'vn ignorant. Voila Timothée qui a la Iuſtice par deſſus les Preſtres. *Aduerſus Presbyterum accuſationem noli recipere, niſi ſub duobus aut tribus teſtibus.* Si Timothée Eueſque, iugeoit les Preſtres, il eſtoit ſuperieur. Ce point a confuté les Aëriens, & confutera encores les Huguenots.

S. Ignace appelle *l'Eueſque* le Prince des Preſtres & commande de l'honorer apres Dieu. *Honorate Deum, Vt authorem omnium & dominum: Epiſcopum autem tanquam Principem Sacerdotum.*

S. Hieroſme ſur la 1. à Timothée dit que les Preſtres ſont ſubiectz à celuy qui eſt eſtably ſur eux: Auſsi que les Eueſques doiuent recognoiſtre qu'ils ſont plus grands que les Preſtres.

S. Paul en toutes ſes Epiſtres commande, conſtitue: ordonne Tite, Timothée Eueſques: leur impoſe les mains, les benit: qui benit eſt ſuperieur. *ſine vlla contradictione, quod minus eſt à ſuperiore benedicitur.* Heb. 7.

En l'Apocalypſe l'Ange n'eſcript-il pas aux 7. Eueſques de l'Egliſe, comme ſupe-

rieurs ? ne les reprent-il pas d'auoir permis les maux ? que n'escriuoit-il à la plus chetiue femmelette de Laodicée, ou au plus safrennier qui fust en Smyrne, s'ils estoyent tous esgaux & compagnons ? C'est la plus brutalle heresie de toutes les autres, que celle-cy, & qui n'est fondée sur aucun passage de la Bible : mais il la veut appuyer sur quelque lieu des docteurs pris par vn bout : Quand ie luy representeray tout entier il le decognoistra. Ce Lezart fait gloire de mordre tous les morts, & de les recouurir de la cendre d'ignorance, & cependant il se veut parer du manteau Ducal de leur doctrine. Les passages qu il produit n'ont iamais apris à prononcer que *Schibolet*, & il dit qu'ils prononcent *Sibolet*. Qu'il aprenne à fonder ses mensonges sur la saincte escripture, autrement euincé, aux fins de non receuoir. Il dit tant bien que ie luy vsay d'vn trait de sopercherie d'auoir apporté vn des Tomes de S. Augustin, & qu'il ne vouloit disputer que par la Bible. Il allegue de S. Cyprian vn *in solidum*: vn *pari consortio præditi* voyant qu'il ne pouuoit trouuer en l'Euangile aucun lieu, où il peust asseoir son heresie.

Le Huguenot vray Sanglier, entrant dans la claire fontaine de l'Eglise, a tout troublé fouillé, & renuersé. Il a mis la teste où

estoyent les pieds. L'Eglise Romaine fait-elle cela ? celle du diable fera le contraire. Le Ministre n'est que le valet. & ils l'ont fait le maistre. L'Apologue est triuial de la dispute que la Queue euſt auec la Teſte. La Queue dict qu'elle vouloit aller deuant sa fois : ce que luy estant concedé, mist tout le Corps en ruine. En l'Anarchie Caluinienne, le Surueillant qui deuroit estre l'*Eueſque* est le dernier. Leur Eglise toutefois est reformée à l'Apostolique. Et S. Paul met l'Eueſque ou Surueillant le premier: Le Prestre ou Ancien le 2. le Diacre ou Ministre le 3. & dernier. Il deffend aux femmes laïques de parler en l'Eglise : & aux Orgies des Huguenots sont les femmes & Basarides qui leuent le chant, & commẽcent les Psalmes de Marot. mettans soubz le pied *mulieres in Eccleſia taceant*. Apprenez Predican, qu'en l'Apoca. 2. l'Eueſque de Tyathire n'est repris que d'vne choſe, qui est d'auoir permis vne femme parler en l'Eglise.

Mais Gautier dites moy : Si vous estes esgaux que n'allez-vous preſcher ſur les villages comme les petits miniſtreaux ? Si vous estes compaignons, pourquoy est-ce que, quand on vous reſcrit de Geneue, ou de la Rochelle, ſur les lettres il y a ceſt ambitieux tiltre, *A monſieur de la Banſſerie Eueſque de*

l'Egliſe de Bayeux. Vous en auez le nom, mais vous n'en mangez pas le pain de chapitre. Ie vous conſeille de reſpondre comme Beze en la ſection 32. des marques de ſa Synaguogue qu'*Eueſque* ſignifie *ſurintendant* & qu'il doit demeurer à Geneue.

Hereſie 5.

Ils ſont eſgaux comme a dit S. Cyprian, comparant les autres Apoſtres auec S. Pierre.

Pari conſortio prædiți honoris & poteſtatis.

CONTRE.

L'heretique n'a iamais qu'vne aparence de mots, qu'il agence à ſa mode pour en tromper l'ignorant vulgaire, & la peu caute populace. S. Auguſtin contre Adamantus Manichien leur reproche qu'auec leur Euangille deſchiré, & haillon des eſcriptures, ils deçoiuent les ignorants, niaiz, & inhabiles. *Hæretici particulas quaſdam ex ſcripturis eligunt, quibus decipiunt imperitos, & lacero ſuo Euangelio animas perdunt.* La Banſſerie ſe declare

vray heretique, en prenant ce haillon, & chiffon deschiré du liure de *l'vnité de l'Eglise* de S. Cyprian, pour boucher les yeux de ceux qu'il abuse, afin qu'ils ne voyent la verité : Pauures Capifols quand on vous demande qui vous a frapez ? Vous dites que ç'a esté le *Seigneur* vous vous trompez. C'est vn Gautier & vne G Rue qui vous frapent & deçoiuent. Debandez vos yeux du crespe d'obstination & heresie, & vous verrez que le S. Esprit ne ioue pas à vostre ieu.

S. Cyprian dit tout le contraire que la Bansserie, il parle de l'vnité de l'Eglise, & dispute contre les Nouatiens heretiques, qui disoient ce que vous dites: Comment pourroit il parler pour vous, s'il est contre ? Lisant ce lopin & fragment de *pari consortio* dans quelque liure huguenot, il pensoit auoir pris la Pie au nid, mais il n'a pas pris les plumes : S. Cyprian dit que la primauté au contraire est donnée à S. Pierre. Voila le texte tout au long, affin de declarer l'imposture de ceste ignorant predican qui tourne le nez à ce texte, & dit *potestatis* & au liure il y a *dignitatis*, mais c'estoit pour trouuer son compte *Loquitur Dominus ad Petrum Ego dico tibi, quia tu es Petrus &c. Et eidem post resurrectionem suam dixit. Pasce oues meas : Super illum ipsum ædificat Ecclesiam suam, & illi*

pascendas mandat oues suas. Et quamuis Apostolis omnibus post resurrectionem suam parem potestatem tribuat, & dicat: Sicut misit me Pater & c. tamen vt vnitatem manifestaret, vnam cathedram constituit, & vnitatis eiusdem originem ab vno incipientem sua auctoritate disposuit. Hoc erant vtique & cæteri Apostoli quod fuit Petrus, pari consortio præditi & honoris & dignitatis: Sed exordium ab vnitate proficiscitur. Primatus Petro datur, vt vna Christi Ecclesia, & Cathedra vna monstretur. Voyez comme ce Loup se couure de la peau d'vne brebis. Il a bien cité *pari consortio*, mais il ne dit pas les mots qui suiuent. *Primatus Petro datur.*

S. Cyprian dit que Iesus-Christ est mort pour vnir & metre son Eglise en vn: & qu'encore que les Apostres eussent pareille puissance, toutefois pour conseruer ceste vnité de foy, qu'il n'a constitué qu'vne Chere, afin que la source de ceste vnité procedast d'vn seul. Car s'il y eust eu autant de cheres que d'Apostres, il n'y eust pas eu vne vnité de Foy. Notez en second lieu, qu'il dit que deuant la Resurrection, S. Pierre n'estoit pas encore constitué le chef du tout, mais Iesus-Christ le constitua chef & premier apres sa resurrection par ce que à S. Pierre seul, apres estre resuscité, il a dit par 3. fois *Pasce oues meas.* Auparauant il luy auoit

bien dit *Orani pro te ne deficiat fides tua.* & en vn autre endroit *confirma fratres tuos :* Mais apres auoir vaincu la mort, *Pasce oues meas.* Voila le seau, & l'Arrest de la Primauté de S. Pierre.

Aussi S. Pierre ne s'est pas mis en effect de prendre possession de sa puissance, qu'apres l'Ascension : Ou il assembla le 1. Concile, & S. Mathias fust esleu Euesque au lieu de Iudas.

S. Cyprian dit que les autres Apostres estoient ce qu'auoit esté S. Pierre : il y a *quod fuit.* Au commencement ils estoyent esgaux partant il y a *hoc erant quod fuit Petrus*, pour les autres *erant*, ils estoyent encore : Mais pour S. Pierre il ne l'estoit plus *quod fuit.* Par deux fois il baille du *sed* & du *tamen* parlant de S. Pierre *Apostolis omnibus parem potestatem tribuit, tamen vt, &c.* Et puis apres. *Hoc erant vtique & cæteri Apostoli quod fuit Petrus. &c.* Et parlant de S. Pierre, *Sed Primatus Petro datur.* Il est donc faux que S. Cyprian a dit que S. Pierre estoit esgal aux autres. Et quand il l'auroit dit, cela ne faict rien : il dit qu'ils estoyent esgaux en quoy ? *honoris & dignitatis.* Il est vray ils estoyent tous Apostres, il n'y a pas *potestatis* mais *dignitatis*, & c'est de la puissance & Iurisdiction que nous disputons, & non

du ministere.

Heresie 6.

Pour leur Eglise que i'appelle nouuelle, elle ne l'est pas comme ie pense: Sa doctrine est du temps des Apostres, voire des le commencement de l'Eglise que Dieu a recueillie au monde.

CONTRE.

I'ay failly. Vostre Eglise n'est pas nouuelle, elle est des le commencement du monde. Vostre premier pere Cain, estoit de ce temps: Il tua son frere pource que le sacrifice d'Abel fut agreable à Dieu, & le sien non. *Ad munera Cain non respexit.* De mesme vous auez tué infinis Abels Catholiques, pour ce que leur Sacrifice de l'Eucharistie luy est agreable, & le vostre, luy desplaist. Tantost ie prouueray vostre succession plus amplement. Ie deuois nommer vostre *Calvino-mantie*, puante carcasse, & pot pourry de toutes les Heresies passees. Ceux-la faillent ignoramment qui vous appellent *ceux de la nouuelle opinion.* veu que tous les Heretiques qui furent des le berceau de l'Eglise, tenoient ce que vous dites. Mais il y a eu

vn grand Chaos & Eclipſe, entre vos ayeulx & vous, le chainon de voſtre ſucceſsion n'eſtoit point bien forgé, il s'eſt rompu. Toutefois ſi voſtre opinion n'eſt point nouuelle: ou eſtoit elle auant que Luther & Caluin l'eueillaſſent? on n'en parloit point. Si l'Egliſe Romaine n'eſtoit point du tout, d'ou ſont ſortis Luther & tous les autres? Ils eſtoyent donc payens. Si l'Egliſe Romaine n'eſtoit point l'Egliſe, qu'eſt-ce qu'ils vouloyent refformer? On ne guarit pas vn corps mort. Si l'Egliſe n'eſtoit l'Egliſe, qui a baptizé vos peres? qui les a mariez? Ils ſont donc morts ſans Bapteſme, & ſont damnez. s'ils n'eſtoyent mariez, vous eſtes baſtards & conceuz en concubinage. Si vous n'eſtiez de l'Egliſe Romaine, qui vous a donné la puiſſance de la refformer? Elle ne vous recognoiſt pour ſuperieurs, puis que vous ne voulez de ſuperiorité. Qui reforme eſt ſuperieur, vous voulez refformer l'Egliſe, vous recognoiſſez donc vne primauté, & voulez plus faire que les Apoſtres, leſquels vous dites n'auoir point eu de ſuperiorité entre eux. *Aliud in ore aliud in pectore habetis.*

Here-

Heresie 7.

Apres qu'il a baillé quelques carmes latins, qui ne mordent & ne ruent, pour estre faits contre les Sophistes du temps passé, *Il adiouste ceux qui suiuent pour exercer la sublimité de nos hauts parleurs.* fol. 9.

Candida uestigeri facie simulante seueri.
Pulchro perotumidi missa pecunifices.
Quotidie christocrucifigi, &c.

CONTRE.

L'heretique, dit Vincentius Lyrinensis, faict comme celuy qui veut faire prendre quelque medecine amere, à vn enfant: il frote le bord de la tasse de miel, afin que ceste age floüete & peu rusée ne la sente pas. *Faciunt quod bi solent, quia paruulis austera quædam temperaturi pocula, prius ora melle circumlinunt, vt incauta ætas, cum dulcedinem præsenserit amaritudinem non reformidet.* Car Gautier, afin de nous couurir le fiel de ses diaboliques vers, qui sont faits contre les Prestres, & contre la saincte Messe; & tous les Catholiques en general, il baille d'autres vers de mesme estofe, pour donner couleur & faire passer son poison: Or afin

que ie ne sois ingrat enuers la Banſſerie, pour reuanche de l'Epigrãme de Martial qu'il m'accommode, ie luy rends ce petit Dialogiſme.

Heraclite.

Las! ie fonds tout en pleurs, voyant la Banſſerie,
Sotiſer en bouffon dans ſon liure nouueau:
Il eſt comme vn oiſon farcy de drollerie,
Le goſſeur Rablais ne fut iamais ſi beau.

Democrite.

Et moy tout au rebours ie me paſme de rire,
Ses mots me font enfler la rate iuſques au col:
Et mais qui ne riroit de la façon d'eſcrire
De ce ſainct Predican, qui goſſe comme vn fol.

Heraclite.

Ie diſois qu'il ſeroit remply de brauerie, (breux
Qu'on ny verroit que Grec, & que points des he-
Mais ie ſuis bien deceu, ce n'eſt que piperie.
I'en ay pris tel ennuy, que i'en perdray les yeux.

Democrite.

Ie ne ſuis point trompé, du bon la Banſſerie,
Ie ſçauois touſiours bien qu'il tromperoit les gẽs
S'il a baillé vn trait de ſa nicſerie,
Il ne ſort rien d'vn ſac, que ce qui eſt dedans.

Pour les Carmes qu'il me baille, pour Griſe & Enigme. Ie les interpreteray par le menu, ſans aller à Delphes ny conſulter le

Sphinx de Craſſus. Mais pour le faire quinaut ou *rem* comme l'on dit, & le faire taire, ie luy baille, & à tous les huguenots, & autres Zoiles, ces vers qui ſuiuent à interpreter, ils ſont d'vn autheur aſſez vulgaire, qui le fera, *erit mihi magnus Apollo.*

Ny thalonini valon vihſi corathiſima conſith.
Chym lachchunyth mumys tyalmiclibari imiſchi.
Lipho canet hyth bynithii ad ædin bynuthii.
Byrnarob ſylto homalonin vhy miſyrthoho
Eythlym mothyn noctothii velechanti daſmachon
Yſidele brim tyſel yth chylys chon, tem lyphul.

S'il ne peut interpreter ces premiers, voila pour le parenſſus, douze autres vers de la meſme forge que les ſiens, que ie luy baille à vuider, en curant ſes dents apres ſouper.

Furuiſatanobarathriprofundopropagiminiſtri,
Dulciſuſurraximæcarnificinineces.
Sanguiflammiduelloſtragifurentiloquentes,
Aſpidiuipereoſcorpueneuenicrepæ.
Relliquigemmargentaurochlamydarpagones,
Temploſepulchricruciſanctiſimulachriſragæ.
Auriſacerdoticrudelibreſalticidæ,
Sclopopresbytericlericoſuſſloſices.
Diuominomnigenexecrabilapoſtatiproles,
Fœdipriapigenoclauſtripudoriclepæ.
Relligioniriſcaſpriſternirecentes.
Seditioſonoutrrelligeniſaces.

Cependant qu'il labourera auec la genisse de Sampson, il faut desnouer ses neuds de sable.

Le premier mot est *Candidaueſtigeri*. Il appelle les Prestres blancs-vestus: Par tout son liure il fait la guerre aux Aubes, & auec icelles se chatouille pour se faire rire: Mais il luy faut monstrer les Aubes & ornements des Prestres, en la loy de Nature, en la loy Escripte & Euangelique: Il n'y a que le seul huguenot Caluiniste en France, qui veut seruir Dieu en habit commun & laïque, basté d'vn petit mantelet, en crieur d'Almanacz: En Alemagne, Boheme & Angleterre, les Caluinistes vsent encore d'Aubes *dum Orgiis ſuis operantur*. Toutes les Religions, tant saincte que prophanes, ont osté leurs habits gresseus, quand ils ont voulu celebrer le seruice de leur Religion.

Les Aubes en la loy de Nature.

En la Loy de Nature dite *lex exlex*. loy sans loy, tout aisné estoit Prestre: Et lors qu'il sacrifioit, changeoit d'habits, autres que ses ordinaires. Il auoit des habits fort beaux, bien musquez, auec lesquels il sacrifioit à Dieu.

Esau en Geneſe 27. comme aisné exerçoit le Sacerdoce, & lors qu'il sacrifioit, &

faisoit l'office de Prestre, prenoit sa belle robe musquée, odorante & embasmée, laquelle sa mere Rebeca gardoit si curieusement dans son Cabinet: & d'iceux en vestit Iacob, quand il alla demander la benediction à son pere Isac, & surplanta Esau. *Et vestibus Esau valde bonis quas apud se habebat domi, induit eum.* Et fut ce qui occasionna Isac de benir Iacob, sentant ce parfum en le baisant: *Statimque vt sensis vestimentorum illius fragrantiam benedicens ait.* Il est pour constant que Rebeca figuroit l'Eglise Euangelique, qui a osté la primogeniture a l'ancienne Synagogue Esau, & a vestu Iacob des habits d'Esau. pour demonstrer que ces habits ne seroyent ostez en la loy Euangelique.

Iacob au mesme Genese 35. allant en Betel pour sacrifier à Dieu, dit à ses seruiteurs, qu'ils se lauassent, & changeassent d'habits, pour aller sacrifier. *Mundamini ac mutate vestimenta, vt ascendamus in Betel & faciamus ibi altare Deo.* Voila les habits expres & particuliers en la Loy de Nature pour le seruice de Dieu. Le Huguenot ne peut dire, que ces habits là soyent ostez. ce n'estoit en la Loy de figures & ceremonies: Ils sont donc demeurez. Il respondra qu'ils n'estoyent pas comme les *Aubes* des Prestres. ô la docte response. Par les *Aubes*, i'entends les habits au-

tres que les communs pour seruir Dieu.

Les Aubes en la loy Escripte.

Il est trop notoire qu'il y auoit des *Aubes* en la loy de rigueur: Car Dieu en a esté si curieux, qu'il les a commandées les vnes apres les autres à Moyse, & comme il vouloit qu'Aron fust vestu: Il en bailla l'Archetipe & modelle en l'Exode 28. *Facies vestes sanctas Aron fratri tuo in gloriam & decorem.* Remarque *in gloriam & decorem.* Elles n'estoyent pas des choses figuratiues. Puis apres, il les appelle *sanctas*. Et ton crasseux Paltot est-il sainct? Ces robes estoyent plus magnifiques en or & pierreries pretieuses mille fois que celles des Chrestiens.

Il falloit que les Leuites & Diacres qui assistoient à Aron, eussent des robes autres que les crasseuses. Ils auoyent des *Aubes* & des *Estoles*. *Porro filiis Aron tunicas lineas parabis* tu feras des *Aubes & Balteos*, & des *Estoles*: Auec tous ces ornemens sortit le grand Prestre Iadus, au deuant d'Alexandre, qui venoit pour saccager Hierusalem. La rage du Huguenot surpasse celle qui faisoit escumer Alexandre: il porta du respect à ces habits & ces Lyons s'offensent du Coq blanc.

Si les vestemens du iadis estoyent ostez, S. Paul, qui a faict vn abregé de tout ce qui

eſt oſté, en auroit parlé. Ils ſont demeurez pour 2. raiſons: Par-ce que la Preſtriſe n'eſtant pas oſtée, mais changée, les habits ſont demeurez auec: ſecondement les habits ſacerdotaux n'eſtoyent pas, *de genere figuralium quæ ſola per Chriſti aduentum abrogata ſunt.*

Les Apoſtres diſoyent la Meſſe auec vne Aube.

Puiſque les veſtemens du vieil Teſtament ſont demeurez auſsi bien que l'hiſtoire, les Preſtres de la Loy de Grace doiuent auoir des habits autres que les communs. Si les Apoſtres ne s'eſtoyent ſeruis de ces ſaincts veſtemens, la prophetie d'Ezechiel ne ſeroit accomplie. *Lotos aqua indues ſanctis veſtibus, vt miniſtrent mihi.* les ayant lauez d'eau, tu les veſtiras de robes ſaincts afin qu'ils me ſeruent: Ce lauement fut faict au bapteſme ou au lauement des pieds.

Quand Ieſus-Chriſt diſt la Meſſe, & inſtitua ce ſacrement, il n'auoit pas vn petit mantelet, mais au contraire vne longue robe, & vn *Talet* ou *ſurplis* deſſus.

Les Apoſtres auoyent vne belle robe quand ils ſacrifioyent, comme le teſmoigne le diſciple de S. Pierre, S. Clement au l. 8. ch. 18. des Conſtitutions Apoſtoliques. *Cum veſte magnifica.* Le Grec dit λαμπρᾷ, auec

vne robe resplendissante : que l'heretique die tant qu'il voudra que S. Clement n'est autheur de ce liure, ie ne m'en soucie pas, quiconque l'a composé, estoit dans les 100. premiers ans.

S. Iaques qui le 1. dist la Messe le iour de la Pentecoste, auoit des habits de toille blanche, vne *Aube*, & par dessus le Chasuble dit *colobium*, & portoit vn *Mitre*, comme dit S. Hieros. lesquels habits durerent iusques à l'an 160 ou le Pape Estienne fut tué auec iceux, par les Valeriens. Si c'est mal fait que d'auoir des *Aubes* & habits, ce n'est pas nostre faute, il s'en faut prendre à la Primitiue Eglise qui les auoit.

Les Docteurs disoyent la Messe auec des Aubes.

Suiuant la doctrine des Apostres, les Papes, & Docteurs auoyent des vestements en celebrant le seruice, autres que les ordinaires, L'an 239. S. Cyprian vsoit de 3. sortes d'habits en disant la Messe *Birro, Dalmatica, & Tunica linea vtebatur.* dit Adon. Tunica linea c'est *l'Aube.*

L'an 260. le Pape Estienne fut cogneu auec ses habits sacerdotaux & tué auec iceux, & auoit deffendu aux Prestres de les plus prendre, en portant l'Eucharistie aux

malades. D'autant que les Valeriens les cognoiſſant, les tuoient.

L'an 300. Conſtantin le grand, ſe faiſant l'eſcabeau des pieds de Dieu, bailla aux Diacres la Dalmatique, ou Tunique qu'ils ont ſeruant de Diacres: ce n'eſt donc pas de ce temps. Vos Pſeudo-diacres ne ſont pas habillez comme cela.

Le 1. Concile de Nice qui ſe tinſt ce meſme an, ne commande-il pas, qu'il y ait en l'Egliſe, vn OEconome qui ait le ſoin des ornemens *Qui curam habeat veſtimentorum & ornamentorum Eccleſiæ.*

S. Athanaſe qui fut à ce meſme Concile, eſt Autheur ſans reproche, en ſon Epiſtre *ad Monachos*, ſe complaint que les Huguenots Arriens auoyent deſrobé tous les veſtemens Eccleſiaſtiques & dit le ſemblable des Nouatiens qui fourrageoyent l'vniuers.

En ce meſme temps les Eueſques d'AEgipte font la meſme complainte en vn Epiſtre au Pape Marcus. *In tantum noſtra vaſtarunt Arriani, vt neque veſtimenta Eccleſiaſtica &c. reliquerunt.* Iuſtement & à bon droit nous pouuons reſangloter ceſte complainte que *Caluiniſtæ noſtra veſtimenta Eccleſiaſtica vaſtarunt.*

Peu apres Optatus ſe complaint de ce meſme larcin contre les Donatiſtes: c'eſt

touſiours la couſtume des heretiques de deſrober les ornements de l'Egliſe. *Erant ex auro & argento quamplurima ornamenta.* Et il loue fort l'Empereur Conſtans de ce qu'il auoit enuoyé en Affrique de beaux orments pour porter l'Euchariſtie. *Ornamenta ſacra propter conſortium Corporis & ſanguinis Domini.*

S. Hieroſme eſtoit l'an 420. & en ſon l. 1. contre Pelagius dit que les Preſtres eſtoyent habillez de *blanc* en adminiſtrant les ſacremens. *Epiſcopus & Presbyter & Diaconus & reliquus ordo Eccleſiaſticus in adminiſtratione Sacramentorum candida veſte procedunt.*

S. Chryſoſtome en mille endroits dit que les Preſtres eſtoyent habillez d'vne belle *robe blanche* & magnifique. *Alba & ſplendens Tunica.* Et aux funerailles de S. Baſile, il racompte comme l'Empereur Valens huguenot Arrien eſtant entré dans l'Egliſe fut admiré de voir les Preſtres ſi venerablement veſtus. *Admiratione fuit correptus, viſo venerando ſacerdotum habitu.* Les Preſtres eſtoyent habillez comme maintenant.

L'Empereur Iuſtinian qui chaſſa 3. ſortes d'ennemis, Les aduerſaires de Dieu les Arriens. Les ennemis des Muſes l'Ignorance: & les ennemis de l'Empire Les Gots. En la Loy *ſancimus C. de ſacro.* deffend de ven-

dre toutes les sortes d'habits qui sont en l'Eglise. Les Arriens disoyent comme les Huguenots qu'il ne falloit point de tous ces riches ornements en l'Eglise, afin qu'ils eussent occasion de les friper & desrober.

Pour le moins les Centuriateurs d'Alemagne disẽt que ce fut le Pape Estiẽne, ce qui est faux, qui institua ces habits: ie le concede. Il estoit l'An 260. l'Eglise n'auoit pas encore failly. C'estoit au fort de la grande moisson des Martyrs: c'est dans les 500. ans ou Caluin la recognoist si pure. Toutes les sortes de Religion qui sont en Hierusalem, disent la Messe auec des vestẽments sacrez & destinez à ceſt vsage. Il n'y a que le seul Caluiniſte François qui veut faire sa *Cene* auec le reistre la halbarde à la main, comme vn valet de Pique. Toutefois l'on m'a dict, que la Banſſerie commence à se difformer, & qu'en faisant la Cene en hyuer, il prend vne grande Houpelande noire fourrée de peau de Loup, par dehors & par dedans.

Heresie. 8.

Miſtapecunifices. Faiſeurs de Messe pour argent.

CONTRE.

Il appelle les Prestres faiseurs de Messe pour argent : il deuoit dire *Missapecunidici*, à la Classe baudet apprens à parler latin, Ils ne font pas la Messe, mais ils la disent, Pensés-tu que six blancs soit le iuste prix d'vne Messe blasphemateur ? c'est vne certaine recompence de leur labeur. Gautier ne veut point de six blancs, mais bien 200. escus. ô Simoniaque Giesite, & les Apostres preschoyent *Gratis*. Quand il sent que le terme approche, il se met à debagouler contre le Pape : & le temps venu, il reçoit le quartier d'vn bel air : Et le surueillant auec vn aplaudissement de menuisier ou drapier luy dit *Courage Monsieur*, vous auez bien escorné l'Antechrist. La Lune a bien ouy d'autres chiens abayer qui ne l'ont pas empeschée d'aller son cours. Le Pape a bien veu d'autres animaux plus fascheux que les Gautiers, qui ne luy ont pas fait de peur.

Heresie. 9.

Quotidiechristocrucifigi, Bourreaux ordinaires de Iesus-Christ.

CONTRE.

Voyez le bel epithete qu'il baille à tous

les Catholiques, ce blaſpheme ce refute aſſez de luy-meſme. Tant de fois on luy a dit, que noſtre ſacrifice eſt *incruent*, & non pas comme en la Croix *more cruento*, mais *Incruento*. Les Preſtres ne font que repreſenter le ſacrifice que Ieſus-Chriſt fiſt la nuict qu'il fut trahy: ou il ſe ſacrifia viuant, & ſe bailla à manger à ſes Apoſtres. Au contraire, ceſt epithete luy eſt fort propre, car il ne crucifie pas ſeulement Ieſus-Chriſt tous les iours, mais en tout moment d'heure qu'il blaſpheme. Ils ſont *Ingichriſtocrucifigi*.

Hereſie 10.

Idolicolentes, fictoſanctoculi, Idolatres, adoreurs de faux Saints.

CONTRE.

Nous ſommes Idolatres qui l'en voudra croire, tout cela eſt faux. Il y a des Images chez les Chreſtiens, mais non point d'Idoles. Car *Idole* c'eſt repreſentation de ce qui n'eſt point, & ne fut iamais corporel comme le diable: L'idolatrie eſt vn rien qui deſrobe l'honneur deu à Dieu. Les Idolatres ſacrifient à leurs idoles, & nous à vn ſeul Dieu. Les *Idoles* eſtoient des ſtatues creuſes, dans

lesquelles le Diable parloit: Nos images ne parlent point, & ne sont mises pour cest effaict, mais seulement pour nous rafraischir la memoire des Saincts, & de nous exciter à les suiure.

La Saincte Escriture est si subtile, que tous les yeux d'Argus, ne seroyent pas suffisants pour la regarder: Ie voudrois que mon Esprit fust tout d'yeux quand ie considere quelque passage. S. Paul ne dit pas que nous imitions Iesus-Christ, mais luy. *Estote mei imitatores, sicut & ego Christi.* En la 1. aux Corin. chap. 11. Il ne dit pas imitez tout droit Iesus-Christ, car il ne pouuoit pecher: Mais des hommes qui ont esté pecheurs comme vous. Il nous est enchargé d'imiter S. Paul *Estote mei imitatores.* Et S. Paul imite Iesus-Christ. C'est à nous à suiure les Saincts, & à S. Paul à imiter Iesus-Christ. Vn Escorte ou Guide qui mene dix hommes, celuy qui va le 1. suit le guide, le 3. suit le 2. & le 10. le 9. & tous neantmoins suyuent le guide: Iesus-Christ est nostre conducteur, les Apostres l'ont suiuy les premiers: & nous suiuons les saincts & Apostres, & si nous suiuons Iesus-Christ. S. Paul a bien failly de dire, que nous l'imitions & non pas Iesus-Christ, s'il est deffendu de suiure les Saincts.

Au 6. des Hebreux il ne leur commande

point de suiure Iesus-Christ, mais Abraham *Non segnes efficiamini, verum imitatores eorum qui fide & patientia hæreditabunt promissiones.* Voila ou il nous commande de l'imiter & Abraham, & ceux qui par foy & patience ont herité la promesse faicte par Dieu le Pere,

Si nous adorons les Saincts, il nous deuroit appeller *Agio-latres* ou *Icono-latres*: Nous adorons les bien-heureux d'vne adoration reglée des bornes de leurs merites, d'vne adoration de *Dulie*, de reuerence, & non souueraine: Et en cest endroit *Adorer* signifie reuerer & honorer. Comme les Peres ont adoré les Anges & hommes, c'est à dire reuerē. Nous adorons Dieu seul de l'adoration de *Latrie* supreme & souueraine, qui ne se fait que par le seul sacrifice de l'Eucharistie.

Les Manichiens disoyent comme les Huguenots: Mais S. August. l. 20. contre Fauste leur respond, que iamais Prestre n'a dit, ie t'offre Pierre, Paul, ou Cyprian. *Quis enim Antistitum in locis sanctorum corporum, assistens altari aliquando dixit, offerimus tibi Petre aut Paule aut Cypriane? Sed quod offertur deo, offertur qui Martyres coronauit.* Cela est si vieux de nous reprocher les Images & les Saincts, que c'est manquer dequoy parler. Il y a

cens ans, que tout ce que le Huguenot dit eſt reſolu: En teſmoignage dequoy, ie le renuoye au ſecond Concile de Nice ou touchant ceſte verue des Iconomaches, on dreſſa ces 2. vers latins, du temps de Charle Magne 1. Empereur des François.

Nam Deus eſt, quod Imago docet, ſed non Deus ipſa
Hanc videas ſed mente colas quod cernis in ipſa.

Le Caluiniſte dit que nous faiſons contre le 1. commandement, de faire des images, Dieu n'a pas deffendu de faire des images, ains au contraire il a commandé d'en faire: comme les images des 2. Cherubins. & du Serpent au deſert. Il a deffendu aux Hebreux de faire des Idoles & de les adorer, car ils ne faiſoient iamais d'Idoles qu'ils ne les adoraſſent, & ne leur ſacrifiaſſent, Teſmoin le Veau d'or au deſert: Et ce commandement fut faict apres la faute: comme tous les commandemens furent faicts apres le Peché. Sur quoy Beze par deux fois aux marques de ſa Moſquée dit que les Catholiques, ont rongné le 1. precepte & qu'il n'y a point *pour les adorer*. Qu'elle phraſe eſt-cela? La Papauté a adiouſté *vt adoretis*, & il dit qu'elle l'a rongné. Ie penſe que ſon pere eſtoit couſturier il veut faire accroire que rongner c'eſt adiouſter, ie ne veux de telle addition par Antiphraſe. Si vous diſputez contre vn fri-

quenelle huguenot, tout à l'heure il gagera qu'il n'y a point dans la Bible, *pour les adorer*, toutesfois ils se trouuent dementis par 3. lieux. En l'exo. 20. & Deute. 5. il n'y a, *non adorabis ea neque coles*, & le 26. du Leuitique parle plus apertement, il n'est offusqué de point ny de virgule. *Non facietis idolum & sculptile nec titulos erigetis, nec insignem lapidem ponetis in terra vestra vt adoretis eum*, voyla *vt adoretis*, que le Huguenot disoit n'y estre pas: nous n'auons donc rien adiouté ny rongné, & faulsement il nous calomnie.

Tousiours le Huguenot nous accuse du vice qui luy sert d'ornement: car eux au contraire faillent contre le 1. Precepte, *vn seul Dieu tu adoreras*, C'est à dire à vn seul Dieu tu sacrifieras, d'autant qu'on ne peut adorer Dieu que par le seul sacrifice de l'Eucharistie. Or le huguenot ne sacrifie point, *ergo* il ne peut adorer Dieu. Le sacrifice de Louange, de Penitence & tous les autres ne sont point adorarion ce n'est qu'vn hõneur, Car on prie, on se met à genoux deuant vn homme, on luy fait tout ce qu'on fait à Dieu, & de meilleur cœur peut estre & plus ardãment qu'a Dieu, excepté le seul sacrifice, ie fay autant d'hommage au Roy qu'à Dieu reserué le sacrifice. Par cela seul nous adorons Dieu seul qui est particulier à luy seul,

or il n'y a que le seul sacrifice de l'Autel, qui est presenté à Dieu seul plus qu'aux hommes, il ny a dõc que l'Eucharistie seule par laquelle on adore Dieu. Et par consequent l'heretique qui ne sacrifie point ne peut adorer Dieu, de sorte qu'il luy faut dire, *mutato nomine de te fabula narratur.* Tant de gens ont escrit des images & de l'honneur qui est deu aux saincts, que ce seroit esclairer au Soleil auec vne chandelle. De Sponde braue soldat Chrestien qui est mort les armes à la main combatant contre l'Hydre du lac de Geneue, a traité tres diuinement ces points en son liure qu'il a laissé posthume : c'est vn œuure des plus polis de ce temps, & digne des plus saincts aureilles de nostre age.

Creance.

Dieu n'a point deffendu de faire des images: car il a commandé les images des 2 Cherubins & du Serpent : Mais il a deffendu de faire des idoles. Dans la Bible il n'y a pas *tu ne feras point d'image taillee* c'est vertir en huguenot : mais il y a *tu ne feras point d'Idole,* au Leuit. 26. *non facietis vobis idolum & sculptile.* Et si Dieu n'a pas deffendu de faire des idoles: mais d'en faire pour les adorer, & dans la

Bible il y a *vt adoretis, pour les adorer*: & n'a esté adiousté. Le huguenot ne peut adorer Dieu, parce qu'il n'a point de sacrifice, veu qu'il n'y a que le seul sacrifice de la saincte Hostie par lequel on peut adorer Dieu, & faut contre le 1. Precepte.

Heresie II.

Connubisanctifugæ: qui fuyent le sainct mariage.

CONTRE.

Il s'attache aux Prestres qui ne sont point mariez, & qu'ils le deuroyent estre. C'est la coustume des paillards de souhaiter qu'vn chacun le soit comme eux, afin que personne ne les blasme: ou il faut noter que l'heretique fait tout le contraire, de ce qu'il void estre obserué en l'Eglise. Quand le Lutherien & Caluiniste est venu, les Prestres n'estoyent point mariez, & pour couurir leur pailliardise ils ont dit qu'ils le deuoyent estre. Tous les Ministres des Huguenots estoyent Prestres, & ont apostatisé pour courir apres la grand' paillarde. Luther estoit Moyne & Prestre dõt il se repend d'auoir dit la Messe 15. ans: Caluin estoit Chanoine de Noyon en Picardie: Beze

comme chacun sçait estoit Prieur de Longemeau pres Paris. Tous les premiers predicans ont esté moynes defroquez,& tous ont quitté l'Eglise, disans que les Prestres deuoyent estre mariez, qui est la vieille folie des Iouinians & Vigilantins,il y a plus de douze cens ans que cela est refuté.

Le Prestre doit garder le Celibat.

En la loy Euangelique les Prestres ont tousiours esté chastes, & le Celibat leur a esté enioint,pour imiter & suiure leur chef Iesus-Christ.

En la loy de nature,encor qu'il fust commãdé à vn chacun d'estre marié,affin de croistre & multiplier, toutesfois Abel fut chaste & Melchisedec garda le Celibat, comme atteste S. Ignace, d'autant qu'il estoit la vraye figure de Iesus-Christ.

En la loy Escrite,Iosué,Helie,Elisée, Hieremie, Daniel, & les trois enfans de la fournaise n'ont iamais cogneu de femmes, comme disent S. Ignace,Hieroſme & Epiphane.

En la loy Euangelique S. Iean Baptiste,Iesus-Christ, S. Iean l'Euangeliographe, S. Iaques fils de Zebedée, S. Iaques *frater Domini.* S. Paul & ses 3. disciples, Tite, Timothée, &

Euodius, teſmoin S. Ignace S. Clement & S. Hieroſme. Que S. Paul ait touſiours eſté vierge des ſon enfance, Epiphane le dit, & fut anticipé par la grace, teſmoin S. Ambroiſe *à pueritia ſpiritui ſeruiuit, & iuuenculus anticipatus à gratia.* C'eſt pourquoy S Clemẽt (cõme refere S. Hieroſme(diſoit qu'il auoit tout parfumé & embaſmé ſes epiſtres de la virginité, *Epiſtolas omnemque ſermonem ſuum de virginitatis puritate contexuit*: & S. Paul conſeille pluſtoſt la virginité que le mariage, & en ceſte ſeule fois conſeillant le Celibat, a eſté ſi hardy de dire, qu'il auoit le S. Eſprit, *puto quòd & ego, ſpiritum Dei habeam.* Qui conſeille pluſtoſt le mariage que la virginité a donc l'Eſprit du Diable.

Tous les Apoſtres en general, s'ils n'ont eſté vierges, ils ont gardé chaſteté apres eſtre appellez à l'Apoſtolat. Le huguenot n'en peut alleguer vn, qui ait cogneu ſa femme apres, S. Pierre fut marié, mais cela fut lors qu'il eſtoit encore marinier, & en la loy eſcrite. Apres qu'il fut appellé par le Meſsie, il ne cogneut iamais ſa femme, il quitta tout, dont luy en la perſonne de tous les Apoſtres dit. *Omnia relinquimus.* afin de le ſuiure : nul Apoſtre n'a cogneu ſa femme apres ſon election, ce que i'aprens de S. Hieroſme en ſon Apologie cõtre Iouiniã *Apoſtoli vel virgines,*

vel post nuptias continentes : S. Epiphane interpretant, *Eunuchi qui se castrauerunt propter regnũ*, dit que ce sont les Apostres & Religieux qui se sont chastrez volontairement non corporellemẽt, mais en esprit, ils ont ceint leurs reins de la ceinture de continence. *Qui nam igitur hi fuerunt quàm generosi Apostoli ac monasticam vitam degentes, & deinceps virgines* ? La figure de ces Eunuques Euangeliques est en Hiere. 38 d'Abdemelech & aux Actes 8. de l'Eunuche de la Reyne Candace. En l'Apoca. les vierges suiuent l'Agneau : & au 14. il y a 40. mil deuant le trosne qui chantent vn Cantique nouueau & n'y a personne que ces chastes, qui les puissent chanter. *Hi sunt qui cum mulieribus nõ sunt coinquinati.* C'est pourquoy, il se lit en S. Math. 14. *Beati qui se castrauerunt propter regnum Dei* : comme l'or surpasse l'argent, ainsi la virginité predomine le mariage, le mariage remplit la terre, & la virginité le Ciel : dit S. Hieroſme. *Nuptiæ mundum implent virginitas paradisum.*

Pour 5. raisons les Prestres ne peuuẽt estre mariez ains doiuent viure chastement.

La 1. par-ce que Iesus Christ, les Apostres & tous ceux de la primitiue Eglise n'ôt point esté mariez : & si quelcun marié estoit esleu prestre ou Eueſque, tout à l'heure il quittoit sa femme.

La 2. par-ce que les Conciles le deffendent, comme enſeigne le 3. Canon du premier Cõcile de Nice. *Prohibitum eſt, ſubdiaconos, diaconos presbiteros nubere & omnibus aliis.* Infinis autres Conciles tenus contre Iouiniã & Vigilance pour ce meſme fait, le deffenden t il y a 12. cens ans que cela eſt vidé. Les Iouinians baquenaudoient ceſte fadeſerie & furent Anathematiſez Heretiques par les Conciles: Les Caluiniſtes donc qui diſent le meſme, le ſont, & ne faut de Concile: par-ce que l'Egliſe n'aſſemble les Conciles, que pour des hereſies nouuelles.

En 3. lieu les Preſtres ne doiuent eſtre mariez d'autant qu'ils ſacrifient, communient, & prient tous les iours pour le peuple. L'hõme marié ne faict pas bien s'il cognoiſt ſa femme aux iours de ieuſne, des bonnes feſtes & huict iours auant paſque: Qui veut bien prier Dieu ne doit pas cõnoiſtre les femmes S. Paul conſeille à tout Chreſtien qui veut vaquer à la priere de s'abſtenir de ſa femme *vt ad tempus vaccet orationi:* or puiſque le Preſtre doit prier toute ſa vie, toute ſa vie il ſe doit abſtenir des femmes, comme dit S. Epiphane contre les heretiques Cathariens. *Decorum eſt propter repetita miſteria, ac neceſſitates vt presbiter & diaconus & Epiſcopus Deo deditus ſit, Si enim populo Paulus præcipit dicens vt*

ad tempus vaccet orationi quantò magis ſacerdoti idem præcepit? Le Preſtre dit S. Hieroſme doit touſiours s'abſtenir des femmes, puis qu'il doit touſiours ſacrifier & prier pour le peuple. *Sacerdoti cui ſemper pro populo offerenda ſunt ſacrificia, ſemper orandum eſt, ſi ſemper orandum, ergo ſemper carendum matrimonio.* En quoy le dire d'Origene me plaiſt fort, que c'eſt au ſeul chaſte perpetuel d'offrir le ſacrifice perpetuel. *Illius ſolius eſt offerre ſacrificium indefinens qui perpetuæ ſe deuouit caſtitati.* Les Preſtres du vieil teſtament s'abſtenoiẽt bien 15. iours des femmes deuant que de faire leur ſepmaine: Or toute la vie du preſtre n'eſt qu'vne ſepmaine en laquelle il doit ſeruir à Ieſus Chriſt: Il doit donc s'abſtenir des femmes toute ſa vie. Le preſtre dit S. Cyrille qui quitte l'Egliſe pour vne femme eſt Eſau qui vẽd ſa primogeniture pour vn morceau de chair. Les Poëtes diſent que iamais Minerue n'a eſté deflouree & ne s'eſt iamais mariee comme les autres, dont dite *inupta virgo*, par Virgille: pour demonſtrer que les femmes ne ſont gueres propres à ceux qui veullent prier & eſtudier

La 4. cauſe eſt, qu'il communie tous les iours au precieux Corps & Sang de Ieſus-Chriſt, ce que le Laique ne doit faire qu'il ne ſe ſoit long temps abſtenu des femmes: dont

ils ſont long temps en Careſme à ſe preparer Ceſte abſtinence des femmes, eſtoit figuree aux pains de Propoſition: il n'y auoit que les ſeuls preſtres qui les peuſſent manger, car il n'y auoit qu'eux ſeuls qui s'abſtenoyent des femmes. Achimelec au 21. du 1. des Roys, n'euſt iamais baillé de ces pains ſanctifiez à Dauid, s'il n'euſt dit qu'il y auoit long temps qu'il n'auoit point cogneu les femmes : A plus forte raiſon les Preſtres qui tous les iours mangent le vray pain de Propoſition, s'en doiuent abſtenir.

La 5. & derniere raiſon eſt le vœu de chaſteté qu'ils ont fait à Dieu. Vouë qui voudra, mais quand on a fait vn vœu, il faut l'accomplir, il vaut bien mieux ne vouer pas, qu'apres le vœu ne tenir ſa promeſſe, comme il ſe lit au 30. des nombres, *Si quis virorum votum deo vouerit & omne quod promiſit implebit.* Et en l'Eccleſiaſte 5. *quodcunque vouei is redde, multo melius eſt non vouere, quam poſt votum promiſſa non reddere.*

Au vieil & nouueau Teſtament il s'en trouue pluſieurs qui ont fait vœu : ie paſſe ſoubs ſilence ceux du vieil, & viens au nouueau. Du temps des Apoſtres il y auoit des Religieux, Moynes, & razez, & neantmoins les huguenots ont tant en horreur ces pauures Moynes qu'ils diſent que le Diable les a in-

uentez, ce que les Valdenſes & pluſieurs autres canailles d'heretiques ont dit. Ie ne me veux ſeruir que du ſeul nouueau Teſtament pour prouuer que

Les Moynes eſtoient du temps des Apoſtres.

Aux Actes 18. pluſieurs Moynes raſez, & qui auoient fait vœu, ſe trouuent entre les Apoſtres & premiers Chreſtiens. Aquila qui ſuiuoit S. Paul auoit faict *vœu*, s'eſtoit fait *razer la teſte*, & portoit *Couronne*. *Qui ſibi totonderat in Cencris caput, habebat enim votum.* Il auoit fait vœu & portoit la teſte raze, appellez vous point cela Moyne? s'ils ne s'appelloit point Moyne de nom, il l'eſtoit d'effaict. Le nom de *Moyne* pour n'eſtre dans l'Euangile, il ne s'enſuit pas que la choſe n'y ſoit. Le Sacrement du corps & ſang de Ieſus Chriſt n'y a point de nom, *ergo*, il n'y eſt pas.

Au 21. des meſmes Actes, il y a vn lieu encore plus preignant. *Sunt nobis viri quatuor, votum habentes ſuper ſe. His aſſumptis ſanctificate cum illis, & impende in illis vt radant capita.* De ce lieu nous apprenons 4. choſes la 1. que pluſieurs des Chreſtiens faiſoyent vœu, *votum habentes ſuper ſe.* La 2. qu'ils vſoiẽt

de quelques ceremonies en faisant ce vœu, & se rendant Moynes, *sanctifica te cum illis.* En 3. lieu, ils se rasoyent les cheueux en faisant ce vœu, *vt radant capita.* Pour le dernier, S. Paul estoit Moyne, se sanctifia plus que les autres, & auoit la *Couronne*, & les cheueux raz: Il se sanctifia & ne fut refractaire au commandement qu'on luy fist *sanctifica te cũ illis*, il estoit fils d'obeissance. Il falloit aussi qu'il eust la teste raze, car a quel propos eust il commandé aux 4. autres de razer leurs cheueux, s'il ne les eust eu rasez luy mesme, *Impende vt radant capita.*

Ie pourrois alleguer Beda qui dit que S. Pierre estoit razé, & tous les docteurs de la primitiue Eglise, mais ie suis content de la Bible: si le Huguenot se mocque des courõnes des Moynes, qu'il se mocque de S. Paul, d'Aquila & des 4. autres qui auoient la teste razee. L'ignorance de l'heretique le fait rire de ce qu'il ne sçait pas, mais ceste mesme ignorance fait qu'vn chacun se rid de luy.

Pour reuenir donc a nostre propos: Le Chrestien ou prestre qui a fait vœu de chasteté, le doit garder, on luy a imposé les mains, & baillé les Ordres à telle condition. Le prestre a promis la foy à vne femme qui ne meurt point, l'Eglise.

Quiconque a fait vœu de chasteté, & se

marie apres eſt damné par la ſentence de S. Paul au 5.chap.de la 1.à Timothee, ou il parle des Religieuſes qui vouloiẽt iettér le froc aux orties, (les femmes faiſoient auſsi bien vœu que les hõmes) apres qu'elles ont bien paillardé contre Ieſus Chriſt ſe veulent marier, ſe damnent par ce qu'elles ont rompu leur foy premiere. *Cùm luxuriatæ fuerint in Chriſto nubere volunt, habentes damnationem: quia primam fidem irritam fecerunt.* Notez *habentes damnationem.* S. Auguſtin ſur le Pſal. 83. damne auſsi ces Apoſtats & renegats: & dit qu'ils ſont ſemblables à la femme de Lot qui regarda derriere elle. *Poſt votum quod Deo promiſit, ſi duxerit, damnabitur.* Il n'eſt pas loiſible de ſe marier apres le vœu dit Fulgence. *Poſt votum nec licet, nec expedit nubere,* deuant le vœu il eſt licite de prendre femme, mais apres il eſt illicite. Ce que i'apprens du 2. des off. d'Iſidore, *per votum fit illicitum, quod antè erat licitum* Si ie demande à mon Predican, ſi les preſtres & religieuſes ſe doiuent marier, il dira qu'ouy, ô le grandiſsime Theologien & qu'il en a veu. Qu'il allegue vn ſeul paſſage qui die *oportet ſacerdotes vxorem ducere.* Le Celibat n'eſt pas impoſsible, ja 20. ſont eſcrits qui l'ont gardé, & plus de cent mille ne ſont couchez dans les Archiues ſainctes, qui n'ont pas flechy le genoil deuant Cupidon. S. Iean

n'en a-il pas veu 40. mil qui n'ont iamais fait banqueroute à leur virginité?

I'entens le Ministre huguenot à qui le prurit demange, à qui les titilations fretillent dans les mouelles, qui armé de 9. heresies, vient argumenter auec vn, *ouy mais*.

Ouy mais les Prestres de l'ancien Testamẽt estoyẽt bien mariez, pourquoy ceux du nouueau ne le seront-ils? C'est *ouy mais* se refute par 4. raisons. Ils ne faisoyẽt point vœu de chasteté. Ils estoyẽt Prestres par succession & heritage, Leui eut la Prestrise pour sa part. Ils estoyent mariez, d'autant qu'il falloit qu'vn chacun le fust, pour participer à la benediction de Dieu *crescite* & afin de multiplier le peuple de Dieu. Pour la quatriesme, ils estoyent mariez, par ce qu'ils estoyent en si grand nombre, qu'ils estoyent plus de dix ans sans faire leur sepmaine: toute la lignée de Leui estoit Prestre. Au 23. du 1. Paralipo. Dauid les compta, mais il en trouua 38. mil dont il en ordõna 20. mil pour le Tẽple de Dieu: ils ne pouuoyent faire leur sepmaine que bien rarement, d'autant qu'il n'y auoit qu'vn Temple, & encor quand ils faisoyent leur sepmaine ils estoyent 15. iours sans voir leurs femmes, autrement ils n'eussent pas mangé à la fin de leur sepmaine les pains de Proposition qu'ils auoyent presen-

tez le iour sur l'autel d'or, s'ils ne se fussent abstenus de leur compagnie Et afin de mieux obseruer ceste ceremonie, & chastrer leur concupiscence, ils n'entroyent pas dans leurs maisons durant ces 15. iours, comme dit le venerable Bede, *Non solum à complexu vxorum, sed ab ipso quoque domorum abstinebant ingressu.*

Ouy mais, dans l'Euangile, il se trouue des Prestres mariez comme Zacharie, & S. Pierre. Ceste obiection est des Iouinians & Vigilantins, non des Caluinistes. S. Hieroſme leur respond, ce que ie respons aux huguenots: Zacharie estoit Prestre du vieil Testament, (encore qu'il soit en l'Euangile) ou il falloit qu'ils fussent tous mariez. La Loy de grace ne commence qu'à la Passion du Messie. Pour S. Pierre au vieil Testament il estoit marié, mais alors il n'estoit pas Prestre, ains pauure marinier & pescheur, il ne fut faict Prestre que plus de deux ans apres. Et dés qu'il fut appellé à l'Apostolat, il quitta sa femme & tout ce qu'il auoit, & ne la cogneut du depuis que pour l'animer au martyre. *Non cognouit secundum carnem, sed animauit ad martyrium.* Comme il est au liu. 7. des Tapisseries de Clem. Alexan. & Euseb. liur. 3. chap. 30. C'est ineptement argumenté aux huguenots de dire S. Pierre estoit marié, *ergo*

il faut que les Prestres le soyẽt: & ils niẽt que S. Pierre ait esté Prestre tel que les nostres.

Si les Iouinians huguenots vous obiectent dit S. Hieroſme, que S. Paul a dit. *N'auons-nous pas la puiſſance de mener des femmes auec nous, comme tous les autres Apoſtres, & Cephas? &c.* Reſpondez, que les Apoſtres & Ieſus-Chriſt menoyent pluſieurs ſainctes femmes auec eux, pour les ſeruir. En S. Luc 8. Ieſus-Chriſt mene par tout pluſieurs femmes qu'il auoit guaries, qui le nourriſſoyent de leur cheuance, & luy preparoyent tout ce qu'il luy eſtoit neceſſaire. Entre autres la Magdaleine damoyſelle, Suſanne, & Ieanne femme du Procureur d'Herode. *Iter faciens per ciuitates & duodecim caſtillo, & mulieres aliquæ, quæ erant curatæ à ſpiritibus malignis & infirmitatibus, Maria quæ vocatur Magdalene, de quâ 7. dæmonia exierant, & Iohanna Chuſæ procuratoris Herodis, & Suſanna, & aliæ multæ, quæ miniſtrabant ei de facultatibus ſuis.* Oſerois-tu bien impie penſer quelque choſe de ſale en Ieſus-Chriſt, pour auoir ces femmes là auec luy? La ſeule penſée de mal en ce faict, eſt digne du feu. Au liur. & chap. 4. des Rois, le Prophete Eliſée auoit vne femme, qui le receuoit, luy preparoit ſon boire & manger. S. Hieroſme dit que ſelon le Grec de S. Paul, il y a, *N'auons-nous pas la puiſſance de mener nos*

sœurs, ce n'estoit pour les cognoistre charnellement à la huguenote. S. Paul n'en auoit pas à sa compagnie, par-ce que les Iuifs en eussent mal parlé : ioint qu'il alloit en diuerses regions, & ne les eust peu mener sans peine, par-ce que la femme & le Diadesme traisnent bien du soin quand & eux.

Pour le 4 argument, que l'heretique obiecte, pour prouuer que les Prestres doiuent estre mariez, est que S. Paul a dit, *qu'il vaut mieux se marier que de bruſler : Melius est nubere quàm vri*, à quoy le Catholique doit respondre, que S. Paul ne parle pas de ceux qui ont faict vœu de chasteté. Ce *Melius nubere*, s'entend *de non policita virginitate*, comme dit S. Ambroise : C'est vn conseil que S. Paul concede comme le moins sainct & sage. C'est en derniere extremité qu'il lasche ce *Melius nubere quàm vri*, cõme il se preuue par la consuiuance de tout le chapitre. Il ne parle pas aux Prestres, ny à ceux qui ont fait vœu : au contraire, il damne les religieuses en la 1. à Tim. chap. 5. qui vouloyent se marier apres leur vœu. Et dit que ces vefues religieuses, qui se remarioyent apres le vœu, couroyẽt apres le diable, courant apres les hommes, *Quædam conuerſæ ſunt poſt Satanam*. En ce mesme lieu il n'est pas de l'opinion huguenote. car il deffend expres à Timothée Prestre & Eueſque, de ce

de se marier ny de cognoistre les femmes. *Te ipsum castum custodi.* Voila vn commandemēt. L'heretique est de ceux qui parlent au 1. cha. qui alleguent vn lieu qu'ils n'entendent pas, *non intelligentes neque quæ loquuntur, neque de quibus affirmant.* S'il estoit meilleur aux Prestres de se marier que de brusler, que S Paul ne se marioit il? Il semble qu'il brusloit, quād il a prié tant de fois Dieu, de luy oster l'aiguillon de la chair qui le colaphisoit: que ne se marioit-il, que ne se paroit-il de son propre *melius nubere*? Il faut donc resoudre auec S. Ambroise que, *melius est nubere quam uri*, s'entend de ceux qui n'auoyent point faict vœu de chasteté. Et en ce 7. de la 1 aux Corint il conseille à tous les hommes d'estre chastes comme luy. *Bonum est homini mulierem non tangere*: & veut que tous ceux qui n'estoyent point mariez demeurassent ainsi. *Dico autem non nuptis, & viduis: Bonum est illis si sic permaneant sicut & ego.* Et au commencement il ne concede le mariage que par indulgence, & aux Incontinens.

En 5. lieu le Caluiniste ameine le texte de S. Paul du 13. des Hebrieux, que le mariage est honorable en tous, *honorabile matrimoniū in omnibus*, pour soustenir que les Prestres doiuent estre mariez: Auquel passage le Chrestien doit respondre 2. choses. Premierement

qu'il n'y a pas, *necessarium connubium*, necessaire: mais seulement *honorabile* honneste. En 2. lieu que *in omnibus* n'est pas general, & *in omnibus*, c'est à dire *quibusdam*: Pin oste la generalité: quand il est general, il n'y a point d'*in*, comme en celui cy *prædicate Euangelium omni creaturæ* si *in omnibus* s'entend de tous que S. Paul n'estoit il marié, pourquoy commande-il a Timothée d'estre chaste? du temps des Apostres il y auoit des Religieux & Religieuses de toutes sortes.

Les Religieuses estoyent du temps de S. Paul.

I'ay prouué assez amplement cy deuant, comme il y auoit des Moynes tendus du tẽps des Apostres, qui auoyent fait vœu. Il faut monstrer au huguenot qui se mocque des Religieuses qu'il y auoit deux sortes de femmes, des filles & des vefues, qui estoyent Religieuses & gardoyent chasteté du temps de sainct Paul.

Il se prouue du 5. de la 1. à Timothée qu'il y auoit des vefues agées qui se rendoyent Religieuses & gardoyent chasteté: & il falloit que ces vefues eussent 2. qualitez: qu'elles fussent agées, & qu'elles n'eussent esté ma-

riées qu'vne fois, *Vidua eligatur non minus sexaginta annorum, quæ vnius viri vxor*, ces vefues seruoyent à prier Dieu iour & nuict, *Insistet orationibus nocte & die*, & à receuoir les Pelerins & passagers Chrestiens, dans les hospitaux, de leur lauer les pieds, & prester tous les autres offices de charité. Ces vefues promettoyent leur foy à Dieu, & voüoyent chasteté. Dont il deffend à Timothée de ne receuoir entre ces bonnes vefues Religieuses, les vefues encores ieunes: par-ce qu'apres qu'elles auoyent demeuré quelque temps en ceste vie, venant à ressentir les chatouillemens & eslans de la chair, se vouloyent remarier: & en ce faisant, se damnoyent par-ce qu'elles rompoyent la foy qu'elles auoyent iurée à Dieu. Ou de pres il faut remarquer, *quia primam fidem irritam fecerunt*. Elles promettoyent donc leur foy à Dieu, comme les vestales de maintenant.

Qu'il y eust des filles Religieuses du temps de S. Paul, il se prouue par 4. textes du 7. de la 1. aux Corint. Le 1. est qu'il conseille à celles qui ne sont point mariees de ne se marier pas. *Dico autem non nuptis, bonum est illis si sic permaneant*: Il y en auoit donc qui ne se marioyent iamais, & qui gardoyent chasteté. Ce n'est donc pas mal faict, puis qu'il y a *bonum est*.

Le 2.eſt au verſet 25. *de virginibus autem præceptum Domini non habeo : conſilium autem do &c. quoniam bonum eſt homini ſic eſſe.* Puis qu'il y a *de virginibus*, il s'enſuit qu'il y auoit des hommes & femmes qui gardoyent le Celibat.

Le 3.ſuit au verſet 34. *Mulier innupta & virgo, cogitat quæ Domini ſunt vt ſit ſancta corpore & ſpiritu* Il y auoit des vierges & femmes qui ne ſe marioyent iamais, *mulier innupta & virgo*, ces vierges ne faiſoyent que prier Dieu, *cogitat quæ Domini ſunt.*

Le 4.lieu eſt en la reſolution de ce chapitre, qu'il y en auoit pour lors, qui ordonnoyent en leur cœur de garder à touſiours virginité, comme les Religieux & Religieuſes font en l'Egliſe Catholique. *Nam qui ſtatuit in corde ſuo firmus ſeruare virginitatem ſuam : bene facit.* Qui a conſtitué en ſon cœur de garder virginité, fait bien : s'il fait bien de conſeruer la virginité, le diable n'a pas inuenté les Religieux & Religieuſes, comme diaboliquement vous dictes auec les Arriens, mais Dieu. Du temps des Apoſtres, Il y auoit des hommes & des femmes, qui voüoyent fermement leur virginité, puis que S. Paul dit, *ſi quis firmus ſtatuit in corde ſuo ſeruare virginitatem* ou *firmus*, demonſtre le vœu. Il n'eſt pas beſoin qu'vn chacun ſoit Religieux, ce n'eſt

pas vn Precepte, mais vn conſeil Toutesfois le pere faict mieux de rendre ſa fille religieuſe que de la marier *qui matrimonio iungit virginem ſuam bene facit : & qui non iungit melius facit.*

Les preſtres Grecs ſont mariez, & par conſequent ceux de l'Egliſe Romaine le doiuent eſtre dit l'heretique : Il faut reſpondre 6. ſolutions à cet antecedent. La 1. que cela leur eſt maintenant permis pour euiter le peché de Sodomie, auquel vice la Grece a eſté adõnee, & de ce crime taxee par S. Paul au 6. de la 1. aux Corin. *Maſculorum concubitores.* La 2. l'Egliſe Grecque eſt Schiſmatique. La 3. les Grecs n'ont pas la religion bien chaſte & pure, *Graci non habent caſtam Religionem.* La 4. ſi cela leur eſt apreſent concedé. il ne l'eſtoit du ſiecle de S. Hieroſme, lequel diſputant contre le marieur des Preſtres louinian luy dit, *Que dira la Grece, l'Egipte, & le ſainct ſiege Apoſtolique ou les preſtres ſont chaſtes?* Pour la 5. Si l'Egliſe Grecque a ce priuilege pour eſtre en vn climat plus chaud, la Romaine ne l'a pas. Pour le dernier, ce n'eſt bien argumenté de l'Egliſe Orientale à l'Occidentale, par-ce qu'en tout l'Orient il n'y a plus de ſincere forme de Religion.

Si le huguenot voyant toutes ces hereſies ja enſeuelies dans ce Tombeau, en reueille

vne 7.de l'orque Iouinian, que les Prestres estoyent mariez en la primitiue Eglise: Respondez cela estre faux. D'autant que dés qu'ils estoyent esleus Prestres ou Euesques ils quittoyent leurs femmes: comme fist S. Pierre & tous les autres Apostres. Ce que i'appuye de 5. auctoritez. La 1.de Leon le Grand, qu'ils quittoyent leurs femmes & que, *de carnali fiebat spirituale matrimonium.* La 2.se lit en S. Hieroſme, que, *si vxores habuerunt mariti esse desinunt.* La 3. se prend du mesme contre Iouinian. *Episcopi, Presbyteri. Diaconi aut virgines eliguntur, aut vidui, aut certè post sacerdotium in æternum pudici.* Pour la 4. on void clairement qu'ils quittoyent leurs femmes dés qu'ils estoyent esleus. Et à ce doute esclaire Paphnutius qui requist au 1. Concile de Nice, qu'il fust relasché aux Prestres qui pour lors estoyent mariez auant que d'estre choisis, de iouir de leurs femmes: mais le Concile les osta du tout: La 5. respondra, que cela se faisoit pour la necessité, & que maintenant on ne prend plus d'hommes mariez, il y en a assez d'autres. La 5. est prise des Iurisconsultes. L'on prenoit des mariez, pour la necessité, *cum non inueniretur ministerium*, afin que ie parle auec Epiphane, heresie 54. contre les Cathariens: ou bien pour leur bonne vie. Car visible-

ment deuant vn chacun, le peuple assemblé, le S. Esprit descendoit sur celuy qui estoit digne d'estre Euesque: & estant esleu, il ne cognoissoit plus sa femme, si l'Euesque la vouloit retenir auec l'Egliſe, il estoit deposé Les femmes voyant la saincteté de leurs espoux, s'en alloyent loing se rendre en vn monastere: Et leurs maris Euesques ou Prestres leurs donnoyent des biens pour viure. Dont Hermogenes en la loy, *Vtricus P. de donat. Inter virum & vxo.* dit que les Donations ne vallent rien entre l'homme & la femme durant le mariage, mais qu'elles sont bonnes pour la Prestriſe, *propter sacerdotium.* Quand vn Prestre donnoit quelque choſe à sa femme afin de viure, quand il la quittoit. A quoy Gregorius Tholosanus adiouſte, *putauerunt cum sacerdotio, matrimonium retineri non posse commodè.*

Pour le 8 argument, l'heretique dit que du viuant de S Paul, les Prestres estoyent mariez: car il a dit, *oportet Episcopum vnius vxoris esse virum.* Il y a 12. cens ans que 3 hereſies ont voulu marier les Prestres: les Cathariens le diſoyent l'an 200. & les Vigilantins & Iouinians l'an 345. & alleguoyent ce paſſage d'*oportet*, *Episcopum.* Or comme il est aiſé aux huguenots d'apporter les paſſages, que leurs ayeulx ont citez: Auſsi il m'est fa-

cile de produire ce que les Docteurs de ce temps là leur ont respondu. Anciennement comme maintenant. on prenoit des hommes vefuiers, qui n'auoient esté mariez qu'vne fois, & espousé vne fille, & non vne vefue: & non pas ceux qui auoyent conuolé en secondes nopces, & qui estoient Bigames: cõme escrit S. Epiphane heresie 54. *Adhuc viuentem & liberos gignentem vnius vxoris virum non suscipit: Sed eum qui se ab vna continuit, aut in viduitate vixit.* Ou le nouueau Gamophile Gautier remarquera, *qui in viduitate vixit.* Ce qu'il n'a pas faict S. Paul dit à Timothee, qu'il prenne des Euesques qui n'ayent esté mariez qu'vne fois. Mais il faut mettre le texte de S. Paul sur le tapis, & que S. Hieroſme en soit le raporteur. *Non dicit Paulus, eligatur Episcopus qui vnam ducat vxorem, & filios faciat,* au futur mais au passé. *Sed qui vnam habuerit vxorem.* Et continuant contre Iouinian dit que si S. Paul cõmande aux Laïques de s'abstenir quelque temps de leurs femmes pour prier, que le prestre doit touſiours s'abstenir du mariage. *Si laicus & quicunque fidelis orare non potest, nisi careat officio coniugali: Sacerdoti cui semper pro populo offerenda sunt sacrificia, semper orandum &c. Ergo semper carendum matrimonio.* S. Ambroise explicans ce lieu, note qu'il y a *filios habentem* & non pas

facientẽ. Dans tout ce chap. 3. de la 1. à Timo. il ne parle que de chasteté. Si les Euesques doiuent estre mariez. S. Paul estoit Euesque, & Tite & Timothée, que ne se marioient ils? & ils ont esté vierges. S. Paul a faict donc contre son *oportet episcopum vnius vxoris esse virũ*. Qui voudroit interpreter ce texte mystiquement. c'est a dire que le prestre ne doit auoir qu'vn benefice : il faut monstrer à la Banserie qu'il a esmouué la villennie, & que par plusieurs points de la Bible il a faict contre le commandement de Dieu, de s'estre metamorphosé en Cupidon, & auec les aisles amoureuses est reconuole en secondes nopces, veu que les Xantipes sont si dangereuses, & les Mecenes encores d'auantage à redouter. Il a combatu directement contre 4. lieux du 7 de la 1 aux Corin. Il conseille aux vefuiers, & non mariez de demeurer ainsi. *Dico autem non nuptis & viduis : Bonum est illis si sic maneant*. Il parle aux vefuiers comme vous estiez, mais vous n'auez voulu du *bonum* de S. Paul. Apres il deffend à ceux qui sont destinez à seruir Dieu, d'estre sans femme, afin d'estre sans soin : Il conioint la femme & le soin ensemble, ie m'asseure que si vous auiez leu ce 7. chapitre, que vous ne vous fussiez remarié, *Volo autem vos sine solicitudine esse : qui sine vxore est, &c.* Le prouerbe de Cheremon

n'a-il point trouué place chez vous? que *melius est vxorem sepelire quam ducere.* Plus bas S. Paul parlant au vefuier dit, *beatior erit si sic permanserit*, Vous n'auez pas voulu estre heureux en Comparatif, vous estes contenté du positif. Le Critique pourroit en ce lieu me reprendre, que i'ay dit que la Banſſerie a fait contre le commandement de Dieu de s'estre remarié estant Predican comme il est. Ouy, c'est contre le commandement de Dieu : car S. Paul disant cela, pense qu'il a le S. Esprit: or il deffend expres aux vefuiers de se remarier en ce lieu mesme. Il a donc faict contre le commandement de Dieu enoncé par la bouche de S. Paul. *Solutus ab vxore, noli quærere vxorem:* Il commande *noli.* Quand le repenty vous gesnera, vous resouuiendrez que vous auiez fait vn grand esclandre à tous les huguenots: & les plus iudicieux & reformez, disent que vous auez malfaict, & ne pouuez aller au deuant auec le Mantelet de *melius est nubere quàm vri.* Car cela n'est dit que pour les *Incontinens.* Il faut donc que vous confessiez que vous estes *Incontinent*, par le texte de S. Paul. *Quod si non se contineant: nubant: Melius est nubere quàm vri.* Et si vous regardez de plus pres, il ne permet cela qu'aux ieunes, & vous estes en l'hyuer de vostre age. Saturne le temps, chastra le vieillard

Celus : d'autant que le comble des maux en vn homme agé eſt d'eſtre amoureux: *Extremum malorum amor in ſene.*

Il reſte la 9 teſte de Hydra à couper : Le bon pere Paphnutius fiſt ordonner au 1. Concile de Nice que les femmes fuſſent laiſſez aux Preſtres, dit l'heretique.

Contre ce faux ie fay marcher 8. ſolutions veritables. La 1. Il n'eſt pas vray, pource que cela ne ſe trouue dans les Canons de ce Concile: Gratian l'a pris de Caſsiodore. La 2. cela eſt repugnant au 3. Canon ou les femmes ſont du tout oſtées aux Preſtres, excepté la mere, ſœur, ou mere grand. La 3. tout au cõtraire, il dit deuant tous qu'il trouuoit bon que l'on deffendiſt aux Eccleſiaſtiques de ſe marier apres leur ordination : La 4 il requiſt ſeulement, qu'il fuſt permis aux Preſtres qui eſtoyent ja mariez auant que d'eſtre eſleuz Preſtres, d'habiter auec leurs femmes. La 5. le Concile n'eut eſgard à ſon opinion, puis qu'il oſta les chambrieres meſmes aux Preſtres. La 6. Tous les autheurs que l'heretique cite, ſont heretiques. La 7. Paphnutius parloit pour les Grecs, & non pour l'Egliſe Romaine. En dernier lieu ie diray auec Epiphane que pluſieurs Preſtres ja deſuoyez de la premiere integrité de l'Egliſe, vouloyent auoir des femmes. *Iam in Sacerdotibus elan-*

gueſcebat morum integritas. Mais cela leur fut deffendu.

Creance.

Tous les Apoſtres n'ont iamais eſté mariez: Ils ont eſté tous vierges ou continens apres auoir eſté appellez à l'Apoſtolat. S. Pierre auoit eſté marié, mais il quitta ſa femme des qu'il fut Apoſtre. On choiſiſſoit anciennement pour la neceſsité des hommes mariez pour eſtre preſtres, qui eſtoyent pieux: mais ils ne voyoient plus leurs femmes apres eſtre eſleuz. Vn homme vefuier qui a eſpouſé vne fille & qui n'a eſté marié qu'vne fois peut eſtre preſtre. C'eſt pourquoy S. Paul commande à Timothee de prẽdre des vefuiers qui n'euſſẽt eu qu'vne femme pour les faire preſtres & Eueſques, d'autant que pluſieurs mariez deux fois, le vouloyent eſtre L'Egliſe reiette les Bigames, par ce qu'elle ne benit pas les ſecondes nopces.

Hereſie 12.

Connubiſanctifugæ. Fuyans le S. Mariage.

CONTRE.

I'ay amplement refuté l'erreur que les pre-

ſtres doiuent eſtre mariez. Mais il veut auſsi accuſer l'Egliſe d'hereſie, & qu'elle deffend le mariage. Quād le Predican veut faire dreſſer les aureilles à ſes Auditeurs, il leur dit, *petit troupeau*, vous eſtes bien heureux de vous eſtre retirez de ceſte Babylon heretique: Et pour prouuer que l'Egliſe Romaine eſt heretique, il cite le 4. de la 1. à Timo. ou S. Paul dit qu'il doit venir des heretiques qui deffendrōt de ſe marier, & de manger de la chair: *Atqui*, l'Egliſe Romaine deffend de ſe marier en l'Aduent & en Careſme, & de manger de la chair, *ergo*, elle eſt heretique.

Ce diſcours ſemble auoir quelque apparence en le conſiderant par deſſus, mais il faut eſclarcir ce ſcrupule, de peur que le huguenot ne faſſe broncher les Catholiques qui n'ont pas eſtudié: Or pour faire paſſer l'eſprit du Chreſtien du ſoupçon à l'aſſeurance, & du doute à la verité, il doit entendre que *l'Egliſe eſt plus ſçauante que tout ce qui eſt au monde.* Toutes les hereſies que tiennent les heretiques ont eſté ſouſtenues par d'autres, & l'Egliſe, ou pour mieux dire toute la ſainčteté & dočtrine enſemble, y a donné ſolution. Quand le Catholique ne peut reſpondre à ce que le huguenot luy obiecte, il ne doit pas croire pourtant que ce qu'il dit ſoit vray, mais il le doit renuoyer à l'Egliſe, de la-

quelle c'eſt le meſtier & office de donner ſo-
lution à tous les erreurs des huguenots. Il doit reſpondre qu'il croid, tout ce que l'Egliſe croid. Par l'Egliſe i'entens toute la ſaincte Eſcriture, tous les Docteurs & Predicateurs, & bien cent Conciles legitimement amaſſez, qui ont tout reſolu.

La Prophetie de S. Paul predit 2. ſortes d'heretiques, les premiers *deffendront de ſe marier*. Les 2. *deffendront de manger des viandes, que Dieu a creez*.

Il viendra des heretiques qui deffendront de ſe marier, il eſt vray, & ſont ia venus: Depuis que S. Paul eſt mort 13. hereſies ſont venues, qui ont deffendu de ſe marier, diſant que c'eſtoit choſe diabolique que de faire des enfans. Les voyla qui ſuiuent. Simon Magus, Saturnius, qui dit que c'eſtoit choſe diabolique que de ſe marier, comme a dit, il y a 14. cens ans paſſez. S. Irenée liur 1. chap. 22. *Aſſerunt nubere, & liberos gignere à diabolo eſſe.* Les Marcioniſtes, tenoyent les nopces n'eſtre permiſes: *Nuptias illicitas eſſe credebant*: teſmoin S. Hieroſ. liur. 1. contre Iouinian. Tatianus reſuoit le meſme. Les Encratites l'an 150. du temps de S. Irenée tenoyent toutes les 2. hereſies predictes par S. Paul, & c'eſt d'eux formels, qu'il entend parler: ils blaſphemoyent que le Diable a inuenté le mariage,

ils ne mangeoyent chair ny poisson & ne beuuoyent de vin. Les Heraclites heretiques declarez par le S. Esprit, furent vne secte qui estoyent tous Moynes & abhorroyent tant le mariage, qu'ils ne receuoyent que des Moynes. *Monachos tantum admitebant.* Les Adamiens dit S Augustin, heresie 31. contre Manichée. Les Eustatians dit Socrate liu. 2. chap. 33. Les Apostoliques dit S. Bernard sermon 66. sur le Cantique : & les Albigeois tenoyent cet erreur. Les Prisciliians auec les Encratites tenoyent les 2. heresies. Ils deffendoyent de se marier, & abhorroyent tellement la chair, qu'ils disoyent que le Diable en estoit l'autheur, & de tout ce qui s'engendre par coït.

Cesse pauure abusé de dire que cela s'entend de l'Eglise, c'est de tous ces heretiques & de toy. L'Eglise ne deffend pas de se marier, mais elle conseille de ne le faire pas en l'Aduent & Caresme, temps plus propre à penitence qu'à gayeté. Elle ne dit pas, que le mariage ne vaut rien, que Dieu ne l'a point crée, comme dit S. Paul, ains au contraire elle asseure que le mariage est tres-honneste, que Dieu l'a institué. Elle faict bien plus d'honneur au mariage que toy, elle dit qu'il est Sacrement, & tu dis que non. L'heretique pereclite touſiours en vne extremité:

Ces 13. disoyent qu'il ne falloit que personne fust marié, & les huguenots pour faire le contre poids, se sont assis en l'autre bout de la planche d'erreur, & disent qu'il faut qu'vn chacun le soit. Mais la vertu, l'Eglise marchãt au milieu de ces deux extremitez vicieuses, dit qu'il se faut marier, & non en tout temps: Que le mariage est necessaire, & non à tous.

La 2. heresie doit *deffendre de manger des viandes que Dieu a crées.* Ou le huguenot pensant mieux faire tomber son blasp eme sur les Catholiques, a dit *qu'ils deffendron de manger de la chair*, ce qui est faux il y a *à cibis*. Mais ie luy accorde que ces huguenots doiuẽt deffendre de manger de la chair, ils sont ia venus. Cinq heresies tres grandes, & des plus meschantes, ont deffendu de manger de la chair. Les Marcionites: les Tatians: les Manichiens: les Encratites, & les Priscilians.

Les Manichiens & Priscilians furent 400. ans apres, qui deffendirent, comme auoit dit S. Paul, de manger de la chair, nyans Dieu en estre l'Autheur: ils la tenoyent abominable disant que le diable l'auoit creé: Ils n'eussent pas voulu seulement gouster des herbes cuites auec de la chair. La solution est dans le texte, *quos Deus creauit*; ce qui brisa la teste à l'heresie Manichienne: Ces heretiques doiuent deffendre les viandes, disant que Dieu

ne

ne les a pas crées, mais le diable. elle ne peut donc pas se dire de l'Eglise. Car elle ne dit pas que Dieu n'a point creé les viandes : l'Eglise ne dit pas que la chair, le poisson, & le vin ne valent rien: Ces heretiques deuoyent deffendre toutes sortes de viandes, il y a, *à cibis*, & non pas *à carne*. Elle ne deffend pas le poisson ny le vin, comme ont faict les Encratites, Abstemiens & Puritains. Elle ne parle que de la chair, & si elle ne la deffend pas à ceux qui sont malades, qui ne s'en peuuent passer, elle commande de s'en abstenir à certains iours. S. Paul ne dit pas que ces heretiques deffendront de se marier, & de manger de la chair *en certain temps*, comme faict l'Eglise : mais touſiours.

Les Manichiens & Prisciliens deffendoyent de ne manger iamais de chair : Et les Antimanichiens de ceste derniere lie les huguenots, tout à l'oppoſite commandent d'en manger touſiours au Vendredy & Careſme: comme diſoyent les Aëriens & Iouinians. Les Manichiens s'en abſtenoyent, *heretiquement*. les huguenots en mangent *heretiquement*, & à la Iouiniane : Par-ce que Iouinian plantant la gentille liberté de conſcience, diſoit qu'il falloit manger de la chair en tout temps. Et les Catholiques qui en mangent en temps deffendu, en mangent *heretiquement à la bu-*

guenote & Caluiniſte.

Les huguenots veulent ignoramment dire ce lieu du 4. de la 1. à Timot. des Catholiques: mais tout au rebours ils ſont les vrais, propres & eſſentiels heretiques, prophetiſez par le S. Eſprit. le laiſſe toutes les marques, que ces heretiques doiuent auoir, leſquelles conuiennent du tout aux huguenots, & ne prens que la derniere, qui eſt, *Prohibentium nubere, abſtinere à cibis, quos Deus creauit*, pour les declarer vrais heretiques.

La marque que doiuent auoir ces heretiques eſt *prohibentium nubere*, ils doiuent deffendre de ſe marier: ce qui eſt accomply aux Caluiniſtes. Car c'eſt deffendre le mariage de dire qu'il n'eſt point Sacrement, c'eſt le deffendre tacitement. Il n'y a que les Sacremens par la vertu du ſang de Ieſus-Chriſt, qui oſtent le peché: or le mariage oſte la paillardiſe, *Quiſque habeat ſuam vxorem ad fornicationem vitandam*, dit S. Paul, *ergo*, le mariage eſt Sacrement.

Pourquoy le marié ne peche-t'il mortellement comme le Concubinaire, ſi le mariage n'eſt Sacrement? Dire que le Mariage n'eſt point Sacrement, c'eſt dire qu'il n'oſte point le peché & conſeiller de ne ſe marier pas: Le marié dira: ſi le mariage n'eſt Sacrement i'offence mortellement iouyſſant des amiables

priuautez de ma femme: si ie peche, ie suis bien fol, d'estre asseruy aux caprices & meschancetez d'vne femme, & de trauailler iour & nuict pour nourrir vne beste si diuerse: Dire donc que le mariage n'est point Sacrement, c'est deffendre de se marier.

Le dernier poinct s'entend proprement des huguenots & par vne regle infalible les declare heretiques. *Abstinere à cibis.* Ces Ministres Demons deffendront de s'abstenir des viandes & de ieusner: en l'Eglise on ieusnoit mais il viendra des heretiqués qui deffendront de ieusner & de s'abstenir des viandes, comme ont fait les Aëriens & Iouinians 12. cens ans y a, & maintenant les Caluinistes.

Doctes, qui estes la seule roche d'aymant vers laquelle l'esguille de tous mes escripts tourne, ie vous prie de prendre vostre Bible, & voir de pres auec moy ce lieu. Il continue au genitif ce mot de *demoniorum* (il appelle les huguenots diables) *Demoniorum, loquentium mendacium, habentium conscientiam, cauteriatam, prohibentium nubere, abstinere à cibis.* Puis qu'il y a deux infinitifs, *nubere, abstinere.* Il faut repeter le genitif *prohibentium*, deffendans de s'abstenir des viandes, *s'abstenir des viandes* c'est *ieusner.* Construisez selon la Grammaire, & vous trouuerez qu'il faut dire, *prohibẽtium nubere, & prohibentium abstinere à cibis.* Voila

donc l'Orion que le huguenot amassoit pour faire plouuoir sur l'Eglise, qui est tombé sur sa teste.

Doctes considerez encore s'il vous plaist: que ces fausseurs de Bibles en François, ont adiousté ce mot *commandans*.

Il falloit dire & vertir, *deffendans de s'abstenir des viandes*. Dans le texte Grec & Latin le mot de *commandans* n'y est point. Il n'y a pas ἀρχόντων *Iubentium*, mais bien κωλυόντων *prohibentium*. S'il faut repeter vn mot c'est *prohibentium*. Or *prohiberi* ne signifie pas *commander*: mais au contraire *deffendre*: dequoy la deffinition de *lex* nous sera certains. *Lex iubet quæ sunt facienda, prohibet verò contraria*, Voila *iubet & prohibet*, qui sont opposez. Regardes dans tous les Dictionnaires & Calepins *prohibere*, signifie *deffendre*. *prohiber*, *engarder*: & iamais *commander*. Toute Bible ou il y a, *commandans de s'abstenir des viandes*, est huguenote. Vous recognoistrez encore ces Bibles Françoises en infinis endroits, & principalement au 1. de la 2. Epistre de S Pierre verset 15. ou il dit qu'il aura soin d'eux apres sa mort. Or afin d'oster la priere des Saincts, ils ont verty faussement le texte de S Pierre, *Dabo autem operam & frequenter habere vos post obitum meum, vt horum memoriam faciatis*. Ils ont tourné, *ie mettray peine qu'apres ma mort*

vous ayez *souuenance de ces choses*. Le venin est à ces mots *qu'apres* : Car il faut dire, *ie mettray peine apres ma mort, que :* Ils ont mis vt deuant *post obitum*, & il doit estre apres, par ce qu'il y a, *dabo operam post obitum* vt, & non pas, *dabo operam vt post obitum*. Les bonnes gens n'y regardent pas de si pres : La Saincte Bible est bien chatouilleuse, & tres-dangereuse à translater en François, & souuent pour vn vt, vn &, ou vne virgule transposée, tout est gasté. Le peril & la difficulté de vertir la Bible d'vne langue en vne autre, se remarque, en ce que le Roy Ptolomée & le grand Prestre Eleazar ne se contenterent pas d'vn ou de deux pour vertir la Bible d'Hebreu en Grec, mais en choisirent 70. tant ils y recognoissoyent de difficulté : ce qui doit faire heriſſer les cheueux à nos outrecuidez, d'auoir esté si hardis, que d'oser interpreter ces secrets selon leur folle fantasie ; sans en prendre le iugement des 70, & de la Sorbonne. Le huguenot ne se peut sauuer, qu'il ne soit maudit par le texte de l'Apocalipse, d'auoir adiousté en la saincte Escriture, & ie défie de bon cœur la Banſſerie, de prouuer que la prophetie de S. Paul n'est point accomplie aux huguenots.

Hereſie 13.

Sanguinicrudibibæ. Beuueurs de ſang crud.

CONTRE.

Ceſte hereſie eſt plus digne d'horreur que de refutation : nous mangeons le corps & beuuons le ſang de Ieſus-Chriſt ſanctifié, tel qu'il eſt au ciel. Au ciel eſt-il cuit fricaſſé roſty à la Capharnaïte & huguenote? Ce Predican pouſsé par la brutale brutalité de ſa raiſon naturelle, faict profeſsion d'humaniſer la diuinité, & de mortaliſer l'immortalité. Caiphe Gautier a prophetiſé que i'aurois aſſez d'autres choſes à refuter, ce qui eſt vray: D'autant qu'il n'a vomy mot, qu'il n'ait craché vn couple d'hereſies, en citant meſme l'Euangile, car

Le Huguenot cite l'Euangile du Diable.

Comme Midas conuertiſsoit en or tout ce qu'il touchoit, de meſme l'heretique rend toute l'Eſcriture ſaincte qu'il allegue, heretique: C'eſt comme vn malade duquel l'eſtomach vicié corrompt toutes les bonnes

vian des qu'il prend: La saincte Escriture proferée par la bouche d'vn Ministre huguenot n'est point l'Euangile : Il se fasche de ce que i'ay dit *son S. Paul*, ouy c'est ton S. Paul, & non pas celuy de l'Eglise : Si tu le cite en son sens, c'est celuy de l'Eglise, mais le citant mal, c'est le tien : C'est Alton d'Arcadie n'entend rien en Humanité, ny en Theologie : Martial luy fera ce reproche.

Quem recitas meus est ô Fidentine libellus:
Sed malè cum recitas incipit esse tuus.

La parolle de Dieu deprauée, n'est plus parolle de Dieu : il la faut citer au sens de l'Eglise. Tout homme qui allegue la saincte Escriture n'en vse pas: Il faut suiure le sens que l'Eglise luy baille: il n'y a que la seule Eglise Catholique qui garde la pure parolle de Dieu. Ce qu'a tres-bien dit vn Ancien, *Deprauatum verbum Dei, definit esse verbum Dei: purum putum verbum Dei seruat Ecclesia. Non qui verbum Dei sonat, verbo Dei vtitur, sed qui eo sensu, quem consensus Ecclesiæ docet sequitur.* C'est donc son S. Paul, & le huguenot citant la Bible, c'est le Diable qui parle par sa bouche. Ie m'attens bien que Momus fera icy son office, & trouuera vn peu crud, que ie dy que le diable parle par la bouche de l'heretique: Qu'il cite l'Euangile du diable, & que i'ay dit l'*Euangile* du diable.

Vincentius Lirinensis l'an 400. du temps de S. Augustin, disputant contre les Nestoriens, dit que le diable parle par la bouche des heretiques. *Quando aliquos, Apostolica, vel prophetica verba proferre contra Catholicam fidem viderimus, Diabolum per eos loqui minimè dubitemus.*

S. Hieroſme ſur la 1. aux Galates dit que par vne fauſſe interpretation, l'Euangile de Ieſus-Chriſt, eſt fait l'Euangile de l'homme, & qui pis eſt, il eſt fait l'Euangile du diable. *Interpretatione peruersa, de Euangelio Christi, hominis fit Euangelium, aut quod peius est diaboli:* Voila que c'eſt que d'eſtre heretique. Que nul Catholique deſormais ne die, que le huguenot cite la ſaincte Eſcriture, cela eſt faux: Il allegue l'Euangile du diable, & ſon propre menſonge.

Hereſie. 14.

Bombardagladiofundbaſtaflammiloquentes. Qui parlent feu & ſang.

CONTRE.

Vne putain y appelle vne autre la premiere, de peur qu'elle ne luy appelle elle meſme. Les huguenots nous reprochent leur gloire:

Ils nous accuſent de ne parler que de feu & flamme: & eux rien, doux comme agneaux, leur eſpée eſt encore pucelle, & toutesfois qu'ils la tirent, elle donne 3. pots de laict, ô la bonne beſte. Ils n'ont iamais faict la guerre, iamais pris ville, iamais donné de batailles, iamais eſſaurillé de Preſtres, abbatu d'autels, rompu de croix, deſmoly de Temples, fondu de cloches. Mais ie me mocque: Ils ſont venus à la façon de tous les heretiques, auec vn Chriſt empiſtolé: d'vn meſme ventre ſont ſortis les heretiques & la ſedition. Pourquoy ſont-ils venus troubler noſtre repos & brouiller le calme de noſtre paix & tranquilité? Ils nous ont attaquez, nous ſommes deffendus. *Vim vi repellere licet.* Si vous entrez en la Moſquée des Caluiniſtes, pour vn Temple vous y verrez vn donjon: leur encens eſt la pouldre à canon: le parfum, le bruſlin d'vne corde à meſche: leur cierge, vne pique: leur Preſtre vn coupe-iarets: pour Autel vous y verrez vn rempart: pour victime vn Catholique: leurs cloches ſont des couleurines & à la ſortie pour beneſtier la gueulle d'vn canon. De ſorte que Gautier tout vlceré veut guarir les autres.

La Religion Catholique n'a eſté plantée par les armes, mais par le ſang des Martyrs, tout blanc d'innocence. On a dit à S. Pierre

Mitte gladium in vaginem, L'espee que Iesus-Christ a baillee, est l'humilité & le martyre, auec laquelle elle a tout surmonté, perdant elle a gaigné, mourant elle a remporté la vie. Les larmes sont les armes des Catholiques & Prestres. S. Ambroise a respondu pour nous, *rogamus Auguste, non pugnamus*. Retenez donc ce bel Epithete qui vous est mieux seant qu'a nous, & sans lequel vous ne pouuez vous passer comme d'vn accident inseparable.

Heresie. 15.

Auant que d'entrer en matiere, ie vousisse (mot bien coiffé) *conuenir de iuge : & d'autant que la Bible ne le peut estre, ie demandasse le Pape que ie pretens estre le chef, & par ce que ie voy qu'on s'y oppose, i'allegue le Passage du Deuteronome.* 17.

CONTRE.

Il frappe deux coups sans faire mal : que le Pape n'est point le chef de l'Eglise, & qu'il n'est le iuge des controuerses, qui arriuent pour les articles de la Foy. Pour le 1. Il faut prouuer que

Le Pape est le chef de l'Eglise.

I'ay amplement prouué, que S. Pierre estoit

le chef de l'Egliſe & des autres Apoſtres, s'il eſtoit le chef, ſes ſucceſſeurs ont la meſme puiſſance: Que l'Egliſe Romaine ſoit le chef des autres, ie le prouue par 10. argumens.

L'Egliſe ſe gouuerne par monarchie, il faut donc qu'il y ait vn *chef*: & touſiours ceſte Egliſe a eu vn chef, comme en celle des Iuifs Aron fut le chef & tous ſes aiſnez de meſme. Ceſte Egliſe la eſt le chef des autres. laquelle a eſté recogneuë telle, par l'Egliſe Galicane, Grecque, Afriquaine & les autres: or ces Egliſes, de tout temps, l'ont recognuë pour la Dame & maiſtreſſe, elle eſt donc le chef.

S. Irenée de l'Egliſe Galicane li. & chap. 3. dit que, *Toute Egliſe ſe doit ranger à elle.* Il viuoit l'an 143.

Tertulian appelle le Pape *le Roy du monde, & Rome le 1. ſiege: & ſeulle à qui il faut auoir recours pour les doubtes.*

S. Cyprian de l'Egliſe Affriquaine liu. 1. Epiſt. 3. appelle Rome, *Sedem principalem.*

S. Athanaſe califie Rome, du nom *du ſiege Apoſtolique & de la cyme des puiſſances. Romã ſedem Apoſtolicam, & poteſtatum culmen.* Ou l'heretique remarquera, que S. Athanaſe qui eſtoit l'an 300. a dit *culmen poteſtatum*, parlant de l'Egliſe Romaine.

S. Hieroſme & S. Auguſtin eſtoyent de

l'Eglise d'Affrique,& non de la Romaine,toutefois ils la recognoissent Superieure:ne veulent rien croire que ce qu'elle croid.

Vincentius Lirinensis contemporain de S.Augustin dit que Rome est le chef de l'Eglise. *Roma Ecclesiæ caput.*

Si le Pape n'est point le chef, pourquoy tous les successeurs de S.Pierre,Clement, Linus, Anaclet,& tous les autres commandent. ils aux autres par leurs Canons & Epistres? il y a tousiours du *mandauit, iussit, statuit,* mots qui ressentent bien leur maistre.

Pour le dernier,le Concile d'Alex. parlant de Rome dit qu'elle est,*sacer vertex in quo omnis Ecclesia vertitur.* Toutes les Eglises par ce moyen ont recogneu l'Eglise de Rome Superieure,il reste a prouuer que.

Le Pape est le Iuge des Heresies.

N'ignorant pas que la prolixité est ennemie des vifs esprits, & que les doctes ayment la bresueté: Par 9.tesmoignages ie vay prouuer, qu'il n'y a que le seul Pape, ou l'Eglise Romaine qui est le Iuge des controuerses & debats qui suruiennent, touchant les affaires de la Foy. Et premierement par le vieil Testament.

Le 1.est du 17.du Deutero. où Dieu com-

mande aux enfans d'Israël, d'aller consulter le souuerain Prestre pour les choses douteuses, de l'en faire iuge, & de luy obeyr.

Le 2. est que Moyse constitua 10. Iuges pour les causes communes, au commencement: Mais il reserua les causes difficiles à luy seul.

Pour le 3. les causes difficiles estoyent renuoyez en Hierusalem.

Malachie au 2. chap. nous fournira le 4. & meilleur, ou Dieu commande d'aller querir la loy de la bouche du Prestre, & que ses leures garderont la science. *Labia sacerdotis custodient scientiam, & legem requirent ex ore eius*: Predican, recognoissez que c'est vne prophetie, qui ne s'est accomplie au vieil Testament, mais au nouueau: il y a à l'aduenir, *custodient & requirent.*

Le 5. argument se lit en l'Euangile, ou Iesus-Christ commande, que si quelqu'vn ne se veut corriger, de le dire à l'Eglise. Il y recognoissoit donc vn Iuge.

Iesus-Christ estant le chef, viuant sur terre, ne iugeoit-il pas tous les differens? comme il estoit Iuge, il a laissé vn Iuge apres luy, & leur a commandé de gouuerner l'Eglise comme il faisoit, *exemplum dedi vobis vt sic faciatis.*

Le 7. se tire de ce que S. Pierre a iugé & presidé aux deux premiers Conciles, & pro-

noncé l'arrest.

S.Paul,& les autres Apostres,aux Actes 15. vindrent trouuer S.Pierre, & le consulter de la premiere controuerse qui arriua pour les affaires de la Foy,touchant l'abolition de la Circoncision,& du sang estoufé,& fist ce que S.Pierre ordonna auec les autres.

Il reste à prouuer par les Docteurs,comme l'Egliſe Romaine est le Iuge des hereſies.

Tertulian qui escriuoit auant que nul Concile general euſt esté tenu,& auant que le Pape ſe fuſt mis en poſſeſsion actuelle de ſa puiſſance, recognoiſt ce droit luy appartenir, diſant que c'eſt au ſeul ſiege Romain qu'il faut auoir recours des choſes douteuſes de la Foy. *Ad quam recurrendum eſt de rebus fidei dubiis.*

I'ameneray pour le 8.le beau texte du Pape Iule 1.qui l'an 315.tenoit le ſiege, du regne du Grand Conſtantin,qui eſt vn poinct digne de remarque: Que l'Egliſe Romaine a toute ſeule *la plenitude de puiſſance*, que les autres ont bien *vne partie du ſoin*: mais qu'elles n'ont pas *la plenitude de puiſſance. Aliæ Eccleſiæ vocatæ ſunt in partem ſolicitudinis, ſed non in plenitudinem poteſtatis* ce qu'on ne doit trouuer eſtrange,veu que S.Athanaſe en ceſte meſme ſaiſon, auoit dit,*Roma poteſtatum culmen.*

S. Auguſtin comme la neufuieſme Muſe, acheuera ce propos,iceluy en ſon 1.liur.con-

tre Cresconius chap.33. nous acertaine, qu'il faut aller consulter l'Eglise Romaine, quand il y a quelque poinct de la saincte Escriture en difficulté. *Quisquis falli metuit huius obscuritate quæstionis, eandem illam Ecclesiam consulat.*

Si la practique a tousiours esté telle, si le cõsentement de tous les Docteurs & Conciles s'y accorde, que l'Eglise Romaine ou son chef est le iuge des procez de la Religion, pourquoy l'heretique s'esleue-il contre ces vs & coustumes si anciẽnes? Il n'allegue pas vn texte: il nie: à quoy il faut luy respondre que, *plus negaret asellus quàm probaret philosophus.*

Heresie 16.

Par tort de reietter la parolle de Dieu, que Dauid appelle lampe pour esclairer nos pieds: Que S. Paul dit estre puissante de nous rendre sages à salut. La loy qui porte la vie & la mort. pa. 13.

CONTRE.

Vous auez le tort de vostre costé Gautier, tous vos passages ne disent point, *que la Bible est le Iuge des heresies & querelles de la Religion,* Vous ne voulez point d'autre Iuge que la Bible: mais pour vous monstrer qu'ineptement

vous jasez, par 7. auctoritez, ie vous maintiens que

La Bible ne peut estre le Iuge des heresies & differens.

L'Eglise a esté plus de 2040. ans sans escriture. En toute la loy de Nature, il n'y a point eu d'escriture, & encor lõg temps apres s'il y fust arriué des difficultez pour la Religion, qui eust esté le Iuge, puis qu'il n'y auoit poinr de Bible? Il falloit bien que ce fust vn homme. La premiere escriture qui se trouue dans la Bible est, celle que Dieu escriuit de son propre doigt, sur les tables de pierre qu'il bailla à Moyse: & Moyse est le 2. escriuain: encor qu'aucuns, plus fabuleusement que veritablement, en preferent d'autres. Gautier respõd que, *l'escriture n'estoit pas: mais la mouelle*: nous voila bien payez. La mouelle donc iugeoit, & il falloit que des hommes enseignassent ce qu'il falloit faire, ce n'estoit donc le Pentateuque de Moyse, qui a iugé en la loy de Nature: car il n'estoit pas encore escrit: Moyse par vne prophetie posterieure ou pour mieux dire science infuse, à luy vniquement reuelée de Dieu, a mis en escrit, & a sçeu, ce qui auoit esté auant luy, sans qu'il

qu'il fust escrit. Si parmy ces choses serieuses la risée pouuoit entrer, ie dirois de mesme, que vous estes bien vieil, & que dés Adam vous estiez, si non *actu*, à tout le moins *potestate* dans les reins & la mouelle de Cain. Vostre raison & la mienne sont entre deux fers. *L'escriture n'estoit pas, mais la mouelle.* Il s'ensuit que vous creés tout des-lors: donc *des-lors vous estiez*. Aussi ne parlez vous que naturellement. Venons au vieil Testament & en la loy de rigueur, pour voir si vous serez plus rigoureux. Voyons vostre solution de *mouelle*. La mouelle & le sens de l'escriture estoit, encor qu'elle ne fust escrite: Il est vray & faux: nous ne disputons pas que la parole de Dieu n'ait tousiours esté, mais du iuge: si la parole estoit, il falloit vn homme pour la proferer. Il est vray qu'il y auoit vne partie du sens. Et il est faux, que le sens fut du tout: car la saincte Escriture consiste en histoires, lesquelles sõt arriuees de iour en iour long temps apres: *ergo*, ny le *sens* ny *la mouelle* ny la Bible n'estoit point.

La saincte Escriture de la loy de Nature, contenuë aux premiers liures du Pentateuque, ne pouuoit estre le iuge des querelles du vieil Testament, car au vieil Testament, Dieu bastit comme tout de nouueau la Religion des enfans d'Israël: il ne leur encharge

pas de suiure rien du passé, Mais leur baille deux luges, Moyse pour le temporel en la fin & Aron pour le spirituel.

Quand Choré & les autres huguenots de sa cordelle furent en dispute pour le point du sacrifice, ils ne s'adresserent à l'escriture pour disputer de leur differēt: mais au luge Moyse.

Au 17. du Deutero. Dieu ne dit pas au peuple qu'il s'en aille consulter son differēt auec le *volumen fœderis*, car il ne l'auoit pas entre les mains: Mais le Grand Prestre, qui estoit en ce temps.

Pour le *6.* argument, au 2. de Malachie Dieu commande *d'aller consulter les leures du Prestre*, & non les fueillets des liures. C'est flageoller ineptement de dire que la Bible soit luge. Affin d'oster toute la chiquanerie de France, ie ne veux aporter que le Code ou le Digeste pour vuider les procez, si l'escriture est le luge.

Apres que Nabuchodonosor eust bruslé le temple de Hierusalem, & tous les liures: qui eust iugé les differens? Il n'y auoit plus d'escriture, Abus, Quand vous escriuiez cela on vous deuoit renuoyer *ad Agnatos & gentiles*, ou vous embarquant dans la nacelle d'indiscretion, vous enuoyer en Antycire prendre vne dose de Veratre blanc.

Si vostre Helebore a operé, prouuez

moy en tout le vieil Testament, que les Iuifs ayent pris l'escriture pour iuger le different qu'ils auoyent, s'il falloit sacrifier en Hierusalem ou en Garisi : ils ne sçauoyent pas la finesse huguenote.

Vous n'auez point trouué ce liure iuge au 2. Loys passez, cherchez en l'Euangile. Apres la mort de Iesus-Christ, il n'y auoit point d'Euangile. Le 1. fut S. Matthieu qui l'escriuit 15. ans apres: s'il y fust arriué different, ou heresie qui l'eust iugée.

Apres l'Ascension les Chrestiens ne se sont addressez à l'Escriture, mais à S. Pierre: tesmoin la 1. dispute, qui fut pour la Circoncision: ils n'auoyent garde de prendre pour Iuge le vieil Testament, car ils faisoyent contre.

Pourquoy S. Paul & Barnabé vindrent-ils de si loing consulter S. Pierre, s'il falloit encore prepucier? que ne consultoit-il la Bible?

L'Eglise peut bien estre sans escriture, mais non pas sans Iuge: d'ou Tertulian dit vn beau trait, *Qu'il n'y eust point eu d'heresies, s'il n'y eust point eu d'escritures.* C'est pourquoy l'escriture n'est pas si necessaire à l'Eglise: Toute celle de la loy de Nature s'en est bien passée.

Si la Bible est le iuge, prouuez moy que iamais on ait apporté le Liure en vn Concile, pour iuger toutes les heresies qui sõt passees: si on la faict apprenez le nous.

Si la Bible eſt le iuge de vous & de nous, pourquoy demandez-vous vn Concile? vous ſçauez que la Bible ne iuge pas là, que c'eſt le Pape aux OEcumeniques, & les Archeueſques ou Eueſques aux Prouinciaux.

Pour le 15. & dernier il ſe preſente vne abſurdité fort grande. Nous ſommes en different de l'intelligence de l'eſcriture auec le huguenot : comment la Bible pourroit-elle ſe iuger & s'expliquer ſoy-meſme? Chaque heretique a voulu fonder ſon menſonge ſur la Bible : Dont aſſez mal, vn certain l'a nommée le liure des heretiques. A t'on iamais dit entre gens d'eſprit, que les ſacs de deux plaideurs ſe iugent? Il faut vn tiers qui iuge les pieces en controuerſe, vous alleguez dictes vous l'Euangile, & nous l'Euangile, qui decidera ce different? L'heretique ne veut iamais de luge, pour immortaliſer le procez : Ceux qui ont mauuaiſe cauſe recullent touſiours, & tous luges leur ſont ſuſpects. Le Chameau ne peut boire en eau claire, il la trouble y entrant : Ces Chameaux n'acceptent de luge & veulent laiſſer l'eau de l'Egliſe troublée afin de peſcher mieux. S'ils eſtoyẽt conuenus d'Arbitre, leur cauſe ſeroit bien toſt perduë : Hé que feroit le bon Gautier, *fodere non valet.* Pour la G-Rue, qui en ſon preſche s'eſt voulu meſler de refuter mon liure, ie

ſçay vn bon paire de bas, qui luy ſeront bien propres: qu'il ne laiſſe pour cela de quitter ſa ſynagogue: car luy mettant le Carquan au col, il tournera la meulle du Moulin.

Hereſie 17.

L'eſcriture parle ſi clairement, qu'il n'y a homme du monde qui peuſt parler plus clairement.

CONTRE.

Les Catholiques ne diſent pas cela, ils l'a trouuent treſ-difficile, mais le huguenot la trouue ſi claire & aiſée, qu'il l'entend comme ſon *Pere eternel*. La plus crotée & roupieuſe de leur *Moſquée*, la ſçait deuider en vn fil de coton. *Le Seigneur luy a reuelée*, ô arrogance plus que Gigantine, eſt-ce pas abuſer impudemment de la patience d'vn chacun? *nul homme ne pourroit parler plus clairement que la Bible*: Et la Banſſerie ia tout gris, & courbé de regarder dans la fiante de Caluin, s'il y trouuera des marguerites, n'y entend que le haut Almand.

Si elle eſt ſi claire, pourquoy faut il tant eſtudier? Pourquoy tant de Docteurs & d heretiques meſme l'ont-ils cõmentée? c'eſtoyẽt de grands Aſnes que les heretiques d'auoir

commẽté vne chose si claire? Si elle est si claire, pourquoy les heretiques de ce temps ont-ils baillé 300. interpretations à ces mots, *hoc est corpus meum*? La Banſſerie ne ſçauroit produire aucune raiſon, pour prouuer qu'elle est si claire, & ne cite aucun paſſage, mais ie m'en vay luy en monſtrer 16. que

La Bible eſt tres-difficile.

S. Pierre en la fin de ſa 2. aux Romains, leur dit que S. Paul leur a reſcrit des Epiſtres auſquelles il y a pluſieurs choſes difficiles. *Sicut charissimus frater noſter Paulus &c. in quibus ſunt quædam difficila intellectu*: puis que les Epiſtres de S. Paul ſont difficiles, la Bible n'eſt pas ſi claire. S. Pierre qui auoit vne ſcience infuſe trouue les eſcrits de S. Paul obſcurs, & c'eſt ignorant les entẽd bien: qu'elle preſumption & ſtolide inſuffiſance?

S. Hieroſme au Prologue ſur la Bible, dit que perſonne ne peut entendre ny expoſer 4. Prophetes & demande, *Iſaiam, Ieremiam, Ezechiam, & Danielem, quis poteſt intelligere, vel exponere*? Il faut reſpondre à ceſt Eroteme, que ſera le plus aſne huguenot du monde.

Et parlant des Epiſtres Canoniques des Apoſtres, dit qu'elles ſont ſi difficiles, que peu de gens ne les liſent ſans ſe tromper. *Ere-*

ues in verbis, longas in sensu, vt rarus sit, qui non in harum cæcutiat rectione.

Le mesme sur la fin escrit, *non sum tam petulans & hebes, vt hæc me nosse putem.* S. Hieroſme n'eſt pas ſi outrecuidé, de dire qu'il entend bien la Bible, il la trouue donc difficile, & dit que *non in legendo sed intelligendo consistit.* Si elle eſt ſi claire d'ou ſont venus 334. heretiques du depuis Ieſus-Chriſt? ils ſe ſont tous fondez ſur la Bible, & ne ſont en rien d'accord enſemble, & l'ont depraué. à leur perdition comme a dit S. Pierre, *ad suam ipsorum perditionem:* elle n'eſt donc pas ſi claire.

Dauid au Pſalme 114 trouue la ſaincte Eſcriture tres-obſcure, & prie Dieu de luy eſclaircir, *Reuela oculos meos, & considerabo mirabilia de lege tua.*

S. Auguſtin qui eſtoit ſi bien recuit dans le fourneau de ſcience qu'il merite le nom d'Aigle entre les Docteurs, dit qu'il y a bien des obſcuritez en l'Eſcriture, *quisquis falli metuit huius obscuritate quæstionis,* & cite pluſieurs paſſages qu'il tient tres-mal aiſez.

Ce meſme en ces Epiſtres confeſſe *qu'il ignore beaucoup plus de choſes en l'Eſcriture qu'il n'en entend.* Il deuoit venir à l'eſcole de la Bāſſerie, qui la trouue ſans neud, & difficulté.

La Bible, par la Bible meſme ſe preuue

difficile. En la 1. aux Cor. chap. 3. *litera occidit spiritus autem viuificat*: puis que la lettre tue, elle n'est pas si claire.

S. Chrysostome dit que le sens de l'escriture n'est pas en la lecture & superficie, il est donc caché au fond, *scripturæ mens non est in superficie*. C'est en son Homelie 46. sur le 5. de S. Iean.

Iesus-Christ a declaré l'escriture difficile, parlant aux Scribes & Pharisiens, *scrutamini scripturas: scrutari*, signifie chercher vne chose difficile. Si l'Escriture estoit si claire, que les Scribes Prestres, & Pharisiēs ne l'entēdoyent-ils bien? Pourquoy ne cognoissoyent-ils le Messie? Pourquoy le crucifioyent-ils?

Iesus-Christ declara encore les Escritures estre difficiles, lors que les Iuifs luy demanderent, à qui appartiendroit la femme apres la resurrection laquelle auoit eu 7. maris? Il leur dit qu'ils n'entendoyent pas les escritures, en S. Matthieu 22. *Erratis nescientes scripturas*: s'ils ne sçauoyent pas les escritures, elles ne sont pas si claires: C'est vn Paradoxe que ce que dit nostre heretique, de dire que l'escriture est si claire, car iamais heretique ne l'a entendue ny trouué claire: Ces Saduciens estoyent heretiques, nyans la resurrection, & Iesus-Christ leur dist, qu'ils failloyent & n'entendoyent les escritures. Ce qu'il faut re-

procher à tous les huguenots en leur disant. *Erratis nescientes scripturas.*

En parlant à ses Disciples leur dit, *non omnes capiunt verbum istud.*

Si elle est si aisée, pourquoy falut-il soixãte & dix hommes, comme toute l'eſlite du monde, à la vertir d'Hebreu en Grec?

S. Paul au 14. de la 1. aux Cor. desment le huguenot, & dit que la parole de Dieu est tresobscure & cachée. *Loquimur dei sapientiã quæ abscondita est.*

Les Iuifs trouuoyent Ezechiel, & le Cantique des Cantiques si difficiles, auec la Geneſe, qu'il n'estoit pas permis aux Leuites ieunes, de les lire, Tesmoing Prosper liu. 1. chap. 6. *de vita Constan.* car ils se fussent gastez ne l'entendant pas.

Le Pape Innocent en ses Epistres dit que la profondité de l'escriture est si difficile, que tant s'en faut, que les begaux la puissent entendre que les plus doctes n'y peuuent pas penetrer. *Tanta est diuinæ scripturæ profunditas, vt non solùm simplices & illiterati, sed etiam prudentes & docti non plane sufficiant ad illius intelligentiam indagandam.* La Mosquée huguenote a vne vertu mirifique, c'est vn autre mont de Parnasse, il ne faut que dormir au-pres, on deuient sçauant: Hesiode de Pastre deuint Poëte: mais au Presche, le sauetier, y de-

uient predican, douteur & Euangeliſte.

Voſtre pere Luther, ne dit pas cela, vous luy faictes tort, & l'accuſez d'ignorance, il dit *qu'il ne peut entendre l'Apocalipſe*. & vous dictes que la Bible eſt ſi claire, vous eſtes donc plus ſçauans que voſtre maiſtre. Si Ciceron viuoit, il vous demanderoit, *Quo vſque tandem abuteris patiẽtia noſtra Catilina?* Ie pourrois citer mille paſſages, ou la Banſſerie ne verroit goutte, euſt-il les yeux de Lyncée, & la lampe de Diogene. Vn iour on demanda à vn Miniſtre croté, que ſignifioit le lieu de Dauid Pſal. 59. *Moab olla ſpei meæ*, que *Moab eſt la marmite de ſon eſperance*. Il reſpondit qu'il n'eſtoit pas chaudronnier, mais ſauetier. Or puis que la ſaincte Eſcriture eſt ſi difficile

Vn chacun ne doit lire la Bible.

L'Empereur Alphõce diſoit, que pluſieurs negligeoyent les arts bien faciles: Mais qu'vn chacũ deſiroit de regner, qui eſt l'art de tous les arts le plus difficile: Ainſi (dit S. Hieroſme) l'eſcriture eſt tres-difficile, & vn chacun ſe veut meſler de l'interpreter. *Sola ſcripturarum ars eſt, quam ſibi paſſim omnes vendicant.* Qui permettroit à vn chacun de lire la Bible, ſe perdroit ne la pouuant pas entendre, il y auroit autant d'opinions que de teſtes, autant

qu'il y a de huguenots, il y a autant de sectes, l'Eglise ne permet à tous de la lire, de peur de se gaster à faute de science: ioint qu'il y a des misteres, qu'il ne faut pas qu'vn chacun sçache par-ce que les choses saincte trop diuulguees sont rendues prophanes: & leur saincteté & reuerence vilipendée. Entre les honnestes femmes, il y a quelque secrets particuliers à ce sexe, lesquels reuelez offenseroyent leur honneur, & qui les decouuriroit, passeroit les bornes d'honnesteté, & logeroit l'impudence dans la chambre de la honte & vergongne: de mesme ceste chaste Vierge l'Eglise, a quelques secrets & mysteres, qu'elle ne veut pas qu'vn chacun cognoisse. Car ce qui est trop commun, on le mespriſe, & le pris s'en perd par la vilité. Toutesfois d'autant que le huguenot veut qu'vn chacun la lise, & l'interprete: il luy faut monstrer par les Payens, par le vieil & nouueau Testament, par le tesmoignage de Iesus-Christ & d'infinis autres que le peuple ne la doit pas lire. Seyons-nous vn peu sur le Theatre du Monde, & considerons ceste grande tourbe de Payens qui fut autresfois, & considerons s'ils ont pas esté plus religieux en leur Religion que les huguenots.

En Grece personne n'entroit dans le Temple de Ceres que ceux qui en estoyent: dont

deux Acharnaniens non initiez, y estant entrez, furent tuez: Ce qui enflamma la 2. guerre Macedonique contre les Romains. Si nous estions Grecs & seditieux, que feroit-on aux Ministres qui indignes sont entrez en nostre prestrise & sacrifice, en estant indignes & non initiez? on n'entroit aux sacrifices de Ceres, pour declarer que tout le monde n'est digne des mysteres de la Religion.

Le peuple estoit tellement reietté de la lecture de leurs liures, qu'il n'estoit pas seulement loisible de luy dire, que s'estoit que les Orgies. teſmoin Euripide.

Orgia quam ſpeciem habent, tibi
Non dicenda ſunt, non iniciatis
Non faseſt te id audire, quãquam ſit dignũ ſitu.

Ce qu'il faut respondre à l'heretique, qui veut qu'vn chacun lise la Bible, *non fas eſt te id audire, quamquam ſit dignum ſitu.*

Chez les Romains, le Prestre chassoit touſiours le peuple quand il traitoit les affaires de la Religion, *Procul ô procul eſte prophani.*

On n'entroit pas dans les sacrifices de la Bonne Deesse: Clodius y estant entré ne luy appartenant pas, fut bien fessé.

Auguste ne voulut pas cognoistre les affaires de la Religion, deuant le peuple, *Noluit cauſas religionis aperto foro cognoſcere*, dit Suetone. Le huguenot deuroit estre vn peu

plus remis & secret, en sa Religion qu'il n'est & imiter les Romains, desquels il a pris ce mot de *Religion*, qu'il ambie tant *ceux de la Religion*: mais c'est par ironie, chez eux nulle marque de Religion, Chrestiẽne ny Payenne.

Ouurons le vieil Testament. La 1. Bible qui fut escrite, fut le *volumen fœderis*, lequel Dieu deffendit de bailler au peuple, il n'y auoit que le Grand Prestre qui le gardoit, & l'interpretoit au peuple.

Le Temple de Salomon estoit diuisé en 3. parties, & au *Sancta Sanctorum*, toutes les choses saincles estoyent cachees, afin que le peuple n'en eust la communication: Ce qui denotoit qu'on ne deuoit tout reueler, en la loy Euangelique. *Non sunt danda sancta canibus, nec coniiciendæ margaritæ porcis.*

Les enfans d'Israël auoyent le nom de *Iehoua* en si grande reuerence que le grand Prestre ne le prononçoit qu'vne fois l'an: Le peuple n'osoit prononcer ce mot. De 7. ans en 7. ans on l'apprenoit aux Prestres & iceux capables de benir. Il n'y a que le Prestre qui presche qui doit sçauoir la Bible, ce n'est pas l'office du peuple d'estre Docteur. S. Paul commande de demeurer en la vocation ou l'on est appellé. *La S. Escriture porte la vie & la mort*, comme a dit mon aduersaire: la vie pour ceux, qui l'entendent, & la mort pour

les indoctes heretiques, qui ne l'entendent pas, ains la corrompent à leur perdition, selon S. Pierre.

Salomon au 20. de ses Prouerbes deffend de reueler les misteres de la Religion au peuple, & nous deffend d'estre de la Religion des huguenots qui les reuelent, *qui reuelat mysteria ne commiscearis.*

En Malachie 2. Dieu encharge au peuple d'aller querir la saincte Escriture de la bouche du Prestre. *Legem requirent ex ore eius.* Il ne leur dit pas lisez la Bible, mais interrogez le Prestre.

Prenons l'Euangile: En S. Matt. 13. Iesus-Christ dit aux Apostres que c'est à eux seuls de lire les Escritures, & de les cognoistre: Ce tesmoing ne fait-il point rougir la Banserie de honte? *Vobis datum est nosse Mysteria Dei*, au peuple *in parabolis*: Ausi Iesus preschant le peuple, il ne luy presche pas des choses hautes, mais des paraboles & similitudes simples.

Si le peuple deuoit lire la Bible que Iesus-Christ & les Apostres ne compoſoyent ils vn liure, & ne le bailloyent à lire au peuple.

Si c'est à tout le monde à prescher, pourquoy a-il donné seulement ceste puissance aux Apostres?

Pour confuter du tout l'Asnerie de la Banserie, ie le veux mener au Sermon de Iesus-

Christ en S. Luc 8. ou il ne veut pas que le peuple voye & entende la saincte Escriture, & le deffend expres, c'est aux Apostres à l'entendre: *Cæteris in parabolis, vt videntes non videant, & audientes non intelligant.* Le huguenot fait contre le commandement de Iesus-Christ: il ne veut pas que le peuple l'entende, *non intelligant*, & ne la lise mesme, *non videant.* Iesus-Christ n'estoit point huguenot, & s'il estoit encore mortel, Gautier luy reprocheroit qu'il est Papiste, de deffendre au peuple de lire & entendre la saincte escriture.

Huguenot respons moy: si le peuple doit lire la Bible, & estre sçauant, pourquoy le S. Esprit fit-il seulement les Apostres sçauants? que ne faisoit-il tout le peuple aussi bien? Si le salut du peuple despend de la lecture de la Bible tous les premiers Chrestiens, du temps des Apostres sont damnez, car ils n'auoyent rien à lire.

Iesus-Christ a dit aux seuls Prestres, *scrutamini scripturas*, & il a commandé au peuple de faire ce que les Prestres luy diront: *quæ dicunt facite.*

S. André ayma mieux mourir, que de declarer le mystere de l'Eucharistie au tyrand AEgeas: n'estimant pas vn chacun digne d'entendre les mysteres: selon la doctrine de son Maistre, qu'il n'appartient qu'aux Prestres &

sçauans d'entendre la S. Escriture, *Vobis datum est noſse mysteria dei, cæteris in parabolis.*

Heresie. 18.

Le passage du Deuteronome ne les renuoye pas au Pape.

CONTRE.

Cela est faux. Tous les Docteurs l'interpretent du chef de l'Eglise. Voyons vn peu sa belle probation: *Les causes difficiles estoyent renuoyez en Hierusalem, pour en auoir resolution: auſsi il nous faut renuoyer en ce monde, à ceux qui sont ordonnez pour nous enseigner: Mais il ne s'y faut pas arrester, s'ils nous abusent appertement.*

Il faut escrire sur la porte de la Bansserie l'Emblesme d'Alciat, *Ocni effigiez*, & luy conuiendra fort bien pour plusieurs raisons: ou vn Cordier est depeint, lequel apres qu'il a bien pris de la peine à corder, son Asne est en l'autre bout qui mange toute sa corde: Ainsi Gautier apres qu'il a bien esté à reculons, & pris de la peine: en ceſt endroit son Asne defait tout, & dit tout le contraire, de ce qu'il auoit dit: il chante la Palinodie, & à commis 10. absurditez. *Les causes difficiles, ergo:* l'Escriture n'est pas si claire: *estoyent renuoyez, ergo*

ergo

ergo vn renuoy & vn iuge : *renuoyez en Hierusalem*, cela eſt faux, Hieruſalem : ne s'appelloit ainſi, & n'eſtoit encore en la poſſeſſion des enfans d'Iſraël, ce fuſt apres : *pour auoir reſolution*, ce n'eſtoit donc l'Eſcriture qui iugeoit & donnoit reſolution. *Nous ſommes renuoyez, ergo* des ſuperieurs & non tous eſgaux : *pour nous enſeigner*, il y a par conſequent des Docteurs, & le peuple eſcolier. *Mais il ne s'y faut arreſter*, s'ils ſont ordonnez de Dieu, il s'y faut arreſter, *obedite propoſitis veſtris : quæ dicunt facite. Il ne s'y faut arreſter*, voix de libertin & d'heretique pour donner occaſion à toute ceruelle eſuentée, de ne s'arreſter à rien, & dire qu'on l'abuſe : *s'ils nous abuſent* : cela ne ſe peut : car la vraye Egliſe ne peut errer : *s'ils nous abuſent*. Ieſus donc nous a enuoyez à des trompeurs : s'ils ne nous peuuent abuſer, car il a enuoyé le S. Eſprit qui enſeigne toute verité. *Ille vos docebit omnem veritatem*. Voila comme ſon aſnerie a mangé tout ce qu'il auoit cordé.

L'Egliſe Romaine ne peut faillir.

Tant plus i'entre en matiere, la beſongne s'augmente deuant mes yeux : ie ſuis ſemblable, à vn qui demare du port, tant plus qu'il auance, il entre en la grand' Mer : Il faut taſ-

cher d'eſtre le plus ſuccint que ie pourray.

Par 12. auctoritez ie prouue que l'Egliſe Romaine ne peut eſtre heretique.

En Iſaye 59. verſet 21. Dieu parlant à l'Egliſe luy dit, *Spiritus meus qui eſt in te, &c. non recedet de ore tuo, & de ore ſeminis tui, & de ore ſeminis ſeminis tui, à modo uſque in ſempiternum*: ou le S. Eſprit pour nous aſſeurer de ceſte aſſeurance, & de confondre le huguenot, a doublé *de ore ſeminis ſeminis*, pour monſtrer que ce que Ieſus Chriſt a dit, il ne l'a pas dit aux Apoſtres ſeuls: mais à leur ſemence & ſucceſſeurs, & pour touſiours *uſque in ſempiternum.*

En S. Matth. 16. Ieſus dit à S. Pierre que l'hereſie & les portes d'Enfer ne pourront rien faire contre ſon Egliſe, *& portæ inferni non prævalebunt aduerſus eam.*

Au 28. verſet 20. Ieſus les enuoyant preſcher, leur dit, qu'ils ne pourront faillir, qu'il les tiendroit touſiours par la main, & ſeroit touſiours auec eux: *Ecce ego ſum vobis cum uſque ad conſummationem ſeculi*: & Iſaye a dit, *uſque in ſempiternum.* Si Ieſus eſt auec, il ne la laira faillir.

Le 4. eſt de S. Luc 22. verſ. 32. ou Ieſus-Chriſt dit à S. Pierre qu'il a prié pour ſa foy, afin qu'elle ne defaille iamais & ne ſoit heretique: *oraui pro te, vt non deficiat fides tua.* La

priere de Iesus Christ a esté exaucée, *nunquam deficiet fides Petri*, ou *nunquam* ne s'entend pas de S. Pierre tout seul, car il n'a pas duré tout le temps de ce *nunquam*.

En S. Iean 14. vers. 14. Il promet d'enuoyer le S. Esprit. Esprit de verité, *spiritum veritatis*: & sera touſiours auec eux, *vt maneat vobiſcum in æternum*. Et ceſte verité ne dira que verité, *docebit omnẽ veritatem*: elle ne peut dõc faillir.

L'heretique ne peut dire que la priere de Iesus-Christ n'eſt que pour les Apoſtres, en ce qu'ils ne faillirent iamais: Car en S. Iean 17. verſet 20. Il clot la gueule du huguenot, & dit que la promeſſe eſt auſsi pour nous, *non pro eis tãtum rogo ſed & pro eis, qui credituri ſunt per verbum eorum in me*. Que dira plus le Caluiniſte? en quel coin ſe cachera-il?

Au 3. de la 1. à Timo. verſet 15. il dit que l'Egliſe eſt le baſe, la colomne, & le ferme piedeſtal de verité. *Eccleſia Dei, columna & firmamentum veritatis*. Or donc ceſte Egliſe ne peut faillir, & doit demeurer.

S. Cyprian Epiſt. 55. au Pape de ſon temps Cornelius, parlant des Romains, dit *ad quos perfidia non poteſt habere acceſsum*.

S. Bernard Epiſt. 190. au Pape Innocent, dit que iamais la foy ne peut deffaillir en l'Egliſe Romaine. *Dignum arbitror ibi potiſsimum reſarſiri damna fidei, vbi non poteſt fides ſentire*

defectum: à Rome, *fides non sentit defectum*. selon la priere de Iesus-Christ, *vt non deficiat fides tua*. C'est son priuilege de ne faillir iamais. *Hæc est quippe huius prerogatiua sedis*, dit le mesme S. Bernard.

S Hieroſme Epiſt. 57. au Pape Damaſe, parlant des Romains a dit, *apud vos solos incorrupta patrum seruatur hæreditas.*

Le Concile general de Calce. Action 4. reſoult, que, *Apoſtolica Eccleſia nonquam à via veritatis in qualibet erroris parte deflexa eſt.*

Et le meſme en la meſme, *Apoſtolica Eccleſia per Dei omnipotentis gratiam à tramite Apoſtolicæ traditionis nõquam erraſſe probabitur, &c. Illibata fine tenus permanet*: & plus bas il continue: *nulla hæretica erroris tetra caligine tenebrata, nec falſitatis nebulis confœdata.*

Toutes les Sectes ont failly, & ſont finies: La ſeule Egliſe Romaine s'eſt gardée innocente parmy tant de fautes: entiere au milieu de tant de corruption, freſche parmy tant de haſle: & touſiours ieune & belle au milieu d'infinis ans & ſiecles qui ſe ſont eſcoulez.

Hereſie. 19.

Il n'eſt le Preſtre de Leui, ny le Iuge ordonné en ce temps. pa. 14.

CONTRE.

Il n'eſt le Preſtre de Leui, cela eſt faux en vne façon, & vray en l'autre. Il n'eſt le preſtre de Leui en nature: car ceſte Preſtriſe eſt faillie, nous ne deuions luy obeyr, ſont les Iuifs: mais en puiſſance.

Le Pape eſt l'Aron Euangelique.

Que S. Pierre fut le grand Pontife du nouueau Teſtament, & le Preſtre de Leui en puiſſance, ie le prouue d'Iſidore qui dit que *Le 1. grand Pontife de la Loy de rigueur fut Aron: & que le 1 grand Pontife de la Loy de grace fut S. Pierre: Dieu (dit-il) prit Moyſe, Moyſe conſtitua Aron grand Preſtre du vieil Teſtament: De meſme Dieu a pris Ieſus Chriſt, & Ieſus a conſtitué S. Pierre grand Preſtre en la Loy Euangelique: Et S. Pierre a baillé ſa puiſſance à ſes ſucceſſeurs, comme Aron la bailla à ſon fils Eleazar.* Le Pape donc eſtant le ſucceſſeur de S. Pierre eſt le grand Preſtre de Leui.

Il n'eſt le Iuge ordonné en ce temps, vous recognoiſſez dõc qu'il y auoit vn iuge en ce tẽps, s'il y en auoit vn lors en l'Egliſe, il y en a encore vn. *Il n'eſt le Iuge ordonné*, ſi eſt: I'ay prouué que le Pape eſt le Iuge, il reſte à produire les Docteurs qui diſent que,

L'Eglise Romaine est le Iuge des heresies.

Comme les causes difficiles estoyent renuoyees en Hierusalem, ainsi en la loy Euangelique les causes difficiles sont renuoyees à Rome siege Apostolique.

Anaclet disciple de S. Pierre, en son Epist. 1. commande *quod si difficiliores ortæ fuerint quæstiones &c. aut maiores causæ fuerint, ad sedem Apostolicam referantur: Quoniam Apostoli hoc statuerunt, iussione saluatoris.* Cet Anaclet estoit trop pres de Iesus-Christ pour faillir.

Marcellus Pape qui tenoit le siege l'an 333. soubs Diocletian, en son Epistre aux Eueſques d'Antioche, dit qu'il faut rapporter les affaires de l'Eglise au siege Romain, *ad quam cuncta maiora ecclesiastica negotia, diuina disponente gratia iussa sunt referri*: il dit *diuina disponente gratia*, & Anaclet *iussione saluatoris*: c'est donc par le commandement de Iesus-Christ.

Cy dessus Tertulian a dit, *ad quam recurrendum est de rebus fidei dubiis.*

S. Hieros. demande congé à Damase Pape de confuter l'heretique Melitus Arrien.

S. Augustin Epistre 9. au Pape Innocent, parlant des Pellagiens dit que c'est au siege Apostolique d'Anathematiser ceste heresie.

Error ipse & impietas &c. autoritate sedis Apostolicæ anathematizanda est.

Et en l'Epistre 93. le mesme au mesme dit, que quand il y a des doubtes en la foy, qu'il faut auoir recours à S. Pierre, c'est à dire à celuy qui a son nom & son authorité *Quoties fidei ratio ventilatur, arbitror omnes fratres, & Episcopos nostros, non nisi ad Petrum, id est, sui nominis & honoris auctorem referre debere.*

Le Concile Mileuitain, tenu l'an 408. contre les Pelagiens implore l'authorité du siege Romain, comme escrit S. August. epist. 92.

Celuy d'Alexandrie recognoist le Pape Felix 2 pour Iuge des heresies. *Tu prophanarum hæreseum depositor*: & ce Concile luy promet de ne rien determiner sans luy. *Absque Romano Pontifice, nos de maioribus causis nihil debere decernere.*

S Bernard en son Epistre au Pape Innocēt, nous atteste qu'il faut renuoyer à Rome toutes les disputes de la Foy: *oportet ad vestrum referri Apostolatum pericula quæque, & scandala emergentia in regno Dei: & præsertim quæ de fide contingunt.* Car là la Foy est racoutrée ou iamais elle n'a esté depecée, & retrouuée ou iamais elle n'a defailly, *ibi potissimū damna resarciuntur, vbi fides non potest sentire defectum.*

Si c'est mal fait de recognoistre l'Eglise Romaine pour Iuge des heresies, que le hugue-

not prenne toute l'antiquité à partie, & non pas nous: nostre creance est fondée sur le vieil & nouueau Testament, sur les Conciles les Peres, & la coustume. Le huguenot ne sçauroit alleguer aucun Concile general, ou le Pape n'ait presidé luy-mesme, ou par son Legat, ou qu'il ne l'ait confirmé & approuué apres. Si l'heretique en cite quelques vns, ou le Pape n'a presidé, ny approuué: le Catholique doit respondre, que ces Conciles ne sont generaux, & que s'ont esté des Empereurs, tyrans & heretiques, qui les ont fait assembler par force, plustost contre l'Eglise, que pour icelle, & par ambition & maistrise y ont presidé: Se sont plustost Monopoles, que Conciles.

Heresie 20.

Rome n'a esté choisie au lieu de Hierusalem.

CONTRE.

On dit que tant plus vn Cinge monte haut sur vne maison, qu'il decouure sa honte & monstre sa vilennie: de mesme tant plus que la Bansserie va en auant, il declare son ignorance. *Rome n'a esté choisie au lieu de Hierusalem.* Cela est vray & faux: par faute de sçauoir la

Cronologie, il fait de grands pas de Clerc. Dieu n'a iamais enuoyé les cauſes difficiles en Hieruſalem *imediate*: car au Deuter. 17. quand il conſtitue le grãd Preſtre chef des querelles & hereſies, il ne les enuoye pas en Hieruſalem: Car ce commandement eſt fait au deſert, auant qu'ils euſſent aucune ville, auant qu'ils fuſſent en la terre de Promiſsion, & auant que Hieruſalem fut en la puiſſance des enfans d'Iſraël: voyez vous comme ie decouure l'ignorance de mon Predican. Toutesfois, long temps apres qu'ils eurent gaigné Hieruſalem ſur les Ieſubeans (qui ne s'appelloit pas encore Hieruſalem) les cauſes y furent renuoyez, d'autant que les grands Preſtres y faiſoyent leur reſidence, à cauſe du Temple qui y fut baſty, & ce fut comme par couſtume, & de droit poſitif: Dieu ne leur commande pas de prendre vn lieu certain, mais *aſcende ad locum quem elegerit Dominus.* Par ce lieu s'entend toute ville choiſie par le S. Eſprit, pour tenir le Concile: on ne dit pas qu'il faut tenir tous les Conciles à Rome, *ſed ad quemconque locum elegerit Dominus*, auſsi n'y ont-ils pas eſté tenus tous.

Quand ie ſeray à ce lieu, en ceſte ville que Dieu a choiſie pour tenir le Concile, à qui m'adreſſeray-ie? *ad ſacerdotem Leuitici generis*, aux Preſtres, & non au peuple, & à qui en-

core, *& ad iudicem qui fuerit illo tempore*: Au chef & Iuge. Qu'eſt-ce qu'ils me feront? *Iudicabunt iudicii veritatem*: les croyray-ie, Gautier dit qu'ils m'abuſeront: non feront, *iudicabunt veritatem*: feray-ie ce qu'ils me diront? ouy. *Facies quodcunque iudicabunt*: & ſi ie ne fay ce qui a eſté ordonné en ce Concile, qu'elle punition auray-ie pour mon hereſie & obſtination? on te bruſlera, on te lapidera, *nolens obedire imperio ſacerdotis ex decreto iudicis, moriatur homo ille*: Deuteronome 17. Voila des termes qui donneroyent de la foy & creance aux plus doubteux. Il ſe faut donc adreſſer à ce chef & Pape, lequel encor qu'il ait le centre de ſon ſiege à Rome, comme le Soleil dans ſon AEquans, toutesfois les lignes de ſa puiſſance s'eſtendent eſgalement par la circonference de tout le monde, dont dicte vniuerſelle, laquelle doit diſsiper par ſa lumiere toutes les tenebres d'hereſie, qui s'eſleuent ſur l'Oriſon de l'Egliſe, pour auec vn ſchiſmatique brouillard obſcurcir ſa clarté & ſon beau iour: & auec les fumées de menſonge, esblouir l'œil de la verité.

Hereſie 21.

Rome n'a point eſté choiſie au lieu de Hieruſalem.

CONTRE.

Ce n'eſt pas aſſez de dire, il faut prouuer, il ne ſçauroit citer aucun autheur, menteur de ſon menſonge, que ſon grand Pere Iouinian, qui 1200. ans y a reſuoit le meſme. S'il le fait ie luy diray ce que S. Hieroſme luy ietta au nez. Que Rome eſt la Dame du Monde, la ville que S. Paul a tant louée. *Roma Vrbs potens, Vrbs orbis Domina, Vrbs Apoſtoli voce laudata.*

Ie luy reſpondray en 2. lieu, ce que le Pape Marcellus dit aux Eueſques d'Antioche, il y a 1300. ans paſſez: que Ieſus-Chriſt commanda à S. Pierre de quitter Antioche, & de tranſferer le ſiege Apoſtolique à Rome: Par-ce que l'Eueſque d'Antioche faiſoit querimonie, que S. Pierre auoit eſté quelque temps en Antioche. *Eius ſedes primitus apud vos fuit, quæ poſtea iubente Domino, Romam tranſlata eſt.*

La Religion ne deuoit pas demeurer en Hieruſalem, ny la Preſtriſe en la lignée de Leui: mais comme il y a eu chãgemẽt de loy, auſsi le ſiege a eſté transferé: La Religion deuoit paſſer de l'Affrique en Europe, des Iuifs aux Gentils, tel qu'eſtoit Melchiſedec. Et comme nous eſtions Gentils il eſtoit decent & conuenable, que le ſiege fuſt en la

ville qui estoit la maistresse de la Gentilité: Si Gautier veut encore recognoistre Hierusalem pour le siege, & obeyr aux Iuifs, qu'il le face, qu'il se face prepucier & circoncire, afin qu'il n'engendre plus des huguenoteaux. Saphora despechez vous, de peur que l'ire de Dieu ne tombe sur luy: ie dy donc, que Rome doit estre le chef denoté par ceste teste trouué en ses fondemens: qu'elle doit estre ceste Pierre de S. Pierre, sur laquelle Iesus-Christ a edifié son Eglise, figurée en la Pierre imobile du Capitole. Ce-pendant que Rome sera, la Religion sera: quand sa puissance terrienne a failly la celeste a commencé.

Rome, helas! que les Dieux te furẽt biẽ propices,
Que tu pris fondemẽt de ſſoubs heureux auſpice
,, Ton Empire ſans fin nullement limité,
,, A pour lieu l'vniuers, pour temps l'Eternité.
Apres que ton courage, inuincible à la guerre
Euſt dompté ſous ſes loix, le globe de la terre:
Tu eſleuas la teſte, auſſi haut deſſus tous,
,, Cõme vn Cedre au Liban, s'eſleue ſur les bous
,, Nul Empire iamais n'a regné per durable,
,, Tout ce qui vit ça b[illegible] eſt changeãt & muable.
Mais ou le temporel de tes loix a ceſſé
L'eſtat ſpirituel heureux a commencé.
Lors tu as eſchangé, tes armes temporelles
Au paiſible repos des clefs ſpirituelles.
Et c'eſt Empire ſainct c'eſt promis icy bas

Iusqu'à ce que ce tout, s'approche du trespas.
Et lors que tes subiects, auront tes loix en haine,
La fin de ce grand monde, approchera prochaine.

Heresie. 22.

On estoit renuoyé vers le Iuge, non pour decider les articles de la Foy: mais pour les meurtres & playes: comme le texte le porte. Quand la chose sera trop difficile pour iuger entre meurtre & meurtre, entre cause & cause, entre playe & playe.

CONTRE.

Cela est plus faux que la falsité mesme: Ce 17. du Deuteronome, establit 2. Iuges, vn pour *le spirituel*, & l'autre pour *le Ciuil*. Doctes prenez vostre Bible, & voyez le mensonge de mon Predican. Premierement, *venies ad sacerdotem Leuiticigeneris*. Voila le Iuge pour l'Eglise: *Et adiudicem qui fuerit illo tempore*. Voila le Iuge pour le Ciuil. Ils estoyent 2. *quæres ab eis*, & puis *iudicabunt iudicii veritatẽ*: & pour faire mieux esclater son ignorance, il faict Dieu autheur de sa faute, & falsifie le texte. En tout ce chapitre il ne parle d'autre chose que de la Religion: Toutefois ce faussaire à verty, *inter sanguinem & sanguinem, entre meurtre & meurtre*, quelle glose d'Orleans

qui passe le texte? Or pour luy monstrer qu'il ne parle de querelles, mais de la Religion, ie prens le sens dés le chapitre precedent, qui ne traite que des sacrifices *non imolabis Domino Deo tuo bouem & ouem in quo est macula*: puis apres il commande de lapider les idolatres, & ceux qui sacrifiront aux faux Dieux. *Si vir aut mulier transgrediatur pactum illius vt vadant & seruiant diis alienis &c. lapidibus obruatur.* Puis qu'il y a. *si difficile & ambiguum iudicium, s'il se trouue vn cas difficile*, cela ne s'entend pas *des meurtres*: Les loix du meurtre estoyent si claires, qui auoit tué, estoit tué, œil pour œil, dent pour dent, vie pour vie, *oculum pro oculo, dentem pro dente*: dans le Genese 9. la Loy du meurtre y est, *quiconque effuderit sanguinem humanum, fundetur sanguis illius*, & en l'Exo. 20. estoit-il pas deffendu de tuer? *Non occides*: c'est donc faussement verty, *inter sanguinem & sanguinem, entre meurtre & meurtre*. Le huguenot ayme tousiours les meurtres, il est huguenot, & par consequent seditieux. Mais il faut vertir, *inter sanguinem & sanguinem, entre sang & sang*: & ce sang, s'entend de celuy des bestes sacrifiez. En ce chapitre il ne parle que de l'Idolatrie: Or les Idolatres disoyent qu'ils faisoyent aussi bien d'offrir le sang aux Idoles, comme les Iuifs à Dieu. Ainsi raisonne le huguenot-Idolatre: Ie fay aussi bien

d'aller au preſche, comme le Catholique d'aller à la Meſſe. Cela ſemble ambigu à quelques vns: Qui iugera entre le ſang de Ieſus-Chriſt, que les Catholiques offrent à Dieu, & entre le vin que le huguenot preſente aux Idoles, *venies ad ſacerdotem*, tu viendras au chef & non pas, *ad ſacra Biblia*, qui iugera entre le ſang & le ſang, & te dira que ceſt preſenter du ſang aux Idoles que d'aller au preſche, que la doctrine de Caluin ne vaut rien: & qui ne voudra croire ce Iuge, *lapidibus obruatur: morte moriatur.* Voila vn rigide iugement, mon Dieu le huguenot vous reprochera que vous eſtes vn Dieu ſeditieux de tuer les Heretiques, eſt-ce point mal fait de faire mourir ceux qui demeurent obſtinez apres le Concile? non *aufers malum de Iſrael.* Pourquoy fait-on cela? afin que nul eſcheuelé ne vienne plus brouiller l'Egliſe, *vt nullus deinceps intumeſcat ſuperbia.*

En 2. lieu, il vertit, *Inter lepram & lepram, entre playe & playe*: le barbier n'ayme que playe & boſſe. Qui iamais a leu que *lepra*, ſignifie playe, il falloit dire, *inter lepram & lepram, entre ladriſe & ladriſe* ou *entre lepre & lepre*: car *lepra* en ſon ſens grammatical ſignifie *ladrerie* corporelle: & en ſon myſtique, *ſimonie, hereſie*, ladrerie de l'ame. Dieu ne parle pas de la lepre corporelle, quand il dit, *inter*

lepram & lepram, car elle eſt aſſez aiſée à cognoiſtre: mais de la ſpirituelle idolatrie & huguenoterie: laquelle il apartient au Preſtre de cognoiſtre, Ne dit-on pas que le Preſtre doit eſtre ſçauant, afin de cognoiſtre *lepram à lepra*: l'hereſie d'auec ce qui n'eſt point hereſie, des pechez qu'il peut remettre, & ceux qui ſont reſeruez à l'Eueſque. Badaudement donc, il a dit que Dieu nous renuoye au iuge, pour les noiſes & meurtres & non pour les affaires de la foy: que le ſang des ſacrifices, ſignifie meurtre: & que la lepre d'hereſie, ſignifie bleſſeure.

Hereſie 23.

Ie me trompe (dit il, page 19.) *d'introduire deux Preſtriſes, l'vne de Melchiſedec, & l'autre d'Aron.*

CONTRE.

Ie ne me trompe point de faire 2. ſortes de Preſtriſe, i'en feray plus de 5. tantoſt. Le Sacrifice de Melchiſedec eſt le *Coupe-gorge* des huguenots, & les Miniſtres n'ont iamais preſché ce ſacrifice à leur abuſez, de peur que les plus ſimples en eſtant eſclarſis, ne iugeaſſent appertement que leur Cene eſt ſacrifice & que malicieuſement on les deçoit. Or affin que iamais l'heretique ne diſpute de Melchiſedec: i'en vay faire vn Traicté à part, pour en reſoudre tout ce qu'il en faut ſçauoir.

Traicté

TRAITÉ DE MELCHISEDEC.

Qui estoit Melchisedech.

LA Saincte Escriture, & les autheurs prophanes, differẽt bien souuent aux noms : Ce que la Bible nomme d'vne façon, les Poëtes l'appellent d'vne autre. L'Escriture dit Noé, la fable dit Ianus, Bacchus. La Bible nomme le fils puisné de Noé Iaphet, & les Historiens prophanes Zoroaster. L'Exode appelle le Roy d'Egypte Pharaon, & les Gentils Amenophis. Esdras dit Assuerus, & les autres Cronologies, Darius.

La Saincte Escriture mesme baille diuers noms aux hommes : Le fils aisné de Noé, a deux noms, Sem & Melchisedec, qui communia Abraham. Achimelec de mesme, qui communia Dauid en figure, luy baillant des pains de Proposition, a 3. noms. Au 1. des Roys chap. 21. Il est nommé Achimelec : au 14. chap. il s'appelle Achias : Et en S. Marc 2. Iesus-Christ le nomme Abiathar. Le Roy Ozias a 3. noms : il est dit Asias au Parali. 2. chap. 26. Azarias au 4. des Roys chap. dernier & Osias au 1. de S. Mathieu, S. Pierre

auoit 4. noms, Simon, Cephas, Bariona, Pierre. S. Mathieu a 2. noms: Mathieu, & en S. Luc 3. Leuin, & infinis autres ont eu plusieurs noms.

Or Sem (ou son fils Arphasax) surnommé Melchisedech Gentil, habitoit en la terre de Canaan, qui est ceste bonne terre promise de Dieu aux enfans d'Israel long temps apres, & pour ceste cause dite *la terre de Promission*, & les Iuifs & Hebrieux, ou enfans d'Israel, payant gaignée changea de nom, & fut dicte la Iudee Palestine, & maintenãt *la Terre Saincte*. Ce Sem Melchisedec estoit Roy de la ville de Salem metropolitaine des Chananeãs, comme dit le 14. de la Genese: & Prince de Bethlehem tesmoing S. Hieroſme Epi. 14. à Pauline: ceste ville de Salem, apres la mort de Melchisedech, fut dicte de Iebuseans, & les enfans d'Israel en ayant chassé iceux Iesubeans, fut nommée Hierusalem.

Sem Melchisedech vesquit 600. ans, 500. ans apres le deluge, iusques au temps d'Abraham, lequel l'an du mõde 2000 s'en alla auec Lot habiter en la terre de Chanaan, & Lot demeura auec ceux de Sodome & Gomorrhe pres le Iourdain. En ce temps les Roys de Sodome & Gomorrhe ayant esté defaicts, leurs ennemis vindrent piller leurs villes: & amenerent Lot prisonnier de guerre, & pil-

lerent toute sa cheuance. Abraham aduerty de la prise de son frere, amasse tous ses gens, & la nuict allant donner vne charge à ces 4. Roys victorieux, les defit, & recouſt Loth & tout le pillage. Abraham reuenant victorieux, tous les Roys des villes voisines par ou il passoit sortent au deuant de luy, pour luy gratifier, luy offrir de leurs viures s'il en auoit affaire: Le dernier de tous Melchisedech Roy de Salem qui estoit Prestre, voyant la grace que Dieu auoit faicte à Abraham, qu'auec vne si petite poignée de gens il auoit deffait tous ces Roys victorieux prend du pain & du vin, l'offre en sacrifice à Dieu, pour luy rendre grace de la victoire dont il auoit couronné l'espée d'Abraham, & luy chãter comme vn *Te Deum*. Et prenant de ce pain & vin sanctifiez en presenta à Abraham, & à tous ses gens, les communia en figure, & le beneist. Pour reuanche Abraham luy bailla la disme de tous les biens & despouilles, qu'il auoit gaignées sur ses ennemis. Il ne se lit point que Melchisedec ny personne du depuis ait continué ceste sorte de sacrifice.

Ceste façon d'offrir du pain & du vin en sacrifice a esté si agreable à Dieu le Pere, que quand il a voulu declarer de quelle sorte de Prestrise il vouloit que son fils Iesus-Christ fust, il n'a point dit, ny selon celle d'Abel, ny

de Noé, ny d'Aron, mais de Melchisedech: dont Dauid a chanté, *Iurauit Dominus & non pœnitebit eum tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech.*

L'heretique voyant ceste claire lumiere qui luy faisoit mal aux yeux, a voulu cracher dessus pour la desteindre, & se fondant sur le mouuant de ses opinions ornées, a dit que Melchisedech ne presenta ce pain & vin à Dieu en sacrifice, mais à Abraham en collation & rafreschissement. Ce qui luy faut mõstrer estre du tout faux.

Melchisedech a offert du pain & du vin à Dieu.

En la Genese 14. Abraham reuenant de la deffaicte des Roys, Melchisedech grand Prestre, offrit du pain & du vin en sacrifice à Dieu, pour le remercier de la victoire qu'il auoit dõnée à Abraham. Melchisedech estoit le grand Prestre des Chananeans où Abraham se tenoit, & comme Curé chanta vn *Te Deum*, & beneist Abraham. *At verò Melchisedech rex Salem proferens panem & vinum (erat enim Sacerdos Dei altissimi) benedixit ei.*

Tous les Docteurs qui ont esté dans les 100. 200. 300. 400. & 500. ans, qui sont les

5. premiers ages de l'Eglise, ont tous dit que Melchisedech offrit du pain & du vin en sacrifice. I'en pourrois alleguer plus de 40. dont en voyla 18. qui le disent.

Clem. Alex. 6 4. *stroma* SS. Irenée, Hipolite, Chrysostome, Ambroise en 4. textes, Hieroſme en 6. lieux, Epiphane heresie 55. Augustin en 7. endroits, Leon le Grand sermon 2. l'attestent, Arnobe, Theodoret, Casiodore, Euthimius sur le Psalme 109. le disent. Eusebe Emissene sermon 5. *de paschate*, l'escrit. Primarius, OEcumenus, S. Ancelme le tesmoignent sur le 5. des Hebrieux. Et Eucherius liu. 2. chap. 18. sur la Genese, afferme qne l'Eueſque & grand Prestre des Gentils & Chananeans, Melchisedech presenta à Dieu du pain & du vin en sacrifice. Ie me contenteray de produire 8. des plus beaux textes.

S. Cyprian Epist 63. à Celius dit, *Melchisedech sacerdos Dei altissimi fuit, quod panem & vinum obtulit.* Et en vn autre passage escrit, qu'il sacrifia du pain & du vin, afin que la benediction qu'il donna à Abraham fut meilleure. *vt benedictio circa Abraham posset ritè celebrari præcessit ante imago sacrificii Christi, in pane & vino scilicet constituta.*

Eusebe liu. 5. chap. 3. de la preparation Euãgelique, nous asseure qu'il sacrifia du pain & du vin & non des bestes. *Nusquam videtur sa-*

crificiis corporalibus functus: Sed vino solo & pane dum ipsi Abraham benedixit.

S. Ambroise parlant du Sacrifice d'apres la Cene, dit que la figure de ce Sacrement preceda du temps d'Abraham, quand Melchisedech sacrifia du pain & du vin, *Cognouimus sacramentorum illorum figuram, Abrahæ temporibus præcessisse, quando obtulit sacrificium Sanctus Melchisedech.*

S. Hieroſme en l'Epist. 17. à Paule clot la bouche à l'heretique, *Panem & vinum obtulit, mysterium christianorum in saluatoris sanguine & corpore dedicauit.* Et en l'Epist 126. à Euagrius, resoult tout ce que les huguenots pourroyẽt mensonger. *Pane & vino simplici, puróque sacrificio, Christi dedicauit Sacramentum.* D'autant que ie prise autant le testmoignage de S. Hieroſme en Theologie, comme celuy d'Aristote en Philosophie, ie citeray encore ce qu'il dit de Melchisedech sur le 26. de S. Mathieu, explicans pourquoy Iesus-Christ institua ce sacrifice immediatement apres l'Agneau Paschal. *Post quam typicum fuerat impletum & Agni carnes cum Apostolis comederat assumpsit panem qui confortat cor hominis, & a verum Pascha transgreditur sacramentum, vt quo modo in præfiguratione eius, Melchisedec summi Dei sacerdos panẽ & vinũ offerẽs fecerat: Ipse quoque veritatẽ sui corporis & sanguinis præsentaret*

S. Augustin sermon 2. sur le Psalme 33. nous apprend que le sacrifice que Iesus Christ institua de son corps & de son sang apres souper, est selon l'ordre de Melchisedech. *Ipse de corpore & sanguine suo instituit sacrificium secundum ordinem Melchisedech.* Ausquels tesmoignages il faut remarquer de S. Cypriã *obtulit*: de S. Ambroise *obtulit sacrificium*: de S. Hieroſme *panem obtulit*: & de S. Augustin *instituit sacrificium*. S'il est ainsi que Melchisedech ait offert du pain & du vin à Dieu. Iesus-Christ estoit Prestre selon ceſt ordre: il faut que le sacrement qu'il institua apres souper soit sacrifice, lors que prenant du pain & du vin comme auoit fait Melchisedech, il transubstantia la substance du pain & du vin, en la substance de sa chair & de son sang: Or puis que la figure que Melchisedech offrit estoit sacrifice, il faut que ce que Iesus Christ offrit soit sacrifice, puis que c'est la realité. car il n'a point realisé & accomply ceſte figure, qu'apres son dernier souper: il faut donc conclure que le sacrement de l'Autel, que le huguenot appelle heretiquement de la Cene, soit sacrifice. L'heretique estant contraint de confesſer que Melchisedech a sacrifié, puis qu'il estoit Prestre & Sacrificateur, il dit qu'il a sacrifié des bestes cõme ceux de son temps. Ce qui est faux.

Melchisedec n'a iamais sacrifié de bestes.

Par 5. des plus anciens Docteurs tres-proches des Apostres, ie prouue que iamais il ne sacrifia de bestes, mais du pain & du vin.

Eusebe contemporain de Lactance, l'an 300. au 3. chap. de son 5. liure escriuoit, *nusquam videtur corporalibus sacrificiis functus, sed vino solo & pane.*

S. Hieroſme en l'Epistre à Euagrius, dit que quelques Rabins disoyent qu'il auoit sacrifié des bestes, mais il les reffute bien, & dit qu'ils n'estoyent croyables, par-ce qu'ils estoyent Hebrieux qui vouloyent oster du tout le sacrifice de Iesus-Christ pour continuer celuy d'Aron & sacrifier encore des animaux: mais au contraire il allegue le tesmoignage de S Irenée & de tous les autres, comme il offrit du pain & du vin: & ne voulut resoudre ceste matiere qu'il n'euſt leu tous les liures, *hanc quæstionem soluere noluit, nisi postquam maiorum libros reuoluisset.* En fin, en ceste Epistre 126. au Prestre Euagrius resoult qu'il ne sacrifia iamais de bestes: mais du pain & du vin. *Neque carnis & sanguinis victimas imolauerit, & brutorum animalium san-*

guinem dextra susceperit, sed pane & vino simplici, & apres il dit qu'il n'offrit iamais des bestes irresonnables comme Aron, mais du pain & du vin. *Mysterium in verbo ordinis significatur, nequaquam per Aron irrationabilibus victimis, sed oblato pane & vino.*

Iuuenius dit qu'il ne sacrifia iamais des sacrifices priuez de raison & bestes, mais du pain. *Melchisedech sacerdotem & regem esse, & offerentem Deo non sacrificia ratione carentia, sed panem & vinum.*

OEcumenius sur le 5. des Heb. dit que Melchisedech fut le 1. qui sacrifia sans sang. *Melchisedech primus fuit qui hostiam sine sanguine obtulit.*

Primasius sur le mesme lieu ou S. Paul parle de Melchisedech dit, *Melchisedech secundum legalia non fuit sacerdos: sed secundum cuiusdem singularis sacerdotii dignitas, panem offerendo Deo non brutorum animalium sanguinem.* Il n'a pas sacrifié des bestes, d'autant que cela resent quelque cruauté. Car si Melchisedech en auoit offert, il eut fallu que Iesus-Christ qui estoit Prestre selon son ordre, eust sacrifié des bestes, ce qu'il n'a iamais fait: par ce que cela estoit selon l'ordre d'Aron. S'il a pris l'Agneau Paschal, c'estoit pour accomplir & abbatre la loy: & si l'Agneau n'estoit pas selon l'ordre d'Aron, il fut institué en Egypte

deuant l'establissement & naissance de la Prestrise Leuitique: il ne s'offroit pas comme Prestre, car tout pere de famille estoit obligé de le sacrifier tous les ans. Caluin, Kemnitius & telles autres pestes, voyans leurs deux heresies premieres euincées, disent qu'il n'est pas Prestre parce qu'il a sacrifié: mais parce qu'il donna la benediction: ce qui est aussi faux que les autres.

Melchisedech est Prestre parce qu'il a offert du pain & du vin.

Le huguenot est ignorant, de dire que S. Paul attribue, & refere la Prestrise à la benediction, car il ne parle nullement du sacrifice de Melchisedech au contraire le passe souz silence, par ces mots *grandem, & ininterpretabilem sermonem.*

S. Cyprian Epistre 63. à Celius, dit que Melchisedech est Prestre pour auoir offert du pain & du vin. *Melchisedech sacerdos Dei fuit, quòd panem & vinum obtulit*: Melchisedech donc est Prestre pour auoir offert en sacrifice du pain & du vin à Dieu.

Melchisedech a offert pour Abrahã.

Si Melchisedech estoit Prestre, il a offert

pour quelqu'vn, puis que l'office du Prestre estoit d'offrir pour le peuple comme dit S. Paul. Sur laquelle raison se fondant. S. Hieroſme, interpretant le 22. de S. Math. dit que Melchiſedec offrit pour Abraham, afin de remercier Dieu. *Melchiſedech pro Abrahamo obtulit panem & vinum.*

S. Cyprian en la lettre 63. qu'il enuoye à Cecilius escrit que, Melchiſedech offrit, & diſt la Meſſe en figure, premierement afin que la benediction fuſt meilleure en la fin. *Vt benedictio circa Abraham poſſet ritè celebrari præceſſit imago ſacrificii Chriſti, in pane & vino conſtituta.* Il a donc dit la Meſſe en figure, *imago ſacrificii Chriſti*, & sacrifié pour Abraham. Le huguenot afin d'euader toute ceſte verité, dit qu'il preſenta de ce pain à Abraham, mais que c'eſtoit vne collation & reciné: Ce qui eſt faux.

Melchiſedech communia Abraham en figure.

S. Epiphane deuancier de S. Auguſtin, en ſon liure des hereſies hereſie 55. dit que Melchiſedech preſenta la figure & l'exemplaire de nos myſteres à Abraham. *Quando Abraham fuit annorum octoginta, tunc Melchiſedech ibi obuiam venit, & propoſuit ei ſi panem & vinũ*

mysteriorum ænigmata præfigurans & exemplaria. Donc le pain qu'il luy presenta, estoit la figure de nostre sacrement : & le communia en figure, comme Achimelec communia Dauid.

Clement Alexandrin dit que Melchisedec presenta du pain sanctifié à Abraham, & qu'Abraham mãgea la figure de l'Eucharistie. *Melchisedech rex Salem, sacerdos Dei altissimi qui vinum & panem sanctificatum dedit nutrimentum, in typum Eucharistiæ* : puis qu'il y a *panem sanctificatum & typum Eucharistiæ*, il le communia en figure, & non pour vne gourmande collation.

S. Augustin en la missiue 45. & 45. qu'il enuoye au Pape Innocent, parlant du pain que Melchisedech bailla à Abraham dit *prolato sacramento*, ce n'estoit par ce moyen vn pain prophane.

S. Iean Chrysostome homelie 35. sur le Genese dit qu'Abraham mangea de ce que Melchisedech auoit offert. *Ab eo Abraham accepit oblata* : s'il receut ce qui auoit esté sacrifié, il le communia.

S. Iean Damascene liu. 4. chap. 14. *ortodo.* dit qu'il presenta de ce pain sacrifié (ou pour parler plus proprement offert) au bon Abraham, & à tous ses gens, afin qu'ils participassent au sacrifice. *Vt de sacrificio participarent.*

Ces passages declarẽt assez que S. Melchi-

sedech qui estoit doüé d'vne saincteté si saincte, que les heretiques Melchisedecians l'ont estimé le S. Esprit n'a pas dressé vne collation Epicurienne, au Pere des croyans, mais qu'il l'a communié en figure, luy baillant à manger le Sacrement qui representoit le corps de Iesus-Christ: & vn Sacrement bien plus excellent, que celuy que son fils Leui dormant encore dans ses reins, deuoit offrir apres.

Melchisedech n'a faict la Collation à Abraham.

Par neuf raisons on fait taire le huguenot, qui mensonge que Melchisedec presenta ce pain & vin, pour vne colation & refreschissement.

Si c'estoit vne colation, elle luy fut presentée, ou par honneur, ou par necessité: or elle ne fut preparée pour la necessité, par-ce que le texte dit, qu'il partit le soir, la nuict desfict les ennemis, & le matin s'en reuint. Le guerrier doit bien patir d'auantage. Secondement, ce ne fut pour la necessité, d'autant que les Roys estans passez par le trenchant du coutelas, il prit tout leur butin, & leurs viures: fist bonne chere luy & les siens, ce qu'il tesmoigne luy-mesme, disant qu'il ne

veut rien de tout ce qu'il a recouſt, que ce que ſes ſoldats ont mangé. *Exceptis his quæ cõmederunt iuuenes.* Ce pain donc ne luy fut preſenté pour la neceſsité. S'il en euſt eu affaire les premiers Roys à qui il rendit tant de biẽs, deſquels il auoit desfaict les ennemis, luy en euſſent baillé.

Si c'eſtoit vne collation d'honneur & prophane, pourquoy les premiers Roys, qui allerẽt au deuant d'Abraham paſſant par leurs terres ne luy preſenterent-ils ceſte collation, auſsi bien que Melchiſedech fiſt le dernier? Si i'oſois rire dans ce traicté ſi ſerieux, ie dirois qu'ils eſtoyent mal courtois, ils deuoyẽt apprendre la Ciuilité huguenote, & le bien ſeant du monde.

Pour la 4. raiſon, ſi c'eſtoit vn reciné & rafraiſchiſſement, quel beſoin eſtoit-il de dire que Melchiſedech eſt Preſtre. *Erat enim ſacerdos Dei altiſsimi.*

Si c'eſtoit vne collation mondaine, pourquoy ne fait on mention que du pain & du vin? Au 18. de la Geneſe Abraham receut bien mieux les 3. ieunes hommes: car pour les rafraiſchir les miſt ſoubs la fueillade & fraiſche ramée, leur apoſa du laict, du beurre, & du veau gras & tendre, *Vitulum tenerum apoſuit.*

De dire que c'eſtoit vne collation, c'eſt

faire Melchisedech, Prestre sumptueux: & Epiphane dit que ce n'estoyent que mysteres.

Si c'estoit vne collation, il faut que Iesus-Christ qui deuoit representer ce qu'auoit fait Melchisedech, ait preparé vn gouster & la collation huguenote à quelque Capitaine reuenant de la guerre, ce qu'il n'a point faict.

Pour le dernier, ce ne peut estre vne Collation d'autant que ces mots *d'offrir*, de *benir*, de *Decimes*, resentent leur sacrifice à pleine bouche: A quoy i'adiouste le tesmoignage de tous les Docteurs qui disent que c'estoit vn sacrifice.

Si c'estoit vne Collation prophane 16. absurditez s'ensuiuent ausquelles ie deffie la Banserie & tous les Ministres huguenots de respondre & leur demande.

Si pour vne Collation, on donnoit la disme comme fist Abraham?

Si la Collation se faisoit au matin comme celle-là? la Collation est au soir. Il deuoit dire vn desieuner.

Si on presentoit ceste Collation sans en gouster. Car la Bible ne dit pas qu'Abraham en mangea.

Si Melchisedech deuoit plustost presenter ceste Collation que les autres Roys veu qu'il n'en auoit eu nul profit?

Si le grand Prestre estoit tenu de presenter

ceſte Collation luy-meſme, comme fiſt Melchiſedech?

Si Melchiſedech Roy & Preſtre & plus grand ne ſe fuſt pas faict tort de preſenter la Collation à vn moindre que luy?

Si en ces Collations on donnoit la benediction?

Si en ces Collatiõs on chãtoit vn *Te Deum*?

S'il eſtoit beſoin qu'il fut dit Preſtre, ſi ce n'eſtoit qu'vn refreſchiſſement?

Si tous les mots ne ſont pas de ſacrifice?

Si le verbe *hotſi*, n'eſt pas en Hebrieu de la coniugaiſon ſacrée & des ſacrifices?

Si dans tout le chapitre, il y a mot qui reſente ſa Collation mondaine?

Si pas vn des Docteurs de l'Egliſe a dit que c'eſtoit vn reciné pour le plaiſir?

Si Abraham n'euſt pas fait mal en braue Capitaine, de s'amuſer à gouſter, l'ennemy n'eſtant pas du tout deffaict. & s'il n'euſt pas pluſtoſt remercié Dieu? Ie crains que les Calendes Grecques ne ſe paſſent, auant que la Banſſerie deſnoue tous ces neuds Gordiẽs: s'il le fait il acheuera de couper l'Hiſme, ou parfera la Venus d'Apelle. L'heretique ne pouuant que reſpondre, dit qu'il n'a pas ſacrifié du pain & du vin, mais comme ceux de ſon temps, & ſe baille telle licence qu'il luy plaiſt. Tantoſt il dit qu'il n'a point ſacrifié.

Tantoſt

Tantoſt qu'il a ſacrifié, mais qu'il a offert ſelon ceux de ſon temps: leſquelles hereſies ſont tres-fauſſes, car il a ſacrifié & non ſelon ſes contemporains.

Melchiſedec a inſtitué ſon ordre.

Il faut ſelon l'argument des huguenots conclure que Melchiſedec a ſacrifié: & ſi ce n'a eſté ny ſelon ſon temps, ny ſelon ceux de l'age prieur.

S'il a offert ſelon ceux de deuant luy, il a offert des fruicts de la terre, comme Cain: ou des premiers nez du troupeau, comme Abel: ou des beſtes & des oyſeaux, comme ſon ayeul Noé. Or il n'a ſacrifié des fruicts, par-ce qu'il ne ſe lit pas que perſonne l'ait fait que Cain, à qui nul n'a ſuccedé, pour n'eſtre agreable à Dieu. Il n'a pas offert des beſtes & premiers nez, ny de la greſſe de ſon beſtial, comme Abel, i'ay aſſeuré qu'il ne ſacrifia iamais de beſtes, à quoy il faut adiouſter que perſonne n'a ſuccedé au premier martyr Abel. Il n'a pas auſsi ſacrifié des oyſeaux comme Noé, d'autant que la Geneſe s'en tait, & que nul ne luy a ſuccedé. Il n'a donc ſacrifié ſelon ceux de deuant luy.

S'il a offert ſelon ceux de ſon temps, il n'a offert que ſelon ſon ordre, car en ſon age, il

se trouue tout seul Prestre & sacrificateur.

De dire qu'il a sacrifié comme ceux d'apres luy, c'est bailler à rire à vn chacun : il n'a pas offert comme ceux qu'il n'a point cogneus: Tous les sacrifices d'Aron, ses bestes, ses Gasteaux, ses pains de Proposition, n'ont esté inuentez qu'infinis ans apres: Et OEcumenius a dit que Melchisedec *secundum legalia non fuit sacerdos.*

Puis que l'on dit selon l'ordre de Melchisedec, il faut bien qu'il ait institué son ordre: L'ordre prend son nom de l'instituteur. Et si on ne lit point que personne ny deuant ny apres ait offert du pain & du vin que Melchisedec. Si quelqu'vn auoit offert du pain, on diroit selon son ordre: Melchisedec donc a institué son ordre : Dont S. Hieroſme se fonde sur ce mot d'ordre escriuant à Euagrius: *Mysterium nostrum in verbo ordinis significatur.* Apres ces raisons il faut produire les tesmoings qui deposent comme Melchisedec a institué son ordre.

S. Augustin liur. 6. chap. 22. de la Cité dit, qu'au sacrifice de Melchisedec apparut premierement le sacrifice des Chrestiens. *Ibi primum apparuit sacrificium, quod nunc à Christianis Deo in toto orbe terrarum offertur.* Il a donc institué, consideré qu'il dit, *primum apparuit.*

Primasius dit que c'est le premier qui a sa-

crifié ſans ſang, *primus fuit qui hoſtiam ſine ſanguine obtulit*, ou *primus obtulit*, prouue ce que ie pretens.

Caſsiodore ſur le texte de Dauid, *ſecundum ordinem Melchiſedec*, dit le meſme: *Quem ordinem Melchiſedec, per myſticam ſimilitudinem rex iuſtiſsimus inſtituit*: il a par ce moyen inſtitué ſon ordre, & là maniere d'offrir du pain & du vin à Dieu en ſacrifice. Le huguenot eſtant neceſsité de confeſſer que Melchiſedec a offert le premier du pain & du vin: penſe euader par vne autre hereſie, diſant *que Ieſus-Chriſt n'eſt pas Preſtre ſelon l'ordre de Melchiſedec, par ce qu'il a offert du pain & du vin à la cene, mais par ce qu'il benit.* Ce qui reſte à prouuer eſtre encore plus abſurde que tous les autres menſonges.

Ieſus-Chriſt eſt Preſtre ſelon l'ordre de Melchiſedec, par ce qu'il prit du pain & du vin.

Puis que Ieſus-Chriſt eſt Preſtre ſelon l'ordre de Melchiſedec, il faut que ce ſoit quelque choſe qui ſoit particuliere entre eux deux: or ſi Ieſus Chriſt eſt Preſtre ſelon l'ordre de Melchiſedec, il l'eſt pour vne des 17. conſiderations qui ſuiuent.

Ou par-ce qu'il estoit prestre seulement.
Ou par-ce qu'il estoit Roy & prestre tout ensemble.
Ou par-ce qu'il est dit Roy de paix & de iustice.
Ou par ce que personne ne luy a succedé
Ou par-ce qu'il ne fut oinct.
Ou par ce qu'il a benit.
Ou par ce qu'il est le 1. autheur de son ordre
Ou par ce qu'il a pris les dismes.
Ou par-ce que son sacrifice fut agreable à Dieu.
Ou par ce qu'il chanta vn *Te Deum*.
Ou par ce qu'il est sans genealogie.
Ou par ce qu'il n'estoit Iuif.
Ou par ce qu'il est descrit eternel.
Ou par ce que son sacrifice est d'eternelle duree
Ou par-ce qu'il bailla de ce pain sanctifié à Abraham.
Ou par ce qu'il figuroit Iesus-Christ
Ou par ce qu'il a sacrifié du pain & du vin.
Or il n'y a que le seul sacrifice du pain & du vin, qui leur est particulier, Iesus-Christ dõc est prestre selon l'ordre de Melchisedec: d'autant qu'apres son dernier soupper il offrit la realité dont Melchisedec en auoit offert la figure.

S'il est prestre selon l'ordre de Melchise-

dec, par ce qu'il estoit Prestre, cela ne leur est particulier: il y en a eu plusieurs autres.

S'il est Prestre selon cet ordre, par ce qu'il estoit Roy & Prestre: cela leur est commun auec Cain Noé, qui estoyent Roys & Prestres.

Si c'est par ce qu'il estoit Roy iuste & paisible: Salomon est appellé Roy pacifique: Noé homme iuste.

Si c'est par ce que nul ne leur a succedé: nul n'a succedé à Cain, Abel, & Noé.

Si c'est pour n'auoir esté oincts: Cain, Abel, Noé, ne l'ont esté.

S'il est Prestre selon l'ordre de Melchisedec, par ce qu'il benit: cela leur est commun auec tous les Leuites, femmes & autres qui n'estoyent pas Prestres.

S'il est Prestre de cet ordre, pour auoir pris les decimes: cela ne leur est particulier, tous les Leuites les ont prises, c'estoit leur heritage, & Iesus n'en prit iamais.

Si c'est par ce qu'ils sont sans genealogie: cela ne leur est particulier: Helie & Iob, sont sans genealogie, de Iob il est escrit *ex terra Hus*: d'Helie, *Thesbites* de Melchisedec, *rex Salem*.

Si c'est par ce que Melchisedec estoit Gentil: cela leur est commun auec Iob, & Tobie qui estoyent Gentils, & Iesus-Christ estoit Iuif.

S'il eſt Preſtre ſelon ceſt ordre, pour eſtre d'eſcrits eternels & non morts: Henoc, Helie, ſont comme eternels, & encores viuans.

S'il eſt Preſtre ſelon l'ordre de Melchiſedec, par-ce que leur ſacrifice fut agreable à Dieu: celuy de Noé l'a eſté auſſi.

Si c'eſt par-ce que leur ſacrifice eſt d'eternelle durée. celuy de Noé a ce priuilege, il durera touſiours, & empeſchera le deluge de venir plus par eau.

S'il eſt Preſtre ſelon ceſte façon, pour eſtre le premier, & pauoir inſtitué: cela leur eſt commun auec Abel, Noé. Dont S. Epiphane hereſie 55. fait 3. ſortes de Preſtriſe en la loy de Nature. La 1. d'Abel, la 2. de Noé, la 3. de Melchiſedec.

S'il eſt Preſtre ſelon l'ordre de Melchiſedec, pour auoir chanté vn *Te Deum* pluſieurs autres, & des femmes meſme en ont chanté.

S'il eſt Preſtre ſelon cet ordre, pour auoir baillé du pain ſanctifié: Achimelec en bailla à Dauid.

Si c'eſt par-ce que Melchiſedec le figura pluſieurs autres ont eſté la figure du Meſsie.

Il faut par neceſsité conclure, que Ieſus-Chriſt eſt Preſtre ſelon l'ordre de Melchiſedec, par-ce qu'ils ont offert du pain & du vin, veu qu'il n'y a que ceſte ſeule choſe, qui eſt particuliere entre eux deux. Dont le grand

Athanase sur le 5. des Hebrieux dit que *Iesus-Christ seul, à la façon de Melchisedec, à sacrifié en pain & vin.* Et par consequent, le Sacrement de l'Autel que l'heretique sobriquete du mot de Cene, est sacrifice: car si ce que Melchisedec offrit en figure estoit sacrifice, il faut que la Cene qui est l'accomplissement, perfection & realité de ce sacrifice soit sacrifice aussi. Voila comme la dispute de Melchisedec bien entẽdue abat la plus grand partie du Presche, d'autant qu'vn des plus grands poincts que nous debatons contre les huguenots est du sacrifice, & ils nient que leur Cene soit sacrifice. Si donc il est resolu que leur Cene est sacrifice, ie les prie de ne se laisser plus abuser de croire plustost la verité & tout ce qui fut oncques de sçauoir & science au monde, que non pas la crasse & supine ignorance des ignares Ministres & Predicans qui les perdent.

Heresie. 24.

Ie me trompe d'introduire deux sortes de Prestrises oposites, l'vne de Melchisedec & l'autre d'Aron.

Ie n'ay dit oposites, car il faudroit que l'vne fust de Dieu, & l'autre du Diable: mais i'ay dit differentes.

Heresie 25.

Il maintient que depuis le commencement du monde iusques à la venue de Iesus-Christ, il n'y a eu qu'vne Prestrise, & deuant la loy, & du temps de la loy, qui a esté l'vmbre de la vraye Prestrise de Iesus-Christ.

CONTRE.

Il maintient, ce qu'il ne sçauroit prouuer. Il deuoit dire, que tout ce que les Prestrises ont sacrifié, figuroit le sacrifice de Iesus-Christ, institué durant la trahison, & auroit parlé auec S. Augustin, qui dit que l'Eucharistie est la realité de tous les sacrifices anciens. *Ipsa figuræ fuerũt, & omnia talia multis & variis modis vnum sacrificium, cuius nunc memoriam celebramus, significarunt.* Tous les sactifices figuroyent le corps de Iesus-Christ: & pour les Prestrises, il en a aboly les vnes, & accomplis, comme celle de Cain, d'Abel, de Noé, d'Abraham & d'Aron: Mais il n'a pas aboly celle de Melchisedec qui est la sienne en la realisant, ains l'a continuée, en y mettant le plain au lieu du vuide, le corps au lieu de l'ombre.

Ie ne veux rien dire de moy: mais seruir d'organe aux Docteurs. L'ignorance Bans-

ſerine dit, *qu'il n'y a eu qu'vne ſorte de Preſtriſe, depuis le commẽcement du monde iuſques à Ieſus-Chriſt*: Et S. Epiphane hereſie 55 en met 3. en la loy de Nature. La 1. d'Abel: la 2. de Noe la 3. de Melchiſedec. *Primum enim ſacerdotium in præputio per Abel: ſed & deinceps per Noë: tertium verò per Melchiſedec.* La Preſtriſe de Cain, tient le 4. lieu, celle d'Abraham le 5. & celle d'Aron le 6. il y a donc 6. ſortes de Preſtriſes, & non pas ſeulement vne ny deux: Nul n'a continué celle de Cain auec des fruicts: ny celle d'Abel, auec des premiers nez: ny celle de Noé auec des oyſeaux: ny celle d'Abraham auec inuocation, ny celle de Melchiſedec, que Ieſus-Chriſt, comme dit S. Paul. Ou il ne ſera hors de propos de remarquer, qu'il n'y a que le ſeul Melchiſedec qui eſt appellé Preſtre iuſques à luy.

Hereſie 26.

La Preſtriſe de Melchiſedec, & celle d'Aron, ont eſté en ſoy & en leur ſubſtance vne meſme Preſtriſe.

CONTRE.

Par 10. repugnances, ces deux Preſtriſes ne peuuent eſtre vnes. La 1. Melchiſedec eſtoit Gentil & Aron Iuif, & Dieu auoit tant defiendu au Iuif de communiquer auec les

Gentils, la 2. Melchisedec, comme dit S. Paul n'a point eu de successeur: si Aron estoit Prestre selon l'ordre de Melchisedec, il luy auroit succedé *mediatè* ou *imediatè*. S. Paul auroit menty, & Iesus-Christ seroit frustré de sa succession à ceste Prestrise : Quels blasphemes on alambiqueroit des puanteurs de ceste heresie. La 3. la Prestrise d'Aron n'estoit pas encore instituée, comme pourroit-elle estre vne auec ce qui n'estoit pas. La 4. la nation Iuifue n'estoit pas encore: donc Melchisedec n'a peu offrir selon les Iuifs. La 5. Melchisedec offrit du pain & du vin, & Aron des animaux. La 6. ce qui est vn, a vne mesme durée : or la Prestrise de Melchisedec dure encore, & celle d'Aron est abolie, *ergo*, elles n'estoyent vnes, La 7. Ce qui est vn, ne se peut separer, or la Prestrise de Melchisedec est separée de celle d'Aron, elles ne sont donc vnes. La 8. ce qui est vn, est institué d'vn mesme temps: mais la Prestrise de Melchisedec estoit en la loy de Nature, & celle d'Aron en la loy escrite, elles ne sont donc vnes. La 9. si elles estoyent vnes, Melchisedec auroit sacrifié selon la loy: or *non fuit secundum legalia sacerdos*. La 10. si elles sont vnes, Iesus-Christ a esté Prestre selon l'ordre d'Aron, ce qui est faux: elles ne sont donc vnes, ny en temps, ny en substance, ny en nation.

Heresie. 27.

Melchisedec est sacrificateur comme Abel, Abraham, Isaac, Iacob, & sacrifiont selon les Peres de ce temps-là.

CONTRE.

I'ay refuté cela au traicté de Melchisedec, il ne fait que nier : si on croid les gens pour nier, il s'en trouuera qui diront qu'il n'y a point de Dieu. Contre sa negation, i'apporte 4 auctoritez, s'il a sacrifié selon Abel, Noé, & ceux de deuant, il a sacrifié des bestes, des oyseaux, ce qu'il n'a fait, comme ont dit cy dessus Eusèbe, S. Hieroſme, OEcumenius, & Primasius : S'il a sacrifié selon ceux de son temps : il a voulu sacrifier des hommes comme Abraham Isac, à la Phalariene. S'il auoit offert comme ceux de deuant, il ne seroit dit, l'autheur de son ordre, l'ordre ne seroit dessnommé du dernier, & il auroit succedé à eux ce que personne n'a fait. S'il a sacrifié comme ceux d'apres luy, ç'à esté comme Isac, & Iacob & il ne les vit iamais, ô le grand Cronologiste! que sçauoit-il comme ceux de 400. ans apres luy, deuoyent sacrifier, pour sacrifier comme eux ? il n'a donc sacrifié ny selon le

passé, ny selon ceux de son temps, ny selon l'aduenir.

Heresie 28.

Iesus Christ a esté plus Prestre selon l'ordre de Melchisedec que d'Aron: à cause de son Royaume de Iustice, & de paix, & de sa sacrificature eternelle. fo. 24.

CONTRE.

Quelle façon de parler: *plus Prestre.* Il seroit donc de deux ordres de Prestrises? cela est faux, il n'est que selon celuy de Melchisedec. La Bible ne dit iamais qu'il fust selon celuy d'Aron, autrement il dureroit encore, Comme il n'y a qu'vne Eglise, ausi il n'y a qu'vne Prestrise. Il ne faut point dire *plus ny moins*: car S. Augustin sur le Psal. 33. dit qu'il reietta & repudia l'ordre d'Aron. *Dimisit eum & abiit, quia erat ibi sacrificium secundum ordinem Aron.* (Il parle de l'Agneau Paschal) *& postea ipse de corpore & sanguine suo instituit sacrificium secundum ordinem Melchisedec: Mutauit ergo vultum suum in sacerdotio, & dimisit gentem iudæorum, & venit ad gentes.* Il a donc quitté l'ordre d'Aron: & a institué apres la Cene, le sacrifice de son corps selon l'ordre de Mel-

chiſedec. S. Auguſtin ne parle pas pour vous pauures huguenots : auſsi on dit que vous ne donnez rien à ceux qui vous ſouſtiennent, preſentez luy quelques chandelles.

En 2. lieu ſi Ieſus-Chriſt auoit eſté en quelque choſe preſtre ſelon Aron, les Iuifs ne l'auroyent pas oublié : Dauid neaumoins eſtoit Iuif, & n'en a parlé : Mais ce n'eſt aſſez ie veux mettre le doigt de la Banſſerie ſur la lettre, & luy reprocher qu'il a blaſphemé directement contre S. Paul, & deſtruit tout ce quil a tant de peine de baſtir au 7. des Heb. où il n'a autre but que de prouuer que Ieſus-Chriſt n'eſt en aucune façon preſtre ſelon l'ordre d'Aron, par ce que les Iuifs & Hebrieux huguenots, diſoyent comme l'heretique la Banſſerie, que Ieſus-Chriſt eſtoit preſtre ſelon Aron, afin d'oſter le ſacrifice qu'il inſtitua la nuict derniere. Apres que i'ay conſideré de fort pres, le 7. des Heb. ie trouue que S: Paul aporte 13. Antitheſes & repugnances, pour prouuer que Ieſus-Chriſt n'eſt point preſtre ſelon Aron.

Doctes, ie vous en recognoy iuges, prenez voſtre Bible & liſez mot à mot comme moy. La 1. eſt que l'ordre d'Aron eſtoit finy, *conſumatio per ſacerdotium Leuiticum erat.* La 2. qu'il eſtoit neceſſaire qu'il vint vn autre preſtre non ſelon Aron, mais ſelon melchiſe-

dec: *adhuc necessarium fuit &c. secundum ordinem Melchisedec dici, & non secundum Aron.* La 3. que la Prestrise a esté changée, *translato sacerdotio*, il ne pouuoit donc estre selon celle-là. La 4. la Prestrise appartenoit en heritage à Leui, & Iesus estoit de Iuda, & par consequent vn meschant de prendre ce qui ne luy appartenoit en rien. La 5. que la Prestrise d'Aron estoit charnelle, de laquelle les Prestres mouroyent, *secundum legem mandati carnalis*: Mais que celle de Iesus estoit spirituelle selon la vertu d'vne vie; qui ne meurt iamais, *secundum virtutem vitæ indissolubilis*. La 6. que la Prestrise d'Aron ne menoit à perfection: mais que celle de Iesus Christ y menoit. La 7. que celle d'Aron auoit este faicte sans serment: mais que celle de Iesus auoit esté auec serment. La 8. que celle d'Aron deuoit finir: mais que celle de Iesus-Christ ne failliroit iamais, *in æternum*. La 9. Aron offroit pour ses pechez, & ceux du peuple: & Iesus n'a offert que pour ceux des hommes: s'il auoit offert comme Aron, il s'ensuiuroit qu'il auroit peché. Il ne se faut pas iouer en Theologie, car dire vn mot crument, c'est forger vn enfer dans le Ciel. La 10. Aron offroit tous les iours, & Iesus n'a offert qu'vne seule fois, apres souper. L'vnzieme, l'offrande Leuitique estoit finie, & celle de Iesus Christ infi-

nie. La 12. la Prestrise d'Aron offroit tous les iours quelque chose de nouueau, & celle de Iesus-Christ, n'offre touſiours qu'vne meſme choſe : dequoy ie parleray amplement au traicté de *Semel*. La 13. la Prestrise Iuifue auoit des Prestres imparfaicts, *conſtituit ſacerdotes infirmitatem habentes* : mais que Iesus estoit parfait, *ſitium in æternum perfectum conſtituit*.

Dire donc que Iesus estoit Prestre selon Aron, c'est faire crier la verité d'ahan : c'est desmentir Dauid : c'est fruſtrer la volonté de Dieu le Pere : c'est estre Iuif : c'est desmentir S. Paul en 13. paſſages : c'est remettre encore le ſacrifice des boucs : c'est bailler du peché en Iesus-Christ : c'est le faire imparfaict : en fin, c'est estre pire que le Diable : & puis laiſſez grongner les pourceaux heretiques qui d'vn ſeul mot conuertiſſent le Paradis en Enfer. Quand ie n'aurois que ce ſeul paſſage, la Bãſſerie est vray Iuif, indigne d'estre veu entre les Chreſtiens, & de reſpirer l'air en la loy de grace : Voulant faire Iesus-Christ aſſommeur de beſtes & attribuer autant de force en la mort d'vn puant bouc, qu'à l'odorant & bien-flairant ſacrifice de noſtre Sauueur Iesus-Christ.

Hereſie. 24.

Il appert que l'Apoſtre recognoiſt Melchiſedec ſemblable à Chriſt, en ce qu'il a dit de ſon Royau-

me de iuſtice & de paix, & de ſa ſacrificature eternelle.

CONTRE.

S. Paul recognoiſt Melchiſedec ſemblable à Chriſt. Vous ne diſiez pas ainſi quand nous diſputames, vous diſiez que *Chriſt eſtoit ſemblable à Melchiſedec*: Vous auez apris à parler: en ce lopin vous faillez 3. fois.

Semblable à Chriſt, ô mal'heureux, craignez vous de dire *Ieſus-Chriſt*, craignez-vous de nommer le plus beau nom qui ſoit au monde? *le Chriſt*, *le Chriſt*, dictes *Ieſus-Chriſt* tout à fait. Par-ce que l'Egliſe Catholique dit *Ieſus Chriſt*, *noſtre Seigneur*, ces rongneurs d'Euangile ont dit *le Chriſt*, *le Seigneur*. Ils ont honte de dire *noſtre*, auſsi n'eſt-il *le leur*: pour nous autres, c'eſt *noſtre Seigneur*, *noſtre ſeul Sauueur*, nous n'auons d'autre nom que *les Chreſtiens*, & n'auons honte de ce nom, comme vous auez quand on vous appelle *Iutheriens*, *Caluiniſtes & Gautiers*, vous craignez de nommer ce beau nom de *Ieſus*, de fleſchir le genoil quand on le nomme, & de decouurir voſtre teſte: en quoy vous pechez contre le commandement de S. Paul, Philippenſe 2. *In nomine* IESV, *omne genu flectatur*. Il n'eſt pas ineffable comme le IEHOVA ancien. C'eſt le ſeul nom ou il faut que nous

voyons

soyons sauuez, comme dit S. Pierre aux Actes 4. *nec enim aliud nomen est sub cælo datum hominibus in quo oporteat nos saluos fieri* : par-ce que l'Eglise le nomme, le huguenot la en horreur. Puis que la Banſſerie me cite des *ouy dire*, il luy en faut alleguer de meſme, i'ay ouy dire que comme ils faiſoyent le preſche dans vn pré à Venois, quand on parloit de celuy qui auoit preſté la prairie chacun ſe deffuloit (comme on parle) mais quand il eſchapoit au Predican de dire *Ieſus*, perſonne n'oſtoit ſon chapeau: dont quelque Catholique y eſtant entré l'oſtant on l'en voulut reprendre, & alors il reſpondit, que noſtre Seigneur meritoit bien qu'on l'oſtaſt, comme quand on nommoit le maiſtre du pré.

S. Paul recognoiſt Melchiſedec ſemblable à Ieſus-Chriſt, par-ce qu'il eſt Roy de paix & de iuſtice & à l'eternité de ſa ſacrificature. Cela eſt faux: ne faictes point S. Paul huguenot i'ay prouué qu'il n'y a qu'vne ſeule choſe qui eſt particuliere entre Ieſus-Chriſt & Melchiſedec, *d'auoir pris du pain & du vin.* Ceſte hereſie n'eſt de la Minerue de Gautier elle eſt trop craſſe pour rien inuenter, c'eſt de l'impudeſte Kemnitius, qui dit que S. Paul refere la Preſtriſe à l'eternité: s'il dit cela, il ne dit pas *ſeulement.* Car entre eux deux il y remarque 10. choſes, qu'ils ſont Preſtres: qu'ils ſont Roys

de Iuſtice : & de paix : ſans pere: ſans genealogie : ſans natiuité : ſans mort : ſans fin : ſans commencement: qu'ils ont benit.

Ieſus eſt Preſtre *eternellement*, par-ce qu'il prit du pain & du vin, comme raporte Arnobe vn des plus vieils peres de l'Egliſe, interpretant *ſacerdos in æternum* : diſant *Chriſtus per myſterium panis & vini factus eſt ſacerdos in æternum.*

Quand ie diray que l'ordre de ceſte Preſtriſe conſiſte *en l'eternité*, il n'y a aucun inconuenient. S Auguſtin en l'Epiſt 95 au Pape Innocent dit que l'eternité eſt d'offrir du pain & du vin. *Melchiſ dec prolato ſacramento menſæ Dominicæ voluit æternum eius ſacerdotium figurare.*

La Preſtriſe de Melchiſedec, de Ieſus, & la noſtre, eſt *eternelle*, par-ce qu'elle durera touſiours: S. Paul en la fin du 7. aux Heb. dit qu'elle eſt eternelle, par la force du ſerment, *Iurauit Dominus.*

La Preſtriſe d'Aron eſt finie, par-ce que Dieu n'auoit point iuré en l'eſtabliſſant : mais celle de Ieſus eſt eternelle par-ce qu'il a iuré, le faiſant Preſtre de cet ordre.

S. Athanaſe baille 3. interpretations à *in æternum* Il eſt eternel par-ce que eternellement il prie pour nous : il eſt eternel par-ce qu'il ſera offert touſiours iuſques à la fin : ou bien il eſt eternel, par-ce que l'oblation qu'il

offrit est d'eternelle puissance & force.

S. Cyprian liure *de Cœna domini*, met l'eternité, en ce que la saincte Eucharistie sera tousiours offerte & durera iusques au dernier iugement, le huguenot ne la pourra oster. Catholiques ne craignez, que le huguenot aboliſſe la Messe, il ne sçauroit. *Perpes est hoc sacrificium & semper permanens holocaustum* il est *perpes & semper permanens*, dont Daniel l'a nommé *iugé*. La Messe demeurera iusques à l'Antechrist.

S. Hieroſme Epist. 126. à Euagrius constitue cet ordre en plusieurs choſes. *Ordo autem eius multis modis interpretatur, quod solus rex & sacerdos, & ante circunciſionem ſanctus ſacerdotio: vt non gentes ex iudeis, ſed iudei à gentibus ſacerdotium acceperunt neque vnctus oleo ſacerdotali, vt Moyſis præcepta conſtituunt, ſed oleo exultationis & fidei paritate.*

OEcumenius sur le 5. des Heb. dit que l'eternité de cet ordre consiſte, en ce que le sacrifice de la Messe durera iusques au dernier iugement. *Oblationem dixit in æternum, non reſpiciens ad oblationem, & hoſtiam quæ facta eſt ſemel, ſed ad noſtri temporis ſacerdotes inſpiciens, per quos Chriſtus, & ſacrificat & ſacrificatur.*

S. Ancelme sur ce meſme 5. interpretant *in æternum*, dit qu'elle est eternelle, par-ce qu'elle durera autant que ce monde, & qu'el-

le ne sera changée pour en mettre vne autre, comme fut celle d'Aron. *In æternum, id est quandiu durabit hoc seculum: quia non transibit sacerdotium Christi, vt aliud succedat, sicut transiuit Leuiticum.* Si vous bastissiez aussi bien vos heresies comme ie les abats & desmolis, vous seriez digne *Bezam de ponte deiicere*, & de vous seoir à Geneue.

Heresie 30.

La Prestrise de Melchisedec, & celle d'Aron sont semblables: par ce qu'Aron a offert des gasteaux & faict des perfusions de vin. fo. 25.

CONTRE.

Cela est purement faux: iamais la Prestrise d'Aron n'a sacrifié ny vin ny gasteaux. La Bansserie est vn gros Bec qui ne void non plus qu'vne Taupe, en l'Antiquité. L'ignorãce de l'humanité le fait choper à tous coups & n'a iamais apris que quand les Payens sacrifioyent, ils amenoyent la beste, deuant l'Autel, ou estant arrestée on prenoit de l'orge ou du pain esmié, qu'on luy versoit sur la teste, entre les deux cornes, & ne falloit pas que la victime remuast en rien, ny frestillast quand on luy versoit cela: car si elle hochoit la teste, c'estoit mauuais signe. Or ce pain

(que nostre friand Predican appelle *Gasteau*) estoit fait de 3. choses, de froment rosty ou moulu: de sel: & d'encens masle: & à cause du sel, dite *mola salsa*, & de ce gros morceau *mola*, on a dit *imolare* pour *sacrifier*. Apres que ce pain esmié estoit versé: le Prestre prenoit du vin: en gousteit vn peu, & en bailloit à toute l'assistance, qui touchoit le bord de la tasse, & s'apelloit *libare*, & cela fait il en versoit sur la teste de la Beste, auec vn vase dit *Sympulum*, ou *Sympuuium*, prononçant ces mots: *Mactus hic vino inferio esto*. Dont ce vin s'apelloit *vinum infernum*. Tout cela n'estoit pas sacrifice, mais ceremonie du sacrifice: la beste estoit le sacrifice: laquelle le Sacrificateur presentoit apres & les *Ministres* & assommeurs, se iettant dessus l'assommoyent & l'esgorgeoyent.

A ron de mesme soit qu'il l'ait pris d'eux, ou eux de luy, auant que d'offrir la beste prenoit vn petit pain de pestry d huille dit *Simila*, qu'il esmioit dessus la teste de la victime, puis apres il versoit vn *hin* de vin dessus encore, comme faisoyent les Payens. Or cela n'estoit pas sacrifice mais ceremonies qui se faisoyent deuant, Apendice du sacrifice. Apres on presentoit la beste, & estant tuée on la mettoit ou toute entiere ou vne partie dessus l'Autel, puis on la brusloit. Dieu n'en

auoit, que le flair & la fumée. Aron donc n'a pas sacrifié des Gasteaux, ny du vin: car la beste estoit le corps du sacrifice: mais à celuy de Melchisedec le pain & le vin estoyent le corps & matiere du sacrifice: Gautier deuoit dire qu'Aron presenta long temps apres les pains de Proposition: mais pour tout cela rien. pour 3. causes. Car ces pains sont bien posterieurs: ils sont nombrez 12. & en 3. lieu, il n'y auoit que du pain, point de vin: ils ne pouuoyent dõc estre semblables au sacrifice de Melchisedec: il deuroit prouuer qu'on sacrifioit ce *Simila* & cet asperges de *hin* ou infusion toute seule, mais la Bible le desment, ce n'estoit que ceremonie Si ces miettes, & ceste infusion de vin estoit sacrifice: il faut que les chapeaux & festons de roses qu'on mettoit sur les cornes, & infinies autres ceremonies fussent sacrifice.

Heresie 31.

En l'Epistre aux Hebrieux il ne fait aucune mention de l'offrande de pain & de vin.

CONTRE.

Cela n'est de vostre inuention, c'est du Legislateur des huguenots Caluin, en ses in-

ſtitutes liur.4.chap.18. §. 2 qui dit. *S. Paul ne parle point du ſacrifice de Melchiſedec, ergo il n'a point ſacrifié.* C'eſt bien conclud: comme ſi S. Paul deuoit parler de tous comme ſi S. Paul n'auoit rien eſcrit Melchiſedec laiſſeroit d'auoir offert du pain & du vin. S. Paul ne dit pas qu'il a ſacrifié du pain & du vin il eſt vray. Il ne dit pas auſsi qu'il n'en a point offert: & ſi cela eſt faux. S. Paul parle du ſacrifice de Melchiſedec: Mais par-ce que les Hebrieux ne pouuoyent encore comprendre vn ſi beau myſtere, parlant de Melchiſedec, interrompt le fil de ſon diſcours, diſant, *de quo grandis ſermo, & ininterpretabilis ad dicendum, quoniam imbeciles facti eſtis ad audiendum*: par ce mot Λόγος δυσερμήνευτος *ſermo ininterpretabilis, ſermo difficilis interpretatu*, il entend le ſacrifice de Melchiſedec. En ſecond lieu S. Hieroſme rompt le col a Caluin, qui dit que S. Paul, a obmis & laiſſé le ſacrifice de Melchiſedec, *Paulus omiſit quoddam ſacramentum Melchiſedec.*

Hereſie. 32.

La Preſtriſe de Melchiſedec n'a pas eſté agreable à Dieu par-ce qu'elle eſtoit la figure de la Preſtriſe de Chriſt, mais par-ce qu'elle eſtoit conforme à ſon ordonnance.

CONTRE.

La bestise de la Banſſerie, disant choſes ſi hors de raiſon, m'arrache la patience d'entre les mains : & pour prouuer ceſte beſtiſe (ſi on dit que i'ay tort) ie ne veux mettre en auant que ce verbiage. *La Preſtriſe de Melchiſedec eſt agreable à Dieu, non par-ce qu'elle eſtoit la figure de la Preſtriſe de Chriſt, mais par-ce qu'elle eſtoit conforme à ſon ordonnance.* Cela eſt tresfaux, la Preſtriſe de Melchiſedec n'eſtoit point ſelon l'ordonnance de Dieu. Dieu n'auoit fait encore aucune ordonnance pour la Preſtriſe: c'eſtoit en la loy, ſans loy, ſans commandement, & ſans ordonnance: elle n'eſtoit donc ſelon *l'ordonnance.* Penſant euader Scylle, il eſt abyſmé dans Charybe. Il deuoit dire *conforme à la volonté de Dieu*: & non pas *à ſon ordonnance.* Tous ceux de la loy de Nature, ont ſacrifié de leur bon gré & ſans contrainte: Mais ceux de la loy eſcrite, par le commandement de Dieu: Melchiſedec a ſacrifié, *ſpontanea volontate*, & Aron *Iubente domino*, comme dit Iſidore liur. 2. chap. 5. *de off. Eccle. Initium quidem ſacerdotii Aron fuit, quamquam & Melchiſedec prior ſacrificium obtulerit, & poſt hunc Abraham &c. Sed iſti ſpontanea volontate*, & ſuiuant *Aron primus in lege &c. victimas ob-*

tulit, iubente domino. La Banſſerie doit apprendre vne autre fois à ne parler pas ſi ignorament que cela.

Hereſie 33.

Il eſt faux & conioinct auec blaſpheme de dire que Dieu ſe ſoit repenty des promeſſes iurées à Abraham, & autres Peres.

CONTRE.

Cet argument eſt *ad hominem*, c'eſt vne des hereſies que ie deuois auoir faictes : de dire que Dieu ſe repend. *Il eſt conioinct auec blaſpheme* : Tout beau Gautier voſtre rage a rompu la bride de modeſtie de laquelle vous vantiez eſtre bridé. Ce n'eſt blaſpheme de dire que Dieu ſe repend : mais c'eſt *Anathe-me* de dire le contraire : Si ie prouue par 8. lieux de la Bible, que Dieu ſe repend, ie ne ſeray plus heretique.

Le 1. eſt du 6. de Geneſe ou Dieu auoit fait des promeſſes que ſon eſprit demeureroit en luy : mais voyant que l'homme eſtoit deuenu au dernier poinct de meſchãceté, qui eſt de conuertir l'vſage de nature : Dieu ſe repend d'auoir fait l'homme. *Pœnituit eum quod hominem fecerat in terra* : & Dieu parlant

luy-mesme, *pœnitet me feciſse eos.*

Le 2. est pris du 1. des Roys chap. 5. ou Dieu dit au grand Prestre Hely, qu'il auoit promis que la Prestrise seroit touſiours en la maiſon d'Aron, mais d'autant qu'il auoit mieux aimé ſes fils que Dieu, Dieu ſe repend de ceſte promeſſe, & la retracte. *Loquens locutus ſum vt domus tua & domus patris tui miniſtraret in conſpectu meo in ſempiternum: nunc autem dicit Dominus: hoc abſit à me &c.* Dieu ſe repend Gautier: Dieu fait des promeſſes: mais c'eſt à vne condition, *ſi cuſtodierint mandata mea.* Il faut demeurer au cult & Religion de Dieu, ſi nous voulons participer à ces promeſſes. Il nous a promis le Paradis, mais en faiſant ſes commandemens.

La 3. est au 10. ou Dieu fait de belles promeſſes à Saul 1. Roy: mais par-ce qu'il a faict deux fautes, d'auoir ſacrifié ne luy appartenant pas, & d'auoir compté ſon peuple: Dieu ſe repend de l'auoir fait Roy: dont Samuel en plore à chaudes larmes au 15. chap. *Pœnitet me quod conſtitueram Saûl regem, quia dereliquit me, & verba mea opere non impleuit.*

Le 4. lieu eſt au 15. du 1. des Roys, ou Samuël quitte, & abandonne le Roy, par-ce que Dieu ſe repentoit. *Lugebat Samuel Saulem, quoniam Dominus pœnitebat, quod conſtituiſſet regem Saul ſuper Iſrael.*

Le 5. est de Dauid. *Iurauit Dominus, & non pœnitebit eum.* Dieu a iuré & ne s'en repentira point, il s'ensuit dõc à tout bon Dialecticien, que Dieu a iuré quelque fois & s'en est repenty: ou il n'estoit besoin de dire, *& non pœnitebit eum.*

Le 6. est du 3. des Roys chap. 8. ou Dieu promet d'exaucer toutes les prieres faites dans le Temple de Salomon: mais au 4 liure dhap. 21. par-ce que le meschant Roy Manasses mist l'Idole du Diable sur l'autel de Dieu, alors Djeu retracte sa promesse, & dit que la Royauté ne sera plus en la maison de Dauid.

Le 7. est que Dieu se repend d'auoir fait tout ce qu'il a changé: or il a changé tout ce qui estoit au vieil Testament, *ergo* il s'est repenty de toutes les promesses du vieil Testament, & d'auoir institué la Prestrise d'Aron. Il ne s'est point repẽty de la Prestrise de Melchisedec, ny de la promesse qu'il fist à Abraham, aussi cela estoit deuant le vieil Testament: Que Dieu se soit repenty de tout ce qu'il a changé: ie l'apprens de S. Augustin liu. 1. chap. 20. contre les aduersaires de la loy & des prophetes. *Iurauit Dominus & non pœnitebit eum. Dei eiuratio Incredulorum est improbatio, & quòd Deus non pœnitebit significatio est quia hoc Sacerdotium non mutabit, mutauit quippe Sa-*

cerdotium secundum ordinem Aron. Voila donc mon heresie & blaspheme soustenu de 8 bonnes auctoritez de la Bible. Quand la temerité vous a poussé à escrire contre moy, vous eussiez bien mieux fait Gautier d'imiter Bupale ou bien Lycambe. Si i'auois failly ie m'en desdirois, *in male pactis resc indenda fides*, & ne voudrois demeurer heretique. Ie prie le S. Esprit d'espancher le basme de ses graces sur moy, & d'illuminer les yeux de mon entendement, pour ne voir vne chose louche & fausse sur la claire glace de l'escriture.

Heresie. 34.

Balam a parlé plus veritablement que cela, disant que Dieu n'est point comme l'homme pour se repentir.

CONTRE.

L'asne de Balam a mieux dit la verité, que la Bansserie: cet heretique fausse le texte. Il n'y a pas *que Dieu ne se repend point*: mais *qu'il ne ment point*, pour faire du sçauant il quotte le 23. des Nombres à la marge, mais le voyla au naturel. *Non est Deus quasi homo, vt mentiatur, nec vt filius hominis, vt mutetur.* Dieu n'est

comme l'homme qui ment, & se change. Il n'y a pas *qu'il ne se repend point*: mais qu'il ne ment pas, il est la verité: & ne se change, car luy-mesme dit, *Ego sum & non mutor*, allez à l'escole de vostre maistre l'aisne de Balan & apprenez à dire la verité. Ie veux aduertir icy les Catholiques, que la Banſſerie a corrompu tous les textes de la Bible & des Peres qu'il a citez, il n'en a pas cité vn en son sens.

Heresie 35.

Que la Prestrise d'Aron estoit desagreable à Dieu, cela est faux.

CONTRE.

Qu'est-il besoin de soustenir la Prestrise d'Aron qui est finie, au rauallement de celle de Iesus-Christ, c'est à faire aux Iuifs: mais par ce que c'est encore *de ma doctrine qui est contraire aux deux formes de Religion qui ont cours en France* si on l'en veut croire, il faut tirer 7. bonnes pierres de la Bible pour acrauanter ce crapaut qui est sorty des ruines de la Prestrise Iudaïque, & le lapider comme le faux Prestre de Baal tel qu'il est.

Dauid Psal. 50. auec sa fonde ruë la premiere *Holocaustis non delectaberis*.

En Ozée 6. Dieu le Pere mesme m'ayde à lapider ce faux Prestre, *victimæ vestræ non placuerunt mihi*, & Gautier luy en veut empuantir le nez.

Iesus-Christ iettez vostre pierre. *Holocausta & pro peccato tibi non placuerunt*, toutesfois le huguenot vous desment & dit qu'elle luy estoit agreable: ce-pendant qu'on assommera la Banserie, ie suis content de garder les manteaux & tels persecuteurs. S. Paul baillez-moy le vostre, prenez 4. bonnes pierres, & frappez viuement.

Heb. 7 *reprobatio quidem facta est precedentis mandati, propter infirmitatem eius & inutilitatem*, & au 6. *holocausta vestra non sunt accepta*, & au 10. *Impossibile est sanguine taurorum, aut vitulorum auferri peccata*, & au 9. *non placita sunt tibi quæ secundum legem offeruntur.*

S. Augustin acheue d'assommer ce crapaut, ou il dit que le sacrifice de l'agneau Paschal desplaisoit à Iesus-Christ, par-ce qu'il estoit selon Aron. *Mutauit vultum suum, & dimisit eum & abiit, quia erat ibi sacrificium secundum ordinem Aron*, c'est sur le Psal. 23.

Theodoret sur le 67. de la Creation, dit que Dieu ne vouloit point l'ordre d'Aron, elle n'estoit donc aggreable ny a Dieu le Pere ny à Iesus Christ. Si les heresies de la Banserie estoyent aussi bien estançonnez comme

celles qu'il dit que i'ay faictes, elles ne tomberoyent pas. mais ie suis certain que le premier coup de pied que le temps donnera contre le huguenotisme, qu'il l'abatra. Ceste heresie ne viura point cent ans.

Heresie 36.

Ou est-ce que l'on trouuera que Dieu a voulu que ce qui estoit offert aux idoles luy fust offert pour diuertir le peuple de l'idolatrie, pourquoy s'est-il courroucé du veau d'or?

CONTRE.

Lisez les liures, ignare, & vous trouuerez que Dieu a receu les sacrifices des bestes des enfans d'Israel pour les empescher de les offrir au Diable. Vous le trouuerez dans Sainct Chrysostome homelie 24. sur la 2. aux Corin. *quem offerebant sanguinem, & ipsum accipere voluit, vt ab idolis eos auerteret.*

S. Hieroſme dit aussi qu'il a requis ces sacrifices, de peur qu'ils ne les offrissent aux Idoles. Voyla Gautier bien caparançonné d'ignorance. Les Israëlites sacrifierent au Diable premier qu'à Dieu, tesmoing le veau d'or: & vouloyent auoir des Idoles, comme ceux d'où ils partoyent les AEgyptiens. Quand

Dieu a baillé les 10. Commandemẽs à Moyse, luy a il parlé de sacrifices? non. Deuant le Decalogue, ils sacrifierent au Diable Dieu voyant leur meschante nature, institua apres la Prestrise & prit les sacrifices des bestes afin qu'ils ne les presentassent plus au Diable. Le sacrifice des bestes est vne des 4. choses que Dieu a permises par conniuence.

Pourquoy s'est-il courroucé du veau d'or? vous parlez contre vous: c'est par ce qu'ils luy ont sacrifié, premier qu'à luy. Moyse deuenant ne se fasche il pas? ne rompt-il pas les premieres tables? n'abat il pas le veau d'or: vous estes le vray *veau d'or*, & ceux qui vous escoutent, vrais Idolatres. Il nous faut vn Moyse qui abate le veau d'or d'heresie qui le brusle, & qui vous en fasse boire à tous la cendre, afin que la barbe vous deuienne rouge. Ie dy cecy en cachette comme le barbier son *auriculas asini Midas habet*. Mais ie crains que les roseaux qui croistront sur ceste fosse ne disent, *il faut abatre le veau d'or d'heresie.*

Puis que l'interpretation du 1. commandement se presente, il faut monstrer comme

Il faut auoir des Images en l'Eglise.

Quand on demande aux huguenots, pourquoy ils sont sortis hors de l'Eglise? par ce que

que nous sommes idolatres: appellãt les images des Saincts *Idoles*. I'ay refuté cela. mais ie veux interpreter le 1. commandement, pour leur monstrer qu'ils sont bien loing de leur compte.

Tu n'auras point d'autres Dieux deuant moy. Ils auoyent donc d'autres Dieux: *Vn seul Dieu tu adoreras & luy sacrifieras*: Ils sacrifioyent donc à d'autres Dieux qu'à Dieu seul. Et dés que les Gentils auoyent quelque Dieu, ils le faisoyent eriger en quelque forme d'Idole: & luy sacrifioyent. C'est pourquoy Dieu deffend d'auoir d'Idoles *non facies Idolum*, au Leuitique 26. *Sculptile*, ne s'entend pas des images des Saincts: il auroit dit *picturam*, ou *imaginem* ou *statuam*, ou *figmentum*. Vous auez verty, *tu ne te feaas point d'Image taillée*: vous deuiez dire, *tu ne te feras d'idole ou de graueure*. *Sculpo* signifie *ie graue, ie taille ie burine, ie cizelle*. *Sculptile* signifie la similitude de toute chose gravée. Aussi, conioint-il *Sculptile & similitudinem*: il ne dit pas *imaginem*: mais il dit: *Tu ne feras point d'idole*: *ny aucune figure gravée ou similitude des choses qui sont au Ciel ny en l'Air, ny en l'Eau, ny en la Terre*. Les Gentils ont adoré tout cela: Les choses du Ciel, comme le Soleil, la Lune, & les 7. Planettes. Les choses du Feu, comme Vulcain, Vesta, Iunon, Iris, les oyseaux, les Thessaliens, la Ci-

gongne, les Romains l'Oye, Ils ont adoré les choſes de l'Eau, comme le Dauphin & autres poiſſons: Neptune, Thetis: Les choſes de la Terre, comme les hommes & toutes ſortes d'animaux, ſerpens, voire iuſques aux plus ſales parties de l'homme, deſquelles les Matrones en portoyent la figure & le pourtrait en leur ſein. Les Romains auoyent plus de 8000. ſortes de Deitailles. Ils ont adoré ce qui eſt ſoubs Terre, & les Enfers tous entiers, comme Pluton, Proſerpine: Les choſes de dedans le Centre, comme l'or, l'argent, *non facietis deos argenteos, nec deos aureos*, ſe deffend Dieu en Exode 20. Et par ce mot de *ſculptile*, il entend tout cela.

Et ſi Dieu ne deffend pas de faire ces *idoles, graueures & autres figures*: mais il deffend d'en faire pour les adorer *vt adoretis* par ce qu'ils ne faiſoyent point de telles choſes qu'ils ne les adoraſſent, & ne leur ſacrifiaſſent, S'il auoit deffendu de faire rien de graué, ou buriné, il auroit deffendu l'art de ſculpture, de peinture, & auroit fait contre ſon propre commandement. Car le Temple de Salomon, & l'Arche d'Aliance, n'eſtoit rien que graueure, que cizelure, que figures. Il a donc deffendu le *ſculptile*, de peur qu'ils ne l'adoraſſent, *non facietis idolum & ſculptile &c. vt adoretis*. Les images ne ſont point deffendus, mais de les

adorer. Nous n'adorons point les images des Saincts qui sont en nos Eglises, c'est pour l'ornement, & nous exciter à les suiure. Si ie prouue qu'il y auoit des images & figures aux deux Eglises du vieil Testament, comme il y a aux nostres, le huguenot aura la bouche fermée.

La premiere Eglise que Dieu commanda fut l'Arche d'Aliance, qui estoit *l'Eglise portatiue* des enfans d'Israël: à la forme de laquelle nos Eglises sont basties (ie suis vn peu prolixe, par-ce que le poinct le merite (*l'Arche* c'estoit vne chose longuette, comme est toute la nef, & le creux de l'Eglise: & *le Propitiatoire* estoit vne chose esleuée dessus, au milieu comme est le clocher. En ceste premiere Eglise il y auoit *les images des Cherubins* qui estoyent comme les figures de 2. hommes, & Dieu estoit si idolatre, pour parler en huguenot, qu'il estoit tousiours entre ces deux images quand il parloit aux enfans d'Israël.

En la 2. Eglise qui fut le Temple de Salomon, il auoit des images & figures d'hommes, d'Anges, de Cherubins, de Lyons, & de Bœufs pour l'ornement. Il est aussi decent, qu'il y ait en nos Eglises, les images des Saints & des Anges, que non pas des bœufs & Lyons. Il faut amener les textes de la Bible. Au 3. des Roys chap. 7. verset 25. ce n'est rien que

voſtre *ſculptile*. Salomon fait faire les images de 12. bœufs 3. regardoyent Orient: 3 Midy: 3. Septentrion: *& ſtabant duodecim boues, è quibus tres &c.* & au 24. il fait les images des Lyons, & des Anges Cherubins: *Et inter coronulas &c. Leones, & boues & Cherubin.* Les images de ces Cherubins eſleuez en boſſe, eſtoyent en pluſieurs endroits du Temple: au verſet 36. *ſculpſit quoque in tabulis &c. Cherubin & Leones, & Palmas*: & les images de ces Anges eſtoyent comme les images d'hõmes & des Saincts en nos Egliſes: *quaſi in ſimilitudinem hominis ſtantis*, notez *hominis ſtantis*, c'eſtoyent ſtatues debout: le contexte me fait parler ainſi, ils n'eſtoyent pas ſeulement paints ou grauez, mais en ſtatue *non cælata ſed apeſita per circuitũ*. Ces ſtatues & images eſtoyent autour comme nous mettons les images des 12. Apoſtres autour de la nef de nos Egliſes.

En infinis endroits les figures des Cherubins, des 12. Lyonceaux & des 12 bœufs ſe voyent dans le Temple de Salomon: Mais au 10. chap. verſet 19. vous voyez l'image & ſtatue d'vn homme qui tient le troſne auec ces deux mains, *duæ manus hinc atque inde tenentes*.

Au 2. liure du Parali. chap. 3. verſet 14. Salomon fait planter l'image & ſtatue des 2.

Cherubins esleuez debout toutes entieres, cõme sont les images des saints en nos Eglises. *Stabĩ erectis pedibus, & facies eorum erãt versæ ad exteriorem Domum.* Il y auoit donc des images aux deux Eglises du vieil Testament, & ne faisons mal d'en auoir en nos Eglises puis que telle a esté la coustume du vieil & du nouueau Testament. Que le huguenot ferme sa bouche auec la clef d'vn perpetuel silence, & qu'il sçache que son ignorance de n'auoir leu la Bible, ou de n'auoir iamais veu ce passage interpreté comme il est, le fait perdre, & rendre inepte à vn chacun.

Heresie. 37.

Quand les idolatres ont offert aux idoles, c'est qu'ils auoyent veu offrir au vray Dieu : & les Gentils ont pris cela des Iuifs.

CONTRE.

S. Hieroſme vous desment, que les Iuifs ont pris la Prestrise des Gentils : *sic & Melchisedec &c. Vt non gentes ex iudeis sed iudei à gentibus sacerdotium acciperent.* Ils auoyent veu offrir aux idoles en AEgypte, deuant qu'ils offrissent à Dieu : & les Chananeans leurs voisins estoyent idolatres. Ils voulurent auoir

des Dieux & des Roys comme eux, ils ont donc pris cela des idolatres.

Heresie. 38.

Ce n'est assez de dire la verité, il ne faut pas la maintenir par mensonge & fausseté.

CONTRE.

La verité ne se soustient par mensonge, vous estes vn mensongeur: sont deux contraires, elle n'a que faire qu'on la soustienne, comme dit la Bible. *Super omnia vincit veritas.*

Heresie 39.

Les anciens font Noé en son yuresse, & les autres Peres auec leur vices, figures de Iesus-Christ.

CONTRE.

Cela est faux, les Peres n'ont point de vices, ce sont autant de mysteres. L'yuresse de Noé n'est pas vice, au Genese, il est *iustus atque perfectus.* Impudent aprenez à bien parler: S. Cyprian Epist. 63. à Celius appelle l'yuresse de Noé *Sacrement. Circa sacramentū Noé, hoc ipsum præcessisse & figuram Passionis.* Ceste yuresse fi-

guroit le grand amour qui deuoit enyurer Iesus-Christ à mourir pour nous. Maudit Cham, vous decouurez les parties honteuses des Peres, les appellans vices, vous en riez, & ce S. Personnage les recouure du manteau de sacrement. Vous aurez la malediction, deuë recompense de vostre impieté,

Heresie 27.

Il voudroit q̃ l'Eglise Romaine remarquast, que les enfãs d'Israël auoyẽt l'asseurãce de leurs pechez en leurs sacrifices: ils n'attribuoyent pas la remission de leurs pechez à leurs pelerinages & deuotiõs.

CONTRE.

L'Eglise Romaine l'a bien remarqué: Israël n'auoit point l'asseurance en ses sacrifices. S. Paul a dit qu'il est impossible que les pechez soyent ostez par les sacrifices. *Impossibile est sanguine taurorum auferri peccata.*

Les Catholiques n'attribuent la remission de leurs pechez à leurs pelerinages: mais à la seule passion de Iesus-Christ, qui leur est appliquée par le sacrifice de la Messe, par le Baptesme & autres sacremens. Ils n'attachent pas le nauire de leurs esperances, à vn Ancre si debile, & foible que les Pelerinages. C'est

bien fait d'aller *en pelerinage* auec vne saincte & chaste deuotion, visiter les lieux des martyrs, pour peiner son corps. La Bansserie est semblable aux petits enfans qui esueillent les chiens qui les viennẽt mordre: il ne deuoit parler des pelerinages pour son honneur. Voila ce qu'il faut sçauoir pour faire taire les Gautiers huguenots qui veulent disputer des Pelerinages.

Les Pelerinages au vieil Testament.

L'Eglise ne fait rien qu'on n'ait fait tousiours deuant la mort de Iesus-Christ, & apres. Par 3. textes de la Bible ie prouue que les enfans d'Israël alloyent en pelerinage en des lieux bien loing, & faisoyent des vœux comme font les Chrestiens.

Au 3. des Roys, chap. 8. verset 41. il se lit comme toutes sortes de nations non seulement de Iuifs: mais aussi des Gentils venoyent en pelerinage au Temple de Salomon prier Dieu: & en ce lieu Dieu entendoit du Ciel la priere de ces Pelerins, & exauçoit tout ce qu'on luy demandoit. *Alienigena qui non est de populo tuo Israël, cum venerit de terra longinqua propter nomen tuum & orauerit in loco hoc, tu exaudies in Cælo, & facies omnia pro quibus invocauerit te alienigena.* Il faut remarquer que

ces estrangers n'estoyent Iuifs, mais Gentils qui alloyent si loing en pelerinage, ce qui denotoit les *pelerinages* de nous autres Gentils.

Au 2. des Roys chap. 15. verset 7. & 8. Absalon estant en peine & en fuite chez Gessur Roy de Syrie pour la crainte de son pere Dauid, estant en ceste misere fait vn veu d'aller *en pelerinage* en Hebron, & *d'y faire dire la Messe*, & sacrifier, si Dieu permet qu'il r'entre en grace auec son pere Dauid, & fist tout ainsi, comme font les Chrestiens, quand ils sont en aduersité. Voila Absalon qui parle a Dauid. *Vouens enim vouit seruus tuus cum esset in Gessur Syriæ, dicens: Si reduxerit me Dominus in Hierusalem sacrificabo Domino*, & il demande congé à son pere d'aller *en pelerinage* en Hebron rendre ses vœux. *Vadam & reddam vota mea quæ voui domino in Hebron.* Absalon estoit vn grand Catholique de faire des vœux en son affliction: de prendre la peine d'aller en pelerinage si loin, que ne prioit-il Dieu en sa chambre, sans aller si loing: pourquoy faisoit-il *dire la Messe* & sacrifier en ce lieu d'Hebron? Que dira l'incensé huguenot. Voila *les pelerinages* chez les Gentils, & les Iuifs, qui auoyent accoustumé d'aller bien loing en pelerinage rendre leurs vœux & faire dire *la Messe*, pour remercier Dieu qui les auoit sauuez du danger.

Les Pelerinages au nouueau Teſtament.

C'a touſiours eſté la couſtume de la primitiue Egliſe d'aller en *Pelerinage* viſiter les lieux ou les Martyrs auoyent eſté tuez, ou ils eſtoyent enterrez, & ou ils auoyent fait des miracles : Tant de gens ont eſcrit de cela que ie n'enrichiray point la pauureté de mon diſcours, de la richeſſe de leurs labeurs. Ie renuoye ſeulement le huguenot (qui ſe rid de ce qu'il ignore) aux Epiſtres de S. Hieroſme qui a tant eſté en pelerinage à Hieruſalem, qui s'en alla tenir en Bethlehem & qui exhorte tant ces 2. braues femmes Romaines Paule & Euſtochium d'aller *en Pelerinage* aux ſaincts lieux : de s'aller mettre à genoux ſur le trou ou fut fichée la Croix, & de s'imaginer de voir encore Ieſus-Chriſt fiché en Croix, afin d'attriſter leurs penſées ſur vne triſteſſe qui vaut mieux que toute la ioye du monde. D'aller au ſepulchre de noſtre Sauueur, plorer, baiſer la pierre, lecher le lieu ou le tres-ſainct corps auoit repoſé. C'eſt S. Hieroſme qui eſt ainſi bigot. Nul ne lit ces belles Epiſtres qui n'ait l'ame eſchauffée d'aller recognoiſtre le digne lieu ou le Sauueur du monde a pris naiſſance. C'eſt le diuin Xe-

nophantus qui nous excite & iette hors de nous meſmes, auec vn ſainct Euthuſiaſme, pour paſſer la mer, & aller combatre les Iuifs & barbares qui tiennēt priſonniere noſtre liberté, & nous empeſchent de poſſeder ce qui eſt noſtre.

Hereſie 41.

Melchiſedec s'offenſeroit de ſe voir comparé à vn Curé de village. C'eſt peu de diſcretion de mettre Ieſus-Chriſt au rang des Preſtres crotez, qui diſent la Meſſe pour ſix blancs, c'eſt à dire pour la bribe. C'eſt mal fait de bailler des Preſtres crotez pour compagnons à Ieſus-Chriſt.

CONTRE.

Voyez comme ce Cecrotipete & raboliné Predican parle indignement des Preſtres: ſes ſouliers ſont bien mieux decrotez que les autres. Si ie voulois peindre vn mal-otru, vn Epopillard, vn Satyre, vn Eſope ou Therſite, & tout ce qu'il y a de mal faict au monde, ie peindrois vn Miniſtre huguenot, pour patron de toute inciuilité: Qu'il eſt gentil, toutes les filles de ioye courent apres luy, *In odorem vnguentorum illius currunt adoleſcentulæ.* Il n'eſtoit beſoin d'attaquer les Preſtres: ſi ie l'ay offen-

cê qu'il ne m'espargne pas, ie le deffie, qu'il me reproche la paillardise, & tout ce qu'il voudra, ie ne luy en resemble que de mieux, ie seray de ses truyes. Ainsi parloit S. Hieroſme aù huguenot Iouinian. *Obtice crimina quæ volueris: Argue luxuriæ & deliciarum, magis me amabis, si talis fuero, ero de tuo animo.* S'il y auoit autant de Ministres que de Prestres on n'en tiendroit pas grand compte: Quand il y aura seize cens ans que le presche dure, ie pense que son Automne sera bien laid.

Les Apostres n'estoyent guere mieux decrotez, on leur reprocha qu'ils mangeoyent sans lauer leurs mains: si le Peintre ne flatoit point son pinceau, & qu'il vouluſt representer au naif, le pourtrait des Apostres sans les endimencher, il les representeroit en bons Capucins, & non en friſez, freſez Ministres. S. Iean comme estoit-il habillé? si le huguenot les voyoit, il les apelleroit le *Mardygras. Purpura imperatorem facit, non sacerdotem.* Ce n'est pas d'a cet' heure, que les meschans se mocquent des Prestres: Aux Actes 4. les Iuifs apellent S Pierre & S. Iean idiots: & au 4. de la 1. aux Corin. S. Paul dit qu'on les estimoit *les balieures du monde. Tanquam purgamenta huius mundi facti sumus omnium peripsema:* mais en tout ce chapitre, il conſole les Prestres que *maledicimur, & benedicimur:*

les vituperes d'vn meschant leur estant louãges.

La grandeur des Prestres au vieil Testament.

La dignité des Prestres est si grande, qu'elle marche immediatemẽt apres Dieu: c'est la premiere dignité du monde. *Sacerdotum genus regale*: & ont commandé à tous les Roys.

En la loy de Nature, *la Prestrise estoit le fief noble*, que l'aisné prenoit par *Preciput*, Tout aisné estoit Prestre: & la Prestrise & primogeniture sortirent d'vn mesme ventre: Dont la Prestrise est l'aisnée de toutes les grãdeurs. Melchisedec estoit Prestre & Roy.

En la loy escrite Dieu a commandé d'honorer le Prestre le second d'apres luy, comme il se lit au 7. de l'Eccles. *Ex tota anima Deum time, & sacerdotem eius sanctifica.* Qui mesprise les Prestres, mesprise Dieu, comme il dit à Samuël au 1. des Roys chap. 8. *Non te spreuerunt, sed me spreuerunt.* Ou ie prieray les doctes de remarquer ce trait de S. Cyprian. Epist. 65. à Rogatian: *Que les Roys ne sont creez en terre, que pour venger les iniures des Prestres*: Car les Iuifs ayant murmuré contre le Prestre Samuel, Dieu crea Saul 1. Roy afin de les tour-

menter & vexer, pour ce mespris.

En l'Exode 22. Dieu appelle les Prestres Dieux. *diis non detrahes.*

Au Psal 104 il deffend de les toucher ny iniurier. *Nolite tangere Christos meos, & in Prophetis malignari.*

En Malachie 2. le Prestre est appellé l'Ange des exercites. *Angelus Domini exercituum est.* & au Deutero. 17. commande de lapider celuy qui ne luy obeyra.

En Zacharie 2. qui touche les Prestres, touche la prunelle de l'œil de Dieu: *Qui tetigerit vos, tangit pupillam oculi mei.*

En l'Exode 22. il deffend de detracter des Prestres. *Principi populi tui non maledices.* Dont S. Gregoire dit que nous deuons auoir tousiours sur nous le iouc de reuerence, quand nous parlons d'eux. *Diuino timore constricti, ferre sub nobis iugum reuerentiæ.* Le huguenot neantmoins fait son Paradis, de mal parler des Prestres. Melchisedec ne trouuera donc mauuais de ce que ie l'ay comparé à vn Curé.

La dignité des Prestres en l'Euangile.

Au nouueau Testament, la plus belle dignité est la Prestrise, Iesus-Christ n'a voulu

prendre d'autre qualité. Il a tant honoré les Prestres, qu'en S. Matthieu 8. ayant guary le Lepreux luy dit *Mõstrate Sacerdoti*. Et il apelle encore Caiphe Prestre, encor qu'il sçeust bien qu'il estoit simoniaque & sacrilege: comme a remarqué S. Cyprian. *Sacerdotem adhuc appellat Caipham quem sciebat sacrilegum*: & ayãt receu vn soufflet il ne respondit rien, par-ce que c'estoit au grand Prestre, à qui il parloit, *sic respondes Pontifici*. Deux ou trois ans apres estre monté au Ciel, & ayant rendu S. Paul aueugle l'enuoya au Prestre: *vade ad sacerdotem*. La Bansserie n'auoit-il point leu tous ces passages: Iesus-Christ ne trouuera mauuais, si ie luy baille les Prestres crotez pour compagnons: il les a pris luy-mesme. Qui mespriſe les Prestres, mespriſe Iesus Christ: En S. Luc 10. *Qui vos spernit, me spernit.* Il leur baille son mesme honneur & puissance, qui est de pardonner les pechez, en S. Iean 20. & S. Matth. 18. *Quæcunque ligaueritis super terram erunt ligata & in cælis*: Sur quoy S. Chrysostome dit que le Prestre est plus grand que l'Ange, & que les Roys: les Anges n'ont ceste puissance. Et les Roys peuuent lier les corps, mais les Prestres l'ame. *Habent terrestres principes vinculi potestatem, verum corporum solum: id autem quod dico sacerdoti vinculum, ipsam etiam animam contingit, atque ad cælos peruadit.*

Il leur a dit qu'ils seront sis auec luy, au dernier iugement, qu'ils iugeront. En infinis endroits il les appelle *ses enfans, ses freres, ses amys, ses coheritiers* : Au 2. des Heb. *non confunditur fratres eos vocare* : & en S. Matth. *non dico amplius seruos, sed amicos*, & en vn autre *facit coheredes & participes regi*. Ie n'ay donc failly de faire les Prestres crotez compagnons de Iesus-Christ.

Aux Actes 23. S. Paul porte encore respect au Prestre, *nesciebam fratres, princeps est sacerdotum*.

S. Ambroise monstra bien la puissance sacerdotale, à l'Empereur Valens, quand il le chassa de son Eglise de Milan, & luy fit faire 6. moys durant penitence au porche de son Eglise.

S. Chrysostome liu. 3. *de sacerdotio*, dit que le Prestre va deuant le Roy & est plus grand. *Sacerdotem merito, non modo plus verori debemus, quam vel principes vel reges, verum etiam, &c.* & en l'Exhortation aux vierges. *Habemus nos sacerdotes, nostram nobilitatem præfecturis & consularibus præferendam*, & au 1. allegué. *Sacerdotium, Principatus est, ipso rege venerabilius ac maius*.

S. Gregoire Epist. 35. à Felix, dit qu'il ne faut mal parler des Prestres, *Cauendum est ne maium detractionis aut vituperationis, seu indiscretionis*

tionis aut deshonorationis mittere in vnctum Domini, aut Prædicatorem sanctæ Ecclesiæ. S. Martin de Tours estant à table auec l'Empereur, la coupe luy estant presentée, beut le premier, puis la bailla au Prestre qui estoit venu quand & luy, & puis apres à l'Empereur.

S. Bernard dit, que si vn Ange estoit descẽdu du Ciel, & qu'il veist vn Prestre pres de luy, qu'il iroit premierement baiser les mains du Prestre, que d'aller à l'Ange. Voyla comme les Prestres sont honorez, & quiconque en detracte, est l'ennemy de Iesus-Christ & de l'Eglise, cõme dit S. Cyprian Epist. 55. à Cornelius, *Christi aduersarius, & Ecclesiæ inimicus est.*

Heresie 42.

D'ou ay-ie recueilly que Melchisedec ait offert du pain & du vin, il peut auoir offert de la farine, des Gasteaux du vin, & de l'huille.

Tout cela est refuté. Il ne pouuoit offrir ces gasteaux ny huille, car ils n'ont esté inuentez que 600. ans apres. On n'offroit ces choses en son temps: il fait Melchisedec Munier, Paticier, Tauernier, Espicier ou Apoticaire. Il le deuoit appeller aussi iardinier ou bouquetier: car on mettoit aussi des Teurtis & Guirlandes de fleurs sur les cornes: & Sau-

nier, veu qu'en la loy escrite on ne faisoit sacrifice, qu'il n'y eust du sel. Au Leuitique 2. *In omni oblatione offeres sal.* Il n'auoit pas remarqué ce passage.

Heresie 43.

Les anciẽs ont raporté à Iesus-Christ, tout ce qu'ils ont trouué au Vieil Testament, soit à propos ou non.

C'est la coustume des heretiques d'accuser les Peres d'ignorãce: pensez qu'il est bien mieux à propos de dire que Iesus a offert des bestes, de la fleur, des gasteaux, de l'huile & du sel: car si Melchisedec en a offert il faut que Iesus-Christ en ait offert de mesme.

Heresie. 44.

Il ne dit pas tout seul que Melchisedec a porté le pain à Abraham: voila ce que dit S. Ambroise. Tunc victor venit, occurrit illi Melchisedec sacerdos, & obtulit ei panem & vinum. S. Augustin de mesme: obuiauit Melchisedec sacerdos Dei summi Abrahæ reuertenti à cæde regum, & protulit panem & vinum, & obtulit ei.

CONTRE.

Ie vous dy que ces Peres ont dit cela mal

à propos, selon vostre doctrine, mais ie me mocque. S. Ambroise dit qu'il presenta de ce pain à Abraham: Ie dy qu'il luy en presenta aussi: mais il l'offrit premierement à Dieu, puis bailla à Abraham de ce pain sanctifié. Il ne dit pas *soli & non Deo.* Vous presentez vn lieu qui n'a teste ny pieds. Et pour vous mõstrer que S. Ambroise dit qu'il sacrifia du pain à Dieu, liſez le 5. chap. du 1. liu. des Sacremens. *Cognouimus sacramentorum istorum figuram,* (parlant de la saincte Hostie) *Abrahæ temporibus præcessisse, quando obtulit sacrificium sanctus Melchisedec.* Il l'apelle *Sacrement*, & *sacrifice.*

S. Augustin dit *panem obtulit ei*, qu'en est-il, en cet endroit il ne parle que de la derniere action de Melchisedec: & en infinis endroits il parle de la premiere, comme au chap. 22. du 16. de la Cité. *Ibi primum aparuit sacrificium quod à Christianis offertur*: & en plus de 6. endroits il dit que Iesus-Christ institua le sacrifice de son corps, selon l'ordre de Melchisedec. Ie ne rebute la creance de S. Augustin, ains l'embrasse pour ortodoxe qu'il offrit ce pain & vin à Dieu, puis à Abraham.

Heresie 45.

S. Augustin parle ouuertement en l'Epist. 95. à Innocent: Melchisedec prolato sacramento mensæ

Dominicæ, nouit eius sacerdotium figurare. Pour cela il ne s'ẽsuit pas qu'il ait offert du pain & du vin.

Il parle appertement, mais c'est contre vous, il appelle ce pain *Sacrement*, ce n'est dõc vne collation & pain prophane, & en plusieurs lieux il le nomme *sacrifice*. S. Cyprian bien plus vieil que S. Augustin parlant de la Cene, en l'Epist, & liur. 3. à Celius, dit *sacrificium Deo patri obtulit, & obtulit hoc idem quod Melchisedec obtulerat.*

Heresie. 46.

Examinons vn peu le texte de Genese &c. Apres qu'il s'en retournoit de la deffaicte de Kedarlahomer, &c.

CONTRE.

Si ie l'examine ce sera à sa honte & ignominie. Apres qu'il a tourmenté le vieil interprete, & qu'il a esté si cruel que de ne laisser dormir les deffuncts en repos : en vertissant le texte il a fait 7. fautes. Il a verty. *Et le Roy de Sodome* : Il n'y a point d'*et*. Puis *Kedalahomer* : & 4. fois dans le texte il y a *Chodorhahomor* : Il accuse S. Hieroſme de s'estre trompé il oste la parenthese, & se faschc d'estre enfermé dedans ; il a si peu d'esprit qu'il ne sçauroit affourcher par dessus vne parenthese, vn

coup de plume l'a fait broncher le lourdaut. *Il fist offrir*, cela est faux : Car *offerens*, ou *protulit* est actif, il falloit dire *presentant* ou *presenta*. *Il fist offrir*. Cela est faux ce fut luy-mesme. *Et melchisedec*, il y a *at*, & vn point deuant. *Dei altissimi, du Souuerain*, version gaufre & poetique. En dernier lieu il aime tant les conionctions copulatiues que par 3. fois il a adiousté, *&*, mais pour oster & adiouster il n'a trouué son compte.

Heresie. 47.

Il n'y a pas d'aparence qu'il ait offert ce pain pour chanter vn Te Deum. Le te Deum n'estoit encore basty : & ceste façon de seruir Dieu en langage estranger n'estoit encore en vsage.

CONTRE.

Quel mal y a il de dire, parlant selon nostre temps, chanter vn *Te Deum* à Dieu, pour luy rendre grace, d'vne victoire : ie pouuois dire chanter vn *In exitu* : & autres qui se sont chantez pour des victoires. Le *Te Deum n'estoit encore basty*. On le sçait bien : S'ont esté S. Ambroise & S. Augustin qui l'ont composé il y a plus de 12 cens ans passez. Si le *Te Deum* n'estoit inuenté, aussi n'estoit celuy de Caluin qui ensuit.

Le Te Deum de Caluin.

Te Caluinum damnamus, te hæreticum confitemur.
Te errorem patrem, omnis Ecclesia detestatur.
Tibi omnes Angeli, tibi cæli & vniuersæ potestates:
Tibi Clerici & Laici incessabili voce proclamant.
Satan Satan Satan rebellis Deo Sabaoth.
Pleni sunt cæli & terra horrendæ blasphemiæ tuæ.
Te luxuriosus Apostatarum chorus.
Te hypocritarum damnabilis numerus.
Te fornicatorum maculatus laudat exercitus.
Te per orbem terrarum sancta anatematizat Ecclesia.
Patrem immensæ prauitatis.
Venenosum dogma tuum & iniquum consilium.
Falsum quoque per tuum decipimur spiritum.
Tu rex iniquæ sectæ.
Tu patris Diaboli execrandus es filius.
Tu ad perdendos fideles homines, horruisti Virginis filium.
Tu abiecto veritatis fundamento aperuisti tibi portas inferorum.
Tu ad dexteram Luciferi sedes in rigore ignis.
Iudicandus crederis, in æternum arsurus.
Te ergo quæsumus tuis discipulis subueni quos pernicioso dogmate perdidisti.
Æterna facies eos cum reprobis flamma cruciari.
Saluum fac populum tuum Caluine, & maledic impietati tuæ.

Non reuocabis eos, sed conculcabis illos vsque in æternum.

Per singulos dies maledicimus te.

Et damnamus nomen tuum in seculum & in seculum seculi.

Dignare Caluine die isto à peccato tuo resilire.

Miserere tui Caluine, miserere tui.

Fiat iustitia Dei super te, & tuos, quemadmodum sperauerunt in te.

In te Caluine sperantes confundantur in æternum.

Venons à *ceste façon de seruir Dieu en langage estranger* : Il entend en Latin. Prier en Latin est-ce langage estranger? Vous deuiez dire *en François.* Car prier en François c'est langage estranger à l'Eglise: Deuant que Marot eust verty les Psalmes, en quelle langue priez vous? Vn de vos surueillant respondit l'autre iour à vne Damoyselle d'honneur, que vous n'estiez pas encore. Vostre Mosquée donc est vn Champignon. Et Dieu vous gard Champignon. Si Neron viuoit encore il vous auaileroit comme vn huitre à l'escalle : car il aymoit tant les Champignons qu'il disoit que c'estoit la viande des Dieux : & que son predecesseur estoit deuenu Dieu pour en auoir mangé. Il n'y a pas cinquante ans que la Bible est en François c'est ceste derniere couuée de viperes qui l'a vertie: Tous les heretiques qui

furent iamais ont prié en Latin, vous les auez voulu surpasser en ce blaspheme. Si vous estiez, vous priez en Latin, & faisiez mal: Les premiers qui mirent la Bible en François, furent ceux de l'Eueschéde Mets, du temps d'Innocent 3. ou le vulgaire mesprisant les Prestres, fist vertir la Bible en François, & les mariez, & fẽmes mesme se mesloyẽt de prescher. Voila le plus loing. Si vous n'estiez point: vous n'estes pas l'Eglise Catholique, elle a eu son commencement auec le monde & finira quant & luy. Prier en François c'est prier *barbaresquement*. Allez Grimault apprendre vostre Despautere & la regle *Græca suo generi*, comme toutes les langues (excepté le Grec & Latin) sont langues barbares: Le François, Anglois, Espagnol sont langues barbares, Comment dictes vous que chanter *Te Deum* est langage estranger? Depuis Iesus Christ, a t'on prié Dieu en autre langue qu'en Hebreu, Grec, & Latin? C'est le langage maternel de l'Eglise. Le huguenot veut couper ceste franche branche, pour y enter vn sauuageon: mais il luy faut monstrer comme

Il ne faut dire la Messe en François.

Les Catholiques ont deux sortes de Prieres: les particulieres & les publiques. Pour

les *mentales*, l'Eglise permet de les faire en François, afin qu'vn chacun demande à Dieu ce qu'il luy est necessaire en sa langue : & de sçauoir en François les commandemens. Laquelle coustume Beze aux marques de son Eglise recognoist tres ancienne disant que

Vn seul Dieu tu adoreras
Et aimeras parfaictement

Est vne rythme fort barbare & mal-otrue. Or pour les prieres publiques, comme le seruice de l'Eglise, & la Messe, il les faut dire en Latin pour 13. raisons.

La 1. c'est que de tout temps on a dit la Messe en Latin, Hebrieu, ou Grec, & iamais en François.

La 2. ce n'est le peuple qui doit dire la Messe, il ne faut donc en François: ains le prestre qui doit entendre la langue Latine. Anciennement chez les Iuifs le peuple ne chantoit pas, c'estoiẽt les châtres & prestres seuls: ce que denote le tiltre des Psalmes de Dauid: c'est touſiours pour vn chantre. Le peuple ne disoit mot, il estoit separé des chantres: voyez les plus anciennes Eglises de l'Euangile, la nef est pour le peuple, & le cœur pour les chantres. Les doctes sçauent bien que *cho-*

rus signifie vne troupe de gens qui chantent. Donc au vieil ny au nouueau Testament, le peuple n'a point chanté le seruice public dans l'Eglise, comme vous faictes en vostre Mosquée. Dieu dit la verité par la bouche des enfans. L'autre iour vn petit enfant, des nobles maisons de ceste ville, estant allé dans vostre Carriere par compagnie, voyant vn chacun qui hurloit & brayoit ainsi sortit, & s'enfuyant dit: *ils chantent tous & ne sont pas Prestres.*

La 3. en la Messe on parle à Dieu qui entend toutes langues, & non au peuple.

La 4. on celebre la Messe en Latin: par-ce que *sacrificii actio consistit magis in re quàm in verbis*, & le plus souuẽt on parle à l'element le pain & le vin, qui n'entendent aucune langue.

La 5. Quand S. Denis vint en France, il ne celebra la Messe en François, mais en Grec, s'il eust esté bon, il l'eust mise en vulgaire.

La 6. l'Eglise Galicane est subiette à la Romaine qui prie en Latin, elle doit faire de mesme.

La 7. sur la Croix de Iesus-Christ, il n'y auoit que les 3. langues, Hebreu, Grec, & Latin. *Hebraicè, Grecè & Latinè*, qui sont les 3. langues sainctes, dãs lesquelles est gardé le thresor des sciences.

La 8. l'Euangile n'a esté escrit qu'en ces 3 sortes de langues: que le S. Esprit ne per-

mettoit-il qu'il fut escrit en François? Iesus-Christ sçauoit bien, que toutes sortes de nations deuoyent receuoir son Euangile Que l'Euangile n'a il este escrit en autant de sortes de langues qu'il y a de nations? Il y auroit plus de 6000. sortes d'Euangile. Si chaque Nation l'auoit en sa langue. & qu'il n'y eust que la Françoise qui ne l'eust point, pour le bien de mon pays, ie serois huguenot de ce costé là. Pourquoy elle n'est qu'en ces trois langues? Dieu l'a ainsi voulu: *pourquoy* est vn heritage particulier à Dieu, qui ne se partage auec les hommes. *Mitte arcana Dei* il n'y a point d'autre raison que la *bien-complacence* de Dieu.

Le 9. si la Messe se disoit en François & langage vulgaire, vn grād inconuenient s'ensuiuroit: C'est qu'vn François allant en Italie, Allemagne & pays estranges: & au reuers, si vn estranger venoit en France, comment diroit il Messe, n'entendant le langage? Il seroit contraint de porter son Messel. Le huguenot seroit bien aise qu'il n'en dist point.

La 10. s il faut parler en langage commun afin qu'vn chacun l'entende, pourquoy a t'on laissé tant de mots Hebrieux *Abba*, *Osanna*, *Eeli*, *Eli*, *alamasabatani*, *Alleluya*? Pourquoy S. Paul escriuant aux Grecs a il parlé Hebreu *maranatha* Pourquoy le huguenot a t'il laissé dans son François l'*Osanna*, l'*Alleluya*, le *Se-*

lach? que ne le tournoit-il. ô faux prestre vous gardez l'intelligence de ce Kalendrier pour vous, vous estes de meschantes gens, de celer cela à la plus loquetée lauandiere qui louë les formes en vostre presche.

L'vnzieſme raiſon eſt que l'Egliſe vſe de 2. langues: de la françoiſe a preſcher, & de la Latine à dire la Meſſe.

La 12. Toutes les ſortes de nations qui ſont en Hieruſalem, parlent toutes diuerſement, en leur vulgaire: mais au ſeruice de l'Egliſe, ils prient tous en Grec, ou Hebreu, ou Latin. Le ſeul huguenot eſt Anomal, heteroclite & irregulier.

La 13. ſi on auoit gardé la Bible en ſa langue, tant d'inconueniens ne ſeroient arriuez Tant de gens ne ſe ſeroient perdus, ny faits heretiques, pour auoir voulu lire la Bible ne l'entendant pas. Les preſtres auroyent eſtudié, qui ſe fians à ce François penſant bien l'entendre, n'ont eſtudié.

Quelle raiſon apportez vous pour dire quil faut prier en François? Ie me deffie que c'eſt le chap. 14. & 27. de la 1. aux Corinthiens, ou S. Paul dit *qu'il faut parler vn langage entendu* Il eſt vray: mais vous demonſtrez touſiours de plus en plus voſtre ignorance: S. Paul dit qu'il faut parler vn langage commun: il ne dit pas *prier* mais *parler* & *preſcher*. Il reprend

quelques vns qui vouloyẽt preſcher les Grecs en Hebreu : & dit qu'il faut *parler* & *preſcher* en l'Egliſe en langage intelligible. S'il dit *orare* ou *precari*, produiſez vos pieces. Auſsi l'Egliſe ne dit pas, qu'il faut preſcher le peuple en Hebrieu, Grec ou Latin, *On fait le Sermon en François*, par-ce qu'on parle au peuple: & *on dit la Meſſe en Latin*, par-ce qu'on parle à Dieu. Ie prouue par 2. paſſages de la Bible qu'il faut preſcher vn chacun en vulgaire: Le 1. eſt que le S. Eſprit apprit aux Apoſtres le iour de la Pentecouſte toutes ſortes de langues & toutes les Nations qui eſtoyent en Hieruſalem (qui eſt vn des grands miracles qui ſe peut remarquer) entendoyent les Apoſtres preſcher chacun en ſa langue, encor qu'ils ne parlaſſent que d'vne façon, c'eſtoit comme deuant la Tour de Babel. Le 2. c'eſt que S. Paul commande à ſes diſciples d'apprendre les langues, afin de preſcher vn chacun en la ſienne propre: Pour le ſeruice de l'Egliſe, il ne ſe trouuera point que les Apoſtres ayent iamais eſcrit ny prié en d'autre langue qu'en Hebreu, Grec, ou Latin, en quelque Nation qu'ils ſe ſoyent trouuez. Prouuez-moy que S. Paul pria en François, quand il y paſſa: ny Eſpagnol ny aucun langage des nations ou il a eſté: nous demeurerons donc en ceſte

Creance.

Il faut prescher en François, par-ce qu'on parle au peuple: Mais il faut faire le seruice diuin & dire la Messe en Latin d'autant qu'on parle à Dieu, & que telle à tousiours esté la coustume.

Heresie 48.

Qui est-ce qui m'a dit qu'il y a vne parenthese au Grec, il n'y en a point κυ δε ιερευ, του θεου υψιστου.

CONTRE.

Qui est-ce qui luy a dit que les Grecs ne marquent point leurs deux points, & leurs autres parties de Periode autrement que les Latins? il a bien de la peine: il cite la version commune: celle de S. Hierosme, l'Ancien: celle de Pagninus: il est incense ie dy licentié à toute folie: & si ie me destourne de la commune, soudain il braque les Canons du Concile de Trente sur ma teste.

En rotissant ainsi ce texte, il a commis 6. fautes. Il oste la parenthese: il a mis deux points, & il n'y a poinct, ny virgulle: il separe *benedixit* d'auec *proferens*. En toute bonne Rhethorique, la parenthese mise ou ostée le

sens demeure parfait, si nous l'ostons il y aura *proferens panem & vinum benedixit ei*. Puis en 6. mots Grecs, il a fait 3. fautes: s'il en auoit bien cité, il y auroit bien à corriger: il a dit, *& erat sacrificator deo altissimo* vertissant, δε &. Qu'il me monstre que δε mis apres vn mot signifie &: il deuoit vertir *enim*. Les Grecs de mœurs, se voudront mesler icy. En fin, il a dit ἱερεὺς θεοῦ ὑψίστου, *Sacrificator deo altissimo*. Il parle contre luy de dire *sacrificator*. Il sacrifioit dõc en ce lieu, & n'est fait mention d'autre matiere que de pain & de vin: & non d'animaux, huille, gasteaux, encens, sel, farine, oyseaux ny autre chose. Quel Ephore l'a contraint de dire *deo altissimo* de vertir vn datif pour vn genitif. Il estoit plus seant *dei altissimi*.

Heresie. 49.

Ie pense que Melch. est Prestre par-ce qu'il a offert du pain, mais ie m'abuse: c'est par-ce qu'il benit Abraham.

CONTRE.

Tout cela est refuté. Ce n'est de vostre inuention, mais de Caluin liur. 4. til. 18. §. 2. de ses Institutes, qui dit que S. Paul met la prestrise à la Benediction: mais cela est faux

pour 5. raisons: La 1. S. Paul ne parle point de cela: & ne cite le texte de Genese. Il ne parle que de la seule *benediction*, pour monstrer aux Hebreux, que la Prestrise de Iesus est plus excellente que celle d'Aron, si tant est que Melchisedec a benit leur grand pere Abraham. En 3. lieu, S. Paul se tait de ce sacrifice, comme i'ay dit, *de quo grandis sermo*. La 4. vostre Patriarche Luther, dit que l'Epist. aux Hebreux n'est de S. Paul, ny d'aucun homme Apostolique, par-ce qu'elle contient des poincts contraires à la doctrine Euangelique: Elle ne contient rien de contraire *à sa doctrine Satanique*, que ce sacrifice. La derniere, c'est abus de dire, que Melch. est Prestre par-ce qu'il a benit: Car la benediction n'appartenoit seulement au Prestre, mais à tous & aux femmes mesmes.

Heresie 50.

Abraham n'auoit que faire de pain & de vin, par-ce qu'il auoit eu les viures des ennemis, il ne le mit pas: Mais les Roys n'enuoyent pas des viures seulement, mais aussi des rafreschissemens.

C'est Kemnitius qui dit cela, rien n'est de la Bãllerie. I'ay refuté ceste collation prophane.

FIN du 1. Liure.

LE TOMBEAV DES HERETIQVES

PAR

GEORGE L'APOSTRE.

Ou 50. Heresies du Ministre la Bansserie sont refutées.

Auec vne tres-ample declaration de la Messe, & institution d'icelle.

LIVRE II.

A CAEN,

Par CHARLES MACE', Imprimeur du Roy.

Auec priuilege de sa Maiesté.

1599.

SOMMAIRE DE CE qui eſt contenu au 2. liure.

Ieſus-Chriſt ne deuoit tranſubſtantier ſon corps en celuy d'vn Agneau.
Le Sacrifice de la Croix n'eſt ſelon Melchiſedec ny ſelon Aron.
Dieu & Moyſe ont inuenté la Meſſe.
Le mot de Miſſa *eſt dans la Bible.*
Le mot de Miſſa *eſt Hebreu.*
Le mot de Cene *eſt Huguenot.*
La Meſſe eſtoit au Vieil Teſtament.
La Meſſe prophetiſée.
Ieſus-Chriſt a dit la Meſſe.
Les Apoſtres ont dit la Meſſe.
Les 1. Papes ont dit la Meſſe.
Les Conciles dans les 400. premiers ans parlent de la Meſſe.
Les Docteurs ont eſté Preſtres & dit la Meſſe.
Les diuers noms de la Meſſe.
Sans la Meſſe on ne peut eſtre ſauué.
La Meſſe eſt Sacrifice *par le texte de la Bible.*
La Meſſe eſt Sacrifice *par les Conciles.*
La Meſſe eſt Sacrifice *par le teſmoignage des Peres*
En la Meſſe il y a Conſecration.
En la Meſſe il y a Tranſubſtantiation.

En la Messe est la Realité *du corps de Iesus Christ.*
En la Messe il faut adorer lá saincte Hostie.
Il faut garder l'Eucharistie.
Hoc facite in meam commemorationem, *bien interpreté.*
Helie & Henoc ne sont morts.
Iesus a fait les hommes ses freres.
La Messe est sacrifice Propitiatoire.
La Messe est l'accomplissement de tous les sacrifices Anciens.
Le Ciel est le Sancta Sanctorum.
Le Semel *huguenot bien expliqué.*
Il faut encore representer le sacrifice de la Cene.
Iesus est mort pour nous, sufficienter non efficaciter.
Les Iuifs ont sacrifié Iesus-Christ; & luy est offert.

PREFACE.

CEux qui veulent bailler vn exemplaire, pour bien conduire la regle de nos comportemens, nous presentent Hercule, comme vn beau Mirouer : dans lequel nous deuons souuent recourir au conseil, & monstrer la contenance de nos actions, afin de voir si elles ne font point quelque laide mine, auãt que de les faire paroistre sur le Theatre des choses publiques. Apres que ce grand Alcide eut mis fin à ses 50. labeurs, prit vn peu de relache, afin d'adoucir l'aigreur de tãt de peines amaires, par la douceur du miel, de ce peu de repos.

Si ce Patron est exposé au public, afin qu'vn chacun s'y mire & prenne exemple. Les Satyriques & Momus les plus reprenãs ne trouueront mauuais, qu'apres auoir refuté, comme petits labeurs, 50. Heresies, en mon premier liure, ie me suis vn peu reposé, attendant que mon Erysthée huguenot fasse renaistre d'autres Hydres. Mais ie voy, que ma Marastre Iunon, l'heresie n'estãt assouuie, s'efforce de faire encore sortir d'Enfer, 100. autres monstres : Pour lesquels dompter, il

ne se faut pas monstrer en rien raualé de courage & de hardiesse. Ma main droicte estant enforcie de la Massuë des escritures, & ma gauche du Tyrse de diligence: Dieu me fera la grace qu'en ce 2. liure i'auray la victoire de 50. autres.

Heresie. 51.

L'Apostre dit que c'est au plus grand à benir le moindre: or le sacrificateur est le plus grand: Pourtant Melch. estant venu comme Roy & sacrificateur, a eu raison de benir Abraham.

Voila mal conclu. Vous deuiez dire: *c'est au plus grand à benir: or Melch. estoit le plus grand ergo il deuoit benir.* Melchi. n'estoit point le plus grand, par-ce qu'il estoit sacrificateur, car Abraham l'estoit aussi: il ne deuoit pas aussi le benir, ny pour estre Roy, par-ce que ce n'estoit leur office: ny en qualité de sacrificateur, d'autant que la benediction n'appartenoit particulierement aux sacrificateurs, mais à tous. Abraham a benit aussi bien que luy. Mais Melch. le benit pour 2. causes: la 1. par-ce qu'il representoit Iesus-Christ. La 2. par-ce qu'il estoit en dignité Episcopale & Pontificale: Quand ie n'aurois d'autre argument, ie prouuerois que Melchi. sa crisia pui-

qu'il beniſt: Car les grands Preſtres ne beniſſoyent iamais, qu'ils n'euſſent ſacrifié au parauant.

Hereſie. 52.

Il eſtoit ſacrificateur, partant il benit Abraham, Ioſephe l'interprete ainſi.

A cela 4. reſolutions. Abraham eſtoit ſacrificateur il deuoit donc rebenir Melchiſedec: Ioſephe ne dit pas que Melchi. eſt ſacrificateur, par ce qu'il beniſt ſeulement, & non pour autre choſe: La 3. Ioſephe eſtoit Iuif, qui parle pour ſa nation, & ſon ſacrifice des beſtes: il eſtoit du temps de S. Paul, & du nombre de ces Hebreux qui vouloyent encore offrir des beſtes. La 4 s'il eſt ſacrificateur par-ce qu'il benit, les Leuites beniſſoyent *ergo* ils eſtoyent ſacrificateurs: ce qui eſt faux. Il n'eſt donc ſacrificateur pour auoir benit.

Hereſie. 53.

Ie ſuppoſe que Melchi. ait offert du pain, ce qui n'eſt point: s'enſuit-il que Ieſus ait offert du pain & du vin? c'eſt donc le ſacrifice de Ceres, & de la Bonne Deeſſe.

Pay prouué que Melchi. a offert du pain & du vin. Tantoſt au traicté de la Meſſe ie prouueray l'autre. Pour le ſacrifice de Ceres nous

laissons à ce Payen sacrifier sa Truie. Pour sa Cene, c'est le sacrifice de Bacchus, puis qu'il n'y a que du pain & du vin. Quant à celuy de la Bonne Deesse, s'il est *Ministrement* amoureux, qu'il prenne sa Vielle & qu'il s'y en aille, mais qu'il garde, qu'vne chambriere ne le decouure : car s'il est pris, il sera galé en loup marin.

Heresie. 54.

Si Iesus-Christ a offert son corps en la Cene sous les aparences de pain, la substance du pain estant transubstantiée en sa chair, il falloit qu'il prit vn Agneau tout de mesme, & le transubstantiast en son corps. Mais il ne l'a pas faict, baillant son corps à descouuert à la Croix : que Messieurs vident ses difficultez en leur Sorbonne, cela ne leur sera si aisé qu'à vesperiser vn nouueau Docteur.

CONTRE.

Ce difforme Sphinx baille des Enigmes bien aisees : Par 13. raisons il luy faut prouuer que

Iesus-Christ ne deuoit transubstantier son corps en celuy d'vn Agneau.

La 1. solution, pour vider sa difficulté est : Que Iesus a sacrifié son corps en la Cene sous

la forme du pain : & en la Croix sous la forme humaine. La 2. le sacrifice de la Cene deuoit estre couuert du manteau de Sacrement: & celuy de la Croix à descouuert. La 3. En la Cene il deuoit prendre du pain pour accomplir le sacrifice de Melch. de l'ordre duquel il estoit Prestre : mais il ne deuoit transubstantier son corps en vn Agneau, par-ce qu'il n'estoit pas Prestre selõ l'ordre d'Aron, qui offroit ces bestes. La 4. il falloit que le sacrifice de la Cene fut couuert du pain: parce que c'est vn sacrement & sacrifice, le sacrement doit estre couuert : mais celuy de la Croix à descouuert, d'autant qu'il n'est que sacrifice. Il n'est sacrement si ce n'est pris largement, c'est à dire Mystere. La 5. il falloit selon sa promesse que les Apostres mengeassent son corps, luy estant encore viuant, & qu'il demeurast apres pour estre crucifié pour nous, & ne l'a voulu faire que soubs la forme de pain. La 6. il falloit qu'il fut couuert des especes de pain, autrement les Apostres eussent eu horreur de mãger de la chair viue. Et de peur que le mal de cœur des Càpharnaïtes ne les prist. La 7. il falloit qu'il fust enuelopé soubs ce pain, afin que les Apostres le mãgeassent tout entier. La 8. il faloit que ce corps fut mangé & pendu. La 9. il ne deuoit changer son corps en celuy d'vn Bouc, car

les Iuifs n'euſſent voulu pendre ce bouc pour luy. La 10. s'il auoit conuerty ſon corps en celuy d'vn bouc, il auroit eſté Sorcier, Magicien: L'vnzieſme, s'il auoit tranſubſtantié ſon corps en celuy des Animaux, l'ame & la diuinité de Ieſus euſt eſté dans le corps de ces beſtes: blaſpheme non encore blaſphemé! Ce ſeroit remettre la Paliſ-geneſie & Metempſycoſe d'Epicure, Pythagore & autres fols, qui diſoyent que les ames paſſoyent de corps en autres. La 12. il ne deuoit tranſubſtantier ſon corps en celuy d'vn bœuf, veu qu'il aboliſſoit la preſtriſe luifue: *tranſubſtantier*, denote quelque continuation & prolongemẽt: or il a continué & realiſé la Preſtriſe de Melchiſedec: il deuoit donc tranſubſtantier la ſubſtance du pain en ſa chair. La 13. s'il s'eſtoit mué en vn Agneau, il euſt ſemblé ſe cacher & recuſer de mourir: Voila ſes difficultez eſclarcis mieux qu'il ne penſoit, encor qu'il die *que ie ne ſuis pas grand Docteur en matiere de Religion.* C'eſt trop de temerité de vouloir ſçauoir pourquoy Ieſus-Chriſt a fait tout ce qu'il a fait. S. Paul dit qu'il a veu des choſes, *quæ non licet homini loqui.* La queſtion meritoit bien vn *mdem alios de hac re audire quàm docere.* Toutesfois pour bien empeſcher tous les Miniſtres de France, Angleterre, Allemagne, ie leur dis que

Le Sacrifice de la Croix n'est selon Melchisedec ny Aron.

Pour les faire broncher dés le commencement, ie leur baille vne Anti-nomie, que S. Paul au 5. des Hebreux par deux fois, dit que le sacrifice de la Croix est selon Melchisedec. Le sacrifice de la Croix est si parfait & absolu, qu'en le considerant en soy, il n'est ny selon Aron, ny selon Melchisedec.

Dix contrarietez empeschent qu'il ne soit selon Aron. Il n'estoit Prestre selon c'est ordre, & s'estant offert en la Croix, il auroit offert comme Aron. Il n'estoit de Leui, ains de Iuda, & ne luy apartenoit d'offrir selon luy. Le sacrifice d'Aron estoit imparfaict, & celuy de la Croix tres-parfait. Le sacrifice d'Aron estoit Typique & figuratif, ce[illegible] la Croix real. Celuy d'Aron offroit [illegible] & le sang des animaux, en l[illegible] l'homme, & le sang hu[illegible] des choses priuées de [illegible] l'homme plain de raiso[illegible] bestes mortes, & il a esté [illegible] brusloit ses bestes ou vne partie fut bruslé ainsi qu'auez respond[illegible] ron n'offroit point d'Ame, en

corps & l'Ame. On mangeoit la chair des sacrifices d'Aron, & on ne mangea la chair de la Croix. Pour la 10. le sacrifice d'Aron, se faisoit par des Prestres & celuy de la Croix par des Ministres & bourreaux. Donc le sacrifice de la Croix n'est selon l'ordre d'Aron: Deux choses luy conuiennent qu'il estoit cruent, & que la mort s'est ensuiuie.

Le sacrifice de la Croix ne peut estre aussi selon l'ordre de Melchisedec, pour dix Antitheses qui s'opposent.

Celuy de Melchisedec n'estoit que figure, & celuy de la Croix veritable.

Melchisedec n'offrit que du pain, & en la Croix de la Chair.

Celuy de Melchisedec estoit *incruent*, & celuy de la Croix *cruent*.

Celuy-là estoit sans mort, cestuy-cy auec mort.

[illegible] ndura, icy il patit.

[illegible] roix il estoit apert, & selon Mel-

[illegible] & sacrifice, le dernier

[illegible] en forme humaine, en

[illegible] me de pain,

[illegible] de Melchisedec se rompoit, ce-

[illegible] x non: *non comminuetis ex eo os.*

[illegible] la Croix s'offrit par vn Iuif, &

le premier par vn Gentil.

On mangea du sacrifice de Melchisedec: & de celuy de la Croix point.

Il n'est donc selon l'ordre de Melchisedec: toutefois S. Paul le fait Prestre selon Melchisedec, plorant & criant en la Croix.

S. Paul ne l'a pas trouué si aisé, ie croy que tous les Predicans ne feront pas plus habilles que luy. Parlant de cela, il rompt son discours le nommant *haute parolle & difficile à interpreter*. Ie m'attens que Gautier sera ce *de plebe togatus*, qui desnouera ces neuds, lors que toutes les Planettes auront fait leur cours.

Il n'est aussi tout ensemble, ny selon l'ordre de Melchisedec, ny selon celuy d'Aron, par-ce qu'il ne fut mis en la Croix, ny soubs la forme de pain, ny d'Agneau.

En 2. lieu, on mangea de tous les deux sacrifices, & on ne mangea point de celuy de la Croix.

Heresie 55.

Que Melchisedec ait offert tout ce qu'il a voulu, c'estoit la figure de la Croix. fo. 46.

CONTRE.

Il vous en croira qui voudra, il faudroit

le prouue: i'ayme mieux croire tous les Docteurs qui disent que le pain que Melchisedec offrit estoit la figure du sacrifice de la Cene. Ie vous ay prouué que le sacrifice de la Croix ne peut estre selon Melchisedec.

Heresie. 56.

Le corps offert en la Croix, est l'accomplissement & verité de tous les sacrifices anciens.

CONTRE.

Prouuez cela par texte de la Bible, ou des Peres : & on vous croira. S. Augustin vous desment au 20. chap. du 17. liu. de la Cité. & dit le contraire : Que l'Eucharistie est l'accomplissement de tous les sacrifices : car l'instituant il abatit tous les sacrifices anciens. *Id enim sacrificium successit omnibus aliis sacrificiis quæ immolabantur in umbra futuri.*

Heresie 57.

Quant à ma Messe il la recognoistra, quand on luy monstrera les reliques de son Aube, de son Chasuble & de son Fanon. fo. 45.

CONTRE.

Il faut faire planter vne chere en l'Egliſe S. Pierre, pour mettre le bon la Banſſerie, quand il viendra à la Meſſe lors que ie luy monſtreray ſes Aubes: ie les luy ay monſtrez. Il deuoit dire *les marques ou l'vſage des Aubes* & non pas les *reliques*. Ie ne pourrois pas monſtrer les Reliques des Aubes qu'ils ont volées aux Egliſes. Il en a peut eſtre dans ſon bahu les reliques bien blanches, dequoy il a fait de bons draps ou chemiſes. S'il me vouloit ouurir ſon coffre & reliquaire, ie luy en pourrois monſtrer les reliques, & luy reprocher qu'il eſt idolatre de garder des reliques des choſes qui n'ont point d'ame. Il ne s'en ſoucie pas, *lucri bonus odor ex re qualibet*. Mais pour quitter la riſée, & venir aux choſes ſerieuſes, ie veux faire vn traicté de la ſaincte Meſſe, & luy monſtrer que c'eſt autre choſe qu'il ne penſe.

LA SAINCTE MESSE.

PAR

George l'Apostre.

A CAEN,

Par CHARLES MACE', Imprimeur du Roy.

1599.

A MONSIEVR DE LA LANDE CONSEILLER & Secretaire du Roy, Maison & Corone de France.

S.

LE calme & la douce tranquilité que i'ay resentie depuis quelques ans, au port de Vostre faueur & courtesie apres m'estre echappé des cruels orages de la guerre, & de la fascheuse disette de Paris: m'ont tant rendu Vostre redeuable, & hypotequé à Vostre seruice, que ie serois iniquement ingrat, si ie ne recognoissois tels plaisirs, pour le moins auec vne memoire soucieuse de s'en pouuoir reuancher. Qui se confesse librement estre redeuable, rend le bien-faict: mais au contraire celuy-là est vn meschant, qui ne le commemore seulement de parolle. Il n'eusi esté decent d'attendre plus long temps, à rendre tesmoignage, des benefices que i'ay receus de Vous. Vouloir tard, est ne vouloir pas: Duquel vice de peur de me rendre coulpable, ie consacre maintenant, soubs Vostre nom, Ce traicté de la Messe, à la posterité. Afin que si elle iuge, la peine que i'ay prise à le composer digne de quelque salaire, elle Vous en recognoisse l'Autheur. Laquelle chose

arriuant, ne pourra toutesfois desgager mon obligation : Par-ce que vostre main sagement liberale, a tant imprimé de bien-faits sur le papier de mes immerites : que tous les traicts de ma plume, ne les pourroyent effacer du fueillet ou la Memoire escrit les benefices. L'eau forte des gratifications verbales ne les peut rayer. Il faut que ie die comme Echine dans Senegue à Socrate, que ie me donne moy-meſme, à vous meſme. Afin de vous asseurer que ie ne viuray iamais que pour eſtre

Voſtre tres-humble ſeruiteur.

G. L'APOSTRE.

Proëme.

LA p'us grand' charge qui ſoit au monde, c'eſt d'eſtre homme : & tous les maiſtres de ſageſſe qui ont veu clairement, au plus profond de la Nature de chaque choſe, n'ont point trouué de plus grand fais, que d'auoir la figure humaine empreinte ſur la face. Ceux qui deſrobẽt vne demie heure à leurs affaires mondaines pour deſcendre en eux-meſmes s'en apperçoiuent quelque peu, & diſent que le fardeau d'Athlas ou Hercule eſt vne plume, eſtant peſé contre *la condition d'eſtre homme*. Si le Payen eſt deſcendu ſi bas, par la ſeule eſchelle naturelle : Le Chreſtien illuminé de la clarté Euangelique, doit penetrer iuſques dela le Centre de telles conſiderations, afin d'apprendre qu'il eſt creé de Dieu pour eſtre ſauué : & que le chemin de ceſte ſaluation ne ſe trouue que dans l'Egliſe. Auquel lieu, il faut apprendre de point en point, en quoy conſiſte *la Saincte Meſſe*, & tous les autres Sacremens, qui nous ſeruent d'Eſcalier, pour monter en la felicité eternelle. En la 1. conſideration, le mot de *Meſſe* ſe preſente. d autant que quand le Huguenot Heretique, eſt venu ietter auec la main d'ignorance la

Pomme de discorde & diuision, dans le paisible banquet de l'Eglise: A reietté tous les mots vsitez dans la Bible, desquels l'Eglise se seruoit pour y en mettre d'autres impropres & nouueaux. Disant que le mot de *Missa* ne valoit rien, parce qu'il n'estoit dans la Saincte escriture, & que celuy de *Cene* estoit meilleur, pour estre dans l'Euangile. Ce qu'il faut iuger tout au contraire. Car le mot de *Cene* est *huguenot*, & n'est dans l'Euangile pour signifier le sacrifice de l'Eucharistie, mais celuy de *Messe* y est.

Le mot de Missa *est dans la Bible, Dieu & Moyse l'ont inuenté.*

Plusieurs Catholiques peuuent dire: nous voyons bien que ce mot de *Cene* est dans la Bible, mais celuy de *Messe* y est-il? ouy il y est, en 3. endroits: celuy de *Cene* n'y fut iamais, pour signifier le sacrement du corps de Iesus-Christ: Mais celuy de *Missa* y est: Au Psal. 71. au Leuitique 23. & au Deuteronome 16. il y est appertement, & la matiere mesme de nostre Messe. Au verset 10. Dieu commande à Moyse que 7. sepmaines apres la Moisson il prenne du pain de pur froment & qu'il luy offre. Le texte dit, *Septem hebdomadas numc-*

rabis &c. & celebrabis diem festum Domino Deo tuo iuxta oblationem spontaneam manus tuæ. Ce langage est Latin : & n'a pas laissé *Missa* qui est dans l'Hebreu, le langage ou Dieu a parlé, & celuy ou Moyse a escrit l'Autographe, premier exemplaire & original du Deuteronome, est Hebreu. Or, à ce que le Latin dit, *Oblationem spontaneam*, en l'Hebreu il y a *Missá Nedabá*, dit Genebrad : Mais dans les grand' Bibles qui sont en Hebreu, Caldean, Grec, & Latin, imprimées à Anuers, ie trouue qu'il y a מסת נדבת *Missat Nidebat*, c'est à dire *Messe nouuelle, oblation volontaire, Sacrifice de chair couuert de pain.* Ou si on prononce le *Tauf*, cõme il faut sans *dagbes*, il y aura *Missas*. Le texte Caldaïque y adiouste vn *iod* טוסת נדבת *Missá Nidebá*, *Messe nouuelle, volontaire.* Ce sacrifice de pur froment estoit la figure de la Messe, & conuiennent en tout, auec la *Messe* Euangelique. Ie me puis vanter à la huguenote que l'Hebreu a descouuert le pot aux Roses : voila le mot de *Messe* dans la Bible : mais ceux qui la lisent en latin y trouuent *sacrificium nouum* ou *oblationem spontaneam :* Car les 70. qui la vertirent d'Hebreu en Grec, du temps de Ptolomée Roy, & du grand Prestre Eleazar, lors que Fabius & Marcellus combattoyent Hannibal en Italie, n'y ont pas laissé le mot He-

breu *Miſſat*, ny S. Hieroſme & les autres qui l'ont vertie en latin, ains ont verty מסת *Miſſa, ſacrificium oblationem*: Ceux qui l'ont auſsi tranſlatée en Frãçois, ny ont pas laiſſé le מסת *Miſſa*, des Hebreux ny Caldeans, mais ont dit *ſacrifice volontaire*. Voila que c'eſt d'auoir verty la Bible hors de ſa langue: que le Deuteronome ſe liſe en celle ou Moyſe l'a eſcrit, vous trouuerez מסת *Miſſa*: Meſſe & oblation pure.

Le mot de Miſſa *eſt Hebreu.*

I'ay prouué comme Dieu a commandé & inſtitué ce ſacrifice dit *Miſſa*, cõpoſé de chair, & de pain par deſſus, qui eſtoit la vraye figure de noſtre *Meſſe* Chreſtienne: & ay produit le texte de la Bible, ou le mot *Miſſa* eſt originairement Hebreu. Aucuns ont dit qu'elle eſt dicte *Miſſa* de *Meſſie*: ou du Grec μισος *operation myſtique*. Les autres de *Miſſio, don, preſent, enuoy au Ciel*. Les Huguenots heretiques diſent qu'elle eſt dicte, de ce que l'on dit à la fin, *Ite Miſſa eſt*, *congé*, *renuoy*: la nommant de la queue & du tout: il faudroit dire *Ite miſſio eſt*. Ou eſt-ce que l'on trouuera que *Miſſa* ſoit ſubſtantif? c'eſt bien manquer de plus fort argument: On dit à la fin *Ite Miſſa dicta eſt*, *ſupple*, *allez vous en*, *la Meſſe eſt dicte*,

le sacrifice est acheué : & cela se fait parce que les premiers Conciles deffendent de s'en aller iusques à ce que la Benediction soit faite : La Benediction est vne des bonnes actions qui se faise en la Messe. Iamais les grands Prestres ne benissoyent, qu'ils n'eussent sacrifié premier : Melchisedec sacrifia afin que la benediction de la fin fut meilleure pour Abrahã. Le huguenot ne void pas qu'en batisãt vne pierre, il en abat vne autre : il prise tant la Benediction qu'il dit que Melchisedec n'est Prestre que par-ce qu'il benit Abrahã. Hugo de S. Victor dit qu'elle est dicte *Missa* du latin *Mitto*, par-ce qu'on enuoye vn sacrifice à Dieu : *quia mittitur ad D um oblatio*. Ce que suiuant Belarmin, est tombe en la mesme fosse, disant que si elle estoit dicte de l'Hebreu, il faudroit dire *Missah*, raiſon qui se refute par *he in fine quiescit* : puis, il y a vn *Tauf* à la fin.

Ie ne veux dire de mon chef que *Missa* est Hebreu : i'ay huict bons autheurs. Le mot de מסח *Missa* est dãs l'original du 16. du Deuteronome Hebreu & Caldean. Alcuin dit qu'elle est dicte de l'Hebreu. Isidore liu. 6. Rabanus liure 1. chap. 32. Cassian liu. 3. chap. 7. disent qu'elle en est dicte aussi. Melanthon tout huguenot le dit mesme.

Reuchlin liure 2. de ses Rudimens, dit que

Missa n'est ny Grec ny Latin : mais Hebreu. *Missa neque Græcum neque Latinum est, sed Hæbraicum vocabulum: significans oblationem quæ fit superiori Domino.*

Mustere en son Lexicon dit que *Missa* est Hebreu. *Missa oblatio, munus pensum quod manu offerri solet Deuteronomii 16. &c. ex nostris quidem putârunt hinc Missam nomen sortitum.*

Le 9. argument que *Missa* est mot hebreu, est fondé sur 4 bonnes raisons. La 1. que le 1. Euangile fut escrit en hebreu par S Matth. La 2. que la lãgue Hebraïque, Cyriaque ou Caldée, estoit la langue maternelle des Iuifs qui les premiers ont celebré la Messe: La 3. la Messe a esté premierement instituée & celebrée au pays des Hebreux, Hierusalem. La derniere & la meilleure est, que plus de 100. ans encore apres la mort de Iesus-Christ on celebra la Messe en hebreu, iusques au temps de Trayan ou Adrian qui fut 118. apres ou l'on commença à dire la Messe en Grec, dit Durand liu. 4. chap. 1. *Rati. In primitiua Ecclesia, mysteria Hebraicè celebrabantur, sed tempore Adriani Imperatoris, græcè cæpêre in Ecclesia orientali*: donc Dieu a instituë la Messe & le mot, Moyse l'a escrit, & est purement Hebreu.

Le mot de Cene *eſt huguenot & ne vaut rien.*

Le Miniſtre huguenot me reproche, que ie n'ay retenu les Sermons de Monſieur Birette, de dire, *le ſacrement de la Cene*: parce qu'il auoit preſché, qu'il ne s'y pouuoit appeller. Si i'eſtois ambitieux, ie luy reſpondrois le traict de Seneque que *extra me. quod imitari velim exemplar non quæro.* Toutesfois ie luy maintiens, que le ſacrement du corps & ſang de Ieſus-Chriſt ne ſe nomme point de la *Cene* dans la Bible, & ne s'y peut nullement appeller. Iamais nul ne luy a nommé, que les Carpotians heretiques, qui l'appelloyent *Cene*, & faiſoyẽt ce que firent les huguenots au Patriarche aux faux-bourgs S. Marceau à Paris, ſoufflans les chandelles la nuict, au milieu du Preſche, & ſacrifioyent à Venus ſur l'autel de Laïs: Comme leur reproche Clement Alexandrin, *Ad Cænas ſuas conuenientes viros ſimul & mulieres amoto lumine commiſcebantur cum quibus volebant.* Si le mot de *Cene* n'eſt preſcrit par l'eſpace de 1460. ans qu'il y a que ces Carpotians eſtoyent, vous le pouuez calenger & repeter comme de vos ayeuls.

La Saincte Hoſtie ne ſe peut aucunement appeller *Cene*. Par-ce que Ieſus-Chriſt, ny les

4. Euangeliſtes, ny aucun des Apoſtres ne l'ont iamais nõmée ainſi. Luy bailler vn nom qui n'eſt point dans la Bible, & que Ieſus-Chriſt ne luy a point baillé, c'eſt tres-impieuſement faict. Ouy: mais ce ſacrement n'a il point de nom? nenny. Ieſus ne luy a point baillé de nom, ny ceux qui ont deſcrit l'Euangile. Regardez quand il l'inſtitua, il en parle ſans le nommer. Il n'a point de nom dans le nouueau Teſtament, comme ſa figure la Manne n'en a point dans le vieil. Dont les Apoſtres voyant cela, l'ont nõmée *Meſſe* du nom de ſon autre figure du 16. du Deuteronome. Par conſequent noſtre Meſſe eſt bien fondée, puis que Dieu le Pere a inuenté ce mot de Meſſe, la prononcé: la commandé: Moyſe la eſcrit & ſe trouue dans la Bible: & a eſté receu, vſité & pratiqué de tout ime-morial en l'Egliſe. Au contraire iamais Dieu le Pere, ny Ieſus-Chriſt n'ont vſé de ce mot de *Cene*, il n'eſt dans la Bible: il n'a eſté vſité d'aucun Apoſtre, ny pratiqué en l'Egliſe: le Diable a inuenté ce mot. La Banſſerie ſe fuſt bien paſſé de dire que ie n'auois pas bien retenu le ſermon. Ouy, mais ce mot de *Cene* ne ſe trouue il pas dans l'Euangile? Ouy, mais il ne ſignifie pas ce ſacrement: mais vn *banquet, vn ſouper*, ou bien *le ſacrifice de l'Agneau Paſchal*. Il s'appelloit pluſtoſt le ſacrement

chasse-Diable, parce qu'il chasse Sathan des Energumenes & possedez, que de le nommer le sacrement de la *Cene.*

Puis que le Sacrement du corps & sang de Iesus-Christ, n'a point de nom: si on luy en baille vn, il faut le prendre, où de l'Auteur: où de la Matiere: où de la chose contenuë: où des mots: où des figures accomplies: où du iour & de l'heure: où du lieu: où de la fin, vertu & cause efficiente.

Si on le nomme de l'Auteur: il faut dire *le Sacrement institué par Iesus-Christ.*

Si on luy en baille vn de la matiere: il faut dire *le Sacrement du pain & vin:* puis que les huguenots disent qu'il n'y a autre chose.

Si on le nomme de la chose contenuë: il faut dire *le Sacrement du corps & sang de Iesus-Christ.*

Si on le veut desnommer à la huguenote: il faut dire *le Sacrement spirituel, de la spiritualité.*

Si on le nomme des mots: il faut dire *le Sacrement de Consecration, de la Benediction, de l'action de grace, Eucharistie, ou de la transubstantiation.*

Si on luy baille vn nom du lieu: il faut dire *le sacrement du Caltas, du Cenacle, de la haute salle tapissée, ou qui fut institué dans Hierusalem, ou en la maison de l'homme qui portoit la cruche.*

Si on luy en baille vn du Temps: il faut

dire *le Sacrement du 14 de la Lune : ou de la Sepmaine des Azimes : ou de Pasque.*

Si on luy en baille vn de la realisation : il faut dire *le Sacrifice qui a accomply & perfectionné tous les Sacrifices anciens*, comme dit S. Augustin : ou *le Sacrement tout-consumant* auec S. Cyprian.

Si on luy baille vn nom du iour qu'il fut institué : il faut dire, *le Sacrifice d'apres la Cene*, & non pas de la Cene. Car il y a *Cana facta*, il auoit soupé, quand il se leua de table : osta sa robe : ceignit vn linge deuant luy. fist vn sermon à ses Apostres, leur laua les pieds, reuestit sa robe & son *Talet* : se remit en table, puis institua ce Sacrement, voila bien du tẽps. ce ne fut pas en la Cene & souper : il faut donc dire *le Sacrement de la Collation* ou *d'apres souper*, ou *du loir* ou *de la nuict qu'il fut trahy*, ou *du post-souper*, ou *de la 3 Cene.*

Si on le desnomme de la table ou autel : il faut dire, *le Sacrement qui fut institué apres l'Agneau Paschal* ou *sur la table de l'Agneau Paschal.*

Si on le desnomme de la fin : il faut dire, *le Sacrement de la remission des pechez, le Sacrement qui se mange, par lequel on representa la Passion de Iesus-Christ.*

Si on le veut desnommer de son Anonimie : il faut dire, *le sacrifice à qui Iesus & l'Euangille*

ne baille point de nom: le sacrement sans nom.

Si ce n'est qu'vne figure, ou memoire, ou signe comme disent les heretiques, ils doiuēt l'appeller *le sacrement de la memoire, du signe, ou de la figure.* Tous ces mots luy conuiendroyēt mieux que le be-nom & soubriquet de *Cene*: Vous deuriez plustost dire *faire la matinale*, que non pas *la Cene & vesprale.*

La Banſſerie est vn mauuais *Here* & maistre de faire souper les gens dés le matin, & souper auec vne petite crouſtelette, ce n'est pas pour estre trop gras.

Les Catholiques communient à ieun au matin: par-ce qu'il a pleu au S. Esprit que le corps de Iesus-Christ entrast le premier dans l'homme, comme dit S. Augustin en son Epist. 118. *Placuit spiritui sancto, vt in honorem tanti sacramenti in os Christiani, priùs Dominicum corpus intraret quàm cæteri cibi.* L'Eglise celebre la Messe au matin à ieun: d'autant que dans les Actes, les Apostres la disent au matin, ieusnans. Et S. Cyprian dit qu'on la celebre au matin: par-ce qu'au matin la resurrection fut annoncée.

La Banſſerie cotte effrontiement en la marge l'vnzieſme de la 1. aux Corinthiens, voulant dire qu'il y a *cænam Dominicam manducare*: mais c'est vn ignorant: Par cela, S. Paul parle d'vn banquet general, que tous

les Chreſtiens faiſoyent enſemble le Dimanche dont dit *Dominica*, ou bien en l'honneur de Dieu: Tous les Chreſtiens qui venoyent de loing aportoyent leur diſner, & apres le ſermon faict, & auoir communié ils dreſſoyent des tables au bas de l'Egliſe, ou au porche & diſnoyent tous enſemble: mettoyent les pauures auec eux, comme Ieſus Chriſt fit ſeoir les Apoſtres auec luy: & ce banquet ſe nommoit le banquet de Charité, dit en Grec αγαπη *agape*: laquelle charité ſe refroidiſſoit ja du temps de S. Paul. Ce *Cena Dominica* ne ſignifie pas le Sacrement de l'Autel: car apres qu'il a bien crié, apres ceux qui yurognoyent & ſe comportoyent inſolemment, les bat de deux choſes: de la reuerence du lieu, & de ce qu'ils ne deuoient pas faire telles folies, apres auoir communié, & que ce qu'ils auoyent mangé eſtoit le corps de Ieſus-Chriſt: Alors il ſe met à parler du S. Sacrement de la Meſſe & de ſon excellence: Mais il en parle ſans le nommer, & ne luy baille nul nom.

L'heretique ſe voyant euincé de le pouuoir prouuer dans la Bible dit que S. Cyprian a fait vn liure qui s'intitule de *Cæna Domini*: mais il pille ſon Caſtorion, & allegue à ſa perte. S. Cyprian a fait vn liure de *Cæna Domini* il eſt vray, *ergo* il faut appeller *de la Cene* C'eſt bien conclud. Mes chers François, ils vous

vous abuſent. L'epigraphe & intitulement de ce liure a deux parties: *de Cæna Domini*, qui eſt la 1. ou il parle de la Cene & ſacrifice de l'Agneau Paſchal. La 2. *& de prima inſtitutione omnia conſumantis ſacramenti*, ou il parle du Sacrement de l'Autel, & ne l'appelle pas *Cene*, mais Sacrement qui cõſomme tous les ſacrifices anciens. Dans ce liure meſme S. Cyprian l'appelle: *Dominicum non quid ergo Dominicum poſt cænam celebrare debemus?* Impoſteurs rebaſtiſſez voſtre crouſtelette: Caluin eſtoit biẽ endormy dãs le pauot de ſa craſſe & ſupine ignorance de l'appeller *Cene:* Si vous amenez quelques Docteurs qui l'õt ainſi appellée, ie reſpond qu'ils l'ont fait à l'imitation de la Parabole du 14. de S. Luc. *Homo fecit cænam magnam:* ou bien ie diray la ſolution de Luter, *qu'en de ſi hauts faits, nous ne nous ſoucions pas des inuentions des hommes.* Nous reiettons ce mot de *Cene*, par-ce que Ieſus Chriſt, ny tous les Apoſtres ne s'en ſont ſeruis, & n'eſt dans la Bible, mais nous ſeruons de celuy de *Meſſe*, par-ce qu'il y eſt, & par-ce que Dieu le Pere & Moyſe l'ont inſtitué: il ne ſe faut eſmerueiller ſi tu ne lis ce mot de *Meſſe* dans l'Euangile, car il n'y eſt pas: le Sacrement n'y a pas de nom. Vous euſſiez dit au commencement à ouyr les huguenots, que le mot de *Meſſe* n'eſtoit point dans la Bible, que c'eſtoit

quelque mot barbare, du Peru, inuenté depuis soixante ans : il y a plus de trois mil cent soixante ans qu'il est en vsage : il fut inuenté au Desert, apres la sortie d'AEgypte. Le huguenotisme est venu en vn age d'ignorance, & par vn seul mot faisoit fuir vn chacũ : Mais Dieu a illuminé les yeux des hommes, on a deserté l'ignorance & barbarie, & a t'on semé la vraye semence de doctrine, qui maintenans par son abondance, suffoque & estouffe le faux hameron des huguenots. Il est tẽps qu'ils s'en aillent abuser ailleurs vne autre nation, leur Galimatias est euenté.

La Messe au vieil Testament.

Depuis le commencement du monde iusques à Iesus-Christ, on a tousiours sacrifié & dit la Messe en figure, & ie ne faux, de dire qu'on a dit tousiours la Messe en tous les sacrifices, car la Messe est l'accomplissement de toutes ces oblations, si elle est l'accomplissement, ils disoyent Messe en figure, en sacrifiant. S. Cyprian appelle le sacrement de l'Eucharistie, le sacrement qui accomplit & consomme tout. *Sacramentum omnia consumãs.* Et sainct Augustin chapitre 20. du 17. de la Cité, dit que l'Eucharistie que Iesus, pre-

sente de son corps: est le sacrifice qui suffit à tous les anciens. *Sacrificium quod sufficit omnibus sacrificiis quæ imolabantur in vmbra futuri*: & plus bas, dit, que le corps de Iesus-Christ, est offert au lieu de tous les sacrifices legaux. *Pro illis omnibus sacrificiis, & oblationibus corpus eius offertur.* Le sacrifice de la Croix n'est l'impletion, que pour la mort. *Nisi quantum ad ipsam mactationem.* Entre toutes les figures de la Messe, en voila 12. des plus belles, qui se raportent du tout en toutes les circonstances, auec l'Eucharistie.

Abel est le 1. qui typiquement dit la Messe: ausi fut-il le 1. martyr. Tertulian l. & chap. 1. contre les Iuifs, dit que son sacrifice representoit l'Eucharistie: & qu'il est spirituel, parce que le S. Esprit le fit offrir, ce qu'il le rendit agreable.

Melchisedec est le 2. qui a dit plus apertement la Messe en figure, en offrant du pain & du vin à Dieu, puis bailla de ce pain offert à Abraham · comme le Prestre communie les Catholiques, apres qu'il a sacrifié.

La 3. figure de la Messe, est l'Agneau Paschal: S. Hieroſme sur le 26. de S. Matth. dit qu'apres auoir mangé l'Agneau figurât, qu il mangea l'Agneau figuré. *Postquam manducauit Agnum, assumit panem: qui confortat cor hominis: & ad verum Paschæ transgreditur sacra-*

mentum. S.Chryſoſtome dit que ſur la meſme table on mangea la figure,& la realité. *In ipſa menſa vtrumque paſcha, & typi & veritatis celebratum eſt, veritatem figuræ adiunxit.* S.Iean a dit que Ieſus-Chriſt eſtoit le vray Agneau, *Ecce Agnus Dei.* Donc l'Agneau Paſchal eſtoit la figure du ſacrement qu'il inſtitua apres la Paſque ioinct, qu'à ces teſmoignages, les 14. circonſtances de l'Agneau ſe rapportent à ce ſacrifice d'apres ſouper, & nullement à la Croix. L'agneau s'immoloit au ſoir apres ſouper: de meſme, apres ſouper Ieſus imola ſon corps ſoubs les eſpeces de pain & vin. Comme l'agneau s'imoloit au ſoir dit S.Gregoire Nanzi. *Sic Chriſtus ad veſperam corporis ſui ſacramẽtum diſcipulis ſuis tradidit.* L'Agneau s'imoloit en la memoire du paſſage: Ieſus a commandé d'offrir ſon corps en memoire du paſſage de ce mõde à ſon Pere. *Facite in meam commemorationem.* Iſrael le mangea apres eſtre deliuré de la captinité d'AEgypte,& de Pharaon: nous le mangeons pour auoir eſté deliurez de la ſeruitude du peché,& de Pharaõ le diable. Il le ſacrifioit le 14. de la Lune: le ſacrifice d'apres la Cene fut inſtitué ce meſme iour. Ils mangeoyent l'Agneau comme Pelerins: Ainſi l'Euchariſtie, eſt le pain des Pelerins, *factus cibus viatorum*, c'eſt le *viaticũ chriſtianorum*, ſans lequel on ne doit partir de

ce monde. Les Pelerins d'Emaus le mangerent. C'eſt le pain tranſubſtantiel que nous demandons en noſtre *Pater noſter*, comme dit S. Auguſtin *Panem noſtrum ſuperſubſtantialem da nobis hodie* ἄρτον ἐπιούσιον. En l'hebreu de S. Matth. il y a תָּמִיד *Temidy*, c'eſt à dire *ſempiternel, iamais defaillant, ſempiternum, iugem.* Il ne parle du pain naturel, car on l'auoit auparauant que Ieſus fiſt le *Pater*: il parle donc d'vn autre pain que l'ordinaire. L'agneau ne ſe mangeoit que par les Preputiez: l'Euchariſtie que par les baptiſez. Il s'immoloit en chaque maiſon: La ſaincte Hoſtie en toute Egliſe. Il eſtoit la repreſentation typique de la mort de Ieſus-Chriſt: Le ſacrement eſt la commemoration reelle de la Paſſion. *Mortem meam annunciabitis.* Il falloit qu'il fuſt cuit: Le pain dequoy on cõſacre eſt cuit. Il falloit que ce pain fut ſans leuain: celuy de l'Hoſtie n'eſt point leué. Il falloit eſtre ſans peché pour le manger: il faut eſtre ſans peché, pour communier. Ils s'alloyent deuant confeſſer & purger à Moyſe & Aron: deuant que de faire nos Paſques nous allons à confeſſe. Il eſtoit commandé de garder ce ſacrifice à iamais *in æternum ex diebus in dies*: Il n'eſt commandé de ſacrifier par S. Paul, iuſques au bout du iugement: *mortem domini annunciabitis donec veniat.* Celuy qui n'eſtoit pas

net ne le sacrifioit qu'vn mois apres: Les Chrestiens qui ne sont bien preparez & confessez, ne communient, qu'apres Paſque. Voila comme la Messe est l'accompliſſement de l'Agneau. Il n'y a que la seule mactation accomplie en la Croix.

Le sacrifice de la Croix ne peut estre la realité de l'Agneau: par plusieurs Antipaties. Il s'imoloit le 14. de la Lune: & celuy de la Croix fust le 15. L'agneau se mangeoit: & le corps de la Croix ne se mangea. L'agneau estoit cuit: & celuy de la Croix crud. Il s'imoloit dans Hierusalem: & Iesus fut imolé dehors. Il s'imoloit au soir: & le sacrifice de la Croix fut fait le matin à midy.

La Manne est la 4. figure de la Messe. Iesus-Christ le dit luy mesme en S. Iean 6. qu'il baillera le pain qui est la vraye Manne: *Panem de cælo verum.* Ceſt autheur me suffit, i'en pourrois amener cent. Toutes les circonstances de la Manne, conuiennent auec le sacrement de l'Autel. On gardoit plain vn *Gomor* ou *boueted'or* de ceſte Manne: On garde l'Euchariſtie. Il y eust bien du murmur quand il bailla ceſte Manne. Il y eust bien du murmur quand Iesus promit de bailler son corps la vraye Manne à manger, teſmoin les Capharnaites. Ils mangerent ceſte Manne iuſques à ce qu'ils fuſſent entrez en la Terre de Pro-

miſsion : nous mangerons l'Euchariſtie iuſques à ce que nous ſoyons en la Terre de Promiſsion le Ciel. Celuy qui cueilloit plus ou moins de ceſte Manne, en auoyent autant l'vn que l'autre : Ceux qui communient en vn petit, en vn grand, en participent tous eſgallement, nous mangeons tous le corps de Ieſus-Chriſt tout entier. La Manne ſe mangea apres le Bapteſme de la mer Rouge: apres le Bapteſme nous mangeons le ſacrement de l'Autel. La Manne n'a point de nom dans le vieil Teſtament, elle eſt dicte de l'interrogation que firent les enfans d'Iſraël voyant le matin ceſte Manne tombée *Man-hu? quid hoc eſt? qu'eſt-ce que cela.* de meſme le ſacrement du corps de Ieſus-Chriſt n'a point de nom dans l'Euangile.

La 5. figure treſ-expreſſe de la Meſſe, eſt en l'Exode 24 (qui eſt le 2. poinct dõt i'ay diſputé contre la Banſſerie) ou Moyſe enuoye querir 12. bœufs, apres auoir eſcrit les commandemens dans le volume d'aliance, & les ſacrifie. Ie prie la digne Poſterité, qui iugera ſans enuie & ſans faueur, de nos eſcrits, de prendre la Bible, & de conſiderer ſoigneuſement les 16. circonſtances de ce ſacrifice, comme elle ſe cõioignent au ſacrifice de l'Euchariſtie, l'appetant comme la matiere la forme. Moyſe enuoye les Iſraëlites preparer ce ſa-

crifice: Iesus y enuoya ses Apostres. Moyse fait dresser l'autel au pied du Mont: Iesus fait dresser la table au haut Cenacle. Moyse sacrifia: Iesus sacrifia aussi. Par ce sacrifice solemnel Moyse dedie le vieil Testament: par celuy d'apres souper Iesus dedie le nouueau. Moyse dit *voicy le sang du Testament de Dieu*: Iesus dit *voicy le sang de mon nouueau Testament*: Moyse sacrifia deuant les 12. lignez: Iesus-Christ deuant les 12. Apostres, Moyse separa le sang en deux: Iesus aussi. Moyse respandit premiere mẽt le sang de dedãs le Calice ou tasse, sur le peuple, puis renuersa le reste sur l'autel auec le corps des bestes: Iesus respandit premier son sang qui estoit dans le Calice, dans le corps des Apostres, & puis apres respandit le reste sur la Croix. C'estoit vn mesme sang que celuy du Calice, & celuy qui fut bruslé: c'estoit vn mesme sang que les Apostres beurent, & celuy qui fut respandu en la Croix. Les bestes que Moyse sacrifia estoyent les mesmes qu'il mist apres sur l'Autel: c'estoit vn mesme corps que Iesus sacrifia apres la Cene, & celuy qui fut mis apres sur l'autel de la Croix. Moyse fit ce sacrifice auant que mõter au mont Sinay: Iesus fit ce sacrifice auãt que mõter au Ciel. Apres ce sacrifice les Iuifs mangerent: apres le sacrifice, nous communions. Apres auoir mã-

gé ils virent Dieu : Apres auoir communié nous voyons & receuons Dieu. Dieu cõmãde à Moyſe, Aron, Nadab, Abiu, & aux 70. vieillards d'aprocher de luy : Toutefois, il n'y eut que Moyſe qui monta & parla : Ieſus a pris les Apoſtres & les 70. Diſciples : mais il n'y a que S. Pierre, qui monte, qui parle, à qui on a dit *paſce oues meas*. Moyſe montant laiſſa Arõ pour gouuerner le peuple : Ieſus-Chriſt montant au Ciel, a laiſsé S. Pierre Gouuerneur de ſon Egliſe. Moyſe ſigna le vieil Teſtament, auec ce ſang : Ieſus de ſon ſang propre a paraphé le nouueau, comme dit Tertulian liu 4. contre Marcion : *In Calicis mentione teſtamentum conſtituit ſanguine ſuo obſignatum.* Le ſang de Ieſus eſt l'encre indelebe que le temps ne pourra manger. Le poil folet des huguenots ne voudroit pas dementir la barde blanche & chenuë de ce vieillard Tertuliã agé de 1300. vn iour ne voudroit pas deſdire tant de ſiecles. Si ſa temerité le fait ie luy mõſtreray par toutes les circonſtances requiſes à vn Teſtament, que ce qu'il appelle *Cene* eſt la conſtitution du nouueau Teſtament & nõ pas le ſacrifice de la Croix.

Qui teſte doit eſtre viuant : en la croix il eſtoit mort, & en la Cene viuant : le teſtant doit viure iuſques à ce qu'il ait ſigné : en la Croix il eſtoit mort. Qui legue doit eſtre li-

bre: en la Croix pas. Qui eſt condamné ne peut plus teſter, en la Croix il eſtoit iugé. Qui legue laiſſe quelque choſe: il nous a laiſſé ſon corps. Qui teſte commande quelque choſe, apres la Paſque dit, *hoc facite*, & apres *hoc eſt preceptū meū vt diligatis inuicē*. Qui teſte, promet quelque choſe: Ieſus nous promet la remiſsion des pechez. Qui legue encharge d'auoir ſouuenāce de luy. Ieſus l'a dit, *facite in cōmemorationem: mortem annunciabitis*. Qui teſte a des teſmoings en la poſt-cene les Apoſtres le furent, en la Croix perſonne. Qui fait teſtament doit bailler vn Contrat & inſtrument: l'Euangile eſt le contrat de noſtre don. Le teſtament doit eſtre paſsé deuant deux Notaires: les 4. Euangeliſtes ſont les incorruptibles Tabellions. Le teſtament n'a force qu'apres la mort: les Apoſtres ne ſe ſont mis en poſſeſsion qu'apres. Qui teſte doit faire ſon teſtament, afin de le ratifier par la mort: Ieſus en la derniere nuict, a fait ſon teſtament, & le lendemain le ratifia par la mort: Qui legue doit viure apres: & en la Croix, il mourut. Qui teſte doit parler apertement: Ieſus a parlé treſ-clairemēt diſant, *hoc eſt corpus meū*. Dōc le ſacrement d'apres la Cene eſt le nouueau Teſtament de Ieſus-Chriſt, & non pas la Croix.

La 6. figure de la Meſſe, eſt au Leuitique

23. & Deutero. 16. ou le mot de מסורת *Missa* est: & ce sacrifice dit *Missa*, est la vraye Messe en figure qui conuient auec la Messe Euangelique, en tout en figure ronde: en temps: en matiere, en vsage, en mot. Ie laisse aux doctes, & à ma chere Posterité, de voir si soigneusement & de pres, i'ay recherché les circonstances. Dieu commande, que 7. semaines apres Pasques, & la moisson, on prenne le blé le premier mur (pour ce dit *des premices*) qu'on en face du pain rond: qu'on le mette sur deux Agneaux viuans: que le prestre leue ces deux Agneaux couuerts de ce pain en haut, & les presente à Dieu: puis les ayans ainsi leuez & offerts: qu'il les mange. Et ce sacrifice s'appelle dans l'Archetype & original hebreu *Missat*. Laquelle Messe conuiẽt en 16. choses auec la nostre. Ce sacrifice est appellé *Missa*, & le nostre aussi: il est dit *volontaire, nouueau*: & Iesus sacrifia volontairement: Dauid auoit dit *volẽtariè sacrificabo tibi*. Ce sacrifice estoit de pain: aussi est l'Eucharistie: soubs ce pain estoit la chair de deux Agneaux viuans, ce qui denotoit la chair viuãte de Iesus-Christ soubz les especes de pain: le huguenot dira que c'estoit vn pasté: rie fol qui voudra, il est dans la Bible. Ce sacrifice s'offroit le iour de la Pentecouste: le sacrifice de Liturgie fut aussi celebré le premier

iour de la Pentiecouſte, Ce ſacrifice ne fut offert que 7. ſepmaines apres que Dieu leut commandé, à Moyſe: Les Apoſtres n'ont dit la Meſſe, & offert ceſt oblation volontaire que 7. ſepmaines apres qu'on leur dit, *hoc facite.* On faiſoit la benediction ſur ce pain & deux agneaux ſelon le commandement, *iuxta benedictionem Domini:* de meſme Ieſus-Chriſt fit la benediction ſur le pain & vin. *gratias agẽs benedixit*: & S. Paul, *calix benedictionis cui benedicimus.* Ceſte oblation de pain & chair ſe leuoit en haut: comme Ieſus prit le pain en ſes mains le leua, & comme le Preſtre leue la ſaincte Hoſtie. Elle s'offroit à Dieu: Ieſus offrit ſon corps à ſon pere, viuant ſoubs les apparecences de pain. Apres que le Preſtre l'auoit offerte c'eſtoit pour luy, il la mangeoit: apres que le preſtre a ſacrifié: ſe communie & le mange. Ceſte Meſſe & oblatiõ ſoubs le pain eſtoit viuante: Auſsi eſt l'Hoſtie: Ce pain s'appelloit le pain des premices, auſsi fait l'Euchariſtie comme dit S. Iean Damaſcene. *Iſte panis eſt primitiæ futuri panis, qui eſt ſuperſubſtantialis.* Dieu commande que ce iour ou l'on offroit ceſte Meſſe, fuſt le plus celebre, & le plus grand iour de tous: *habebis hũc diem celeberimum atque ſanctiſſimum.* Les Chreſtiẽs n'ont point de iour plus ſainct, que le iour de Paſques & autre ou ils communient. Ce

sacrifice est appellé l'Hostie des pacifiques, *hostias pacificorum* : de mesme le sacrement de la saincte Hostie, est ce qui nous remet en bõ mesnage & en paix auec Dieu. Ce sacrifice estoit fait en commemoration de la sortie d'AEgypte, *recordaberis, quoniam seruus fueris in AEgypto* : de mesme, il nous est enchargé de reiterer le sacrifice du corps de Iesus-Christ, pour mõstrer que nous sommes hors de la captiuité du Diable. Apres ce sacrifice & Messe de chair viuante couuerte du pain, il leur est commandé à tous de manger, *coram domino Deo tuo, tu & seruus tuus, & familia tua*: Deuteronome 16. De mesme la Messe dicte, le iour de Pasques, tant maistres que seruiteurs communient: ou bien cela figuroit le banquet general que les Chrestiens faisoyent ensemble dans l'Eglise apres la Messe.

La 7. figure de la Messe est qu'en l'ancien Testament il y auoit 2. Agneaux Paschals: vn qui ne s'offroit, qu'vne fois l'an: & l'autre qui s'offroit tous les matins.

La 8. figure est au Leuitique 16. verset 9. ou Dieu commande de prendre deux Cheureaux: de ietter le sort, & que celuy sur lequel le sort tõbera qu'il soit tué: qu'on l'offre mort, & l'autre qu'on l'offre tout viuant, en disant beaucoup de prieres dessus, *statuet viuum coram Domino Vt fundat preces super eum.*

apres on le laissoit aller, dont dit *le Cheureau Emissere, relaché en la solitude, congedié.* Celuy qui estoit offert mort representoit le sacrifice de la Croix: & celuy qui estoit offert tout viuant, estoit le sacrifice d'apres la Cene, ou apres plusieurs prieres Iesus-Christ s'offrit tout viuant.

La 9. figure sont les pains de Proposition en l'Exode 25. ou Dieu commande d'en prendre 12. & de les offrir & proposer tous chauds sur l'autel d'or 8. iours durant: & il n'y auoit que les Prestres qui s'estoyent abstenus 15. iours des femmes qui les mangeoyent. S. Ieã Damascene liu. 5. des Orthodoxes, dit que ces pains figuroyent l'Eucharistie. *Hunc panem, panes figurabant Propositionis.*

La 10. est aux Iuges 6. ou Gedeon offre du pain & de la chair tout ensemble sur vne pierre: la chair estoit le corps de Iesus-Christ, & le pain, les especes du pain qui seruent de manteau pour couurir le Sacrement.

La derniere figure est au 3. des Roys chap. 19. où Helie mange vn pain si excellent & cõfortatif qu'il fut 14. iours sans mãger iusques à ce qu'il fust au mont Oreb. Le pain que Iesus-Christ nous baille est si excellent qu'il nous soustient iusques à ce que nous soyons montez au Ciel.

La Messe prophetisée.

La Messe est vne chose si excellente, que Dieu en a baillé le mot, les figures & les propheties en la loy ancienne: à fin que celuy-là soit extremement meschant qui la niera en l'Euangile. Entre autres propheties, la plus veritable est au 1. des Roys chap. 2. Doctes lisez vn peu ce lieu quant & cecy. Là vous cognoistrez vn Prestre Gentil, incognu, hõme de Dieu, par la bouche duquel Dieu parle au grand Prestre Hely, que la prestrise d'Arõ sera ostee & qu'apres il y aura vn Prestre qui fera selon sa volonté & qui luy offrira vne tourte de pain. *Suscitabo mihi sacerdotem fidelem qui iuxta cor meum, & animam meam faciet & ædificabo ei domum fidelem, & ambulabit coram Christo meo cunctis diebus, & offerat Tortam panis.* Le huguenot ne pourroit que respondre, ceste prophetie s'entend de la Messe & de l'Euangile, ou l'on deuoit offrir ceste tourte de pain: il dit premierement que ce sera apres que la prestrise d'Aron sera ostée: 2. c'estoit vn Prestre gentil cõme nous. 3. c'est vne prophetie. 4. il dit *suscitabo*, ce n'estoit donc de la prestrise Leuitique, car il y auoit long temps qu'elle estoit. 5. il y a *coram christo*, cela donc s'entend de la Loy Euangelique. 6.

Il y a *cunctis diebus*,& celle d'Aron est ostée: en 7.lieu, *offeret Tortam panis*, qui s'entend de l'Euchariſtie,& ne ſe peut entendre des pains de Propoſition,ny du *Similà*,d'autãt que cecy eſt à l'aduenir, & lors il y auoit plus de 400.ans qu'ils eſtoyent inuentez, & qu'on les offroit. Donc la prophetie s'entend de la Meſſe,& ceſte *Tourte de pain* que nous offros, eſt ſacrifice,puis qu'il y a *offerat*.

La 2. eſt au 31. de Iob, ou il demande, qui l'aimera tant que de luy bailler de ſa chair à manger? *Quis daret nobis vt de eius carnibus impleremur*? Quel deſir auoit Iob, de vouloir manger de la chair d'vn homme. Parmy les amitiez & aliances Payennes, il ſe trouue des couples d'amys qui ont biẽ aymé l'vn l'autre: Mais il ne s'en trouue point qui ayent baillé de leur chair à manger, ny qui ſe ſoyent faits pendre pour leurs amis. Ceſte prerogatiue eſtoit reſeruée au vray Damon Ieſus-Chriſt. Il eſt ceſt amy tant cherché & deſiré par Iob.

La 3.eſt au Pſal:71. Ceſte oblation de pain, que l'on deuoit offrir en l'Euãgile a pluſieurs noms dans la Bible, *Miſſa*, *Minha*, *Torta panis*, *le pain deſirable*, *Toda*, & dans Dauid *Piſſa*. En ce Pſalme il parle de tout ce qui ſe doit faire à la venuë de Ieſus-Chriſt comme ie diray au 3.liu. En la venuë du Meſsie on doit offrir vn pain, vne hoſtie ronde, faite comme vn

petit

petit gasteau: & dedans l'hebreu il y a *Pissa*, Laquelle diction on a vertie, *panis*, *placenta*, *furmentum*, ou *memorabile triticum*. Or en ce lieu Dauid prophetiquement a dit *Pissa* pour *Missa* ם *m* en פ *p* pour demonstrer qu'en ce sacrifice de pain il y auroit vne chose changée & transubstantiée en vne autre, la substance du pain en la chair de Iesus Christ. Il se lit, que quand il y a eu quelque changement, les lettres ont esté aussi changées. C'est vne chose contre l'ordre de Nature qu'vne vierge enfante: Aussi quand le prophete a dit *Ecce virgo concipiet*, il a changé l'ordre des lettres hebraïques: car il a mis la lettre *m* au milieu, qui ne se met qu'à la fin. Dauid aussi a changé *m* en *p* & au lieu de dire *Missa* a escrit *Pissa*. parce qu'il y deuoit auoir vn changement: Ce changement & transubstantiation n'est point difficile à croire: les Iuifs la croyent, ils nient que Iesus soit le Messie: Mais que quand il sera venu, il y aura vn changement au pain: le Iuif est plus fidele que le huguenot: Les Rabins qui sont les maistres & Docteurs des Iuifs le disent, entre autres le Rabbi Kimhi. *Magistri facilicis memoriæ exponunt quod erit transmutatio naturæ in tritico in futurum quando venerit redemptor.*

La 4. est aux Prouerbes 9. ou la Sapience dit qu'elle s'est edifié vne Eglise, qu'elle a

meslé son vin. *Sapientia ædificauit sibi domum, immolauit victimas suas miscuit, vinum & posuit mensam.* Tertulian interprete cela du sacrifice d'apres la Cene.

La 5. est au mesme lieu, *Venite commedite panem meum, & bibite vinum quod miscui vobis.* Laquelle chose s'entẽd du sacrifice de la Messe comme dit S. Cyprian. *Per Salomonem Spiritus Sanctus, typum Domini sacrificii ante præmonstrati molatæ hostiæ panis & vini.*

La 6. est en Esaye 19. ou il prophetise qu'à l'aduenir il y aura vn Autel. *In die illa erit altare Domini in terra Ægypti.*

La 7. est dans le mesme que les AEgyptiens vn iour deuoyent cognoistre Dieu & luy sacrifier, ce qui a esté apres la mort de Iesus-Christ, donc il faut encore des Autels & des sacrifices. *Cognoscent dominum in die illa AEgyptii & colent eum in hostiis.*

La 8. prophetie est en Daniel 10. qui se fasche qu'il n'est du tẽps de la loy de grace pour manger le pain desirable, *Væ nobis qui panem desiderabilem non commedimus* Tant de gens ont desiré de manger ce pain que nous auõs, & nous n'en faisons pas d'estat.

La 9 est en Sophmie 3. ou il parle appertement, comme on deuoit luy sacrifier en AEthiopie apres la resurrection. *Expecta me dicit Dominus in die resurrectionis meæ in futurum &c.*

deferent munus filii dispersorum.

La derniere est en Malachie 1. ou Dieu dit qu'en la loy Euangelique, par tout on luy doit offrir *vne oblation nette*, qui est l'Eucharistie. Ie videray cela au 3. liure. Il faut que Iesus-Christ ait accomply toutes ces figures & perfectionné toutes ces propheties.

Iesus-Christ a dit la Messe.

Iesus-Christ estant incarné au ventre de la Vierge, & nay au monde, deuoit accomplir toutes les figures & propheties que le Messie deuoit accomplir, & qui estoyent dictes de luy. En tout le cours de sa vie il en a perfectionné, accomply & realisé quelqu'vne: mais sa principale charge estoit d'accomplir les sacrifices: C'est pourquoy il estoit Prestre. En la derniere action de sa vie estant encore bien libre, il voulut faire son office de Prestre; & sacrifier son corps, afin d'abolir & accomplir toutes les figures, vmbres & sortes de prestrises, comme d'Abel, Noé, Melchisedec, Abraham & Aron. Entre lesquelles prestrises, il en a aboly 4. les accomplissant, & n'en a gardé qu'vne qui est celle de Melchisedec, de laquelle il estoit, *Tu es Sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedec.* Il l'a accomplie, mais ne l'a pas abatuë comme les autres: Par-

ce que toutes les autres auoyẽt eu leur temps & reiterez plusieurs fois, mais celle de Melchisedec, n'auoit esté faicte qu'vne seule fois. Il n'a voulu & ne deuoit prendre des bestes, oyseaux, gasteaux, sel, huille ny autre chose, mais du pain, & du vin, comme sa figure. C'est pourquoy en la nuict qu'il fut trahy comme dit S. Paul, apres auoir fait la Pasque de l'Agneau Paschal figuré, passa au sacrifice du vray Agneau son corps : comme a dit S. Chrysostome, *ad verum Paschæ transgreditur sacramentum.* Il se leue de table, faict vn long sermon à ses disciples, leur laue les pieds, se remet en table, sacrifie & dit la Messe, prend du pain & du vin comme sa figure, & l'ayant pris en ses mains, leué en haut, presenté à Dieu, rendu grace dessus, & conuertis en sa propre substance par la vertu de ses paroles, *Hoc est corpus meum. Hic est sanguis meus noui Testamenti:* Le bailla à manger & à boire à ses Apostres, leur disant, *prenez, mangez. Cecy est mon corps : c'est mon sang du nouueau Testament.* En ceste action il a accomply toutes les figures & propheties que i'ay amenez, comme ont dit tous les Docteurs : & ce sacrifice & Messe d'apres l'Agneau de Pasque, a succedé à tous les anciens sacrifices comme a dit S. Augustin & les a consumez comme a dit S. Cyprian.

Le pain qu'il prit, estoit pour realiser le pain de Melchisedec, le pain des Premices: les pains de Proposition: le Simila: le pain de Gedeon: le pain de Salomon: & le pain tant desiré de Daniel. Il prit *du vin*, le conuertissant en son sang, pour accomplir le vin de Melchisedec: le sang de toutes les bestes: le *bin* de vin & infusion d'Aron: le vin de Salomon. Il falloit qu'il conuertist la substance de ce pain *en sa chair*, afin de realiser la chair de tous les animaux & oyseaux: la chair qui estoit auec le pain que Gedeon offrit. Il falloit que soubs les especes de pain sa chair fut viuante, pour accomplir le Cheureau Emissere sacrifié viuant: & pour realiser le sacrifice des 2. Agneaux offerts viuants soubs le pain au Sacrifice dit *Missa*. Iesus Christ ne deuoit prendre autre chose que du pain & du vin, par ce qu'il n'estoit Prestre selon vn autre ordre, que celuy-là. Et s'il eust pris autre chose, il n'eust pas bien accomply tout: Car s'il auoit pris vne beste: il auroit sacrifié selon Aron: il n'eust accomply tous ces pains offerts, ny le vin: il auroit continué l'ordre d'Aron: & n'auroit offert selon son ordre. Regardant de si prés de tels mysteres dans la Bible, ie fremis iusques au centre, & tremble iusques aux racines de l'humanité. Catholiques qui lirez ce traicté, deschargez tou-

tes autres affaires terriennes, & auec toute consideration, considerez, si la doctrine que ie vous dy, est Apostolique, & consone à mon nom. Or entre tous les sacrifices anciens, pas vn n'a de nom propre, que celuy du Deuteronome 16. qui s'appelle Missa, *Messe, sacrifice, oblation.* Ceste Messe est appellée *volontaire* & *nouuelle*, mais c'est pour l'aduenir: Car en ce lieu la, il baille tous les autres sacrifices & ceremonies, & ne les appelle nouuelles comme il fait ceste Messe: c'est donc pour le futur, & la loy Euangelique.

Apres donc la Pasque de l'Agneau Paschal, il sacrifia son corps viuant soubs les especes de pain & de vin, & ne l'a fait qu'vne fois, en non plus que Melchisedec. Ce sacrifice, & action derniere, n'a point de nom dans toute l'Euangile. C'est pourquoy les Apostres l'ont nommée *Messe* du nom de sa figure: voyant que tous les autres sacrifices Anciens n'auoyent point de nom: ny celuy mesme de Iesus-Christ. Et le S. Esprit la fait pour plusieurs raisons: Par-ce qu'il n'y a que ce sacrifice du Deuteronome qui s'appelle *Sacrifice* par Antonomase *Missa*: c'est a dire *sacrifice*. En 3 lieu, par-ce qu'en la Messe, la chair de Iesus Christ est viuante: soubs les especes du pain: comme soubs le pain des Premices estoit offerte la chair & le sang de deux Agneaux ou Che-

ureaux viuants. C'eſt pourquoy il a dit la vraye *Meſſe*, & non pas *Cene*. Car le ſacrifice de l'Agneau Paſchal ne s'appelle pas *Cene*, mais *Piſ ha* comme il dit luy-meſme, *deſiderio deſideraui manducare paſcha*: il ne dit pas *facere Cenam*: il faut donc dire que Ieſus-Chriſt inſtituant le ſacrement de ſon corps, celebra *la Meſſe*, ou *fiſt le Paſque*, il ne ſe trouuera iamais, qu'aucun ſacrifice s'appelle *Cene*: ny que le ſacrifice de l'Agneau Paſchal s'appelle *Cene* dans aucun paſſage de l'Eſcriture. Mais il ſe trouue que Ieſus a dit qu'il vouloit faire *la Paſque*, & celebrer la Meſſe, lors qu'il inſtitua le ſacrement & ſacrifice de ſon corps & de ſon ſang.

Les Apoſtres ont dit la Meſſe.

Ieſus-Chriſt inſtituant la Paſque & ſacrifice de ſon corps, & realiſant le ſacrifice dit *Miſſa*, commande à ſes Apoſtres de le reiterer: *hoc facite*. Et comme le ſacrifice dit *Miſſa* du Deuteronome. ne fuſt celebré que 7. ſepmaines apres que Dieu le Pere leur commandé à Moyſe, qui fut le iour de la Pentecouſte: De meſme les Apoſtres n'ont point celebré la Meſſe, & la Paſque que Ieſus-Chriſt leur commanda, que 7. ſepmaines apres, qui fut le iour de la Pentecouſte, ou lors ils ac-

plirent la Messe du Leuitique & Deuteronome, comme a bien remarqué Hesychius cõpagnon de S. Hieroſme, ſur le 9. du Leuitique. *Apoſtolos impleuiſſe die Pẽtecoſtes, quod ſcriptum erat in Leuitico & Deuteronomio, de oblatione noua, & voluntaria, dum ſacra myſtica peragerent.* Au 1. des Actes il ſe voit qu'ils n'ont dit la Messe ny faict la Paſque, que le iour de la Pentecouſte, car il n'y a que *erant perſeuerantes vnaniniter in oratione & obſecratione.* Il n'y a point encore faire *la Paſque*, ny fraction de pain. Mais au 2. chapitre qui eſt le iour de la Pentecouſte, il y a *Erant perſeuerantes in doctrina Apoſtolorum, & communicatione & fractione panis & orationibus:* ou *Doctrina Apoſtolorum* eſtoit le ſermon: *communicatione & fractione panis*, eſt faire *la Paſque* & communier, vous ne trouuerez iamais *faire la Cene.* Le 3. & *orationibus* ſont les oraiſons & ſacrifice de louange & prieres que l'on fait à la fin de la Messe apres la communion.

Aux Actes 13. les Apoſtres diſent encore tous enſemble la Messe, lors qu'ils eſleurent S. Paul & S. Barnabé pour aller preſcher, les enuoyãt par l'impoſition des mains. Le texte dit, *Miniſtrantibus autem illis Domino & ieiunantibus.* Ieceux celebrant la Liturgie, diſant la Messe. Ce que l'hebreu & l'Egliſe Romaine dit *Miſſa* la Grecque dit *Liturgia*: or au

grec cõme a parlé S. Luc il y a λιτουργουντων δε αυτων το κυριω *Liturgiãtibus, sacrificãtibus miſſantibus Domino: ſacrifiant, miniſtrant à Dieu.* Il faut remarquer que ceſte ſeule fois il y a, *Miniſtrantibus Domino*, & non pas *miniſtrantibus* tout ſeul: Car Caluin, de peur de confeſſer que ſa Cene eſt ſacrifice, dit que *c'eſt preſcher*: mais le 1. texte *in doctrina Apoſtolorum*, le deſment qui eſt *preſcher*, il y a *Liturgiantibus Domino* ſacrifiant à Dieu: C'eſt moquerie de dire preſcher Dieu, Dieu n'a que faire d'eſtre preſché: puis il y a *Domino*, & non pas *populo*. Iamais le mot de *Liturgier* ny de *Miniſtrer* ne ſignifie *preſcher*. Quand les Apoſtres preſchent, il n'y a iamais *miniſtrer*: au meſme lieu, *predicabant verbum Dei*: & en S. Iean 8. *Exurgens Petrus in medio, dixit*: & puis apres. *Petrus leuans vocem ſuam locutus eſt*: & au 4 *loquentibus illis ad populũ*. Ceſte ſeule fois le mot de λιτουργουντων y eſt, *iceux ſacrifiant. Miniſtrer*, c'eſt ſeruir à l'Egliſe, & *Miniſtre & Diacre* c'eſt ſeruiteur: comme au meſme, Iean ſeruoit S. Paul & Barnabé, *habebant Ioannem in miniſterio*: & au 19. S. Paul enuoye 2. de ſes ſeruiteurs & Miniſtres Diacres, *mittens duos ex miniſtrantibus*. On ſçait bien que les 7. Diacres & premiers miniſtres ne furẽt pas eſleus pour preſcher ny dire la Meſſe, mais ſeulement pour aider aux Apoſtres, pour com-

munier le grand nombre de croyans. Au 16. des Rom. la femme Phebe miniſtroit & ſeruoit S.Paul à l'Egliſe, *Phœbe quæ in miniſterio Eccleſiæ eſt.* Vous ne direz pas qu'elle preſchoit, ou celebroit le Paſque. Les Apoſtres eſtant ſeparez ont dit la Meſſe.

S.Pierre *a dit la Meſſe*: & eſt le 1. qui a fait vn Meſſel, comme dit Iſidore en ſes off. Eccle. liu. 1. chap. 15. *Ordo Miſſæ &c. primum à S. Petro inſtitutus eſt.* Abdias dit qu'il la celebra en Antioche & à Naples, l'autel s'y voit encore.

S. Iaques comme Eueſque de Hieruſalem le 1. dit *la Meſſe*, le iour de la Pentecouſte: & par le conſentement de tous les Apoſtres inſtitua l'ordre de la Meſſe. *Conſenſu omnium Liturgiam ab Apoſtolis fuiſſe conſtitutam, ſed promulgatam proſcriptione Diui Iacobi,* dit Proclus. Et le Cõcile de Conſtance. *Iacobus, Domini noſtri ſecundum carnem frater, primus ſcripto myſticam Hierurgiam edocuit*: du depuis S.Baſile du temps de Iulian l'Apoſtat, la redreſſa comme dit le 6. Synode: *de Conſec. Diſti.* 1. dont l'autre Euſebe a dit, *Iacobum fratrem Domini, ab Apoſtolis primum fuiſſe conſtitutum Epiſcopum & Liturgum.*

S.André a dit *la Meſſe*, ſacrifia comme on fait, & ayma mieux mourir que declarer ce myſtere au Tyrand AEgeas, luy diſant, *omnipotenti Deo ego omni die ſacrifico, nec hircorum*

sanguinem, &c. Sed immaculatum Agnum in altari crucis sacrificio. S. Marc a dit la Messe, & faict vn Messel. S. Matth. l'a dite en Aethyopie.

S. Paul a dit la Messe, a faict comme maintenant: il prenoit du pain & du vin, faisoit la benediction dessus. Tesmoin le chap. 11. de la 1. aux Corin. *Calix benedictionis cui benedicimus.* Il disposa le Messel & Lyturgie des Corin. *Cætera cum venero disponam.* Lequel *cætera.* S. Augustin interpretant en l'Epistre 118. dit *cætera cum venero disponam, hinc datur intelligi totum illum agendi ordinem &c. quem vniuersum per orbem seruat Ecclesia.* Il bailla la façon que nous auons en France de dire la Messe à S. Denis *Credendum Paulum Timotheo & Dionisio hãc formam dedisse, quam ex Apostolorum traditione cunctis ecclesiis disponendam*, dit Thomas Valiu. 4. chap. 44. Les Apostres donc ont fait la Pasque comme nous, & le mot de *Liturgie* se trouue dans les Actes & celuy de *Cene* non.

Tous les Papes ont dit la Messe & le mot de Missa *est dans leurs Liures.*

Tous les Pontifes Romains ou Papes qui ont succedé à S. Pierre, en la chaire de Rome, ont dit la Messe & le mot se trouue plus de mille fois dans leurs escrits.

S.Clement 1.ou 3. succeſſeur de S.Pierre a fait vn Meſſel: & le mot de *Miſſa* eſt en ſes eſcrits, comme en ſon Epiſtre 3. de l'office des Preſtres. *In aliis locis ſacrificare & Miſſas celebrare non licet, niſi &c.* Voila le mot de *Miſſa* qui n'eſt pas nouueau: & puis il dit, *hæc Apoſtoli à Domino acceperunt, & nobis tradiderunt.*

Euariſtus qui luy ſucceda l'an 113. dit, *Omnes Baſilicæ Miſſa debent ſemper conſecrari*, qu'il faut dedier les Egliſes auec la Meſſe: dit Bucar. li. 3. Dec. chap. 27.

Alexander qui ſucceda, & fut le 6. d'apres S. Pierre l'an 121. par 3. fois parle de *Miſſa*. En ſon Epiſtre 1. aux Ortodoxes dit. *In ſacramentorum oblationibus quæ inter Miſſarum ſolemnia Domino offeruntur &c.* Le Pape Damaſe qui a eſcrit ſa vie dit de luy. *Hic paſſionem Domini miſcuit in precatione ſacerdotum, quando Miſſæ celebrantur*: & dans Gratian. *Alexander, &c in ſacramentorum oblationibus quæ inter Miſſarum ſolemnia Domino offeruntur.*

Sixtus luy ſucceda l'an 129. 100. ans apres Ieſus-Chriſt, il parle de ce mot de *Miſſa*, & cõmande d'y adiouſter le *Sanctus* comme dit Damaſe en ſa vie. *Conſtituit, Miſſarum actionem ſacerdote incipiente. &c.*

Teleſphore tenãt le ſiege apres l'an 139. cõmanda 3. choſes. D'en dire 3. le iour de Noel: de la dire à my-nuict: & d'y chanter le *Gloria*

En son Epistre aux Euesques chap. 2. il dit. *Nocte verò sancta natiuitatis Domini Saluatoris Missas celebrent, & hymnum Angelicum in eis solenniter decantent*: & puis apres. *& eliquis temporibus Missarum celebrationes*, &c. Voila comme ce mot de *Missa* est 2. fois dans ses escrits, C'est celuy que la Bansserie nie auoir commandé de dire 3. Messes le iour de Noel. Et Bucelius en son Epitome escrit *Telesphorus Papa religiosissimus triplicis in Natalis Domini Liturgiæ autor*. Les huguenots mesmes & Centuriateurs d'Alemagne, disent de luy. *Deinde Missas cumulat, & ritum earum auget*.

Higinus luy succeda l'an 150. & parle de ce mot de *Missa* deffendant de dedier les Eglises sans Messe. *Omnes Basilicæ cum Missa debent consecrari*: comme il est *de Consecr. dist. 1.*

Soter tint le siege l'an 176. il commande 2. choses, de ne dire la Messe sans que 2. soyent presens, & de ne desieuner pas deuant que de communier: il parle par 3. fois de la *Messe*. Le 1. est *Censuimus ergo conuenire, vt cum à sacerdotibus Missarum tempore*. Pour le 2. *Nullus post cibum potumque, siue quodlibet minimum sumptum Missas facere præsumat*. Pour le 3. *Nullus presbyterorum Missarum solemnia celebrare præsumat nisi duobus præsentibus, sibique respondentibus*. Voila tous les Papes qui sont dans ces 2. premieres Centuries qui parlent de la *Messe*

& qui ont commandé ce que nous faisons.

Pontianus fut le 18. apres S. Pierre. Tenant la Chaire l'an 230. parle de la *Messe*, & y adiouta *le Confiteor*, tesmoin Bern. de l'office de la Messe chap. 25. *Pontianus mandauit, vt in principio celebrationis Missæ, confessio diceretur.*

Fabianus qui l'an 244 gouuernoit le Nauire S. Pierre, parle du mot *Missa* disant: *qui reliquas obsecrationes in Missa secundum ritum implere non potest.*

Stephanus tenant en sa main les clefs S. Pierre l'an 263. fut tué par les Valeriens disant la Messe. *Inter Missarum solemnia, in Valeriana, persecutione interfectus est.*

Felix 1. gouuernoit l'Eglise vniuerselle l'an 277. & iceluy parle 3. fois de ce mot de *Missa* En plain Concile commanda de dire la Messe sur les sepulchres des Martyrs: & deffend de la celebrer en aucun lieu, s'il n'est dedié. En son Epistre 2. aux Euelques de France dit, *In præfata Synodo, constituimus, &c. vt super memorias Martyrum Missæ celebrentur*: & Damase en sa vie: *Hic constituit supra sepulchra aut memorias Martyrum Missas celebrari*: & Gratian: *In tabernaculis, diuinis precibus non à Pontificibus delibutis Missas cantare aut celebrare non licet nisi summa necessitas coegerit.*

Siluestre viuoit l'an 343. Iceluy dans Gratian, deffend de chanter la Messe en vn lieu

qui n'eſt point conſacré. *Nullus presbyter Miſſas celebrare præſumat, niſi in conſecratis ab Epiſcopo locis.*

Damaſe gouuernant l'Egliſe en ſon age doré. fut le Pape 38. apres S. Pierre l'an 397. De ſon temps eſclairoyent & briſloyent ces grãdes lumieres de l'Egliſe. S Baſile, S. Gregoire Nazian. Ambroiſe, Chryſoſtome, Hieroſme, Epiphane, Cyrille, Auguſtin. Icelluy en ſon Epiſtre 4. aux Archidiacres eſcrit, *Non licet publicè in Miſſa quemquam pœnitentem reconciliare.* De ſon temps c'eſtoit la couſtume, que tous les iours à la fin de la Meſſe, on expliquoit la vie & Legende des Saincts. Dont le treſ-religieux Empereur Theodoſe en plain Concile loua fort vn Gregorius Cordubenſis, de ce qu'à la fin de la Meſſe, il expliquoit la vie des Martyrs, afin d'exciter les Chreſtiẽs a les ſuiure. Que diront les Anti legenderes de noſtre temps: La Banſſerie dit qu'il ne preſche point la Legende: il ne fait pas donc comme la primitiue Egliſe. *Gregorius Cordubenſis, quem in Concilio Epiſcoporum laudauit Theodoſius religioſiſſimus Imperator quod quotidie Miſſas explicans, eorum Martyrum quorum Natalitia eſſent, nomina plurima commemoraret.* Ce preſcheur de Legendes eſt tres-heureux, qu'en vn lieu ſi honorable, il a eu vn ſi digne Encomiaſte de ſes louanges, qu'vn Empe-

reur. Voila le mot de *Missa* dans les escrits de tous ces Papes, & ne veux passer plus outre, ie ne veux pas aller seulement iusques à 400. ans: or Caluin dit qu'en ce temps l'Eglise n'auoit point encore failly, si nous faisons comme ils faisoyent, nous faisons bien : Ils ont esté tous martyrs : ils estoyent tres-saincts & tres-sçauans, il n'y a rien de rebut en leur vie. Ils ont dit assez de fois *Missas celebrare, cantare*: & iamais *facere cœnam*: & n'ont iamais esté mariez, mais au contraire tous prestres.

Les premiers Conciles parlent de ce mot de Missa.

Aucuns pourroyent dire, que ces Papes estans Romains parlent du mot de *Missa*, mais que l'Eglise vniuerselle ne la nommoit pas ainsi : ce qui est faux. Ce que le Concile general dit, c'est ce que tient l'Eglise vniuerselle : or les Conciles Generaux & tenus hors de l'Europe, parlent de la Messe, dans les 400. premiers ages : *ergo* de tout temps on a nommé le sacrement du corps de Iesus-Christ *Messe*.

Le 2. Concile de Cartage confirmé par le 6. general, au chap. 2. dit, *Reconciliare quemquam in publica Missa presbytero non licet*: Cartage

tage est en Affrique. On l'apelloit donc *Messe* en Affrique, comme en l'Europe: il se tint l'an 396. Si ce n'eust été la coustume de toute l'Eglise, les Euesques n'eussent pas permis qu'on luy eust baillé ce nom.

Le 3. de Cartage, de 214. Euesques ou estoit S. Augustin au Ca. 84. dit. *Episcopus nullum prohibeat vsque ad Missam Cathecumenorum.* Il se tint l'an 397. Les Affriquains estoyent fort amoureux de ce mot de *Missa.*

Le Concile Mileuitain ou estoit S. Augustin au Ca. 12. ordonne. *Placuit &c. vt preces vel orationes siue Missæ quæ prolatæ fuerunt in consilio &c. ab omnibus celebrentur.*

Le 1. Agatence par 3. fois parle de la *Messe:* au Ca. 21. dit qu'il faut dire la Messe dans la parroisse, *Ibi Missas teneat propter fatigationem familiæ.* Au mesme, il deffend de dire Messe en des oratoires, & maisons. *Clericus qui in oratoriis &c. Missas facere aut tenere voluerit, à communione pellatur,* & puis apres. *In conclusione Matutinarum vel vespertinarum, vel Missarum, post hymnos.* En ce temps on disoit la Messe, Vespres & Matines comme maintenant: Et si les Papes & Conciles ont adiousté quelque oraison ou ceremonie à la Messe, ils n'ont pas rien adiousté à la substance, & à la chose. Le seul Iesus-Christ l'a instituée. Les 2. vieillards de nostre Susanne Françoise Caluin & Beze,

sont de diuerse opinion sur les Conciles. Caluin recognoit l'Eglise vierge dans les 4. & 500. ans, & reçoit les Conciles: & dit en son liu. 4. chap. 17. que les ceremonies de la Messe sont tres-anciennes, & puis les appelle *la rouilleure de la Cene du Seigneur*. Ce vieil Charon qui passe les ames en Enfer sur le Lac de Geneue, reçoit les 6. premiers Generaux: toutesfois en la section 38. de ses fausses marques, dit que tous les Conciles ont failly, & s'en faict superieur: Voyez quelle temerité qu'vn simple homme encasané dãs le coin de son estude à Geneue, face vne saillie dans le champ de toute l'Eglise: & marchant par dessus tout le respect, & la reuerence que nous deuons aux ans si chenus de la venerable antiquité, saute sur elle & la prend à la gorge, pour l'estrangler.

Tous les Docteurs ont dit la Messe.

Vn Catholique pourroit demander, si les Peres estoyent Prestres, & ont dit la Messe? Ouy. S. Denis, S. Ignace, Iustin, Cyprian, Ambroise. Hieroſme, Augustin, estoyent Prestres, Euesques, disoyent la Messe en mesme habit que maintenant: & ce mot de *Missa* se trouue par tout dans leurs escrits.

S. Denis que S. Paul enuoya en France, dit

la Messe estant en prison à Paris: ou est maintenant edifié S. Denis de la Chartre: & Iesus-Christ luy apparut, comme à son maistre. *De hoc etiam sacramento legitur in passione D. Dionisii, qui dum mysterium Sacramenti celebraret in carcere, apparuit ei Dominus*, dit Algerus liu. 1. cha 5. Et Cassander tout Lutherien dit, *Missa D. Dionisii nostram esse similimam.*

S. Ignace qui viuoit l'an 111. du temps des Apostres dit. *Non licet sine Episcopo, neque sacrificium immolare, neque Missas celebrare.*

Iustin le Martyr escriuant l'an 180. contre les Iuifs, dit, *Itaque omnia sacrificia quæ suo nomine Iesus-Christus, id est Eucharistia panis & poculi, quæ in omni loco à christianis fit.* Il parle de *sacrifier* & de *l'Eucharistie* comme nous.

S. Gregoire Nanzi. se complaint que le huguenot Iulian l'Apostat pilloit la saincte Hostie à pieds. *Manus commaculat. aspercione incruentæ hostiæ, per quam nos Christiani efficimur.* On gardoit donc la saincte Hostie comme maintenant.

S. Ambroise estoit Prestre, Eueſque, qui a dit la Messe. En plusieurs endroits il fait mention du mot de *Missa*. En son liur. 5. Epist. 33. qu'il rescrit à sa sœur Marcella, dit qu'vn iour de Dimanche, comme il estoit à Milan pr est de dire la Messe. Les huguenots Arriens firent les Baricades pour tuer les Catholiques,

par-ce que l'Empereur Valentian & sa mere Iustinia Arriens les soustenoyent. En ceste esmeute & sedition, les heretiques prindrent vn Prestre nommé Castulus. On vint raconter tout cela à S. Ambroise, qui estoit prest de dire Messe à l'Autel: qui ne cessa pas, mais au contraire commença à dire la Messe, priãt Dieu à chaudes larmes qu'il luy pleust apaiser la sedition: voila son texte. *Ego tamen mansi in munere, Missam facere cæpi, &c & amarissimè flere & orare in ipsa oblatione Deum cæpi.* Il a donc dit la Messe & prie en offrant, comme on fait Quand il dit *Missam facere cæpi*: qu'il commenca à dire la Messe, ce n'est à dire qu'il s'en alla: car les mots de deuant *Mansi in munere*, & ceux d'apres *cæpi orare in ipsa oblatione*, demonstrent comme il dit la Messe, pour apaiser ces Baricades. Le huguenot ne pourroit que respondre. Il le recognoit pour vn homme de bien, & bon Eueſque. Il a fait mesme l'oraison *præparatoria ad Missam*, qui se dit au commencement de la Messe. *Rogo te Domine*. Il estoit l'an 387.

S. Hieroſme qui escriuoit du mesme siecle l'an 400. estoit Prestre, dit la Messe. Sur le chap. 11. des Prouerbes, dit que les trespassez sont aydez par la Messe. *Defunctorum animas Missarum celebrationibus adiuuari.* Et en son Epistre à Pauline, dit qu'on chantoit *Alleluia*

en la Messe. *Post cantatum Alleluia (quo signo vocabatur ad Collectam) nulli residere licitum erat.* Il estoit du temps du premier Roy des François Pharamond.

S. Augustin estoit Prestre, Euesque de l'Eglise d'Afrique, en la ville d'Hippone: il a dit la Messe, & parle en 6. endroits du mot de *Missa*. Il preschoit deuant, expliquoit l'Epistre & l'Euangile qu'on y deuoit chanter cõme maintenant: Cela se void au Sermon 91. *de tempore*, où il dit. *In lectione, quæ nobis ad Missas legenda est charissimi fratres.* Et au Sermon 251. *In die Dominica nullus se à sacra Missarum celebratione separet.* Au Sermon 251. *Ecce post Sermonem fit Missa Cathecumenorum.* Car les Cathecumains & ceux qu'on instruisoit encore, estoyent au Sermon & à la Messe iusques à l'Euangile: mais apres on les faisoit sortir. Il n'y auoit que les Ortodoxes, & bien resolus Chrestiens qui demouroyent à la consecration. Au meſme il crie contre ceux qui ne faisoyent que iaser & causer en la Messe. *Adhuc quoque detestabilius est, ad Ecclesiam aliqui venientes non intrant &c nec expectant cũ silentio sacrarum Missarum celebrationem.* Il appelle la Messe parroissiale, *Dominicum*: parce qu'elle se disoit le Dimanche: & la Messe priuée & des iours ouuriers *Collecte*. C'est en son *Breuiloquio*: ou il dit que les Donatistes

heretiques,& autres meschãs faisoyent mourir les Martyrs pour auoir dit la Messe en public & en particulier. *Sicuti ipsis Martyrum actis monstrabatur, qui confitebantur in passionibus suis se Collectam & Dominicum egisse.* Il y a douze cens ans passez que les huguenots ont tué les Martyrs pour auoir dit la Messe. S. Augustin estoit auant qu'il y eust Roy Chrestien en France, & que nos genereux Roys eussent merité ces deux beaux tiltres DE ROY TRES-CHRESTIEN & Premier Fils de l'Eglise : ils nageoyent encore dans le Paganisme. Il a esté vn des 4.arcs-boutans de l'Eglise : Il est appellé l'Aigle des Docteurs. Non Docteur Papistique,comme dit le huguenot, mais Affriquain, sinon qu'il a tousiours recogneu Rome pour le Throsne, ou le chef de toute l'Eglise se sied.

Victor Vticensis Com[illegible]triote de S.Augustin,dit qu'Honoric R[illegible]es Vãdales Arien, permist de dire la [illegible]se dans Cartage, se disant protecteur d[illegible] vne & l'autre Religion: Mais cela ne dura pas long temps. Car le huguenot insolent ou il est le maistre, se monstra si outrageux enuers les Catholiques, qu'ils decoiffoyẽt honteusement les Demoyselles, qui reuenoyent de la Messe, & eux du presche. L'Empereur fist vn Edict de pacification,par lequel il estoit permis aux Catho-

liques de dire librement la Messe, deffendu aux hugnenots de les troubler. *Sit vobis liberum in Ecclesiis vestris Missas agere, vel tractare, & quæ legis vestræ sunt quemadmodum vultis facere.* C'est en son 2. liu. de la persecution des Dandales.

Catholiques qui aurez pour le moins autant de zele à soustenir la verité & vostre Religion, cõme l'heretique s'en allume pour soustenir le mensonge: demandez luy maintenant ce qu'il voudra dire. Voila la *Messe* dant la Bible: la matiere: la forme: le mot de Liturgie dans les Actes: tous les liures les plus vieils, apres la Bible parlent de la *Messe*, & nullement de la *Cene*. Tous les hommes qui ont esté soit Papes, Docteurs: escriuains prophanes: & tous les huguenots mesmes qui ont esté depuis Iesus-Christ, parlent de la Messe, & qui recognoissent, que ce que nous faisons, a tousiours esté pratiqué en l'Eglise. Ils ont esté auant que la France fust bien Cathechisée & ortodoxe. Si la Messe ne vaut rien, ils sont tous damnez pour auoir dit la Messe: C'est vn paisible Enfer: Et pour auoir dit la Messe ils sont saincts. Il me souuient que comme Roboal Duc de Frise Turc, estãt en France, ayant entendu prescher Valfran Archeuesque de Sens, voulut estre baptisé. Et comme il auoit ja vn pied dans les Fons

pour estre baptisé, demanda s'il auoit plus de parens en Paradis qu'en Enfer. On luy dist que tous ses parens estoyent damnez. Alors il se retira, disant qu'il vouloit aller ou estoiēt tous ses parens. De mesme encor que la chose ne soit semblable, ie dy que ie seray bien aise d'estre auec tous ces Peres, qui sont damnez pour auoir dit la Messe. ô heureuse damnation, ou la priuation de tous maux est generalle. Ie prie les pauures abusez huguenots de ne lire pas ces escrits auec de la fougue, & de ne se perdre à l'appetit de deux ou trois Heres qui les pipent: S'ils n'ont pitié d'eux, qu'ils ayent pitié de leur ame.

Omnia si perdas, animam seruare memento.

Catholiques, vous direz aux huguenots que tous les Docteurs sont appellez *Saincts* pour auoir dit la Messe. Cōment pourroyent ils estre Saincts, & auoir fait vne chose si abominable, comme dit le huguenot: il dit luy-mesme *S. Ambroise*: *S. Hieroſme*: *S. Augustin.* On appelle ceux de l'Eglise Romaine *Saincts*, Mais ie n'ay point encore leu, qu'on ait iamais appellé aucun heretique *Sainct*: on ne dit point *Sainct Simon Magus*: *Sainct Arrius*: *S. Donatus*: *S. Iouinian*: *S. Berrengarius*: *S. Luther*: *S. Caluin*: *S. Beze*: ny *S. Cautier la Banſſerie.* Il deuroit dire *S. Caluin dit cela*: qu'il fas-

se vne Litanie & inuocation des Saincts heretiques, & qu'il se mette des premiers. Plusieurs se deliberent de luy bruſler le nez auec des chandelles comme à maiſtre Pierre du Guignet: & par 3. fois crieront *S. Gautier prie pour nous.* Ils auront beau crier. *Aures habet & non audiet.*

Luther & Caluin ne pouuant que reſpondre à ces Docteurs, ont dict des blaſphemes non blaſphemez iuſques à eux. Ils ont damné tous les Peres du nouueau Teſtament, & ceux du vieil. Luther dit que le diable luy a dit que la Meſſe ne vaut rien, c'eſt en ſon liu. *de Miſſa priuata*: Et que tous les hommes ont failly tant Prophetes qu'Apoſtres: comme s'il n'eſtoit homme luy-meſme, mais pluſtoſt Diable: Tout a failly excepté luy. En fin il conſeille à ſes ſectateurs de nier pluſtoſt tout que dire que la Meſſe eſt bonne. Et qu'il ne ſe ſoucie pas ſi on a fait touſiours le cõtraire de ce qu'il enſeigne. *Nec moueat quod totus orbis contrarium ſenſum & vſum habeat.* Caluin a dit liu. 4. ti. 18. §. 1. de ſes Inſtitutes, que les Peres ont fait tout ce qu'ils ont fait, par l'inſpiration de Satan. *Peſtilentiſſimo errore Satan totum orbem obcæcauit vt crederent Miſſam ſacrificium.* Catholiques qui eſtes obligez de vous ſauuer, vous penſerez à ce que l'Antiquité à tenu.

Les 50. Noms de la Meſſe.

Entre les diuers noms que i'ay remarquez dans tous les Docteurs de la Primitiue Egliſe, deſquels ils appellent la Meſſe: i'en ay trouué 50. encore qu'auec plus de loiſir on en pourroit trouuer d'auantage. Les Hebreux l'ont nommée de 4. les Grecs de 18. les Orientaux de 8. & les Latins de 20.

Les Hebreux luy baillent 4. noms.

Miſſa. Deut. 16. *oblation, ſacrifice de chair viuante couuerte de pain.*

Piſſa. Pſalme 71. oblation de forment.

Minha. ſacrifice de pain. Leuit. & Malach.

Toda. oblation nette, ſacrifice Euchariſtique.

Les Grecs entre autres, appellent la Meſſe de 18. ſortes de noms.

Liturgia. S. Denis & infinis autres.

Telete Teletœn. Sacrement des Sacrements, hoſties des hoſties. S. Denis.

Hierourgia Saincte action, S. Denis.

Synaxis. Collecte S. Denis.

Coinonia. Communion S. Denis.

Myeſis. Operation des Myſteres.

Myſtagogia. Action myſtique S. Cyril. Alex.

Proſphora. Oblation.

Euchariſtia. Action de grace.

Dochę. Entrée en la communion. S. Ignace.

Liturgia Tysiatirion. Sacrement de l'Autel. Sinesius.

Telete aporretos. Sacrifice mystique. Sinesius.

Telete caine. nouuelle façon de seruir Dieu. Lucian.

Mysterium caines diatheces. Le mystere du nouueau Testament. S. Clement.

Eulogia mysticè. Benediction mystique. S. Cyril. Alex.

Hierion mysterion. diuin mystere. S. Chryso.

Misteria. S. Hilaire.

Les Affriquains & Orientaux la nomment de 8. noms, *Canan vniuersalis. Vcharistio. Corbono. Corbon. Curbono. Anaphoro. Gumaah. Toda.* oblation, sacrifice Eucharistique.

Entre les autres diuerses appellations que luy baillent les escriuains Latins, i'en ay remarqué 20.

Missa: par vn chacun. *Corpus Domini.* Tertu.

Dominicum: S. Cyp. S. Augustin.

Solemnia: S. Ambroise. Posid.

Sacrificium: Agenda. Communio.

Oblatio: S Cyp. Ambr. Hiero. Hilaire. Optat.

Sacrificium altaris: S. Augustin à la difference de celuy de la Croix.

Sacrificium Ecclesiæ: pour le distinguer de celuy de la Synagogue.

Sacramentum altaris: par ce que les 6. autres se font sans autel. August. de la Cité.

Sacrificium prætii noſtri S.Auguſtin.
Celebratio ſacramentorum:S.Auguſt.Ep.59.
Sacramentum omnia conſumans:S.Cyprian.
Hoſtia hoſtiarum.Iean Scor.
Actio ſacra:S.Ambroiſe.
Sacrificium quotidianum: S. Auguſtin & *Iuge* par Daniel.
Miſſarum ſolemnia: S.Amb.Beda.
Officia diuinorum ſacramentorum:S.Hillaire.
Gratiarum actio:S.Auguſtin.
Collecta:S.Hieroſme.
Sacra Myſteria:S. Paulin.

Entre tous ces diuers noms il n'en eſt demeuré que 3. vſitez: l'Egliſe latine a retenu *Miſſa*. La Grecque *Liturgia*: & les Orientaux *Corbo*,pour les plus communs.

Sans la Meſſe on ne peut eſtre ſauué.

Il n'y a que la ſeule mort & paſsion de Ieſus-Chriſt qui nous a rachetez:Mais il nous a baillé les Sacremens pour nous apliquer ſon corps & ſon ſang. Tous les 7. Sacremens ſont neceſſaires à l'eſtat vniuerſel de l'Egliſe: Toutefois il n'y a que le Bapteſme qui eſt neceſſaire à tous Chreſtiens. Auſsi à celuy ſeul, il a baillé du *quis*: il baille bien du *niſi* à 3. *Niſi quis baptiſatus fuerit. Niſi manducaueritis carnem. Niſi pœnitentiam egeretis*:Mais au ſeul Bap-

teſme il y a *quis*. Ceux qui meurent apres le bapteſme, ſans auoir peché mortellement ſont ſauuez. Mais apres qu'on a peché, il n'y a point moyen d'eſtre ſauué ſans le ſacrifice de la Meſſe : Dont il a dit : *Quiconque ne mangera ma chair, & ne boira mon ſang n'aura point la vie eternelle :* Donc au ſacrement de Paſque & ſacrifice de la Meſſe giſt noſtre ſalut. Le 2. argument eſt de S. Martial en ſon Epiſtre à ceux de Bordeaux. *Nos cauſa ſalutis noſtræ in ara ſanctificata proponimus, ſcientes hoc ſolo remedio nobis vitam præſtandam, & mortem effugiendam.* Quiconque ne ſacrifie point comme fait le huguenot ne peut eſtre ſauué : puis qu'il y a *cauſa ſalutis : ſolo remedio mortem effugere.* Le 3. eſt de S. Epiphane qui dit en ſes Epiſtres que l'Euchariſtie eſt le principal ſalut des Chreſtiens. *Hæc myſterii pars, præcipua Chriſtianorum ſalus eſt.* Il dit *præcipua ſalus*, & S. Martial, *cauſa ſalutis.*

La Meſſe eſt Sacrifice *par le texte de la Bible.*

Toute religion commence par ſacrifice & finit par iceluy meſme. La religion de la loy de Nature, commença au ſacrifice d'Abel: & finit en l'ordre d'Aron. La Religion Iuifue

commença au sacrifice de l'Agneau Paschal (ou des 12. Bœufs) & finit en l'abolition d'iceluy mesme Agneau. La Religion Chrestienne commença au sacrifice & Pasque du Corps & sang de Iesus-Christ, & finira à la venue de l'Antechrist, *cum auferetur iuge sacrificium.* Iamais Dieu n'a osté la Religion, mais il a changé les sacrifices: il y a eu touſiours des Prestres & sacrifices: parce qu'il n'y auroit pas moyen d'*Adorer Dieu*, sans sacrifice. Par 8. textes de la Bible, ie prouue que la Messe ou Eucharistie est sacrifice.

Puis que le sacrifice d'apres la Cene à perfectionné tous les sacrifices anciens, il faut qu'il soit sacrifice.

Moyse dediant le vieil Testament sacrifia: Iesus dedia le nouueau en baillant le sacrement de son corps; il a donc sacrifié.

En S. Luc, Iesus tenant le pain en ses mains. le leuant & faisant la benediction dessus dit; *quod pro vobis datur: qui est offert pour vous.* Il ne dit pas *que ie vous offre*: mais *qui est offert pour vous.* A qui offert pour vous? à Dieu: Il ne l'auroit pas offert aux Apostres. Car quād il disoit cela il ne leur bailloit pas. C'estoit donc vn sacrifice.

Le 4. argument est du mesme lieu: où Iesus leur dit *hoc facite*: sacrifies, ce que ie sacrifie: ou il faut remarquer de pres *hoc* &

facite. Ce mot de *facere* signifie touſiours *ſacrifier* dans la Bible. Ie ne le prens de Virgile *cum faciam vitula pro frugibus*. Ie peux amener 20. textes de la Bible, ou *facere*, ſignifie touſiours Sacrifier. Entre autres en voila 9. Au Leuiti. 15. *facite vnum pro peccato*. Au 3. des Roys chap. 18. Helie dit. *Ego faciam bouem alterum*. En Ozee 2. Dieu ſe complaint qu'on ſacrifie ces biens au Diable. *Dedi fructum quæ fecerunt Baal*. Au Leuit. 9. *Facite & apparebit gloria eius*: & ſuiuant, *& fecit Holocauſtum*. Et au 14. *faciet ſacrificium pro peccato* & au 23. *facietis & hircum pro peccato*. Aux Nombres 6. *facietque ſacerdos vnum pro peccato*. Au 3. des Roys chap. 8. *Salomon fecit quippe Holocauſtum*. Donc quand Ieſus a dit *facite*, c'eſt à dire *ſacrificate*. En 2. lieu il faut remarquer *hoc*: ſacrifiez cecy & non vn autre. Car c'eſt le meſme que Ieſus Chriſt offrit, & non vn autre: c'eſt pourquoy il eſt appellé, *indefinens ſacrificium*: Les Anciens changeoyent touſiours de Victimes: Mais le Preſtre Euangelique, ne chãge point, c'eſt touſiours ce *hoc*, ce meſme.

Le 5. & 6. texte eſt de S. Matth *Hic eſt ſanguis meus noui teſtamenti, qui pro multis effunditur in remiſſionem peccatorum*: d'ou on prend vn double argument. Le 1. *ſanguis effunditur*, le ſang qui eſt reſpandu preſentement pour vous. Il falloit bien qu'il le reſpandit deuant

Dieu : car il ne le bailloit pas encore à boire à ſes Apoſtres: veu qu'apres il leur dit : *bibite ex hoc omnes.* Et parlant de ſon corps dit *frangitur*, qui eſt rompu, & ſacrifié pour vous. Donc S. Chryſoſtome fait force ſur ce mot *frangitur*, qu'en la Paſque, fuſt accomply ce qui ne fuſt fait en la Croix. Donc ſon corps eſtoit rompu deuant Dieu, & ſon ſang reſpandu en ſacrifice. Le 2. eſt *in remiſſionem peccatorum.* Il n'y a iamais eu de ſang reſpandu pour la remiſsion des pechez, ſoit en figure ou verité, que ce n'ait eſté vn ſacrifice. Son ſang eſtoit reſpandu pour la remiſsion des pechez: *ergo* c'eſtoit vn ſacrifice.

Aux Actes 13. il y a que les Apoſtres *Liturgeoyent à Dieu*, ſacrifioyent diſoyent la Meſſe. *Miniſtrantibus Domino.* Liturgie & Meſſe n'eſt qu'vn.

S. Paul en la 1. aux Corin. chap. 10. dit qu'ils ſacrifioyent à Dieu, comme les Gens au Diable. Il opoſe l'autel de Dieu à celuy du Diable : il deffend aux Chreſtiens de manger de ce qui auoit eſté offert ſur l'autel des idoles, diſant qu'ils ne faiſoyent pas bien de manger ce qui eſtoit offert ſur l'autel de Dieu, & ce qui eſtoit offert ſur celuy du Diable. *Non poteſtis meſæ Domini participes eſſe, & meſæ demoniorum.*

Au 13. des Hebreux il dit: *habemus altare de quo*

de quo edere non debent, qui tabernaculo deseruiunt: en ceſtui-cy, il dit que les idolatres ne doiuent manger de noſtre ſacrifice. Catholiques, dites aux huguenots, S.Paul dit que nous auons *vn autel*. Il faut donc que nous en ayons comme luy,& vn ſacrifice.

La Meſſe eſt Sacrifice *par le teſmoignage des Peres.*

Les Docteurs fondans leur creance ſur 3. choſes: ſur l'Analogie & cõſuiuãce de la Bible: ſur l'antiquité : & ſur la continuation & ſuite interrompuë des ſiecles : ont touſiours dit que l'Euchariſtie eſt ſacrifice: ce que ie prouue d'an en an.

L'an 50. l'Euangile dit qu'elle eſt ſacrifice.

L'an 60. S. André a dit *immaculatum agnum ſacrifico.*

L'an 93. S. Clement eſcrit au 5. liu. de ſes Conſtitutions. *Suſcitato Domino offerte ſacrificiũ veſtrum, de quo vobis præcipit per nos dicens: hoc facite.* offrez apres la reſurrection.

L'an 120. S. Denys chap. 3. de ſa Liturgie dit du Preſtre. *Hoſtiam ſalutarem litat.*

L'an 121. S. Martial par 3. fois, parle du ſacrifice. *Sacrificium Deo creatori offertur in ara:* & puis apres, *Cuius corpus in vitã eternã offerimus.*

L'an 124. S. Ignace escrit à ceux de Smirnë : *Non licet sine Episcopo neque offerre, neque sacrificium immolare.* Cependant le huguenot est si effronté que de vouloir ietter la poudre en l'œil de toute l'antiquité.

L'an 125. le Pape Alexandre dit en son Epistre. *Inter Missarum solemnia quæ Domino offeruntur,* & tout ioignant. *Panis tantum & Vinum aqua permixtum in sacrificio offeratur.*

L'an 183. Iustin le Martyr escriuant contre les Iuifs leur dit, qu'il ne faut plus d'autres sacrifices que celuy de l'Eucharistie : *Omnia sacrificia quæ suo nomine facienda Iesus Christus tradidit id est Eucharistia &c.*

L'an 193. S. Irenée Euesque de Lyon en son liu. 4. chap. 32. dit, *Noui Testamenti sacerdos, nouam docuit oblationem* : & dit que Dieu nous commande d'offrir, non qu'il ait besoin de rien, mais de peur que ne soyons ingrats, & infructueux : *Non quasi indigenti : sed ne in fine Eluos, neque ingrati essent.*

L'an 202. Tertulian liu. 4 contre les heresies escrit, *Offerimus ei non quasi indigenti sed gratias agentes.*

L'an 240. S. Hipolite en son oraison de la fin du monde *Lugebit Ecclesiæ Iustum magnum, quia nec oblatio nec sufitus fiet.* Et la Iesus parlant à ses Prestres. *Venite Pontifices & sacerdotes, qui pretiosum corpus & sanguinem meum quo-*

tidie immolastis.

L'an 244. S. Cyprian 7. fois dit que l'Eucharistie est sacrifice en son Epistre à Celius: *Admonitos nos scias in calice offerendo dominica traditio seruetur. Calix &c. qui offertur mixtus vino offeratur. Sacrificium Deo Patri obtulit, & obtulit hoc idem quod Melchisedec obtulerat. Panem & calicem mixtum vino obtulit* Il seroit trop ennuyeux de mettre tous les textes.

L'an 300. Eusebe liu. 1. *demonst. Euang.* a escrit. *Pro nostra omniumque salute obtulit eiusque rei memoriam vt nos ipsi Deo pro sacrificio offeramus, instituit.*

L'an 390. S. Basile chantant la Messe & Liturgie disoit: *Suscipe nos &c. vt simus digni offerre tibi rationale illud, & absque sanguine sacrificium, pro nostris peccatis.*

L'an 390. S. Gregoire Nanziazene en sa 1. oraison contre Iulian l'Apostat, qui iettoit le corps de Iesus-Christ aux chiens dit, *Manus suas prophanat nimirũ vt eas ab incruento sacrificio &c. eluerat.*

L'an 391. S. Grego. de Nysse, en sa 1. oraison de la resurrection disoit vn beau traict, *Arcano sacrificii genere, quod ab hominibus cerni non poterat seipsum pro nobis Hostiam offert & Victimam immolat, sacerdos simul existens & Agnus.*

L'an 392. S. Ambroise disoit au chap 4. du 1. de ses Offices, introduisant S. Laurens par-

lant au Pape de son temps Sixte, qu'on menoit au Martyre. *Quo progrederis sine filio pater? & c. nunquam sacrificium sine ministro offerre consueveras.* Et sur le 2. de S. Luc. *Cum sacrificamus Christus adest, Christus immolatur.*

L'an 420. S. Hieroſme disoit au huguenot Vigilantius: *l'Eueſque de Rome offre à Dieu des ſacrifices ſur les venerables os de S. Pierre & de S. Paul.*

En ce meſme temps, S. Chryſoſtome a dit, *Pro victimarum & pro brutorum cade ſeipſum offerendum præcepit.* Ce qui demonſtre que le ſacrement de Paſque eſt ſacrifice, & qui a ſuccedé au ſacrifice de toutes les beſtes anciennes.

L'an 431. S. Auguſtin parle plus de 50. fois de ce ſacrifice. Entre autres, au 22. de la Cité chap. 8. il racompte vne hiſtoire memorable, de Heſperus qui eſtoit fort tourmenté des Diables en ſa maiſon: il vint prier S Auguſtin d'aller porter le corps de Ieſus-Chriſt en ſa maiſon. Il n'y eſtoit point: Mais vn autre Preſtre y allant dire Meſſe, la tourmente ceſſa. *Obtulit ſacrificium corporis Chriſti, orans quantum potuit vt ceſſaret vexatio: Deo protinus miſerante ceſſauit.* Voila comme toute l'antiquité a dit que le ſacrement de l'Euchariſtie eſt ſacrifice proprement pris: & comme on diſoit la Meſſe pour chaſſer les Diables. Ie ne paſſe-

ray S. Auguſt. Afin que l'heretique ne ſoit pas ſi oſe de deſmentir la creance ſi chenue de tant de ſiecles.

La Meſſe eſt Sacrifice *par les Cõciles.*

Le premier & grand Concile general de Nice, tenu en Bitimie l'an 315. ſoubs le grand Conſtantin, contre Arius, où ſe trouuerent 318. Eueſques: l Egliſe vniuerſelle recognoiſt le ſacremẽt du corps de Ieſus-Chriſt ſacrifice. *Hoc neque regula, neque conſuetudo tradidit vt qui offerendi ſacrificij non habent poteſtatem, his qui offerunt, corpus Chriſti porrigant.* C'eſt au chap. 14. Voila vn arreſt bien Authentique. Il faut croire aux 4. premiers Conciles, comme aux 4. Euangiles. Dont S. Gregoire Epi. 10. du 2. liu. dit, *Synodo[illegible] Sanctæ vniuerſalis Eccleſiæ, ſicut 4. libros Sanct[illegible] lii* [illegible] Le Concile de Nic[illegible] qui le dit. Et c[illegible] les 4. premie[illegible] onc[illegible] giles, ſelon le [illegible] ne cro[illegible] 3. *Si quis 4. S*[illegible] e les 4. [illegible] *anathema.* Si l[illegible] e liu. 6. cha[illegible] *non exequat,* [illegible] l'Euangile, [illegible] oit dit que [illegible] as. *Non crede*[illegible] roirois [illegible] *ctoritas me*[illegible] *Eccleſiæ au-*

Le Conci[illegible]

du temps de Iulian l'Apostat, l'an 364. au Canon 19. dit. *Sic oblatio offeratur: solis autem ministris altaris liceat ingredi ad altare, ibidem communicare.*

Le Concile general d'Ephese tenu contre Nesto. l'an 424. en l'Epistre qu'il enuoye à ce huguenot dit. *Incruentum celebramus in Ecclesiis sacrificii seruitutem.* Voila la resolution de cinq cens Euesques, non Papistes, ny Romains, qui aduouent que la Messe est sacrifice, & le huguenot voudroit qu'on preferast sa folie, à l'arrest du S. Esprit. Ie ne passe les 400. premiers ans.

En la Messe il y a Consecration.

L'heretique voyant qu'il n'y a point d'effort qui esbranle plus son edif[illegible]ce pourry, que la *Consecratio*[illegible] [illegible]er, ne respirant ri[illegible] [illegible]e, est venu b[illegible] [illegible]st Sorcelle [illegible] sur le pain[illegible] [illegible]oint de tes[illegible] [illegible] la Bible ie pr[illegible] [illegible] Magie. to[illegible] [illegible]x tout le monde mes[illegible] [illegible]e: *dixit &* Dieu

Melchisedec offrant le pain & vin dit des mots dessus. *Proferens panem & vinum benedixit ei.* La benediction se peut referer au pain aussi bien qu'à Abraham.

Au sacrifice du Deuteronome dit *Missa*, où l'on presentoit en haut deux agneaux couuers de pain, il falloit dire des mots dessus, & faire la benediction par le commandement de Dieu. Dieu donc estoit sorcier. *Iuxta benedictionem Domini.* Iesus deuoit faire la benediction sur le pain pour accomplir ceste figure.

Nul sacrement ne se peut faire sans les mots sacramentels: donc toute nostre Religion est sorcellerie. Vn enfant n'est point baptisé sans ces mots, *Ego baptiso te in nomine Patris & Filii & Spiritus Sancti.* On n'est point marié, si on ne prononce *Ego coniungo vos &c.* Aussi le sacrement de l'Eucharistie n'est point parfaict, si on ne prononce les mots sacramentels dessus: *Hoc est corpus meum,* Le huguenot recognoit sa Cene sacrement: nul sacrement ne se peut faire sans dire des mots. Donc il en faut dire dessus.

Quand Iesus-Christ a fait quelque mystere, il a tousiours dit des mots: il en dit sur le Lazare: il en dit en la multiplication des pains & des Poissons: il a tousiours fait ses miracles, par la benediction.

Instituant le sacrement de Pasque: Il prit vn pain entier *accepit panem*. le tenant dit des mots dessus, fist la benediction le tenãt tousiours: *gratias agens benedixit*: & ne le quitta iusques à ce qu'il le baillast à ses Apostres. Il commanda de faire tout de mesme que luy. il a donc commandé aux Apostres d'estre Magiciens.

Il n'y a point d'autres mots sacramentels que, *Hoc est Corpus meum*. Si on ne prononce ces mots, ce n'est point sacrement. Ce que ie prouue par S. Matth. 14. ou il fait la multiplication des pains: En ce lieu il fait tout de mesme qu'apres la Cene, excepté qu'il ne dit point *hoc est corpus meum*. Il prit les pains & les poissons en ses mains, comme il fist le pain d'apres la Cene: *Acceptis quinque panibus & duobus piscibus*. Il leua les yeux au Ciel: *Aspiciens in cœlum*. Il fist la benediction dessus: *benedixit*: il les rompit, *& fregit*. Puis les bailla à ses Apostres à distribuer: *& dedit discipulis*: voila tout de mesme qu'à la Pasque, excepté qu'il ne dit point, *cecy est mon corps*. Or ceste multiplication n'est point sacrement pour tout ce qu'il a faict dessus: il faut donc que ce soit, *hoc est corpus meum*: qui rende l'Eucharistie sacrement: ou bien si ces mots ne sont sacramentels, la multiplication des pains est sacrement: & il y en a huict. Ie def-

sie tous les Ministres de respondre à celuy-là.

De toute antiquité elle est dicte *Eucharistie*, des mots & de l'action de grace qui se fait dessus. Ausi en l'instituant, Iesus rendit grace à Dieu, *gratias agens*, & S. Paul, *Calix benedictionis cui benedicus*. Tout le monde n'est que sort, si l'Asnerie huguenote a lieu.

La crainte que i'ay d'estre long, me faict abreger le tesmoignage de toute la primitiue Eglise. Iustin le Martyr Apologie. 2. *Cibum qui per preces sermonis quem ab eo accepimus consecratus est*. S. Irenée liu. 3. contre les heresies. *Factus panis præcipit verbum Dei: fit Eucharistia sanguinis & corporis Christi*. Tertulian liu. 4. contre Marcion, dit que Iesus-Christ fist le pain son corps, disant *hoc est corpus meum*: S. Cyprian liu. *de Cœna*, dit: *Ante verba illa, hoc est corpus meum, cibus ille communis tantum nutriendo sed: &c. benedictione solemni sacratus ad hominis vitam salutemque proficit*. S. Ambr. liu. 4. des sacrements: *vt conficiatur venerabile sacramentum, iam non suis sermonibus sacerdos: sed vtitur sermonibus Christi*, & au 5. chap. *Panis iste, panis est ante verba sacramentorum: vbi accesserit consecratio, de pane fit caro Christi*. S. Augustin en mille endroits: & nommément au sermon 108. dit, *Ante verba Christi, quod offertur panis dicitur: vbi Christi verba deprompta fuerunt, iam non panis dicitur, sed corpus appella-*

tur. Il faut donc dire des mots sur le pain & le vin, en consacrant, puis que Iesus-Christ y en a dit, & que tous les saincts Peres ont fait de mesme, pour transubstantier la substance du pain & vin, en la substance du corps & sang de Iesus-Christ.

En la Messe il y a Transubstantiation.

Les paroles sacramentelles, *hoc est corpus meum*, & *hic est sanguis meus, noui Testamenti*, sont si necessaires, que sans icelles il n'y auroit point de sacrement: ou bien la multiplication des pains & poissons, est sacrement. Car il fit tout de mesme, excepté ces mots *hoc est corpus meum*. Au mesme instant que la derniere parole est prononcée sur le pain & sur le vin, leur substance est changée en la chair & sang de Iesus-Christ. Il y a bien *transubstantiation* & changement de substance: mais il n'y a pas de *transaccidentation*, changement d'accidens, ny de couleur & forme. Il faut que les especes, couleur & forme demeurent, pour couurir le sacrement: Si tout estoit changé ce seroit vn miracle: comme l'eau changée en vin: & non pas vn sacrement: Sous ces especes est la chair viuante de

Iesus-Christ: comme en sa figure dicte *Messe* au vieil Testament soubs le pain estoyent les deux agneaux viuants. Argumenter du mot qui n'est dans l'escriture, c'est niaiser. Le mot de *Trinité*, de *Consubstantiel*, d'*Omousios*, de *Theotocos*, n'y sont pas, que nous receuons. Les mots de Caluin, *Irradiation*, *Traiection*, *Iefluction*, *decoullement*, *participation*, *le mereau*, *les arres*, *le seau*, dont il nomme sa Cene n'y sont pas. Le Diable: l'heretique: le Iuif: les Poëtes: les Conciles les Philosophes & Medecins: les Docteurs: & toute l'Eglise, ont creu *la transubstantiation*. Il n'y a que le huguenot qui a vne creance plus infidelle, que celle des infidelles, & du Diable mesme. Il dit qu'il ne se peut faire que la substance de quelque chose se change en vne autre.

Les Philosophes & Medecins croyent bien que la substance des viandes, est changée en la nostre.

Les Poëtes croyent *la transubstantiation*. disant par leur Metamorphose, que plusieurs choses ont esté changées en d'autres.

Les Iuifs croyent *la transubstantiation*: cõme a dit le Rabbi Kimhi, qu'à la venuë du Messie il y aura vn changement de nature au bled. *Magistri fœlicis memoriæ exponunt & c. quod erit mutatio naturæ in tritico.*

Le Diable croid *la Transubstantiation*. Il bail-

la des pierres à Iesus-Christ pour les changer en pain: *Dic vt lapides isti panes fiant.* Il n'a nullement doubté qu'il ne peust transubstantier la substance des pierres en celle du pain. Il ne luy a fait que dire *dy* & non pas *fay*: sçachant bien que de sa seule parole il le pouuoit changer. Voila vne merueilleuse creance par vn Diable.

Les heretiques de tout temps ont creu *la Transubstantiation.* Plusieurs ont dit qu'à la derniere Pasque Iesus changea son corps en la substance du pain, mais que du depuis il ne l'a plus esté.

Par le texte de la Bible il y a *Transubstantiation.* Iesus-Christ prit du pain, & l'appelle pain: puis apres auoir dit les paroles dessus, dit *que c'estoit son corps.* Il l'auoit donc transubstantié.

Tous les Docteurs ont creu *la Transubstantiation*: Iustin le Martyr l'an 150. en son Apologie 2. dit. *Cibus per preces consecratus fit caro Christi.* S. Irenée liu. 5. dit, *Quando Calix & panis percipit verbum Dei, fit Eucharistia sanguinis & corporis Christi,* S. Cyprian au liu. de *Cœna* escrit. *Panis iste quem Dominus discipulis porrigebat, non effigie. sed natura mutatus, omnipotentia verbi factus caro.* Ou il est bon de remarquer *non effigie sed natura.* En infinis endroits S. Ambroise parle de la *Transubstantiation.* Au

5. chap. du 4. des sacrements. *Tantum valet sermo Christi, vt species immutet elementorum.* S. Chrysostome homelie 83. sur S. Matth. *Qui hec sanctificat & transmutat ipse est.* S. Greg. de Nysse dit, *Dei verbo sanctificatum panem, in Dei verbi corpus credo transmutari* : S. Hieroſme baille son ſymbole touchant la tranſubſtantiation. *Ad quorum preces Christi corpus sanguinísque conficitur.* Euſebe Homelie 5. de Paſque eſcriuoit. *Inuisibilis sacerdos, visibiles creaturas, in substantiam corporis & sanguinis sui, verbo suo, secreta potestate conuertit.* Ie ne veux paſſer ce temps, pour monſtrer à Caluin que la tranſubſtantiation a touſiours eſté creuë, & que fauſſement il dit qu'elle fut miſe ſus, par les Peres enſorcelez du Concile de Latran, qui ſe tint l'an 650. & ſon autre impoſture, qu'elle eſtoit incogneuë du temps de S. Bernard qui viuoit l'an 1120. & Berengarius qui l'auoit oppugnée auoit eſté conuaincu par 5. Conciles tenus contre luy. Voila ce qu'il en dit, *Ego Berengarius credo &c. quod panis & vinum substantialiter conuertantur in veram & propriam ac viuificatricem carnem & sanguinem Domini.*

En la Messe est la Realité *du corps de Iesus-Christ.*

Ieſus-Chriſt n'eſt point comme les hom-

mes, il ne trompe & ne ment point: Or en S. Iean 6. il promet de nous bailler son vray corps: & en la Pasque, il dit que c'estoit-il, *hoc est corpus meum*, pour accomplir sa promesse: donc en l'Eucharistie, est la *realité* du corps & sang de Iesus-Christ. En S. Iean il dit que le pain qu'il nous deuoit bailler seroit la vraye chair, vraye viande. *Panis quem ego dabo caro mea est*, & puis apres *Caro mea verè est cibus*. Et en la baillant il dit *hoc est corpus meum*, Voila qui est si clair: Iesus nous dit que c'est son vray corps: & le huguenot dit que non: à qui vaut-il mieux croire: il faut laisser aller les heretiques Capharnaïtes & demeurons auec S. Pierre. La realité a esté si doctement prouuée par plusieurs, qu'il y auroit trop du Iupiter de Corinthe, qui voudroit ramener tous les textes: i'en citeray quelques vns de ceux qui ont esté dans les 200. & 300. ans seulement, pour monstrer que nostre creance est tres-bonne & ortodoxe.

S. André disoit: *Qui cum sit verè sacrificatus, & verè à populo carnes eius manducatæ, integer perseuerat ac viuus.*

Origene homelie 5. sur les Euangiles dit, *Quando vitæ pane & poculo fueris, manducas & bibis corpus & sanguinem Domini*: Ce pere estoit auant aucun Concile.

S. Cyprian *de Cœna* nous asseure comme

consumpto Agno quem antiqua traditio proponebat, inconsumptibilem cibum magister apponit discipulis.

Le 1. Concile de Nice que ie prise comme la Bible dit en l'Epistre qu'il enuoye à Nestorius. *Præsumimus ipsius corpus & sanguinem verè nos sumentes.*

S. Hilaire de ce mesme temps, en son liu. 8. de la Trinité contre les Arriens escrit. *De veritate carnis & sanguinis non est relictus ambigendi locus & c. verè caro est, & verè sanguis.*

En la Messe il faut adorer *la saincte Hostie.*

Iesus-Christ ayant pris le pain, le leua en haut le tenant en ses mains : *Accepit Iesus panem & benedixit.* Il le demõstroit puis qu'il dit *hoc, hic.* Puis qu'il y a tenant le pain qu'il le benit & rendit graces dessus, il le tenoit & regardoit au Ciel : Comme tenant le pain & les poissons rendit grace, leuant les yeux au Ciel. Il deuoit le leuer en haut pour 2. causes afin d'accomplir la figure du sacrifice dit *Missa* au Deuteronome 16. ou le Sacrificateur auec ses deux mains leuoit en haut les deux Agneaux & le pain des premices dessus, les offrant à Dieu : Et pour realiser la Prophetie

du Psalme 141. *Eleuatio manuum mearum sacrificium vespertinum.*

C'à tousiours esté la coustume de l'Eglise, de leuer en haut la saincte Hostie & *de l'adorer:* S. Denys en sa Liturgie chap. 25. dit que le Prestre monstroit l'Hostie. *In conspectum agit, Diuinâque munera reuerenter ostendit.* Quiconque a faict ce liure estoit du temps des Apostres, & des premiers liures apres la Bible. Ce qui ne se trouue point en la saincte Escriture, il le faut prouuer des liures qui la suiuent, & qui ont esté escrits puis apres. S. Ambroise & S. Augustin, interpretans *adorate scabellum pedum eius*: par l'escabeau entendent la chair de Iesus-Christ qu'il faut que nous adorions. *Suscepit terram de terra, quia caro de terra est, & de carne Mariæ carnem suscepit.* Apres, S. Ambroise dit que personne ne la mange qu'il n'ait adoré ceste escabeau & chair. *Nemo illam carnem manducat nisi prius adorauerit.* Ce seul point est bastant pour confuter l'heretique, qui dit que c'est idolatrie. Il nous est commandé d'adorer l'escabeau de ses pieds sa chair: comme il a dit au 3. liu. du S. Esprit, *per terram autem, caro Christi quam hodie quoque in mysteriis adoramus*: si nous faisons mal de l'adorer de *Latrie*, S. Ambroise faisoit mal: Mais tant s'en faut, c'est peché de ne l'adorer pas comme il le dit. *Non solum non peccamus*

camus adorando : sed peccamus non adorando,

S. Chrysostome commande de l'adorer premier que de communier. *Adora & communica.* hom. 61. à ceux d'Antioche.

S. Gregoire Nanzianzene dit que sa sœur estant abandonnee des Medecins, alla au vray Medecin Iesus-Christ : & se leuant la nuict s'en courut à l'Eglise, se prosterna deuant l'autel, adora l'Hostie, communia, & fut guarie. *Ad altare cum fide procumbit, eumque qui super illud collitur cum magno clamore obtestans.*

S. Basile dit qu'on leuoit en haut la saincte Hostie. *Post verba inuocationis cum ostenditur panis Eucharistiæ.* Tous ces textes prouuent assez, comme de tout temps on a leué en haut la saincte Hostie : & comme on l'a adorée deuant que de communier. Le dernier de tous ces Docteurs estoit l'an 350.

Il faut garder la saincte Hostie en l'Eglise.

Rien ne se fait en l'Euangile, qui n'ait eu quelque figure & ombre en l'ancienne loy. Iesus-Christ a dit luy-mesme que son corps est la vraye Manne : Or comme on gardoit plain vn *Cibore, Gomor, ou boette d'or*, de ceste Manne : de mesme on a gardé de tout temps

la vraye Manne la saincte Hostie en l'Eglise, pour les necessitez, & communier les malades, qui en l'extremité de la mort en ont besoin ou iamais. Il n'y a point d'heresie ou l'heretique se monstre plus aduersaire & ennemy du salut des hommes, que de ne garder point de sa Cene, pour bailler à ceux qui se meurent. Il confesse luy-mesme qu'elle sert a oster les pechez: Quand est-ce que l'homme en a besoin sinon que quand il se meurt? c'est la plus grande faute qu'il sçauroit faire que de ne la garder point, & ne la porter aux malades. La coustume a tousiours esté de garder la saincte Hostie en l'Eglise, & de la porter aux malades, afin qu'ils ne decedassent sans ce viatique & prouision à la vie eternelle: & on la bailloit à vn chacun à emporter en sa maison. Ce qu'il faut prouuer d'an en an.

Tertulian viuoit l'an 200. c'est vn des plus vieils Docteurs de l'Eglise, auant aucun Concile que celuy des Actes: il dit, *Non sciet maritus quid secretò ante omnem cibum gustes.* Il parle à vne Chrestienne de ne se marier auec vn Iuif, de peur qu'il ne luy demande ce qu'elle prenoit tous les matins auant desieuner, qui estoit l'Eucharistie.

Origene viuoit au mesme temps. Iceluy en son homelie 13. sur l'Exode dit. *Cum susceperitis*

corpus Domini, cum omni cautella seruatis: Il l'appelle *Corpus Domini* comme nous, & qu'on le gardoit auec respect, *cum veneratione seruatis.*

S. Cyprian escriuoit l'an 244. Au 5. Sermon de *Lapsis*, raconte qu'vne femme indigne, ouurant le coffre ou escrain où elle gardoit l'Eucharistie, le feu sortit de dedans. *Cum quædam arcam suam in qua Domini sanctum fuit, manibus indignis tentasset aperire, igne inde surgente, deterrita est.*

Quest-ce que le huguenot pourroit dire contre la saincteté du 1. Concile de Nice. Il commande qu'il y ait vn OEconome ou Sacriste en chaque Eglise, qui ait soin du lieu ou l'on gardoit l'Eucharistie, *Qui curam loci habeat in quo Eucharistia seruatur.*

Basile le Grand, qui seruoit soubs la tyrannie de Iulian l'Apostat, dit que tous les Hermites & autres emportoyent l'Eucharistie apres que le Prestre auoit consacré. *Semel enim sacrificium sacerdote consecrante & distribuente.* Chacun ne dit-il pas, qu'en ce temps Iulian entrant dedans les Eglises, pilloit le *Corpus Domini* auec les pieds? donc on le gardoit aux Eglises. Ce S. Basile en son Epistre à Cesaria dit qu'en temps de persecution, on bailloit la saincte Hostie à vn chacun à emporter, pour se communier en l'article de la mort, quād on les tuoit pour le nom de Iesus

Christ. Et dit que cela auoit tousiours esté pratiqué en l'Eglise deuant luy. *Illud autem in persecutionibus &c. Communionem propria manu sumere nequaquam esse graue, superuacaneũ est demonstrare: propter eà quòd longua consuetudine hoc ipso rerum vsu comprobatum est.* En ce mesme lieu il dit que les Anachoretes & premiers Hermites la gardoyét en leurs Grotes, desers & cellules. *Omnes in eremis solitariam vitam agentes, vbi non est sacerdos, communionem domi seruantes à seipsis communicant.* En Alexandrie vn chacun la gardoit en sa maison, comme il dit. *In Alexandria & in AEgypto, vnusquisque vt plurimum habet Communionem in domo sua.*

S. Ambroise dit que son frere Satyrus portoit la saincte Hostie dans vne petite boëte pendue à son col allant sur mer, & cela fut cause de sa saluation. S. Ambroise mesme estant prest de mourir se fist apporter le *Corpus Domini*, pour viatique de la vie future. *Honoratus sacerdos obtulit sancto* (Ambro.) *Domini corpus, quod vbi accepit, emisit spiritum, bonum viaticum secum ferens.* Par consequent on la gardoit on y recognoissoit vne vertu permanente: & on la portoit aux malades estant pres d'expirer.

S. Hieroſme contre Iouinian dit qu'à Rome vn chacun l'emportoit chez soy. *Scio Ro-*

mæ hanc esse consuetudinem, vt fideles semper Christi corpus accipiant.

Ie ne veux aller plus bas que S. Augustin. Iceluy en son liure des 50. homelies, homelie 26. & en infinis autres lieux dit que les Chrestiens portoyent vn mouchouer, vn petit panier, ou linge bien blanc, dans lequel ils emportoyent l'Eucharistie s'en allans de l'Eglise. *Nuidum exhibent linteolum vbi corpus Christi accipiant.*

Quand le Sanglier huguenot est venu troubler la fontaine de l'Eglise, pour abuser les ignorans a dit. Vostre Messe n'estoit du temps des Apostres, les Papes l'ont bastie. Vn tel y a adiousté le *Confiteor*: vn autre le *Kyrie*: le *Canon*: le *Credo*: vn autre vne telle ceremonie. Ignorant heretique est-ce bastir la Messe que cela? se sont seulement des ceremonies. *Dire la Messe*, c'est faire comme fist Iesus-Christ. Prendre le pain, rendre grace & faire la benediction dessus: conuertir la substance du pain, en la chair & sang de Iesus Christ par la vertu des paroles sacramentelles. *Dire la Messe*, c'est faire ce que Iesus-Christ fist mesme & consacrer son precieux corps & sang. Si les Papes y ont adiousté quelque ceremonie ils n'ont rien adiousté à la chose: & tout ce que lon fait en la Messe s'y faisoit dans les 300. ans ou l'Eglise n'auoit pas encore failly

comme dit Caluin meſme : encor qu'elle ne faille iamais: Ce que i'ay prouué par des teſmoings irreprochables. Ceſt pourquoy nous demeurons en ceſte

Creance.

Dieu a inuenté la Meſſe, & en a baillé le mot.

Moyſe l'a eſcrit, & le mot de *Miſſa* eſt dans l'original Hebreu, au Deuteronome 16. Touſiours on a dit la Meſſe en figure en tous les ſacrifices.

Ieſus a dit la Meſſe & faict la Paſque de ſon vray corps, ſoubs les eſpeces du pain & du vin.

Le nom du ſainct Sacrement n'a point de nom en l'Euangile.

Le mot de *Cene* ne vaut rien, & n'eſt dans la Bible.

Tous les Apoſtres ont eſté Preſtres & dit la Meſſe.

Tous les premiers Papes ſucceſſeurs de S. Pierre ont dit la Meſſe : & le mot de *Miſſa* ſe trouue dans tous leurs eſcrits, & dans les Conciles qui ont eſté dans les 400. premiers ans.

Tous les Docteurs ont dit la Meſſe comme l'on fait

Le mot de *Missa* se trouue dans leurs liures & autres les plus vieils, qui ont esté escrits apres l'Euangile.

Il faut dire les mots sacramentels sur le pain & le vin pour consacrer.

Sans ces mots *hoc est corpus meum*, ce ne seroit Sacrement.

Apres les paroles, il y a transubstantiation.

Iesus-Christ tenoit le pain en ses mains, le leua en haut, & l'offrit à son pere.

Il faut adorer la saincte Hostie, & la garder pour la necessité: d'autant qu'elle est le remede pour euiter la mort apres le peché.

Et quiconque n'en garde point, est le capital ennemy du salut des hommes.

Mourons Seigneurs Catholiques en ceste diuine Foy, & nous ensueliſſons dans la saincte creance de nos Peres, afin que nous puissions estre inhumez dans la terre de felicité auec eux.

Que la folie du huguenot ne vous face pas adiuer du chemin qui vous conduit au lieu ou vous esperez vous repoſer, quand le soir de voſtre vie sera venu.

Demeurez en ceste foy, qui a seruy d'eſchelle à tous les Saincts, pour monter au Ciel.

Tenez fermes les eſchelons de telle creance, & iamais on ne vous pourra renuerſer.

Les 12. Articles du Symbole ſont les degrez de l'eſcalier celeſte, ſur leſquels montant fidellement, vous paruiendrez en Paradis.

Fin du traicté de la ſaincte Meſſe.

Heresie 58.

Ceux qui disent que Melchisedec estoit Sem, luy baillent vn pere, & fin de vie, contre l'intention du S. Esprit, ce qu'il ne faut faire.

CONTRE.

I'ay failly de dire que Melchisedec est Sem, ou son fils Arphasax, par-ce que cela n'est dans la Bible: & ne faut rien dire de luy, qui ne soit dans la saincte escriture. Il vous faut mesurer à vostre aulne. Vous dictes que Melchisedec a offert des bestes, des gasteaux, qu'il a fait la Collation à Abraham, qu'il n'a point sacrifié du pain & du vin: or tout cela n'est dans la Bible, *ergo* vous auez failly. S. Hieroſme dit que Melchisedec estoit Cananean, qu'il estoit Seigneur de Beth-lehem: qu'il estoit deuant la Circoncision: & n'est dans la Bible: il a dõc failly trois fois. Eusebe dit qu'il estoit Prestre des Gentils: & la Genese n'en dit mot. Epiphane dit qu'Abraham auoit 70. ans lors que Melchisedec luy bailla de ce pain sanctifié, & ne dit point qu'il reuenoit de la guerre: ils ont donc failly.

Heresie 59.

Il accorde que Iesus-Christ deuoit accomplir toutes les figures, ç'a esté en tout le cours de sa vie, en portant obeyssance à son Pere, ou il s'est offert & non en la Cene.

CONTRE.

Voila vne gentille solution. Il a accomply les figures anciennes, en toutes les actions de sa vie: or la Cene est vne action *ergo*, en la Cene il en a accomply quelqu'vne. Il a accomply les figures anciennes en portant obeyssance à son pere: *Atqui* il luy a porté obeyssance en la Cene. Voila comme i'argumente de vostre belle resolution. Ie pourrois nier qu'il ait tout accomply, au cours de sa vie: Par-ce qu'il deuoit accomplir quelques figures apres la mort, comme il a fait.

Heresie 60.

En la Cene les huguenots ont vngage & asseurance qu'ils participent à Iesus-Christ, qui estoit figuré par les oblations, comme anciennement apres l'oblation ils participoient à la chair des sacrifices.

CONTRE.

La Banſſerie me fait pitié, de ſe faire auſſi nocquer de luy. En ce Galimatias, il y a 4. fautes. En ce mot de *Gage* 2. Ce mot n'eſt dans la Bible Caluin luy deffend la nouueauté des termes: *Gage* eſt vn arre d'vne choſe aduenir, & non accõplie. S'il n'y a qu'vn *Gage*, Ieſus-Chriſt n'eſt point le Meſsie, les huguenots ſont pire que les Iuifs. Tous les ſacrifices anciens n'eſtoyent que Gage & arres du mariage de Ieſus-Chriſt auec l'Egliſe: tout le vieil Teſtament n'eſtoit que les fiançailles: Mais l'eſpoux eſtant venu, le gage & figure a eſté oſtée, & la realité du corps de Ieſus-Chriſt baillée à ſon eſpouſe l'Egliſe, & l'a eſpouſée parfaictement. La 3. faute eſt. *Il eſtoit figuré par les oblations*, Il faut donc que la realité en ſoit vne. La 4. *Le huguenot participe au corps de Ieſus-Chriſt : comme anciennement ils mangeoyent de la chair apres le ſacrifice*: Il faut donc, que voſtre Cene ſoit ſacrifice, ſi vous voulez que voſtre comparaiſon ſoit bonne, & que vous mangiez la chair de Ieſus-Chriſt: autrement l'Antapodoſis ne reuiendroit pas bien. Les anciens mangeoyent de la chair, & vous ne mangez que le gage & arre, quelle concluſion vous tirez: Voſtre verbiage doit

conclure ainſi. Les anciens ſacrifioyent, puis mangeoyent de ceſte chair : de meſme apres la Cene & ſacrifice nous mangeons la chair de Ieſus-Chriſt.

Hereſie 61.

C'eſt vne opinion que ie me ſuis forgée, que Ieſus-Chriſt deuoit prendre du pain, pour reſpondre à la figure de Melchiſedec.

I'ay refuté cela au traicté de Melchiſedec, & tous les Miniſtres ſeront bien empeſchez de prouuer le contraire.

Hereſie. 62.

Pour la priere ſolennelle, & l'action de grace, & par-ce qu'elle ramentoit le ſacrifice de Ieſus Chriſt, les anciens ont appellé la Cene ſacrifice: Mais en ſoy c'eſt pluſtoſt vne memoire & participation de ſacrifice.

CONTRE.

Il faudroit prouuer cela par le texte de la Bible ou des Docteurs. En ce patelinage il y a 4. abſurditez : Si *pour la priere ſolennelle, & l'action de grace*, la Cene eſt ſacrifice : Il faut auec neceſsité, que la multiplication des pains

par deux fois, & la resurrection du Lazare soit sacrifice : car il rendit grace & pria solemnellement. Or tous les deux ne sont point sacrifice: *ergo* la Cene ne l'est point pour ces 2. considerations. *Si la Cene est sacrifice par-ce qu'elle ramentoit le sacrifice de Iesus-Christ.* Il faut alleguer le passage, vn Crucifix seroit meilleur. Si elle ramentoit le sacrifice de Iesus-Christ, elle est sacrifice en quelque chose. De quel sacrifice entendez-vous parler? si elle ramentoit le sacrifice de Iesus-Christ, c'est celuy de la Cene: donc en la Cene, il sacrifioit. En l'instituant, il ne parle pas de celuy de la croix, & n'estoit encore iugé. *C'est plustost vne memoire.* A tout le moins selon vostre confession elle est *sacrifice memorial. C'est vne participation de sacrifice.* Vous dictes fort bien en ceste fois, c'est donc vn sacrifice : Car on ne participoit au sacrifice, qu'on n'eust sacrifié deuant. Le moyen de participer à vn sacrifice, si on n'a sacrifié. Le folastre Gaulard en diroit bien autant: ne laissez de participer au sacrifice, encor qu'on ne sacrifie point : *Memoire & participation*, se battent. *Participation* est de ce qui est present: & *Memoire* de ce qui est absent.

Heresie. 63.

La Cene en soy n'est qu'vne Memoire.

CONTRE.

Ce fatras est bien vieil : plusieurs heretiques ont dit qu'elle n'estoit qu'vne *Memoire:* mais il faut donner la solution de

Hoc facite in meam commemorationem.

Sept solutions se peuuent aporter à ce texte mal entendu. Premierement vous falcifiez le lieu. Il n'y a pas *faites cecy en memoire de moy.* Dans S. Luc, & S. Paul il y a *In meam commemorationem*, & non *memoriam.* Le Grec dit ἀναμνησιν, & non pas μνημην : Il veut que nous fassions cela en sa commemoration & souuenance pour triple raison. Afin que nous souuenions de sa mort : afin d'annoncer sa Passion iusques à ce qu'il vienne iuger. Et de peur que la memoire & souuenance de son nom ne soit abolie. Il a dit *In meam commemorationem*, contre les Iuifs qui vouloyent abolir son nom : & ne l'ont crucifié que pour cela. Ce que i'apprens de S. Martial qui dit que *Iudei per inuidiam imolauerunt, putantes se nomen eius aboleve.* C'est pourquoy, dit-il, Iesus nous a commandé de faire cela en sa

souuenance : *Hocipse Dominus noster iussit nos agere.* Quand on fait quelque chose en l'honneur de quelqu'vn, c'est pour immortaliser cet honneur: & ce qu'on fait n'est pas l'honneur propre: Car l'honneur est desia. Il nous commande de faire cela en sa commemoration & honneur : mais ce que nous faisons n'est pas commemoration par-ce que ce que nous faisons, est desia fait, mais en commemoratiõ. Toute l'intelligence est à *hoc* & à *in*. Il ne dit pas *hoc facite meam cõmemorationem*: Car *hoc* seroit ablatif. Mais *in meam commemorationem*. Si *in* estoit ostê, le huguenot auroit gaigné. Il y auroit *par cecy faictes ma commemoration*. C'est pourquoy *in* fait *hoc* d'accusatif.

Le Concile de Vienne dit que c'est *vne cõmemoration reale, sacramentelle & identelle* tout ensemble. *In hac verò sacramentali commemoratione Iesus-Christus præsens sub alia quidem forma in propria verò substantia est nobiscum. Ascensurus enim in cælum dixit Apostolis Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus vsque ad consummationem seculi.*

Le mot de *hoc* rompt le col au *Semel* huguenot: *hoc facite, hoc* demonstre, que ce sacrifice n'a esté fait qu'vne fois. Il a dit *hoc*, faites cecy mesme, il n'a pas dit *alterum*, ou *simile*, ou *repetitum*: mais *hoc*, ce mesme & non vn autre, ou semblable. C'est pourquoy Orige-

ne l'appelle *indefinẽs sacrificium*. Auſsi s'il auoit failly, ce ne ſeroit plus ce *hoc*, & ce meſme. L'action de Dieu dure touſiours On peut faire ce qu'vn autre fait ſans que l'action ceſſe. Pour exemple vn Potier qui tourne ſa rouë, la rouë tournant, vn autre la faict tourner ſans que la premiere action ceſſe. L'oblation que le Preſtre offre, eſt la meſme que Ieſus-Chriſt offrit, la meſme que tous les Apoſtres ont offerte, & qu'on offrira iuſques à la conſommation du monde. Comme dit S. Chryſoſtome ſur la 2. à Timothée. *Sacra ipſa oblatio, ſiue illam Petrus, ſiue illam Paulus, ſiue cuiuſuis meriti ſacerdos offerat, eadem eſt quam dedit Chriſtus ipſe diſcipulis, quamque modo ſacerdotes quoque conficiunt. Nihil habet quam illa minus.* Le ſacrifice de la Meſſe eſt vne *reaction identelle, & inceſſable.*

La 5. ſolution eſt: encor qu'il y euſt *en memoire de moy*, ce qui n'eſt point: Le huguenot ne ſçait pas qu'il y a 2. ſacremens qui ſe font en memoire de la paſsiõ de Ieſus-Chriſt. Au 6. des Romains, le Bapteſme eſt la memoire nuë & ſimple de la Paſsion de Ieſus-Chriſt: mais le ſacrement d'apres la Cene eſt la memoire reale. Au bapteſme nous receuons la grace nuë, & au ſacrement de l'autel, le corps & la grace. Auſsi il n'y a que ce ſeul ſacrement, qui entre dedans le corps, les au-

tres se font en l'exterieur.

La 6. solution est en l'homelie 17. de S. Iean Chrysostome, sur l'Epistre aux Hebreux, ou il respond aux heretiques, & à leur *Semel*. Le corps de Iesus Christ n'a esté sacrifié qu'vne fois, mais en deux manieres. En la Pasque, selon l'ordre de Melchisedec, sacramentellement & à couuert: par-ce que c'estoit vn sacrement & sacrifice: Et en la croix selon Aron, à descouuert, par-ce que ce n'estoit qu'vn sacrifice & non pas vn sacrement. Puis qu'en la Cene c'est vn Sacrement, il faut le reiterer & reactionner. Ces sacremens se doiuent reiterer, & sont touſiours les mesmes. Tous les Chrestiens ont esté baptisez d'vn mesme baptesme, ce n'est point vn autre. Le sacrement de Pasque & sacrifice, se represente tous les iours, sur l'orizon de l'Eglise, & non vn nouueau. Le Soleil renaist tous les iours sur le Hemisphere de la terre & c'est le mesme, qui commença dés la creation du monde: & c'est le mesme qui renaist tous les iours. De mesme le sacrifice & sacrement de la Messe, qui se leue tous les matins en l'Orient de l'Eglise, c'est le mesme que Iesus institua, & qui se presentera iusques à la fin.

La 7. solution est du mesme. Comme c'estoyẽt les mesmes animaux qui tous les iours s'offroyent dans le temple, & qui s'offroyent

vne fois l'an dans le *Sancta*. Le sacrifice de la Cene est le sacrifice ordinaire, qui se faisoit tous les iours: & celuy de la croix, est celuy qui ne se faisoit qu'vne fois. Ainsi c'est le mesme corps qui fut offert en la Cene, & qui fut mis en la croix. Le sacrifice de l'Eucharistie a ceste vertu qu'il ne se peut consumer, *consumi non potest*: & qui ne cesse iamais. *Non ne* dit-il: *per singulos dies offerimus? offerimus quidem sed ad recordationem facientes mortis eius: & vna est hæc hostia & non multæ, & c. Vnum est hoc sacrificium, consumi non potest, sed id ipsum semper facimus.* S. Cyprian l'a nommé *indefinens*.

Heresie. 64.

Ma mere l'Eglise à qui ie donne de si magnifiques tiltres, voire, contraires les vns aux autres.

CONTRE.

D'autant que parlant de l'Eglise, i'ay dit *Catholique, Apostolique & Romaine*: Il veut dire que *Catholique & Romaine* sont contraires. Comme qui diroit *vniuerselle & locale*, ou *particuliere & generale*. Mais pour vn qui se mesle de la *ministrerie*, il est bien ignorant.

L'Eglise Romaine *est Catholique.*

Ie ne veux alleguer que le texte de la 1. aux

Romains verſet 8. ou S. Paul enfourne ſon Epiſtre, par laiſe qu'il a que les Romains ſont Catholiques: & dit que leur foy eſt annoncée par tout le monde, donc la foy Romaine eſt vniuerſelle & Catholique. *Primum gratias ago Domino Deo &c. quia fides veſtra annunciata eſt in vniuerſum mundum.* Il me ſemble que *in vniuerſum mundum*, c'eſt Catholique. Le 2. eſt du meſme lieu. La foy de S. Paul eſt Catholique: or la foy des Romains eſt celle meſme de S. Paul *fidem veſtram atque meam*: donc elle eſt Catholique. Le 3 argument eſt pris de Iuſtinian *l. Cunctos, Cod. 1. tit. 4 de fide Catho.* ou il veut que tout le monde tienne la foy que S. Pierre a plantée à Rome. Pour le 4. l'Egliſe Romaine eſt dite Catholique, par ce que tout le monde recognoit l'Eueſque Romain pour Chef & Principe de l'vnité de la foy. Pour le 5. l'Egliſe vniuerſelle eſt dite *Romaine*, comme elle eſt dite *Apoſtolique*: Les Apoſtres n'ont pas eſté par tout & neantmoins, toute l'Egliſe eſt dite *Apoſtolique*: par ce qu'elle retient la doctrine des Apoſtres. Ainſi toute l'Egliſe eſt dite *Romaine*, par ce qu'elle recognoit le Pape chef. En 6. lieu, les Apoſtres eſtoyent particuliers, & neantmoins l'Egliſe vniuerſelle en eſt dite *Apoſtolique*: vn vniuerſel ſe deſnommant d'vn particulier, De meſme, encor que ie prenne *Romaine* pour *locale*

& *particuliere*, neantmoins l'Egliſe vniuerſelle en peut prendre ſon nom. Si d'vn particulier, l'vniuerſel prend ſon nom, il le peut prendre ainſi d'vn local. De la perſonne particuliere Ieſus Chriſt, l'Egliſe vniuerſelle, en eſt bien dite *Chreſtienne*, elle eſt appellée Chreſtienne par-ce que Ieſus-Chriſt eſt le ſeul Apoſtre general de noſtre confeſsion, Heb. 3. *Apoſtolus & Pontifex confeſsionis noſtræ Ieſus.* Partant ſes tiltres ne ſont contraires.

Hereſie 65.

Si la ſacrificature de Ieſus-Chriſt eſt eternelle, par-ce qu'il doit offrir eternellement ſon corps ſoubs les eſpeces de pain, on offrira apres le Iugement, voire au ciel: les Preſtres feront bien de porter leurs Aubes.

O le feſtu! ô la grande difficulté! Qui eſt ce qui ne ſçait *qu'eternellement* s'entend iuſques au iugement, ou le ſacrifice ſera oſté par l'Antechriſt. *Les Preſtres feront bien de porter leurs Aubes.* Auſsi on les enterre auec leurs Aubes, & les emportent. Risée pour risée.

Hereſie. 66.

Le ſacrifice de Ieſus-Chriſt ne ſe repete point.

S'il ne ſe repete point, Catholiques de-

mandez aux huguenots pourquoy donc ils repetent leur Cene, & la font si souuent. Pourquoy Iesus-Christ a-il dit *hoc facite, faites cecy.* Il ne se repete point l'Eglise ne dit pas *repeter*, mais *representer*. Repeter c'est vne chose finie, & le sacrifice de l'Eucharistie ne finit iamais, *Indesinens est, inconsumptibile est, & consumi non potest.*

Heresie 67.

Les Prestres de l'Eglise Romaine n'ont aucune puissance de sacrifier. fo. 53.

Prouuez vostre dire Predican. *Les Prestres Romains*: elle a donc des Prestres: si elle en a, il faut qu'ils sacrifient. Tout vostre flageol est faux. Il n'y a que l'Eglise Catholique qui a la puissance de sacrifier: or il n'y a que la Romaine qui est Catholique: donc elle seule peut sacrifier. S. Gregoire liu. 34. le prouue. *Sola Ecclesia Catholica est, per quam sacrificium dominus libenter accipiat: in vna Catholica Ecclesia vera hostia Redemptoris immolatur.*

Le 2. argument est du Concile de Latran, qui dit que nul ne peut sacrifier que celuy qui a l'imposition des mains. or il n'y a que les Prestres Romains qui ont l'imposition: *ergo* eux seuls peuuent sacrifier. *Hoc sacramen-*

tum nemo poteſt conficere niſi ſacerdos qui fuerit rite ordinatus.

Hereſie. 68.

Si nous voulons vn autre ſacrifice que celuy de Ieſus-Chriſt, il faut qu'il reuienne, ou qu'il ſacrifie là haut, voila ou les hommes tombent par leur aueuglement.

CONTRE.

Nous ne voulons point d'autre ſacrifice que celuy qu'il fiſt apres la Cene, & demeurera à touſiours: comme dit S. Paul Heb. 6. Car telle eſt l'imobilité du conſeil de Dieu, qui pour ce ſeul effect, a iuré. *Deus volens oſtendere &c. imobilitatem conſilij interpoſuit iuſiurandum.* Le ſacrifice qu'il fiſt vne ſeule fois apres ſouper, durera touſiours. Il eſt le Preſtre & la victime. *Per hoc & ſacerdos eſt, ipſe offerens, ipſe & oblatio*, dit S. Auguſtin liur. 10. chap. 20. de la Cité. *Il ne faut point qu'il reuienne en terre.* Il y eſt & ſera touſiours. *Ero vobiſcum vſque ad conſummationem ſeculi. Il faut qu'il ſacrifie là haut*, dites vous: Il aſſiſte deuant Dieu, & intercede ſans ceſſe pour nous, comme dit le 7. des Heb. verſet 25. *ſemper viuens ad interpellandum pro nobis.* Par tel aueuglement S. Auguſtin eſt monté au Ciel.

Heresie 69.

Ie taxe S. Paul de s'estre esgayé en Humaniste, mais cela offence les gens de bien.

CONTRE.

Les gens de bien que i'offence sont les huguenots. Ie ne faux point de dire, que S. Paul en Humaniste parle de Melchisedec. Le vieil Testament ne dit point qu'il est sans genealogie, sans pere & sans mere, qu'il est Roy de paix. Toutesfois voyant que cela seruoit à son propos, l'a dit. Prendre vn sens de l'Ethymologie d'vn mot, est-ce point vn trait d'humanité? Il a dit que *Roy de Salem* c'est à dire *Roy de paix*: que *Melchisedec* signifie *Roy de iustice*. En d'autres endroits il allegue bien les vers des Payens & Poëtes Grecs. *Corrumpunt bonos mores Colloquia prava.* Toutes les figures, Tropes & Schemes, dont il vse, ne sont-ce point traits d'humanité? Tout Theologien, Medecin, & Iurisconsulte, qui ne parle que de sa science, est le plus gauffre, le plus inepte & mal plaisant du monde, s'il n'assaisonne de l'aigreur de son discours auec le miel de l'humanité. Il ne m'est pas permis d'eschauffer mon discours de ceste chaleur: on dit que i'ay vou-

lu empatiner la Theologie. Il n'y a que les ignorans qui le blasment. Si i'ay pris des Metaphores & Alegories de tous arts, quel mal y a-il? Iesus-Christ n'a dit mot, qu'il n'y ait vn trait d'humanité, vne Parabole, ou Allegorie. Comme quand il dit: *Ie suis le bon Pasteur, mes brebis entendent bien ma voix.* Ces mots *Pasteur, brebis, voix*, ne sont-ils pas allegoriez? Tous les liures des Docteurs, & principalement de S. Hieroſme ne sont-ils pas tous plains de la richeſſe Payenne? L'humanité eſt toute entiere dans S. Hieroſme. *L'allegorie* que S. Ambroiſe fait ſur les Syrenes, eſt infiniment belle. Les *Syrenes*, ſont les pipantes voluptez. La *Mer*, le monde. Le *Nauire*, l'Egliſe. *Vlyſſe*, Ieſus-Chriſt. Le *Mas*, la Croix. Les *Cordes*, le chaſtrement de noſtre ſenſualité. La *Cire*, la parolle de Dieu, de laquelle nous deuons boucher nos aureilles, de peur d'entendre les Syrenes, & delices mõdaines. S'il ne faut dire que ce qui eſt dans la Bible, pourquoy auez vous lardé tant de Quolibets & Brocquards dans voſtre Rapſodie? Vous auez failly par voſtre confeſsion meſme: car en la fin vous demandez pardon, de ce que vous auez tant goſsé. Qui demande pardon ſe declare coulpable. Vous deuiez reſpondre ſans risée. Mais vous auez meilleure grace à bouffonner & badiner, qu'à eſcri-

re

re serieusement. Vous tenez la premiere place au banc des mocqueurs, encor que caffardement vous chantiez tous les iours.

Heureux celuy
Qui des mocqueurs, au banc place n'a prise.

Par vostre priere vous estes mal-heureux.

Heresie 70.

Il ne touche à ceste Cabale, si Helie, Henoc, & Iean Baptiste doiuent venir preschet au temps de l'Antechrist.

CONTRE.

Vous descouurez bien vostre Crasime ignorance & que vous n'auez leu ny vieil ny nouueau Testament, ny aucun Docteur.

Helie & Henoc ne sont morts.

Cabale, c'est ce qui n'est point escrit, mais qui s'enseigne de Pere à fils : or qu'Henoc & Helie doiuent venir au iugement, il est dans le vieil & nouueau Testament & dans les Peres: *ergo* ce n'est *Cabale*. Ie ne veux que ce seul poinct pour demonstrer l'asnerie de la Banserie. Les huguenots manquent bien de Predicans, de n'auoir que ce Perroquet pour mettre en cage.

Au vieil Testament, en Malachie 4. Dieu promet d'enuoyer Helie, au temps de l'Antechrist. *Ecce ego mitto vobis Heliam prophetam, antequã veniat dies Domini magnus & horribilis.*

Au nouueau Testament Iesus-Christ en S. Matth. 17. dit qu'Helie viendra. *Helias quidem venturus est & restituet omnia.* Voila Dieu le Pere & le Fils qui le disent, Et les liures que i'allegue ne sont point calengez par les Apocriphes, les incertains n'y pretẽdent rien. Neantmoins Gautier l'appelle *Cabale.* Ie pense qu'il croid plustost aux Dialogues de Lucian, aux escrits d'Oüide, & Aretin, ou à l'Alcoran de Mahommet qu'à la Saincte escriture.

Dans les Docteurs, en S. Augustin chap. dernier du 20. de la Cité, Helie doit venir au iugement. *In illo itaque iudicio, vel circa illud iudicium, has res dicimus esse futuras Heliam Thesbitem.*

S. Iean Damascene liu. 4. *Orto.* dit qu'Helie & Henoc viendront *Mittentur autem Henoc & Helias Thesbites, & conuertent corda Patrum in filios.* Ils sont encore viuans dans le Paradis terrestre.

Ie n'ay pas dit S. Iean Baptiste, il fut decolé: mais l'Euangeliste. Il corrigera son pledoyé s'il luy plaist. Pour S. Iean l'Euangeliographe, la question est presque problematique. L'Eglise tient qu'il est mort: les autres

u'il eſt encore viuant, & qu'il viendra pour eux de la loy Euangelique, comme Henoc pour la loy de Nature, & Helie pour la loy ſcrite. Ils ſe fondent ſur 5. Paſſages, les 3. preniers ſont de la Bible En S. Math. 16. Ieſus iure *Amen Amen* que quelques vns de ſes Apoſtres ne mourront point iuſques à ce qu'il viẽne, *Amen amen dico vobis, ſunt quidem de hic ſtantibus qui non guſtabunt mortem, donec videant filium hominis venientem in regno ſuo.* Le 2. eſt *Exit ſermo inter fratres quod diſcipulus iſte non moritur*, parlant de S. Iean. Le 3. eſt, la reſponce de Ieſus-Chriſt. *Si volo eum manere quid ad te.* Le 4. eſt de l'hiſtoire, qu'il ſortit viuant dehors la chaudiere pleine d'huile bouillante. Le 5. eſt de S. Hipolite en ſon oraiſon de l'Antechriſt, ce pere eſt des plus vieils. Il dit que le premier Aduent euſt S. Iean Baptiſte pour precurſeur: & que le dernier aura S. Iean le Theologien. *Prior Chriſti aduentus præcurſorem habuit Iohannem Baptiſtam Poſterior autem quo venturus eſt in gloria Henoc, Heliam & Iohannem theologum exhibebit, quos interficiet beſtia de mari aſcendens.* Le 6 eſt d'Echius qui parlant de ce ſubiet dit, *& ſecundum quoſdam Iohannem Euangeliſtam.* Ce n'eſt donc Cabale.

Hereſie 71.

Il y a long temps que l'Antechriſt eſt au monde.

Il y a long temps voirement, tous les huguenots ſont l'Antechriſt commun, & les precurſeurs de celuy qui ſera incarné. Il ne ſe faut eſmerueiller, ſi vous auez fait la guerre à Henoc & Helie, car voſtre pere les tuera.

Hereſie 72.

Dire que Moyſe a deſcrit Melchiſedec ſans y penſer, c'eſt penetrer auſſi auant que ce faux Denys en ſa Hierarchie.

CONTRE.

Quel beſoin eſtoit-il de meſler icy S. Denys, c'eſt pour me donner de la peine d'auantage. S. Denys a eſcrit la Meſſe ou Liturgie, & la Hierarchie de l'Egliſe : or d'autant que ces liures ſont le Coupe-gorge des huguenots: par-ce qu'ils parlent de tout ce qu'on fait en la Meſſe, dés le temps des Apoſtres, ils diſent que ces liures ne ſont de luy. C'eſt la couſtume des heretiques d'accuſer de fauſſeté tous les liures qui ſont contre eux.

Quiconque a eſcrit la Liturgie, & la Hierarchie Eccleſiaſtique, ſoit S. Denis ou vn autre, il eſtoit dés le berceau de l'Egliſe. Origene, qui eſt des premiers luy donne de ſi beaux eſloges d'honneur, qu'il l'appelle *le Grand.*

Le 1. Cõcile de Nice le califie auſsi du nom *de Grãd* S. Chryſoſtome l'appelle *Oyſeau du Ciel.* S. Iean Damaſcene le nomme *grandiſsime Theologien*, l'an 860. teſmoin Nauclere l'Empereur de Conſtantinople Michael, enuoya pour grand preſent la Liturgie de Sainct Denis au Roy de France Charles le Chauue. Impudent Predican qui viens ſeuir contre les morts, qui ne ſe peuuent reuancher, ma plume te dira ce comble d'iniures, & te donnera vn deſmenty que ie te deffie de reparer en ta reſponce, laquelle i'attens d'vn bel air. Tu as menty, il n'eſt point faux. S. Denys a eſcrit ces liures.

Hereſie 73.

C'eſt cauiller de dire, que Preſtre & ſacrifice ſont Relata.

CONTRE.

S. Paul n'eſt point cauillateur, & par trois fois vous deſment qui dit que le Preſtre & ſacrifice ſont *relata*, & qu'il n'eſt point Preſtre s'il n'offre. Vous n'eſtes pas Predican ſi vous ne preſchez. Au 5. des Hebr. *Omnis Pontifex conſtituitur, vt offerat dona & ſacrificia pro peccatis.* Et au 8. encore. *Omnis Pontifex conſtituitur ad offerenda munera & hoſtias:* & ſuiuant. Ne-

ceſſe eſt & hunc habere aliquid quod offerat. Donc en bonne Philoſophie Preſtre & ſacrifice ſont *Relata, Reciproca, & Conuertentia.*

Hereſie 74.

Il m'accuſe de deux points, de crime de faux, & de contradiction, de dire qu'il fiſt les Apoſtres Preſtres ſelon ſon ordre, & que perſonne ne luy a ſuccedé.

CONTRE.

Vous eſtes vn des accuſateurs de Suſanne ou de Virginie. Ce n'eſt contradiction, qu'il ait fait ſes Apoſtres de ſon ordre, & que perſonne ne luy a ſuccedé. Car il ne s'enſuit pas qu'on doiue ſucceder pour eſtre de l'ordre: Les cheualiers du S. Eſprit ſont bien de l'ordre du Roy: mais ils ne luy doiuent pas ſucceder pourtant. Si cela eſtoit, il y auroit bien de la preſſe, à qui ſeroit le premier cheualier. Ie vous accuſe du crime de beſtiſe & ignorance. On ne ſuccede qu'apres la mort: Or Ieſus ne mourra iamais, il n'a dõc de ſucceſſeur, mais bien, il a fait les Apoſtres ſes Lieutenans & Vicaires, leur baillant ſa meſme puiſſance.

Hereſie. 75.

Quant à ce que ie mets, que les ſacrifices n'ont

point esté ostez, mais changez, & qu'à iamais nous aurons l'oblation du vray corps de Iesus-Christ soubs les apparences du pain, c'est vne chose forgée & controuuée.

CONTRE.

Les sacrifices n'ont iamais esté ostez, mais changez. S'il n'y auoit plus de sacrifices, il n'y auroit plus de Religion. Le sacrifice en est l'ame. Elle a commencé par sacrifice, & finira par iceluy. Dieu tousiours a changé les sacrifices, & les a transferez, mais il ne les a pas ostez. Changeant la loy de Nature en l'Escriture, il transfera la Prestrise des Aisnez, en la maison de Leui. Iesus-Christ chãgeant la loy Escrite en l'Euangile, il transfera la Prestrise de Leui aux Gentils, & à tous ceux qui s'en rendront dignes. Anciennement, la Religion n'estoit que Localle & maintenant elle est Vniuerselle & Catholique. S. Paul parlant de Melchisedec & de Iesus-Christ aux Heb 7. verset 12. dit *translato sacerdotio, necesse est vt & legis translatio fiat.* Il changea premierement les Prestres que la Religion. Il fut le premier Prestre qui l'osta à Leui: car il estoit de Iuda. *Manifestum quod ex Iuda ortus sit.* Voila donc comme les Prestres & sacrifices sont demeurez & n'est chose controuuée.

Heresie 58.

Ou ay-ie trouué que Iesus-Christ fist les Apostres Prestres selon son ordre, & celuy de Melchisedec.

CONTRE.

Ie l'ay appris de la Bible: des Conciles: & des Peres. Apres qu'il eut realisé le sacrifice de Melchisedec, & sacrifié: il dist à ses Apostres *hoc facite*: puis qu'il leur a baillé la puissance de faire ce qu'il faisoit, il les a fait Prestres selon son ordre. Aux seuls 12. Apostres il a imposé les mains apres la resurrection: A eux seuls il a baillé la puissance de baptiser: & de prescher: a eux seuls de sacrifier & de remettre les pechez. Lors qu'il leur dist *hoc facite*, il n'y auoit que les 12. & nul Disciple, ny saincte femme.

Les Peres disent qu'il les ordonna Prestres par *hoc facite*: Eusebe parlant de la conuenance de Iesus-Christ & Melchisedec dit. *Qui ab ipso profecti sunt sacerdotes, in omnibus Gentibus, &c.* Puis qu'il y a *qui ab ipso profecti sunt sacerdotes*, il les fist Prestres.

Le Concile de Trente chap. 1. de la Cession 22. noircit du foudre d'Anatheme, ceux qui diront qu'il ne les fist point Prestres par *hoc*

facite. Si quis dixerit illis verbis hoc facite in meam commemorationem, *Christum non instituisse Apostolos sacerdotes, aut non ordinasse &c. Anathema sit*: Les Apostres donc furent faits Prestres.

Heresie. 77.

Par-ce que Iesus-Christ est eternel, il demeure seul sacrificateur eternel, & par ainsi les Apostres ne peuuent estre Prestres, ny selon l'ordre de Iesus-Christ, ny de Melchisedec.

Iesus Christ est seul sacrificateur eternel, transeat, *ergo les Apostres ne sont Prestres selon son ordre.* Voila bien conclud son Antecedent, pour vnqui ne veid iamais que de la Dialectique de Vallongnes. Il est seul Prestre eternel, il est vray & les Apostres sont Prestres mortels. Son ordre n'est en l'eternité : ains à offrir du pain & du vin comme i'ay prouué au Traicté de Melchisedec. Ne faites point deux ordres. Celuy de Iesus & de Melchisedec sont vn.

Heresie 78.

C'est mettre les hommes bien haut que de les faire compagnons de Iesus Christ.

CONTRE.

Qui est ce Timon? qui est cet Apemiat?

qui eſt ce Miſanthrope? qui ſe faſche de ce que les hommes ſont mis ſi haut. S. Paul parlez icy s'il vous plaiſt, au 1. & 2. des Heb.

Ieſus-Chriſt a fait les hommes ſes freres.

Dieu a fait l'homme heritier de tout ce qui eſt & non vn Ange. Il n'a iamais dit à vn Ange *ſede à dextris*, & il l'a dit à l'homme. Il n'a dit aux Anges ie ſeray ton pere, & il l'a dit à l'homme. Il a rendu l'vniuers tributaire à l'homme & non aux Anges. Il a vn peu abaiſſé l'homme plus bas que les Anges: La Phraſe Hebraïque dit, *feciſti eum ſecundum à diis: proximum à Deo: modicò minuiſti à Deo.* Le texte de Dauid porte חסרהו ותחסרהו *Vattchaſſedehu meat meelhim. Tu l'as vn peu arieré de Dieu, tu l'as fait tant ſoit peu inferieur de Dieu.* On ſçait bien que *Elohim*, ſignifie *Dieu.* Touſiours ou le latin dit, *loquutus eſt Deus: dixit Deus.* Il y a אלהים Comme au Decalogue וידבר אלהים, *vaie dabber Elohim, Dieu a dit.* Il a (dit S. Paul) conſtitué l'homme ſur toutes les œuures, & non les Anges. Ieſus a appellé les hommes ſes freres, & non les Anges: *non confunditur fratres eos vocare.* Il les appelle ſes enfans.

Ecce ego & pueri mei: La nature humaine a esté exaltée par dessus l'Angelique. Il est mort pour l'homme & non pour les Anges. Il n'a pris la nature Angelique, ains la semence d'Abraham. I'ay parlé de cela au 1 liure: mais il faut assommer ce haineur des hommes, auec 18. textes de la Bible, qui est faché de ce que l'homme est si haut, & de la grace que Dieu luy a faicte, de le rachepter plustost que les Anges. Dans l'*in principio* il diuise son vnité de fils pour faire les hommes ses confreres. *Quotquot autem receperunt, dedit eis potestatem filios Dei fieri.* Et estant resuscité dit à la Magdalene *Ascendo ad patrem meum & ad patrem vestrum* Et en son oraison, nous commãde de dire *Pater noster*, & non pas *Pater Christi*. Au 8. des Romains Iesus n'a rien plus que nous. *Heredes Dei & coheredes Christi.* Vous leuez l'homme trop haut S. Paul, de les mettre à l'vnisson de Iesus-Christ. En l'Apocalipse il fait seoir l'homme pres de luy. *Qui vicerit dabo ei sedere mecum.* En S. Matth. *non amplius seruos sed amicos.* En S. Iean 20. *Vade ad fratres meos.* Et au 17. Il n'est nullement huguenot, il leur baille logis auec luy. *Pater ego volo, vt vbi sum ego, & isti sint mecum, vt videant claritatem meam.* Et S. Paul, *Spiritus testimonium reddit spiritui nostro quod filii Dei sumus.* Ie pense que Gautier ne sera mis si haut, mais qu'il

deſcendra en Enfer.

Hereſie 79.

C'eſt taxer Ieſus-Chriſt d'inſuffiſance de luy bailler des Preſtres de meſme ordre que luy.

C'eſt donc faire tort au Roy, de luy bailler des cheualiers de ſon ordre: Au contraire c'eſt rendre vn ordre plus excellent, & c'eſt ſa grād' d'en faire beaucoup de meſme. Nous ne taxons le ſacrifice de Ieſus-Chriſt d'inſuffiſiſance, il eſt d'vne valeur infinie, vne ſeule goute, pouuoit racheter cent mondes.

Hereſie 80.

Que Ieſus-Chriſt ait fait ſes Apoſtres ſes Vicaires & qu'eux en ayent eſtably d'autres par l'impoſition des mains: tout cela ſe peut reietter par vne ſimple negation.

CONTRE.

Il a baillé la meſme puiſſance qu'il auoit à ſes Apoſtres, *ergo* il les a faits ſes Vicaires. Il leur promet meſme qu'ils feront de plus grand miracles que luy. Ce qui ſeruira pour clorre le bec, à ceux qui ſe mocquent des

miracles qui se trouuent en la Legende des Saincts: Le miracle d'Elisée, qui fist nager la congnée au vieil Testament, de prime face est plus niais, que nul des saincts du nouueau.

L'imposition des Mains.

Que les Apostres ont estably d'autres par l'imposition des mains, toute la Bible en est pleine. Iesus imposa les mains aux Apostres. Les Apostres les ont imposez: cõme à S. Paul: Actes 13. *Imponentes eis manus dimiserunt illos* & S. Paul les imposa à Timothée 4. *Noli negligere gratiam &c. quæ data est tibi per prophetiam cum impositione manuũ.* Iamais Prestre n'a esté qu'il n'ait eu l'imposition des mains. Ce discours desire vne plus longue haleine. Il n'estoit besoin qu'il parlast de cela. Mais Seneque dit que, *Naturale est manuũ sepius ad id referre quod dolet* Il n'y a rien qui estrique mieux la denrée huguenotte dãs la boue, que l'imposition des mains: ils les imposent maintenant, estans contraints d'aduouër ceste Misson.

Heresie 81.

Il enuoya ses Apostres prescher l'Euangile à toute creature les baptisant, voila leur commission.

il n'y a point d'autre Vicariat.

CONTRE.

Ite prædicate euangelium est le vicariat general: Mais prescher l'Euangile contiēt bien des choses. Baptiser: Marier (ou bien pourquoy vous meslez vous de marier) faire des miracles: Remettre les pechez: Sacrifier: *hoc facite.* Administrer les sacremens: imposer les mains aux autres. Si vous prenez le mot *de prescher* selon vostre *vicariat*, vous ne deuez rien faire autre chose: Prescher l'Euangile n'est pas si general que *hoc facite*, & ne durera pas tant. Il n'est point commandé de prescher iusques au iugement (car on s'en pourroit passer vn chacun estant bien instruit) Mais il est enchargé de sacrifier & representer ce qu'il fist apres la Cene, *Donec veniat.* Donc *hoc facite* est le vicariat des Apostres. Il est plus excellent de sacrifier & communier que de prescher: par consequent ce vicariat est plus digne que l'autre. Le sacrement de l'Eucharistie est la fin du sermon. *Finis præstatior, quàm quæ tendunt ad finem.*

Heresie. 82.

L'eleuation d'Helie luy a esté vne espece de mort comme ceux de qui parle S. Paul Corin. 1. chap. 15.

qui seront changez au dernier iugement.

CONTRE.

Il a iuré de ce rendre ridicule en toutes ses responces. Ce Microcantechrist veut desia tuer Helie : & en oster la gloire à l'Antechrist : ô cruauté ! il veut tuer ceux qui sont dans le Paradis. Que l'eleuation d'Helie luy fut vne espece de mort: Ce mẽsonge se combat par 3. veritez. Iamais l'eleuation au ciel n'est espece de mort: c'est le chemin de vie. Si l'Eleuation au ciel est vne mort, Iesus-Christ mourut quãd il y fut esleué en son Ascension: & n'est plus viuant. Voila le precipice d'absurdité ou vous tombez. Iouinian disoit comme vous, qu'Helie ne deuoit point venir au iugement, & qu'il estoit mort. Mais ie vous dy ce que S. Hieroſme luy respondit : qu'il fut immortel auant que mourir *Helias cœpit immortalis esse, antequam mortuus esset.* Auec les fausses fumées de mensonge, vous voulez esbloüir l'œil de la verité. Iamais S. Paul n'a dit que quelques vns ne mourront point, & que leur eleuation leur fera vne mort, allans au iugement. Au contraire il a baillé vne reigle sans exception, qu'il faut que tout homme meure. *Statutum est omnibus hominibus semel mori.* Duquel arrest le fils de Dieu n'a pas

peu estre exépt. Mais S. Paul dit que ceux que l'Antechrist tura, ne seront point changez, & ne pourriront pas: car dés qu'ils seront morts, ils resuisciteront. Iesus-Christ ne pourrit pas au tombeau, ny le bon larron & ne fut changé. Le Payen Horace est plus Catholique que vous. *Semel calcanda via Lethi.* Tout ce qu'auez dit, est espraint de la pure lie de fausseté.

Heresie. 83.

Iesus-Christ n'a point sacrifié en la Cene, Il a loué & rendu graces à Dieu, & cela s'appelle sacrifier.

I'ay prouué au traicté de la Messe qu'il sacrifia: s'il n'a rien fait en la Cene que louer & rendre graces, il en a autant fait au miracle des pains.

Heresie. 84.

Quand on parle des sacrifices propres, cela s'entend Propitiatoires, qui estoyent faits pour la remission des pechez. f. 66.

CONTRE.

Il faut le prendre dans le rets qu'il a tendu, le

Ie ne veux amener la depoſition de tous les Docteurs, & des textes de la Bible, qui prouuent que la Meſſe eſt ſacrifice pour la remiſſion des pechez. Ie me paſſe de deux.

La Meſſe eſt Sacrifice Propitiatoire.

Ie me contente de ce que dit le huguenot & du paſſage de la Bible. Les Sacrifices proprement pris, eſtoyent ceux qui ſe faiſoyent pour la remiſsion des pechez dit-il: or le ſacrifice d'apres la Cene eſt fait pour la remiſſion des pechez *ergo* il eſt Propitiatoire & proprement pris. Ieſus Chriſt prouue l'aſſumption qui en l'inſtituant dit. *C'eſt mon ſang qui eſt reſpandu pour la remiſsion des pechez.* Ie me pourrois moquer de ſa propoſition, & dire que l'aumoſne & priere que nous faiſons, ſont auſsi ſacrifices propitiatoires & pour la remiſſion des pechez. *Elemoſinis peccata reddime.*

Hereſie 85.

Ieſus-Chriſt n'a point reſpondu à la figure de Melchiſedec en la Cene. fol. 66.

I'ay rebarré ce faux par infinies veritez au traicté de Melchiſedec. Ie ne veux que le tex-

te de la Banſſerie pour le vaincre meſme. Cy deuant il a dit, que comme Melchiſedec fiſt vne collation à Abraham & à ſes gens, que de meſme Ieſus-Chriſt fiſt vn banquet ſpirituel en la Cene. Il a donc là accomply la figure de Melchiſedec.

Hereſie 68.

Quād ie luy demande, ou Ieſus-Chriſt a accomply la figure des pains de Propoſition, & l'encens qui ſe braſloit deſſus. Il reſpond qu'ils ont figuré le viure des fideles, qui doit eſtre conſacré à Dieu: Et l'encenſement fait deſſus, a figuré le ſacrifice de la Croix.

CONTRE.

Les pains de Propoſition figuroyent le viure des fideles: ſi vous entendez le pain de la Cene, il eſt ſacrifice, puis que la figure en eſtoit vn. Si vous entendez du chappon que vous mangez en Careſme cela eſt faux. Car le ſacrifice des pains de propoſition eſtoit inſtitué pour figurer quelque choſe de Ieſus-Chriſt, & non voſtre diſner prophane. Vous deuiez continuer & dire que l'encens figuroit voſtre *benedicite*: Lequel ſe commence. *Beuuons māgeons*, qui ſont les deux premiers mots de celuy de Sardanapale & Epicure: vous

leuiez acheuer; *post mortem nulla voluptas.* Ce viure des fideles doit estre consacré à Dieu, lites vous. Il est donc dedié & presenté à Dieu, & est sacrifice. Vous estes pris de quel ostié que vous pensiez eschapper. *L'encens qui se bruslolt dessus figuroit le sacrifice de la Croix.* Voila vne risée qui feroit rire mesme l'Age aste Crassus Qui a iamais dit que l'encens du vieil Testamẽt figuroit le sacrifice de la Croix? L'encens ne signifie iamais la mort. L'encens n'estoit qu'vne ceremonie du sacrifice: donc le sacrifice de la Croix ne seroit qu'vne ceremonie de sacrifice. Tousiours l'encens signifie la priere. Ce que Dauid prouue, priant que le flair de sa priere monte droit deuant Dieu, comme l'encens. Gautier mesme en la dispute que nous eusmes du sacrifice de Malachie, & en sa responce, veut que l'encens signifie le sacrifice de louange & priere: & maintenant il veut qu'il figure le sacrifice de la Croix. Les pains de Proposition figuroyent le pain que le Messie prit: & l'encens, la benediction, action de grace, & prieres qu'il fist dessus.

Heresie. 87.

Ils ont en la Cene vn gage & asseurance de la vie eternelle.

I'ay refuté cela. Pour nous autres Catho-

liques nous ne voulons point de gage, nous voulons le corps & la choſe meſme.

Hereſie. 88.

Il me demande ſi tous les ſacrifices des beſtes n'ont pas eſté repreſentez par le ſacrifice de la Croix.

CONTRE.

Ie puis reſpondre, ouy: Nenny. Nenny auec S. Auguſtin qui a dit que le ſacrifice d'apres la Cene, eſt l'accompliſſement de tous les ſacrifices anciens. Ie puis reſpõdre qu'ouy, en partie auec les autres Docteurs, qui diſent qu'en la Croix il realiſa tous les ſacrifices qu'on tuoit: & qu'apres ſouper, il perfectionna tous les ſacrifices de pain, & celuy des beſtes qui n'eſtoient tuez, cõme des 2. agneaux offerts viuans couuers du pain des premices, & le Cheureau *Emiſſaire & congedié*. Vous ne demandez que les ſacrifices des beſtes. Il faut donc vn autre, pour accomplir ceux de pain.

Hereſie. 89.

Deux choſes totallement differentes, & figures de choſes differentes ont beſoin d'eſtre repreſentez par deux realitez differentes.

CONTRE.

Il n'y a point deux realitez cela eſt faux, il n'y en a qu'vne, mais en deux façons: autrement il faudroit deux Meſsies. *Deux choſes differentes doiuent eſtre repreſentez par deux veritez differentes*, vous deuiez dire par deux façons: *or l'ordre de Melchiſedec & celuy d'Aron ſont differēs, ergo il faut deux façons.* Vne verité peut repreſenter deux ou trois choſes. Le ſacrifice de Melchiſedec differoit du Leuitique en 6. choſes En temps: Le 1. eſtoit en la loy de Nature: & le 2. en la loy eſcrite. En excellence. Le 1. eſtoit plus excellent, que le 2. *habita ratione perſonarum & materiæ.* Melchiſedec eſtoit plus excellent & grand qu'Aron puis qu'il le benit: Et le pain & vin ſont plus excellens que les beſtes. Ioint que le Meſsie a eſté Preſtre de cet ordre, & l'a ennobly. Le 1. eſt auec ſerment pour demonſtrer l'immobilité de ſa durée: & le 2. eſt ſans ſerment. Le 1. eſtoit volontaire & celuy d'Aron par commandement. Le 1. dure & durera: & le 2. eſt finy.

Hereſie. 90.

En la Preſtriſe de Melch. il n'y a point eu d'autre ſacrifice, qu'en la Preſtriſe d'Aron.

CONTRE.

Tout cela n'a racine que dans le sable mouuant de vostre opinion & incertitude, vous ne faictes que beer, apres le vague de l incertain, & ne disputez pour la verité: mais seulement *studio contradicendi*. Ce que dites est de Kemnitius : produisez quelque chose de vostre Minerue. Dire que Melchisedec & Aron ont offert semblables sacrifices. C'est dire que le Soleil n'est point clair. Cela est faux par 9. raisons. Il sacrifia vne fois seule, & Aron tous les iours. Son sacrifice dure encore, & celuy d'Aron est abatu. S'ils ont offert semblables sacrifices, l'ordre d'Aron dure encore. Il sacrifia du pain & du vin: & Aron des bestes. Il institua son ordre en la loy sans loy: & celuy d'Aron en la loy escrite. Son sacrifice estoit celuy des Cananeans & Gentils: & l'autre pour les Iuifs. S'ils sacrifioyent vne mesme chose ce n'est qu'vn mesme ordre, & nō deux. Si c'est vn mesme ordre, qu'estoit-il besoin que Dieu instituast celuy d'Aron tout de nouueau: S'ils sacrifioyent choses semblables, Iesus a sacrifié comme Aron, ce qui est faux. I'ay refuté cela tant de fois, que ce ne sont que redites & Batologies.

Heresie 91.

Iesus-Christ ne se pouuoit offrir qu'vne fois selon l'ordre d'Aron, par-ce que le souuerain sacrificateur n'entroit qu'vne fois au lieu tres-sainct.

CONTRE.

Ce *par-ce que* là est bien mal fondé & pilotiné. *Il ne se pouuoit offrir qu'vne fois selon Aron, par-ce que le sacrificateur n'entroit qu'vne fois dãs le lieu tres-sainct.* Cela est faux: mais c'est par-ce qu'il ne pouuoit mourir qu'vne fois comme dit le 9. des Heb. La croix n'est pas le lieu tres-sainct, mais le Ciel.

Le Ciel est le Sancta Sanctorum.

S Paul Heb. 9. dit que le Ciel est le *Sancta Sanctorum*, ou le vray sacrificateur Iesus Christ entra en son Ascension Le 1. Tabernacle figuroit la vie, ou les Prestres entroyent tous les iours: & le 2. qui estoit le *Sancta* est le Ciel que Iesus-Christ a ouuert. *Non in manu facta* Sancta *Iesus introiuit exemplaria verorum: Sed in ipsum Cælum.* Donc le Ciel est le *Sancta*: & non la Croix. Gardez encore vostre silence Pythagorique vingt ans, auant que parler. Le

Ciel est le vray *Sancta Sanctorum*, ou sont tous les bien heureux. Ignorantissime Predican, si la croix estoit le lieu *tres-sainct*, tous ceux qu'on pend sont plus heureux que ceux qui meurent en leur lict. Si la Croix est le *Sancta*. pourquoy Iesus a-il demandé de n'y aller pas? Si la Croix est le lieu *tres-sainct*, pourquoy l'auez-vous en horreur? La Croix qui est en l'argent est vostre *Sancta*, vous l'aimez bien: Aussi vous auez Dieu mercy, fait bien profiter vostre Talẽt, vous ne serez repris du maistre de l'auoir enfouy dans terre. Si la Croix est le lieu *tres sainct*, pourquoy vous enfuytes-vous le iour d'Allemagne, que n'alliez-vous volontairement en ce lieu *tres-sainct* cõme Iesus Christ? Vostre lieu *tres-sainct* fut l'Abaye de Trouart, ou vous allastes rendre Moyne pour vn iour. C'estoit mal fait à vn berger, comme vous, de quitter ses ouailles entre les griffes des loups rauissans. Ie quitte la gaussserie pour parler à bon escient.

Si la croix est le *Sancta* infinis inconueniens s'ensuyuent. S. Paul est desmenty qui dit que c'est le Ciel, & la verité crie d'ahan. S'il n'a esté offert qu'vne fois en la Croix, par-ce que le sacrificateur n'entroit qu'vne fois dans le *Sancta* pour y sacrifier: Iesus n'a accomply en la Croix que le sacrifice qui ne se faisoit qu'vne fois l'an: il faut vn autre sacrifice, pour ac-

complir les autres. Le Sacrificateur representoit Iesus Christ, dites vous) il deuoit doc mourir & se sacrifier leans dedans. Si la Croix estoit le *Sancta*, il n'auroit pas sacrifié en la Croix: car on ne sacrifioit pas dans le *Sancta*, mais on y portoit le sang des bestes sacrifiees. Comme asseure S. Paul *Infertur sanguis pro peccato in Sancta per Pontificem*. Donc la croix n'est le lieu tres-sainct. Pour bien empescher toute la Ministraille, ie leur apporte deux autres contre-carres.

Le sacrifice d'apres la Cene est le Sancta Sanctorum.

S. Paul 13. des Hebr. dit que lors, qu'apres la Cene de l'Agneau, il se remit en table, il entra au *Sancta* & offrit son sang pour la remission de nos pechez. Ie prie aux Doctes de cõsiderer de pres ce lieu: *Quorum enim animaliũ infertur sanguis pro peccato in sancta per Pontificem: horum corpora cremabantur extra castra. Propter quod & Iesus, vt sanctificaret per suum sanguinem populum, extra portem passus est*: Il fait vne comparaison: Comme on sacrifioit vne fois l'an les bestes premierement, puis on portoit le sang dans le *Sancta* pour sanctifier le peuple: & en apres on portoit ces corps là, bruller

dehors le Camp. De meſme Ieſus a ſacrifié premierement, puis a reſpandu ſon ſang pour la remiſsion des pechez le baillãt à boire à ſes Apoſtres, comme il diſt luy-meſme, *qui effunditur in remiſsionem peccatorum*: & en apres il a porté ſon corps bruſler du feu de charité ſur l'autel de la Croix hors Hieruſalem. Il s'enſuit donc que le ſacrement d'apres la Cene eſt ſacrifice: & que ceſte action fut le *Sancta* ou il entra, pour nous ſanctifier par ſon ſang, puis qu'apres S. Paul dit qu'il alla patir, & eſtre bruſlé hors Hieruſalem, comme apres le ſang reſpandu dans le *Sancta*, on portoit le corps des beſtes dehors le Camp. Autrement la ſimilitude de S Paul hiroit, & ſa redition ne ſeroit bonne. Il faut qu'il ait premierement ſacrifié dans la ville, auant que d'eſtre porté dehors. Tournez de quel coſté que vous voudrez ce paſſage, il vous contraint de confeſſer qu'il a ſacrifié premier que d'aller au mont de Caluaire, & qu'apres la Cene, il entra au lieu tres ſainct, & non en la Croix. Le terme de S. Paul eſt ſi reſolu qu'il conuertiroit l'infidelité meſme. La 2. Contre-carre eſt que

Le Corps de Ieſus-Chriſt eſtoit le Sancta Sanctorum.

Le Corps viuant de Ieſus-Chriſt eſtoit le

Sancta, ou le sang fut respandu : Et lors la figure fut accomplie quand il beut de son propre sang, comme ses Apostres. Le corps de Iesus-Christ n'estoit-il pas le *Sainct des Saincts* ? S. Augustin interpretant le faict de Dauid, qui se portoit en ses mains mesme, estant deuant Saül, dit que Iesus-Christ estoit le vray Dauid, qui se portoit en ses propres mains, en la Cene : Le pain estoit luy-mesme. La Tradition Apostolique dit que Iesus-Christ mangea son propre corps, & beut son propre sang, de peur que ses Apostres ne deuinssent Capharnaïtes. S. Chrysostome homelie 83. sur S. Matth. dit (Catholiques remarquez ce poinct de remarque) que Iesus-Christ beut de son propre sang. Ce sang là estoit le sang du tres-sainct, qui fut porté dans le *Sainct des Saincts* son Corps. *Ipse quoque bibit ex eo, ne auditis verbis dicerem: Quid igitur sanguinem bibimus, & turbarentur. Quia propter hæc verba multi scandalum passi sunt prius. Ne igitur hoc accideret, prius ipse hoc fecit, vt tranquillo animo ad communicationem mysteriorũ induceret.* Ie n'ay encore leu du corps: toutesfois il le peut auoir mangé de mesme. Car iaçoit que ce sacrement soit institué pour la remission des pechez : Iesus-Christ ne le prit pas en ceste consideration. Mais pour dõner exemple : comme vn bon Medecin qui

prend de la medecine j'açoit qu'il ne ſoit malade, mais pour donner courage au patient: de meſme il en a voulu vſer pour donner exemple encor qu'il n'euſt peché. Le Roy qui inſtitue vn ordre, pour rendre ſes Seigneurs plus nobles, combien qu'il ſe face le premier cheualier, cela ne le rend pas plus noble,& n'en a que faire,mais il en veut eſtre & en porter le ſignal ſur ſon manteau royal, pour ſeruir d'exemplaire aux autres. Il a mãgé ſon corps & beu ſon ſang, ſans en auoir neceſsité: comme il a voulu eſtre baptiſé pour l'exemple & donner force aux eaux. S'il s'eſt bien mangé en figure en l'Agneau Paſchal: pourquoy ne s'eſt il bien mangé en realité? Ie conclus que le Ciel veritablement eſt le *Sancta*: & que la Paſque, ou ſon propre corps meſme, eſt pluſtoſt le lieu tres ſainct, que la croix.

Hereſie 92.

Les Anciens ne pouuoient oſter les pechez par les ſacrifices.

CONTRE.

Voicy les gens-d'armes du Cadmus, qui ſe deffont l'vn l'autre. Heildens de ſerpent vous

entre-mordez. Vous estes yure, i'en appelle de vous mesme deuant vous mesme, quand vous serez en vostre bon sens. Tantost vous auez dit qu'ils auoyent l'asseurance en leurs sacrifices. Au fueillet 71. vous dites qu'ils offroyent *pro peccato*, & qu'ils estoyent pour reconcilier, rabiener, & rapatrier les hommes auec Dieu: & maintenant vous chantez la Palinodie. *Oportet mendacem esse memorem.* Comme vray Ixion vous n'embrassez qu'vne nuë de mensonge, au lieu du corps de la verité: vous n'auez qu'vne vaste & turbulente incertitude: Affermez l'incredule & girouetante foy de vos mouuantes opinions, & puis ie concluray.

Heresie. 93.

Iesus-Christ ayant offert vn seul sacrement pour les pechez, par vne seule oblation, il a tout consumé.

CONTRE.

L'heretique s'armant de son Plastron & *Semel* huguenot, afin d'auoir couleur de piller les Egliſes, a dit qu'il n'y auoit plus de sacrifice, & que l'ayant deffait, ce pillage luy appartenoit. S'il les a emportez par droit de guerre, *Iure post-liminii* nous les pouuons re-

peter. Il n'y a plus de sacrifices, par-ce que par vne seule oblation il a tout consommé Mais la noire suye d'ignorance a empesché le huguenot de voir la verité. Nous admirons ce que nous ne sçauons point: & mesprisons ce que nous ignorons. L'heretique a blasmé ce qu'il n'entendoit pas.

L'explication du Semel *Huguenot.*

Ie trouue vn triple *Semel* dãs les escritures.
Le *Semel* de Melchisedec.
Le *Semel* de Iesus-Christ. &
Le *Semel* huguenot.

Melchisedec n'offrit qu'vne seule fois du pain & du vin, & neantmoins ce *Semel* & seule offrende, dura iusques à Iesus-Christ. Car si ce sacrifice fait *vne fois seule* par Melchisedec auoit failly, Iesus-Christ n'eust pas esté Prestre de cet ordre. Il ne pouuoit estre d'vne chose qui n'estoit plus.

Iesus-Christ comme sa figure, n'a sacrifié qu'vne fois: Apres la Cene selon Melchisedec: & en la Croix selon Aron. En la Pasque il fut le Prestre & la victime, le Sacrifiant, & le Sacrifié: Mais en la Croix il n'a esté que la victime. Il s'est offert, liuré & baillé luy-mesme à la mort, & les Prestres Leuitiques le crucifierent par leurs sentences. Le sacrifice

fait en la Croix, ne se doit point representer: Mais celuy d'apres la Cene se doit representer: Par-ce qu'il a dit *hoc facite*, le sacrifice de la Croix dure & durera tousiours *en puissance & en merite*, & non plus en *Action*: Et le sacrifice de Pasque dure & durera *en puissance, merite & Action*. Il faut le *reactionner & representer*. Iesus par vn *seul* sacrifice d'apres la Cene, a tout consumé: & ce *Semel* dure encore & durera, & c'est le mesme Le sacrifice de la Messe est le mesme que Iesus institua en la Pasque: ce n'est point vn autre, ny vn nouueau, ny vn semblable. Que l'abusé huguenot ne se noye pas, pensant nager sur l'escorche de son ignorance, & cuide qu'en la Messe on sacrifie encore, comme anciẽnement vne oblation nouuelle. Ce qui s'offre en l'autel est le mesme que Iesus offrit apres la Cene. Comme sont les mesmes mots de Iesus-Christ, ainsi c'est son mesme sacrifice. Comme dit S. Chrysostome homelie 2. sur la 2. à Timot. Et si le huguenot admiré cela, comme c'est le mesme: C'est qu'Origene dit qu'il est *indefaillable & inceßable: est indesinens sacrificium*. C'est l'action *idemelle* de Iesus-Christ. Il ne se peut consumer comme a dit S. Cyprian au liure de l'vnité. *Inconsumptibilem cibum aponit discipulis*. Ou il vse du present *aponit* & non *aposuit*. C'est pourquoy ce *Semel* de Iesus-

Christ est *inconsumptible* & *indefinent*. Puis qu'il est *inconsumptible* c'est le mesme. Il n'a sacrifié qu'vne fois qui durera iusques au dernier aduenement. Comme le *Semel* de Melchisedec fait vne seule fois, dura iusques au premier aduenement: comme c'est le mesme Soleil qui renaist tous les iours. La saincte Hostie ne change iamais *en realité & verité*, mais elle change *en especes & accidens*. Comme vn homme, pour changer tous les iours d'habits, ne change pas de corps, c'est tousiours le mesme: Ausi les especes & accidens, la couleur, la forme, se change & consomme, mais la realité ne change & ne se consomme iamais. Il n'y a que le manteau, & voile du Sacrement: les especes, qui se changent: Le corps est tousiours le mesme. Ie ne veux taire l'Auteur de ceste solution, c'est Eusebe Emyssene homelie 5. *de Pasquate* qui le dit. *Verè vnica & perfecta hostia fide existimanda est non specie.*

S. Augustin baille de belles solutions à ce *Semel* & l'explique fort bien *Semel in pratium, iugiter in mysterium*. Et en son Epistre 23. à Boniface. *Semel imolatus est Christus in semetipso & tamen in sacramento in omni die à populis imolatur*. S. Augustin n'est pas tant du costé des huguenots comme ils pensent. Iesus-Christ a esté offert & imolé en 3. façons.

Au

Au vieil Teſtament, *Typiquement & figuratiuement.*

En la Paſque *Realement & Sacramentellement.*

Et en la Croix *Realement & viſiblement.*

S. Auguſtin contre les Manichiens dit qu'il fut ſacrifié en 3. façons.

Anciennement	*En ſimilitude.*
En la croix	*En verité. &*
Apres l'Aſcention	*En Sacrement.*

Voila le lieu. *Huius ſacrificii caro & ſanguis, ante aduentum Chriſti, per victimas ſimilitudinum promitebatur: in Paſſione Chriſti, per ipſam veritatem reddebatur: Poſt aſcenſum Chriſti, per ſacramentum memoriæ celebratur.*

Les huguenots ont baſly vn *Semel* à leur poſte, & ont dit qu'il ne faut plus de ſacrifice de la Meſſe, par-ce que Ieſus-Chriſt a ſacrifié vne ſeule fois. Il eſt vray, nous n'en voulons pas vn autre que celuy qu'il fiſt à la Paſque, c'eſt le meſme qui dure encore & durera. Ceſte ſeule fois ne ceſſe iamais. Le *Semel* huguenot differe du *Semel* Catholique: En ce que le huguenot fait ſon *Semel, finy, mortel, ceſſé, failly, abbatu, & qui ne dure plus.* Il fait mourir & tuë l'action de Ieſus-Chriſt, qui eſt d'eternelle durée, & qui doit agir, continuer, & ne ceſſer iamais iuſques au iugement, ou l'Antechriſt la fera faillir. Il a autant de *merite* & *d'action* maintenant comme lors de

son institution *in remissionem peccatorum*. S'il n'en faut plus, pourquoy repete-il sa Cene? Si l'action a failly, sa Cene n'a point de force. Il s'abuse. Le Baptesme que nous auons, est le mesme de Iesus-Christ, & non vn autre c'est le mesme. Ainsi le sacrement d'apres la Cene est le mesme que les Apostres mangerent. Le *Semel* de Iesus-Christ & Catholique est infiny, ne cesse, ne deffaut, ne meurt, & ne desiste iamais. C'est tousiours le mesme. Le huguenot *repete sa Cene*: Mais le Catholique *represente la Pasque*. Ce que l'heretique *repete & reitere*, n'est point le *Semel* de Iesus-Christ, ny son sacrement & sacrifice, ains le sien propre. Mais le *Semel* que le Catholique *represente, reactionne & idente* (s'il est loysible de former ce mot) est le mesme de Iesus-Christ. L'insuffisante capacité de la Banfferie, voulant con-catener la puissance de Dieu à sa stolidité, dit qu'il faudroit qu'il reuint, ou qu'il sacrifiast la haut: Ou est il allé, donc afin qu'il reuienne? Il est icy & au Ciel. Il est icy soubs le sacrement, *ero vobiscum vsque ad consummationem seculi*. & il est au Ciel a decouuert. Il faut qu'il sacrifie encor elà haut dites vous. Ouy: Il y prie, & sacrifie pour nous. Il s'offre ça bas par les mains des Prestres: & n'a iamais cessé de s'offrir au Ciel apres l'Ascension. Et ce sacrifice ne cesse ia-

mais, puis qu'il s'offre touſiours. Doctes mes bien-aimez, remarquez le 10. des Heb. ou il dit que ſis à la dextre de Dieu, il offre vne offrande à iamais pour nos pechez. *Hic autem vnam pro peccatis offerens hoſtiam in æternum, ſedet in dextera Dei*, ou il faut conſiderer 3. mots *Vnam, Offerens, in ſempiternum.* Il dit, *vnam hoſtiam*, vne hoſtie, & non pluſieurs. Euſebe a dit *vnicam*: & S. Chryſoſtome *eadem.* Il dit *offerens*, au preſent: il offre donc touſiours & ne ceſſe iamais, & neantmoins, c'eſt touſiours *vnam hoſtiam & eandem.* Le 3. eſt *in ſempiternum.* Par conſequent il ne ceſſera iamais. S. Paul n'a pas dit *obtulit*, mais *offerens*, Pour demonſtrer que ce ſacrifice ne ceſſa, ne ceſſe, & ne ceſſera iamais. Qui trauaille touſiours, ne ceſſe point. Le Soleil luit touſiours & ne ceſſe point. *vt Sol perpetuò lucens eſt, ſic Chriſtus perpetuò offerens eſt, & indeſinenter.* Le ſacrifice d'apres la Cene eſt *inceſſable, non finiſſant, inconſumptible, infiny, idental, perpetuel, & indeſinent.* Auſsi il dit, *faictes ce que ie fay*, & non *ce que i'ay faict.* Le huguenot ignorant deux choſes, eſt tombé dans vn tres-meſchant Barratre d'hereſies. Le 1. c'eſt qu'il a penſé, que Ieſus-Chriſt l'euſt fait: ce qui n'eſt pas. Comme il prouue luy-meſme, diſant *hoc facite*, faictes ce que ie fay. Si ce *hoc* auoit failly & ceſ-

ſé, ce ne ſeroit le meſme. Mais ne finiſſant point, comme celuy de Melchiſedec : durera iuſques au iugement, iuſques auquel temps, le terme de ſon eternité eſt bornée. Le 2. poinct que l'heretique ignore eſt, qu'il n'entend pas les textes de S. Paul qu'il allegue. S. Paul dit qu'il s'eſt offert vne fois : qu'il n'y a plus de ſacrifices : qu'il a tout conſumé : C'eſt en l'Epiſtre aux Hebreux qu'il dit tout cela, & non pas en ſes autres : Au contraire, là meſme, & au 10. de la 1. aux Cor. il dit *qu'ils ont vn autel*, & qu'ils ne peuuent participer au ſacrifice de Ieſus-Chriſt, & à celuy des idoles. Or les Heb. ou Iuifs, ou Enfans d'Iſraël auſquels il reſcrit vouloyent encore ſacrifier des beſtes, & il leur dit, qu'il n'y a plus de ſacrifices, & que Ieſus a tout aboly cela en s'offrant & liurant vne fois en la Croix. Il leur dit que *tout eſtoit conſumé* ſelon l'ordre d'Aron, ſelon lequel ils vouloyent encore tuer, & ſacrifier des beſtes. Mais quand il vient à l'ordre ſelon Melchiſedec, il ne dit pas qu'il n'y a plus de ſacrifice, & que tout eſt conſumé: Ains au contraire au 10. des Heb. verſet 12. dit que Ieſus offre vne ſeule hoſtie pour les pechez eſtant aſſis à la dextre de Dieu. *Vnam pro peccatis offerens hoſtiam, in ſempiternum ſedet in dextera Dei.* C'eſt pourquoy

Il faut con-sacrifier le sacrifice de la Messe auec Iesus-Christ.

Pour 6. raisons il faut *representer, con-sacrifier, & continuer* le Sacrifice de la Messe. La 1. d'autant qu'il a commandé *hoc facite.* La 2. par-ce qu'il doit durer iusques à la fin comme celuy de Melchisedec vne fois fait dura iusques à Iesus-Christ. La 3. *in remissionem peccatorum.* La 4. pour annoncer sa mort, & de peur que son nom ne soit mis en oubly. La 5. par-ce qu'on offroit vn agneau tous les matins. La 6. afin que les Prestres ne soyent oysifs, & n'approchent de luy vuides. Ce sacrifice durera iusques à ce qu'il ait mis ses ennemis l'escabeau de ses pieds, comme dit S. Paul. *Vnam pro peccatis offerens hostiam, in sempiternum sedet in dextera Dei, de cætero expectans donec ponantur inimici scabellum pedum eius.*

Heresie. 94.

Le sang par lequel nous sommes racheptez, doit estre consideré en la Croix, f. 78.

CONTRE.

Il le faut considerer, en toutes les fois qu'il

Pa respandu pour nous. S. Paul le considere au 13. des Heb. en 3. endroits : comme le sang des bestes est consideré en 3. lieux. En les sacrifiant. Dans le *Sancta :* & dehors, quand on les brusloit. Ainsi le sang de Iesus se doit premierement considerer au sacrifice 2. lors qu'il le bailla à boire aux Apostres pour les sanctifier. Tiercement en la Croix. Il faut considerer le sang de Iesus-Christ en la Croix *meritoriè. Sed in Eucharistia efficaciter.*

Iesus est mort pour tous sufficienter *& non pas* efficaciter.

La mort de Iesus-Christ est assez suffisante pour racheter autant de mondes qu'vn Philosophe en pourroit imaginer en sõ Idée. En la croix il peut guerir, mais au Sacrement, il peut guarir, & guerir tout ensemble. En la croix il nous rachepte, *ex opere operato*, mais en l'Eucharistie *ex opere operantis.* L'efficace de la Passion est appliquée, par le sacrement. Il est comme le *medium & Canal* par lequel ce sang distile. Les Scolastiques disent que le sacrifice de la Croix opere remission des pechez *sufficiẽter suffisammẽt, sed non efficaciter, & operaliter.* Il est mort pour tous generalemẽt, neantmoins les Turcs & infidelles ne seront

pas rachetez, s'ils ne s'appliquent le sang par les sacremens. *Ordinairement* il a lié nostre salut aux sacrements. Comme la medecine est suffisante de soy, de guarir, mais il faut la prẽdre. Le sang de la Croix est la medecine: & le sacrifice de la Messe est le Calice & tasse pour la prendre. Le sacrifice de la Croix est l'onguent & l'emplastre pour appliquer sur la playe de nos pechez. Les Especes du pain & du vin, sont comme le Linge & le Canepin ou le basme de la chair & sang de Iesus est estendu pour guerir nostre mal. Le sacrifice de la Croix est suffisant de nous rachepter: mais il n'y aura que ceux qui mangerõt de ce pain qui auront la vie eternelle.

Heresie 95.

En la Croix ce n'a point esté selon l'ordre d'Aron: car selon ceste ordre, il luy eust fallu sacrifier & mourir plusieurs fois.

CONTRE.

Selon quel ordre donc y a il esté mis? Si ce n'est selon vn ordre qu'il a esté mis en Croix, ce n'est point vn sacrifice: Vos *Cars* sont tousiours mal fondez. *Ce n'est selon Aron, car il eust fallu sacrifier plusieurs fois*, cela est faux,

d'autant qu'il l'abatoit, il ne faut qu'vne fois pour abatre quelque chose : *Il luy eust fallu mourir plusieurs fois.* Voila qui est bien: & les bestes qu'on sacrifioit qui le representoyent mouroyent elles plus d'vne fois? La realité n'estoit pas obligée à d'auantage. Tout au reuers, comme vous desment S.Paul Heb.9. Il n'a esté crucifié qu'vne fois selon Aron, parce que l'homme ne meurt qu'vne fois. Ce n'a point esté vous qui auez fait vostre responce, ou vous estes tres-ignorant, ou iamais vous nel eustes S.Paul. *Quemadmodum statutum est hominibus semel mori &c. sic Christus semel oblatus est.* Si Iesus-Christ n'est mort selon Aron en la croix : 8. Anathemes s'ensuiuent. L'ordre d'Aron n'est aboly. Il faut encore sacrifier des bestes. Les Iuifs sont plus heureux que nous. Ils attendent le Messie. Mahommet vaut mieux que Iesus-Christ. Nous ne sommes rachetez. Nos sacremens ne valent rien. Et nous sommes damnez.

Heresie 96.

Que Iesus-Christ ait commandé à ses Apostres de reiterer l'ordre de Melchisedec, ou l'ay-ie pris, &c.

Ie l'ay pris en l'Euangile, *hoc facite*, ie n'ay

dit *repeter* mais *repreſenter* & *con-ſacrifier*. Ie crains que la rudeſſe des Tautologies n'offence les aureilles ſi bien polies des beaux eſprits de noſtre ſiecle : L'ordre ne giſt en l'immortalité ou mortalité: mais en l'offrãde. L'ordre d'Aron deuoit offrir des beſtes : & celuy de Melchiſedec du pain & du vin. Ie conſeille aux Preſtres de ne ſe faſcher de ce qu'il les appelle *mal-otrus*, *vituperari ab improbis, laudari eſt* : C'eſt la vaudraye qui ſe mocque du fourgon. C'eſt Therſite qui ſe rid d'Eſope. Si ce difforme Coridon s'eſtime ſi gentil, qu'il garde ſa beauté, Alexis n'en a que faire.

Hereſie 97.

Ieſus-Chriſt n'a pas dit qu'il ſacrifioit, c'eſt la gloſe qui paſſe le texte.

A-il iamais dit qu'il alloit faire quelque choſe, quand il l'a fait ? A il dit qu'il inſtituoit vn bapteſme ? A-il dit qu'il faiſoit la Cene ? qu'il alloit faire vn miracle ? qu'il s'en alloit eſtre transfiguré ? au rebours il deffend de le dire, A-il dit qu'il alloit reſuſciter ? Les ſoldats euſſent fait bonne ſentinelle : Il n'a point dit qu'il eſt monté au Ciel. *ergo* il n'y eſt pas. L'abſurdité ſuit touſiours les parolles de la Banſſerie comme l'ombre ſuit le corps:

elle est vn accident inseparable de ses propos, I'ay prouué au traicté de la Messe qu'il sacrifia.

Heresie 98.

Faictes cecy, est-ce point à dire mangez, beuuez en memoire de moy.

CONTRE.

Nenny. *Faictes cecy* ce n'est pas à dire beuuez & mangez: mais c'est à dire *faictes ce que ie fay*, sacrifiez, benissez, baillez-le à d'autres comme ie vous le baille. Si *faictes cecy* c'est à dire mangez en memoire de moy. Il faut que Iesus le fist en memoire de quel autre. Vn qui boit à la santé de quelqu'vn absent, fait donc autant en memoire de son amy, comme le huguenot en memoire de Iesus-Christ. Il n'estoit pas vn yurongne, pour commander à ses Apostres, de boire à luy, quand il seroit resuscité. Boire en memoire de quelqu'vn, c'est boire à sa santé, quand il est party. Yurongnez tant que vous voudrez en vostre Cene: pour nous autres nous sacrifions.

Heresie. 99.

Ie me veux tirer d'vn abysme, ou ie me suis precipité que Iesus-Christ n'a pas sacrifié en la Croix, mais il a esté la victime, & le peché offert pour le peché.

CONTRE.

C'est la 2. heresie que vous dites que i'ay faicte. Ie ne suis point precipité trop bas. I'ay dit que Iesus s'est bien offert & liuré a la Croix : mais il ne s'est pas crucifié, tué & pendu luy-mesme : autrement il seroit homicide de soy-mesme. Il s'est volontairement offert, presenté & liuré à Iudas, aux Iuifs, bourreaux & Ministres. Comme homme il a desiré par 3. fois de ne mourir pas : Les Prestres Iuifs l'ont crucifié par leurs sentences, & les soldats ont esté les executeurs. *Oblatus est, quia ipse voluit. Is enim poterat mori & non mori.* S. Augustin sermon 37. *de tempore* dit que *nulla necessitate, sed propria voluntate in ligno se suspēdi permisit, clauis corpus suum perforari non renuit.* S. Paul Heb. 9. dit que se fut le S. Esprit, qui le presenta, *per Spiritum Sanctum semetipsum obtulit.* Il s'est presenté luy-mesme par vn autre. La Banserie ne sçait pas qu'elle difference il

y a entre, *offrir* & *ſacrifier*. C'eſt pourquoy il eſt tombé dans l'abyſme luy-meſme.

Hereſie. 100.

Pour la tranſubſtantiation, il la reiette comme vne doctrine nouuelle, abſurde & contraire à toute l'Eſcriture ſens & raiſon.

I'ay refuté ces blaſphemes au traicté de la Meſſe, & ay prouué comme ils ſont contre l'Euangile, les Conciles, les Peres, les Iuifs, le Diable, & toute la ſcience, de ne croire la tranſubſtantiation. Quand il ne peut que reſpondre, il fait banqueroute, & nous paye d'vn *nego*.

Fin du 2. Liure.

LE

TOMBEAV

DES

HERETIQVES,

PAR

George l'Apoſtre.

Où les 50. dernieres Hereſies du Miniſtre la Banſſerie ſont refutées.

AVEC

Le Huguenot.

LIVRE III.

A CAEN,

Par CHARLES MACE',
Imprimeur du Roy.

1599.

SOMMAIRE DE CE qui eſt contenu au 3. liure.

Le *Pſal. 71. s'entend de la Meſſe.*
Ieſus-Chriſt a inſtitué le Bapteſme.
Le *Sacrifice* Net *de Malachie eſt l'Euchariſtie.*
Le *Pape ne peut eſtre l'Antechriſt.*
Le *Huguenot eſt l'Antechriſt par la Bible.*
Le *Huguenot eſt l'Antechriſt par le texte des Peres.*
Le *Huguenot eſt vray heretique bien prouué.*
Le *Huguenot eſt Heretique par les Marques.*
Le *Huguenot en la loy de Nature.*
Le *Huguenot en la loy Eſcrite.*
Le *Huguenot en la loy Euangelique.*
Le *Huguenot eſt Anti-chreſtien.*
Le *Huguenot eſt Anti-Apoſtolique.*
Le *Huguenot n'eſt point Chreſtien.*
Le *Huguenot eſt pire q̄ les Iuifs & infidelles.*
Les *Huguenots ſont perdus.*
Le *Huguenot eſt pire que le Diable.*
Le *Sacrifice* Iuge *de Daniel s'entend de la Meſſe.*
Ego ſum vitis, *bien interpreté.*
Il eſt appellé pain, *bien expliqué.*
Sedet ad Dexteram Dei Patris, *bien ſolu.*

Le vray sens de Escam spiritualem manducauerunt.

Caro nihil prodest, spiritus viuificat, *veritablement interpreté.*

L'explication de *Verba quæ dico vobis spiritus & vita sunt.*

Spirituellement que c'est.

Corps en diuers lieux.

Corps en diuers lieux selon les Philosophes.

Corps en diuers lieux selon les Heretiques.

Corps en diuers lieux selon la Bible.

Corps en diuers lieux selon les Conciles.

Corps en diuers lieux selon les Peres.

Preface.

LEs bien-sages Entendemens, iouyssans à leur seulet, de leurs pensées les plus coyes & s'entretenans sur la douceur & Payse de leurs meditations vrayement stoïques, remarquent que la Discretion est vn abregé & racourcissement du plan de toutes les vertus: De laquelle l'homme estant depourueu, fait toutes ses actions mal à propos. Par le contexte des deux liures passez, il se iuge comme le Predican la Bansserie, orphelin de solide iugement, a mis son honneur au rabais, & a couru au rauallement de sa renommée, de presenter aux yeux du public des choses

si ineptes & grossieres: veu que les plumes des hommes de maintenant sont si delicates, que rien ne doit regarder le iour, qui ne soit vniment poly, & poliment lissé, tant au sens qu'aux parolles. I'ay fait par cy deuant, que le Docte coulant l'ongle sur les rudesses de ses textes, a touché les raboteures qui y sont, & a resenty les poignantes eschardes d'heresie, qui piquent les cerueles bien Chrestiennes & purement Catholiques. Il ne reste plus rien en ce troisiesme Tombeau, sinon qu'ensueueliſſant les 50. dernieres Heresies, que de repartir sur ses inconsiderations, & luy faire voir comme il a vieilly iusques icy, en l'ignorance de la verité.

Heresie

Heresie. 101.

Il ne se veut arrester à ses paroles, ausquelles i'attribue vne vertu magique, c'est à faire à des enchanteurs.

CONTRE.

Voila l'insolente modestie dont il se dit estre orné. I'ay refuté cela au traicté de la Consecration. Pour le moins, il deuoit respecter le sacrement. Il dit que nous attribuons vne vertu magique à ces paroles *Hoc est corpus meum*, cela est conioint auec blaspheme: nous y attribuons vne vertu Diuine & non magique. Nous y recognoissons la vertu que Iesus-Christ y a liée. Tous les Sacremens ne se peuuent faire sans parolles: donc vous y attribuez vne vertu magique. Vous attribuez vne vertu magique à ces mots, *Ie te conioins au nom du Pere, &c.* Puis que vous liez & soudez si bien vn homme & vne femme, qu'inseparablement, il tient l'vn à l'autre. Ces mots ont bien de la puissance, d'arrester à iamais vne beste si farouche que la femme. Iesus a esté donc vn grand sorcier: il a tousiours dit des mots dessus les creatures S. Paul estoit vn grand Magicien qui dit que toute creature est sanctifiée par la parolle de

Dieu. *Omnis creatura sanctificatur per Verbum Dei.*

C'est Sorcellerie & Magie quand on se sert de la saincte Escriture, en autre chose qu'elle n'a esté instituée, & baillée de Iesus-Christ. Tous ceux qui guarissent par billets les hommes & bestes, sont Sorciers & Magiciens. Car la Saincte Escriture n'a esté instituée, pour cet effect. Quand on diroit *Iesus-Christ*, *Vierge Marie*, & tous les plus beaux mots de la saincte Escriture pour guerir vn Cheual des Auiues, ou vn homme de la fieure, c'est mal fait. Car ces parolles ne sont instituées pour cet effect. C'est la ruse du Diable qui se mesle parmy tous ces nombres là: Il ayme les nombres terminez. C'est bien fait de se seruir des herbes à qui Dieu a donné puissance: C'est bien fait d'inuoquer le nom de Dieu, & le prier qu'il gueriſſe le mal. Mais quand on lie vne puissance à de certains mots, c'est mal fait: par-ce que la saincte Escriture n'a pas esté baillée pour faire telle chose. Or ces parolles. *Ego baptiso te. Ego coniungo Vos. Hoc est corpus meum*, sont instituez pour dire sur les Elemens, & faire les sacremens: Ce n'est donc pas Magie, puis qu'ils sont baillez pour tel effet: Il est permis aux Huguenots de proferer impunément tous les blasphemes qu'ils leur plaist, encor ils sont honnestes & pacifiques

ens. Bon. Mais aux Catholiques il n'eſt pas oyſible d'ouurir la bouche, ils ſont ſeditieux. l faut que i'eſcriue le dire de Loys vnzieſme, ui diſoit que ſon pere luy auoit dit, que de on viuant la verité eſtoit malade, mais qu'il raignoit que de ſon regne elle ne fuſt morte ans confeſſion: D'autant que perſonne ne ſe rouuoit qui la vouluſt confeſſer. Mainteant le menſonge regne, & crie à pleine teſte: Mais il n'eſt pas permis à la verité de papier, & de monſtrer auec le doigt d'equité, ou eſt on mal.

Hereſie 102.

Le Pſal. 71. Erit frumentum in capite montium, ne s'entend point de la Cene, il parle du regne de Chriſt ſoubs la perſonne de Salomon, & de la proſperité qui deuoit eſtre de ſon temps.

CONTRE.

Amenez quelqu'vn qui die qu'il ne s'entend pas de la Cene. Il parle de Ieſus Chriſt, ſoubs la perſonne de Salomon : il eſt vray, & ce bled ſignifie le bon temps qui fut ſous Salomon. Cela eſt faux, S'il parle de Ieſus, il s'enſuit que ce bled, s'entend auſsi de ſon regne.

Le Pſalme 71. s'entend de l'Euchariſtie.

Ie tais tous les Docteurs qui ont interpreté *Deus iudiciũ tuum Regi da*, de la venue du Meſſie. Car le Pſalme s'interprete aſſez de luy-meſme. Toutes les 12. circonſtances ſe raportent au Sauueur. Ce Pſalme n'eſt qu'vne Anthropopathie de Ieſus-Chriſt. C'eſt le dernier de tous les Pſalmes que Dauid a compoſez: & l'a laiſsé comme pour Teſtament à ſon fils: deſirant que tout ce qu'il ſouhaitte, aduienne: *Fiat, fiat.*

Ante ſolem permanet nomen eius: C'eſt *ſon eternité*, comme il a touſiours eſté. *Ante luciferum genui te.*

Deſcendet ſicut pluuia in vellus. C'eſt *ſa Conception*: on ſçait bien qu'il eſt comparé a la pluye & roſée: il eſt la roſée de Gedeon, & la Vierge Marie, eſt la Toiſon. Et en vn autre lieu, *Rorate Cæli deſuper.*

In diebus eius orietur iuſtitia & abundantia pacis. C'eſt *ſa Natiuité*: Et la paix qui fut en ſa naiſſance. La paix eſtoit vniuerſelle ſoubs Auguſte: & pour la 3. fois, le Temple de Ianus fermé.

Procident Æthiopes: Reges Tharſis offerant

munera. C'eſt *le iour des Roys*, quand il fut adoré par les 3. Mages.

Iudicium regi da: & puis *iudicabit.* C'eſt *ſon propre eſtat.* Car le Pere luy a donné le iugement. En S. Iean 5. *Pater filio omne iudicium dedit.* Nous croyons qu'il viendra iuger à la fin.

Dominabitur à mari vſque ad mare. C'eſt *l'eſtendue de ſon Egliſe* & de la Religion Catholique par tout le monde.

Animas pauperum ſaluabit. C'eſt *ſon office.* Il eſt le Sauueur.

Tota die benedicent ei. C'eſt *le ſeruice iournalier* qu'on chante en l'Egliſe.

Erit firmamentum ou *frumentum in terra.* C'eſt *le ſacrifice d'apres la Cene, le Sacrement de Paſque.* Ceſte action eſt la derniere, comme ce fut la derniere libre de Ieſus-Chriſt. En ce temps du Meſsie, il y aura vn pain memorable: & prophetiſe comme il deuoit accomplir le ſacrifice de Melchiſedec. En l'hebreu il y a וְהִי פִסַּת בַּר בָּאָרֶץ *Erit pugillus Tritici in terra. Erit memorabile Triticum. Erit Placenta. Erit Frumentum. Erit Firmamentum.* Par-ce que ce ſacrifice, eſt le Baſe, & aſſeuré fondement de la Religion. Ou le commun lit פִּסַּת *Piſſat:* Les autres lisent מִסַּת *Miſſa*, qui eſt le vray nom du Deuteronome. Dauid a changé l'*m* en *p*, & au lieu de *Miſſa* a dit *Piſſa*: Pour demonſtrer le chan-

gement de la substance du pain & vin, en la substance de la chair & sang de Iesus-Christ, par ce changement de lettres.

Humiliabit Calumniatorem. C'est *la Descente aux Enfers*: Quand il lia le Calomniateur le diable. διαβολος c'est *Calomniateur.*

Et viuet. C'est *la Resurrection.*

Superextolletur super Libanum. C'est *son Ascension*: Tout le reste, ne contient que les louanges qu'on deuoit faire en la Chrestienté: comme son nom sera honoré, & que toute la terre seroit remplie de sa Majesté. Donc ce Psalme s'entend de Iesus-Christ, & du sacrifice de la Messe.

Heresie 103.

Par le passage de Dauid, il conclud que le pain doit demeurer en la Cene.

Il nie que le lieu de Dauid s'entende de la Cene, & par là, il veut prouuer, que le pain y demeure. Il a son dit & dedit. I'ay refuté cela en la *Transubstantiation.* C'est l'erreur des Vmbratiques: de Berangarius: de Zuingle & Melanthon, qui ont *empané & enuiné* le corps de Iesus-Christ. Plusieurs Conciles ont fulminé contre ceste impieté. Celuy de La-

ran dit. *Ieſu-Chriſti corpus & ſanguis in ſacramento altaris veraciter continentur, tranſubſtantiatis pane in corpus & vino in ſanguinem poteſtate diuina.* Et celuy de Rome contre Beranger. *Panis & vinum ſubſtantialiter cõuertuntur in veram & propriam ac viuificatricem carnem.* Le Concile de Conſtance contre Vuiclef dit le meſme Et celuy de Trente. *Si quis dixerit in ſacramento Euchariſtiæ remanere ſubſtantiam panis, &c. Anathema ſit.*

Hereſie 104.

Ils n'ont point de ſacremens outre le Bapteſme & la Cene.

Vous n'en auez point du tout. Il ne vous eſt point permis d'en adminiſtrer aucũ Pour le Bapteſme, en cas de neceſsité, on permet à vn chacun de baptiſer, *alias non.* Ils diſent qu'ils n'ont que deux Sacremens : allegans deux argumens. Le 1. que Ieſus n'a dit *Niſi* qu'à deux. *Niſi quis baptiſatus fuerit* : & pour la Cene, *Niſi manducaueritis* : & qu'aux autres, il n'a point lié de *Niſi.* Catholiques reſpondez 2. choſes. Que la Penitence donc eſt ſacrement. Car il a dit *Niſi pœnitentiam egeritis.* En 2. lieu : Que les autres ſont ſacrement, mais non neceſſaire à tous. Le 2. argument

eſt que S. Auguſtin a dit. *Nous auons peu de Sacremens, comme le Bapteſme, & l'Euchariſtie, &c.* Dites qu'il ne les nomme pas tous. Mais pour exemple il en nomme deux : ce que denote ſon mot de *Comme*. Les Catholiques en ont ſept.

Hereſie. 105.

Le Bapteſme a eſté inſtitué par Iean Baptiſte. Car ſi on en rapportoit l'inſtitution à Ieſus-Chriſt, il n'auroit baptiſé qu'apres ſa reſurrection.

CONTRE.

Il y a 3. Hereſies en ce patelinage. Ieſus-Chriſt, n'a inſtitué le bapteſme. S. Iean l'a inſtitué : & Ieſus n'a baptiſé qu'apres la reſurrection. Ce qui eſt tres-faux.

Ieſus Chriſt a inſtitué le Bapteſme.

Si S. Iean Baptiſte auoit inſtitué le Bapteſme 8. inconueniens s'enſuiuroyent. Il auroit autant de puiſſance que Ieſus-Chriſt. Il auroit inſtitué vn ſacrement, & auroit eu plus de puiſſance que toute l'Egliſe, qui n'en peut pas inſtituer vn. Il auroit fait tort à Ieſus-Chriſt : Car il luy auroit aydé à realiſer les

figures: Il auroit esté son compagnon, & demy-Sauueur. Il auroit perfectionné le Deluge, le Passage de la mer rouge, la Circoncision, la Pisine Propatique, & tout ce qui a figuré le Baptesme. Le Baptesme ne remettroit les pechez. Il nous faudroit rebaptiser: comme les Apostres rebaptiserent tous ceux qu'il auoit baptisez, par-ce qu'il n'estoit que Preparatoire: Il ne lauoit que le corps, mais celuy de Iesus-Christ l'ame. Il n'auoit pas vne plaine vertu, *plenam non habebat potestatem*, dit S. Cyprian: *Præparabit viam Domino Iohannes lauando exterius corpora.* Iesus en voulut estre baptisé, non qu'il eust du peché, & qu'il luy fust necessaire: Mais pour infonder force & vertu aux eaux.

Par 6. lieux de la Bible, ie prouue que Iesus-Christ a institué le Baptesme: & baptisoit vn chacun luy-mesme au cõmencement. En S. Iean 3. Il institue le Baptesme. *Nisi quis renatus fuerit ex aqua & spiritu-sancto.* Au mesme lieu il baptise. *Post hæc venit & discipuli, &c. & baptisabat.* Et au 4. *Quia audierunt Pharisæi, quod Iesus plures discipulos facit & Baptizat quam Iohannes.* En ce mesme lieu, les disciples de S. Iean luy disent que celuy-là duquel il auoit si dignement parlé, baptisoit. *Cui testimonium perhibuisti: Ecce hic baptizat, & omnes veniunt ad eum.* Et apres ayant esleu les

Apoſtres,il ne baptiſa plus, mais iceux. *Quanquam Ieſus non baptiſaret,ſed diſcipuli eius.* Et S. Iean dit luy meſme: *hic eſt qui baptiſat in Spiritu Sancto.* Voila comme de ſon viuãt,il inſtitua le Bapteſme:il a baptiſé,& a baillé la charge à ſes diſciples : & neantmoins on permet encore à ceſte Taupe aueugle de fouir le chãp de l'Egliſe & dire que non-a: Apres la reſurrection il a baillé toute ſa puiſsãce aux Apoſtres en leur baillant la forme & mots ſacramentels. *Ite baptiſantes &c. In nomine Patris & Filii & Spiritus Sancti.*

Hereſie 106.

Il ne faut que repreſenter le texte de Malachie, pour voir ouuertement, qu'il ne parle du Sacrifice de la Meſſe, mais de louange.

CONTRE.

Le Sacrifice de Melchiſedec. Le Sacrifice de Moyſe auec les 12. bœufs,& le Sacrifice de Malachie, ſont l'*Areſt-en bœuf* de mon Predican. Ces 3. points rompirent le Coutre rebouſsé de ſon hereſie, & ne s'en retira auec ſon honneur, lors que nous diſputaſmes dans ſa ſalle.

Le ſacrifice Net *de Malachie eſt l'Euchariſtie.*

Par 20. Docteurs: par 9. circonſtances & 2. Conciles, ie prouue que le *ſacrifice net* de Ma-

achie, s'entend du sacrifice de l'Eucharistie. La 1. Circonstance est que Dieu dit, qu'il enuoyera S. Iean Baptiste *Ecce ego mitto Angelum meum & præparabit viam.* Il parle en tous les chapitres de la venuë du Messie. La 2. *Quis poterit cogitare diem aduentus eius?* qui est la naissance. La 3. *Statim venit ad Templum*, qui est lors qu'il entra au Temple. La 4. *Purgabit filios Leui.* qui sont les Chrestiens. La 5. Dieu se complaint qu'on luy offre vn pain polu: *offertis super altare meum, panem polutum.* Mais qu'en l'Euangile, on luy en deuoit offrir *vn net.* La 6. Ceste *oblation munde*, se doit offrir par les Gentils *à Gentibus:* elle ne s'entend donc du sacrifice des Iuifs, ny Corporels, ny Spirituels. La 7. il dit qu'il ne le receura de leurs mains. *Non accipiam de manu vestra.* Il parle donc d'vn sacrifice corporel & materiel, il n'a pas dit *ex ore* ou *ex elemosinis.* Ce qui declare assez qu'il entend des prieres ou des louanges. La 8. est *Ab ortu vsque ad occasum*, qui est l'entenduë de la Religion Catholique. Dauid a dit *à Mari vsque ad Mare.* La 9. *Sacrificatur & offertur oblatio munda.* Dans ce Prophete il y a *Minha & Thymiana.* Si ce sacrifice s'entendoit des louanges, il y seroit deux fois. *Minha* signifie *sacrificium farinaceum, oblationem mundam*, & il est appellé *net* à la difference du *polu.* Le *Thymiana* & *Encens*, est le sacrifice

de louange, qui se fait apres la communion, comme dit S. Chrysostome interpretant ce lieu. *Thymiana purum appellat sacras preces quæ post Hostiam offeruntur.* La priere, le sacrifice de louange, ny toutes nos œuures ne peuuent estre entendus par *le sacrifice net.* Car les Heretiques, entre autres le sale Kemnitius les nomme d'vn nom, que l'honneur deffend de dire. Il dit que toutes nos œuures sont si infectes deuant Dieu, qu'elles sont *vt pannum mẽstruatæ.* Si cet Encens, & ceste *oblation nette* s'entendoit des prieres, iamais Dauid n'auroit prié nettement: Car il dit, que tous leurs sacrifices, luy puoyent au nez. S. Chrysosto. homelie 49. *operis imper.* dit qu'en la Messe il y a 3. sacrifices. *Offertur laudis in voce: & Sacrificium iustitiæ in operibus: & sacrificium pacis per Eucharistiam.* Sur le Psalme 95. Il faict vnze sortes de sacrifices.

Le 1. *Sacrificium illud salutare.*
Le 2. *Martyrum.* Le 3. *Deprecationis.*
Le 4. *Iubilationis.* Le 5. *Iustitiæ.*
Le 6. *Elemosinæ.* Le 7. *Laudis.*
Le 8. *Compunctionis.* Le 9. *Humilitatis.*
Le 10. *Prædicationis.* L' 11. *Fructificationis.*

Les 20. Docteurs & Conciles suiuent, qui expliquent ce lieu du sacrement de la Messe. S. Denis en sa Liturgie. S. Martial en son Ep. chap. 3. S. Iustin en 3. endroits. S. Irenée liur.

4.chap. 32. Tertulian contre Marcion, Origene. Le 1.Concile de Nice. S.Cyprian, Eusebe, Basile, Gregoire Nanzian. Chrysostome. Ambr. Hieroſme. Augustin, Epiphane, Cyril. Alex. Le 3.Concile d'Epheſe, Theodoret & Damascene. Dont en voila seulement 3. textes. Iustin dit. *De nostris Gentium, quæ in omni loco offeruntur sacrificiis, Hoc est pane Eucharistiæ &c. iamtum locutus Malachias.* Il estoit l'an 180. S.Irenée interpretant *Hoc est corpus meum* dit. *De quo in duodecim Prophetis Malachias sic præfigurauit.* S.Iean Damascene li.4.chap.14.*de fide* escrit. *Est purum & incruentum sacrificium, quod à solis ortu vsque ad occasum Dominus oblatum iri per Prophetas prædixit.* Donc le mẽsonge de ce huguenot est contre la Bible, la verité, sens, raison, analogie, circonstances, necessitez, les Conciles & Peres.

Heresie. 107.

Il y a quelque Anguille sous roche, en mes mots: iusques ausquelles bornes la Foy de Iesus-Christ doit paruenir auant que l'Antechrist vienne. Si ie veux prendre garde ie le verray assis sur ceste Babilon à 7. montagnes.

CONTRE.

Il n'y a point d'Anguille soubs mes mots,

si vous y estiez, il y auroit vn gros Busart. I'ay bien regardé sur la Babylon a 7. mõtagnes: sur l'abregé du monde, & sur tout le monde enfermé dans vne ville, Rome, & si ie n'ay veu l'Antechrist. Mais ie l'ay veu sur l'Auerne de Geneue. Il estoit bien besoin que ce serpent vomist son venin sur le Pape & dist qu'il est l'Antechrist: Tout luy est permis, encor est-il tres-honneste homme. Cela est tres-faux.

Le Pape ne peut estre l'Antechrist.

Par 35. Antitheses & repugnances le Pape ne peut estre l'Antechrist. Si le Pape est l'Antechrist : vous voulez reformer l'Eglise de l'Antechrist. Si l'Eglise Romaine est l'Antechrist tous les saincts sont damnez & martyrs du Diable. S'il est tel, vous admettez les Conciles de l'Antechrist, & ou il a presidé. S'il est l'Antechrist : vous auez receu de luy les Sacremens, l'Escriture, & le Symbole Si le Pape estoit l'Antechrist : il n'y auoit point d'Eglise quand vous estes venus. Il doit abbatre l'Escriture. & luy la soustient. Il doit aymer les heretiques : & le Pape les hait. Il blasphemera la Trinité : & le Pape la louë. Il haira la Croix : & luy l'honore. Il ne doit durer que 3. ans & demy : & il y a seize cens ans

que le Pape regne, Helie & Henoc doiuent venir: & ne sont venus. Il dóit extirper l'Empire Romain & le Pape le soustient. Il se fera appeller Dieu: & le Pape *seruus seruorum*. Il viendra de Dan: & nul Pape de là. Il abolira le Dimanche: & le Pape le celebre. Il sera assis au Temple des Iuifs: & le Pape est à Rome. En sa venuë tout sera conuerty: & cela n'est. L'Euangile doit estre preschè par tout deuant: & cela n'est encore en toute l'Amerique. Il abolira la Messe, & le Pape la dit. Il ne doit estre qu'vn: & eux ont esté plusieurs. S'il est tel: la Religion de l'Antechrist a plus duré que celle de Iesus-Christ. Il doit estre vn homme Diabolique: & le Pape Clement 8. à present seant, est orné d'vne beatitude & Saincteté tres-saincte. Si le Pape est l'Antechrist: il a imposé les mains à Luther, Caluin, Beze & les autres & sont Prestres de l'Antechrist: & vous aussi à qui vous dictes qu'ils ont imposé les mains, en ayant encore la puissance: Par-ce que ce sacrement est indeleble. Mais vous ne l'entendez pas, c'est à dire qu'il ne se reitere pas, & est indeleble pour eux, & ne seroyent faire qu'ils ne soyent tels: mais il n'est pas indeleble pour le bailler à d'autres. Tout baptisé n'a la puissance de baptiser: ny tout simple Prestre n'a la puissance d'en faire d'autres, & leur imposer les mains. Il doit estre

le dernier de tous les heretiques, comme Simon Magus fut le premier: Et le Pape n'eſt pas heretique, & quand il le ſeroit, il n'eſt le dernier. Ieſus doit le tuer du vent de ſa bouche: ce qu'il n'a encore fait à aucun Pape. Il s'opoſera du tout à Ieſus-Chriſt, le blaſphemera & le Pape le loue. Il aura nom *Arneumai*, il s'appellera *Deffection*, *Diceſion*, *l'homme de perdition*, *Idole*, *Abomination*: & nul Pape n'a eu ce nom. Il doit eſtre l'homme de peché, vray homme ou Sathan habitera corporellement: Ce qui n'eſt encore arriué en aucun Pontife Romain. Gog & Magog defferõt tous les Chreſtiens deuant: ce qui n'eſt arriué. Il abatra l'honneur deu aux Saincts: & l'Eueſque Romain les honore. En ſon nom il y doit auoir le nombre de *666*. ce qui ne s'eſt peu trouuer en aucun Pape, iaçoit qu'vn vieil rauaudeur huguenot ait eſté 3. ans à rechercher ſur les Papes: Mais il ſe trouue en *Martin Luther* par Oſtulphe: Auant ſa venue vn Roy d'Aquillon adorera Mahuſin: on n'adore ce Diable en l'Egliſe. Il meſpriſera l'Antiquité, & la Religion de ſes Peres: & le Pape la ſuit. S'il eſt l'Antechriſt: il a eſté incogneu iuſques à Vuiclef Anglois l'an 1352. qui le premier a dit que le Pape eſtoit l'Antechriſt. Quand S. Paul dit que l'Antechriſt operoit ia iniquité dés ſon temps: il entend des hereti-

ques

ues& non du Pape,car il n'eſtoit pas encore: ou bien S Pierre eſtoit l'Antechriſt. Ioint que on dit que Neron ſera l'Antechriſt.

Vous n'eſtes d'accord quand il a commencé. Les vns le font dés Boniface ſoubs Phocas: Cytrenus à S. Gregoire: Bulenger l'an 987. Muſcule l'an 1200. apres S. Bernard. Voyons voſtre bel argument. Gregoire dit que l'Eueſque de Conſtantinople eſt l'Antechriſt, par ce qu'il ſe diſoit Eueſque vniuerſel: or Boniface s'appella le 1. vniuerſel, *ergo* il eſt l'Antechriſt.

Ie reſpons aux parties. *Qui ſe dit vniuerſel Eueſque, eſt l'Antechriſt.* Ie nie ceſte propoſition: car elle n'eſt ny en la Bible, ny en aucun Docteur. *Qui ſe dit chef vniuerſel de l'Egliſe eſt l'Antechriſt*: Or Ieſus-Chriſt eſtoit chef vniuerſel *ergo*: Ie vous laiſſe blaſphemer. Qui ſe dit chef ne luy appartenant pas) eſt l'Antechriſt: or il n'appartenoit pas à l'Eueſque de Conſtantinople: *ergo* il l'eſtoit. Et au contraire il appartient au Pape: *ergo* il ne l'eſt pas. S. Gregoire dit que qui ſe dit vniuerſel Eueſque, eſt l'Antechriſt. Ouy ne luy appartenant pas. Car cet Eueſque de Conſtantinople vouloit transferer le ſiege de l'Egliſe à Biſance ou Conſtantinople, pour l'oſter de Rome: comme Conſtantin y auoit tranſporté le ſiege de l'Empire.

Or Boniface eſt le 1 qui s'appella Eueſque vniuerſel. Ie nie l'aſſumption. Il n'eſt le premier S.Athanaſe qui eſtoit 300. ans auparauant S. Chryſoſtom.Baſile,& les autres qui eſtoyent bien premiers, recognoiſſent le Pape chef vniuerſel,*ergo* Boniface n'eſt le premier.Si les heretiques appellent les Papes Antechriſts ils ne le ſont pas. S.Pierre a bien eſté appellé *Satan* & ne l'eſtoit pourtant. Qui eſtoit vn preſage que ſes ſucceſſeurs entendroient de telles iniures.

LE

HVGVENOT.

Ceſte derniere couuée d'heretiques engendrez, comme vrais Eſcarbots, du plus puant excrement de Satan : Blaſphemant de leur reſte, afin de ſurmonter tous leurs deuanciers en impieté : tant en leurs eſcrits, qu'en leur Preſche, diſent que le chef de l'Egliſe le Pape,eſt l'Antechriſt : ne leur reſtant plus rien pour paruenir au comble d'iniquité. que de dire que Dieu n'eſt point Dieu. L'Atheiſte ne croid rien&les Huguenots croyent le moins qu'ils peuuent. Ils ont blaſonné la Paſsion,& toutes les actions de Ieſus-Chriſt. Prophané la Saincteté des Saincts, Inualidé

leurs merites, Desbauché la pieté : Effronté la modestie: Epicurisé l'abstinẽce: Atheisé la Religion : Irresolu la fermeté de nostre creance: & religieusement honny les Temples. Bref: considerez tout de bien pres, il ne leur reste plus rien que franchir le saut, & dire que Dieu n'est point Dieu. Si leur insolence inuerecondé n'auoit passé toute modestie, ie me serois comporté plus reuerémment: Mais Dieu qui veut qu'on raualle l'audace des insolens, me fera la grace, que ie leur monstreray auec poincts de la Bible, qu'ils sont l'Antechrist eux-mesmes, & que ce qu'ils cherchent à Rome, est chez eux.

Le Huguenot est l'Antechrist par la Bible.

Par 14 textes de la Bible, ie prouue que les Huguenots sont les faux Prophetes & Antechrists prophetisez. En S. Iean Epist. 1. chap. 1. Les faux Prophetes doiuent sortir de l'Eglise Catholique: vous en estes sortis, donc vous n'estes. *Anti christi multi facti sunt, ex nobis prodierunt, sed non erant ex nobis.* Ils doiuent quitter leur foy premiere, comme vous auez fait. 1. Timoth. chap. 4. *Discedent à fide*: ils doiuent deffendre de se marier, or

dire que le mariage n'eſt point ſacrement, c'eſt le deffendre, vous l'eſtes donc. Ils doiuent deffendre de ieuſner & s'abſtenir des viandes, *Prohibentium abſtinere à cibis*, dit S. Paul. Or vous deffendez de ieuſner, & de s'abſtenir de la chair au Vendredy, & autres iours: donc, &c. Ils doiuent deſobeir à leurs Parens *Parentibus inobedientes* 2. Timo. chap. 3. Or la Banſſerie confeſſe luy-meſme en ſon liure, que ſon pere l'a deſheritè, par ce qu'il luy a deſobey: donc, il eſt le vray Antechriſt. Ils doiuent eſtre ſans paix *ſine pace*: au meſme lieu. Qui a mutiné la paix de l'Egliſe? qui a reduit la France en vn Chaos? qui a troublé le Calme & ſerain de la Religion Chreſtienne, ſinon eux? Ils ſont venus auec vn Chriſt empiſtolé, planter leur Euangile. Ces faux Prophetes doiuent auoir vne apparence de pieté, & nieront la force & vertu de la pieté. *Habentes quamdam ſpeciem pietatis, virtutem autem eius abnegantes.* 2. Timot. chap. 3. Ce ſeul poinct prouue que les huguenots ſont les vrays faux Prophetes: car ils donnent l'aumoſne, & diſent qu'on ne peut meriter par bonnes œuures, pourquoy donc donnez-vous l'aumoſne? pourquoy priez vous Dieu. Ils doiuent reſiſter au chef de l'Egliſe dit S. Paul 2. Timoth. chap. 2. Comme les 2. Magiciens de Pharaon Iamnes & Mambres reſi-

sterent à Moyse. Ils doiuent introduire des sectes de perdition. *Introducent sectas perditionis*, S. Pierre Epistre 2. chap. 2. ce qu'ont fait les heretiques : ils doiuent se separer eux-mesmes, hors de l'Eglise, & n'ont le S. Esprit auec eux. *Hi sunt qui segregant semetipsos, animales. Spiritum non habentes* Inde. 1. Les huguenots se sont separez, *ergo* ils sont les faux Prophetes : ils doiuent abatre la Messe & sacrifice ordinaire. *Deficiet hostia : auferent iuge sacrificium.* Daniel 12. Ces faux Euangelistes doiuent dire qu'ils preschent au nom de Dieu, & que Dieu est auec eux. comme ils ont fait: *Multi venient in nomine meo dicentes, quia ego sum, & multos seducent.* Mais il ne les faut pas croire. Toute nouueauté est odieuse en matiere de Religion. Le vieux vin : les vieux amis : & la vieille Religion est touſiours la meilleure. Ils viendront de nouueau : Ils ne valent donc rien : car si vn Ange venoit, disant autre chose que ce que nous croyons auparauant, Iesus-Christ nous deffend de le croire. Ils doiuent prescher la doctrine de Balam, qu'il faut qu'vn chacun soit marié, qu'il faut faire grand' chere, qu'il ne faut point ieusner. Apocalipse 2. Ce qu'ont fait les huguenots. En l'Apocalipse mesme chap. 13. Tous ceux qui adoreront l'Antechrist, doiuent admirer la beste & dire qu'il n'y en a pas vn tel. *Quis*

similis bestiæ. Ainsi le huguenot adorant l'Antechrist Caluin, l'a admiré & dit qu'il n'y en auoit pas de plus habile que luy: ô le grand homme! *Quis similis Bestiæ.* Les huguenots donc sont les faux Prophetes & l'Antechrist remarqué en la Bible.

Le Huguenot est l'Antechrist par le texte des Peres.

Daniel dit que deuant la venuë de l'Antechrist viendra vn Roy ou Prestre d'Aquilon qui adorera le faux Mausin ou Maosin : ce Prestre est Luther. Le faux Prestre de ce faux Dieu, negligera le Dieu de ses Peres & se leuera contre toute la Milice celeste: comme a faict Caluin. On adorera ce Mahusin en cachette : ainsi les huguenots sont venus preschant en cachette de nuict dans les Caues, *qui male agit odit lucem.* Ils ne voyoient leur Ministre que de nuict : qui fichoit son espée en terre dans vn iardin, & le pommeau luy seruant de chaire, preschoit. Il doit abatre la Messe : *Liturgia extinguetur*, dit S. Hipolite en son oraison du iugement. Il deffendra de faire le signe de la croix au front. *Ne quis dextera sua prætiosam illam crucem pinguat in fronte*, dit le mesme sainct Hipolite. S.

Ignace dit que celuy là est l'Antechrist qui a honte de la Croix. Il se iettera sur Rome: il abatra toutes les Eglises. *Locis omnib⁹ euersiones fient Ecclesiarum.* Hip. Il fera des estables des Temples de Dieu, *Templa diuinæ domorum instar erunt.* Les huguenots ont fait tout cela. Ils sont par consequent les Antechrists & faux Prophetes. Au commencement il faindra vne feinte bonté dit S. Damascene *Orto.* liur. 4. cha. 27. *In exordiis tyrannidis suæ simulabit bonitatem.* Et sainct Paul a dit *habentes speciem pietatis* Au commencement ils estoyent les plus gens de bien du monde, ils ne iuroyent point: ils n'estoyent vsuriers: ils ne paillardoyent: ils ne desrob oyent point: Mais cela ne dura que 3. mois, comme se mocque de la Noüe, meime en ses Discours Militaires. Le Masque est descouuert, & leur feinte bonté cogneuë. Les faux Prophetes doiuent venir vestus de peaux de brebis. *In vestibus ouium.* C'est pourquoy il ne faut iuger le huguenot estre homme de bien, pour-ce qu'il donne l'aumosne: cite la saincte Escriture (le diable la cite bien.) & fait de bonnes œuures. Car s'il n'auoit quelque apparence de bonté, on ne le suiuroit pas. L'aum osne du huguenot est le manteau qui couure le Loup de la toison de brebis. Dont Origene dit vn beau trait. homel. 7. sur Ezechiel Que les bon-

nes œuures de l'heretique seruent d'apast, par lequel le diable fait engloutir l'ameçon d'Erreur, & sont la peau de brebis qui couure leurs loups. La beste & l'Antechrist doit auoir vne recapitulation, & ramas de toutes les heresies passees, afin que tout cela soit brusle auec la Beste, comme dit le françois S. Irenée liur. 5 chap. 29. Doctes remarquez ce passage. *In bestia veniente recapitulatio fiet vniuersæ impietatis & doli, vt in ea confluens & confusa vniuersa vis Apostatica, in caminum mitatur ignis.* Or leur *Caluino-mantie* est vn Rapé de toutes les plus aigres, puantes & infectes fondrilles d'heresie qui furent iamais: C'est pourquoy ils sont le vray Antechrist & cloaque de toutes les heresies passees: ils ont pris plaisir de renouueller tout ce que leurs deuãciers auoyent blasphemé.

Les Huguenots sont heretiques bien prouuez.

Il n'y a rien qui fasche plus les huguenots, que quand on leur dit qu'ils sont heretiques: & ne veulent passer ce poinct. C'est pourquoy il faut prouuer comme ils sont les plus abominables qui furent iamais: Afin que ceux qui iusques icy ont esté endormis en la

Letargie d'erreur, se recueillent & courent au port, pour s'embarquer dans la nef de l'Eglise, afin de passer ceste mer mondaine, & paruenir aux terres de la vie eternelle. Pour l'amitié que ie leur porte, i'eusse bien voulu me desister de cecy. *Amicus Plato, sed magis amica veritas.* Si ie ne dy la verité Iesus Christ dit que les pierres la diront. Les huguenots ne disent, & ne font rien que tous les heretiques n'ayent dit & fait: Qui tient tout ce que les heretiques ont tenu & pour cela condamnez, est heretique: or les huguenots tiennent tout ce que les heretiques ont tenu de tout temps: *ergo* ils sont vrais heretiques. Ie prouue l'assumption, par le Cathalogue de tous les heretiques, qui ont dit ce que vous tenez.

LA LITANIE HVGVENOTE.

Cain nyoit la prouidence, dit le Targum & le merite des bonnes œuures. *Vous aussi.*

Les Epicuriens renioyent la prouidence diuine: & en vostre 1. Psalme. *Vous aussi.*

Les Platoniciens aduouoyent la pluralité de femmes: Beze & Ochim Caluinistes *aussi.*

Les Samaritains fuyoient les Temples. *Vous aussi.*

Les Saduceans reiettoyent vne partie de

l'Escriture. *Vous aussi.*

Les Scribes & Pharisiens depravoyent la Bible. *Vous aussi.*

Les Capharnaïtes ne peurent croire, que soubs le pain Iesus-Christ baillast sa chair. *vous aussi.*

Simon Magus, faisoit Dieu autheur de peché: nyoit le Mariage estre Sacrement: nyoit le Liberal Arbitre: faisoit la guerre à sainct Pierre. *Vous aussi.*

Les Sacritaires l'an 108. dit S. Ignace, nioient le corps de Iesus-Christ estre en l'Eucharistie. *vous aussi.*

Les Meandrins dit S. Ignace disoyent que l'Eucharistie n'estoit point sacrifice: que la chair de Iesus Christ n'y estoit pas. *vous aussi.*

Les Gnostiques se disoyēt seuls sçauans: accusoyēt tous les Peres d'ignorance. *Vous aussi.*

Les Archontians (disent Epiphane & Theodoret) se mocquoyent du Sacrifice de la Messe. *vous aussi.*

Les Encratites s'appelloyent les Puritains: ils disoyent que le Mariage n'estoit point Sacrement. *Vous aussi.*

Les Montanistes se vantoyent qu'il n'y auoit que sur leur Secte, que le S. Esprit estoit descendu: ils nyoient la confession: le Sacrement de Penitence. *Vous aussi.*

Les Anti-Eucharistes se mocquoyent de

l'Eucharistie qu'elle n'estoit oblation : que la chair de Iesus-Christ n'y estoit pas. *Vous aussi.*

Les Carpotians (dit Clement Alex.) appelloyent le Sacrement, Cene. *Vous aussi.*

Les Apostoliques se disoyent reformez à la façon des Apostres. *Vous aussi.*

Les Melchisedecians (dit Epiphane) nioyẽt le sacrifice de Melchisedec. *Vous aussi.*

Les Nouatiens disoyent que l'Eglise n'auoit la puissance de remettre les pechez, dit S. Ambroise : nioyent la confession : reiettoyent le Sacrement de Confirmation, dit Theodoret : niovent la superiorité en l'Eglise : que les Apostres estoyent esgaux : que sainct Pierre n'estoit le chef. *Vous aussi.*

Les Catharriens reiettoyent le Sacrement de Penitence : nyoient le Purgatoire : disoyent que les Prestres deuoyent estre mariez.

Vous aussi.

Les Manicheens se moquoyent de la virginité disant *Nulla quoque virgo est* : nyoient le Mariage estre Sacrement : ne destruisoyent que les biens de l'Eglise allans à la guerre : nous reprochoyent que nous sacrifions aux saints. abatoyent les Images : nyoient le franc Arbitre : disoyent qu'il n'y auoit point d'autre sacrifice que celuy de louange : se mocquoyent de ce qu'on celebroit la memoire des Martyrs : qu'on disoit la Messe sur leurs

tombeaux, Nous appelloyent Idolatres: (il seroit trop ennuyeux de mettre les autheurs qui le disent) ils se mocquoyent de l'honneur qu'on portoit aux Saincts: qu'ils ne prioyent point pour nous. Iettoyent leurs reliques comme abominables: ils disoyent que l'Eucharistie n'estoit qu'vne figure (dit le 2. Concile de Nice,) que ce n'estoit le corps de Iesus-Christ. *vous aussi.*

Les Marcionistes iettoyent les reliques des Saincts: reiettoyent la plus grand part des escritures: Iniurioyent les Prophetes & Apostres, disant qu'ils auoyent failly. *vous aussi.*

Les Donatistes se vantoyent qu'ils estoient la vraye Eglise: que tout le monde auoit apostatisé excepté eux: Rompoyent les Autels: mespriſoyent le Chresme: disoyent qu'il n'y auoit que les bons en l'Eglise: brisoyent les ornements & Calices: faisoyent mourir les Chrestiens qui disoyent la Messe: iettoyent le corps de Iesus Christ aux chiens: piloyent la saincte Hostie aux pieds: faisoyent manger leurs cheuaux sur l'autel. *vous aussi.*

Les Arriens nioyent la priere pour les trespassez: ne vouloyent de traditions: faisoyent les Euesques & Prestres esgaux: deffendoyent de prier pour les morts: abatoyent les autels & croix: haiſſoyent les Moynes comme la peste: ne vouloyent rien que le vieil & nou-

ueau Teſtament. *vous auſſi.*

Les Anthropomorphites nous appelloyent *mangeurs d'homme*, de ce que nous mangeons la chair de Ieſus-Chriſt: nous appelloyent bourreaux ordinaires de Ieſus-Chriſt de ſacrifier. *vous auſſi.*

Les Euſtachians meſpriſoyent les ſaincts lieux des Martyrs. *vous auſſi.*

Les Benedictins nyoient la Benediction & Conſecration ſur le pain, diſant que c'eſtoit magie. *vous auſſi.*

Aërius l'an 350. ſe fiſt Arrien, puis vne ſecte à part pour auoir eſté refuſé d'vn Eueſché à Rome (diſent S. Auguſtin, & Damaſcene,) il nyoit les prieres pour les treſpaſſez: il ſe mocquoit du ieuſne, du Vendredy & Samedy: qu'il falloit mãger de la chair en tout temps: qu'il n'y auoit difference entre la chair & le poiſſon: qu'il faiſoit bon ieuſner, mais non en temps limité comme les Catholiques. Il planta la huguenote liberté de conſcience, il ne mettoit de difference entre l'Eueſque & le Preſtre. *vous auſſi.*

Iouinian ſe mocquoit du Celibat: aparioit la virginité au Mariage: ſe mocquoit du vœu de Religion: ſe gaboit des Moynes: deteſtoit l'abſtinence de chair au Vendredy, Samedy & Careſme: ne mettoit difference entre ieuſner & manger: diſoit que ce qui entroit par la

bouche ne souilloit point l'ame: nioit les diuerses Mansions de gloire au Ciel: disoit que chacun deuoit estre marié: Marioit ses Prestres que le ieusne ne profitoit. Il se vantoit que son Grec & son Hebreu auoit descouuert le pot aux roses: que ieusner estoit deffrauder son corps: que c'estoit cruauté que de se foüeter & affliger: que le ieusne & la Virginité ne profitoit rien: que Iesus auoit ieusné pour nous: que nous estions tous Prestres: En outre il nioit le merite des bonnes œuures: que Iesus auoit satisfaict à tout cela pour nous: que le ventre de la Vierge s'ouurit quand Iesus nasquit, puis se referma: qu'vn corps ne pouuoit penetrer vn autre: qu'vn corps ne pouuoit estre en diuers lieux: que chacun deuoit viure à sa liberté de conscience. *vous aussi.*

Les Euchites disoyent qu'il ne falloit que prier: vantoyent seulement le sang de Iesus-Christ: mettoyent à val l'eau les bonnes œuures. *Vous aussi.*

Les Hagio-maches nyoient la priere des Saincts: disoyent qu'ils n'auoyent pas les aureilles si longues, pour ouir nos prieres.

vous aussi.

Vigilantius heretique François ne faisoit de Prestres s'ils n'estoyent mariez: se mocquoit des reliques: des Cierges allumez en

l'Egliſe: que les morts ne peuuent ayder les viuans: il diſoit que les Saincts ne iouyſſoient de la felicité qu'apres la reſurrection dit S. Auguſtin. Caluin meſme pour oſter l'interceſsion, l'a dit. Il bruſloit les reliques des Saincts: deffendoit de leur porter honneur: il fuyoit la compagnie des Catholiques.

vous auſſi.

Pelagius admettoit la Predeſtination: empriſonnoit le liberal arbitre: qu'il falloit communier les laics ſoubs les deux eſpeces.

vous auſſi.

Les Armeniens ne mettoyent point d'eau parmy le vin de leur Cene. *vous auſſi.*

Les Predeſtinez oſtoyent le franc Arbitre: & mettoyent la predeſtination. *vous auſſi.*

Les Neſtoriens diſoyent que l'Euchariſtie n'eſtoit telle qu'en vſage: n'en gardoyent point: nyoient la Conſecration. *vous auſſi.* Philoxene Perſien l'an 500. abatoit les Images. *vous auſſi.*

Mahommet l'an 600. deffendoit les Images miſt ſon Alcoran en vulgaire: diſoit que chacun deuoit prier en langage commun pour l'entendre: il abolit les feſtes des ſaints: il ne recognoiſſoit luge de ſa doctrine que ceux de ſa ſecte: ne vouloit de luge que la Bible. *vous auſſi.*

Les Iconomaches l'an 719. rompoyent

les images : ils disoyent que la Cene n'est qu'vn signe & figure. *vous aussi.*

Les Arraboniens disoyent que la Cene n'est qu'vn Arre & gage du corps de Iesus-Christ. *vous aussi.*

Les Nuctagiens reiettoyent les Matines & prieres que les Religions disent à minuict. *vous aussi.*

Les Porphiriens se mocquoyent des miracles : & disoyent qu'ils n'estoyent tenus d'en faire. *vous aussi.*

Les Andianiens disoyent que la Penitence & confession n'est pas Sacrement. *vous aussi.*

Les Petroniens preschoyent bien souuent, & ne faisoyent leur Cene que 4. fois l'an. *vous aussi.*

Les Valdentes l'an 1160. se moquoyent du Caresme au Bapteſme : de la benediction : des heures & Matines : des prieres des Saincts. du Caresme : ils nyoient le Purgatoire : ils disoyent que l'extreme Vnction n'estoit point Sacrement : se mocquoyent des prieres pour les morts dit Lindan : ils nioyent la puissance du Pape : se mocquoyent des indulgences & pardons : disoyent que la Confirmation n'estoit point Sacrement. Ils blasphemoyent que le Diable a inuenté les Moynes : que le Prestre estoit aussi grand que l'Eueſque. *vous aussi.*

Les

Les Acodruptes disoyent que l'Eucharistie n'est que la memoire de la Passion.

Vous aussi.

Bertamus François, du temps de Loys le Gros, disoit que l'Eucharistie n'estoit qu'vne memoire. *Vous aussi.*

Les Henriciens du temps de S. Bernard reiettoyent le sacrifice pour les trespassez: ils nioyent le Purgatoire. *Vous aussi.*

Les Eutichiens disoyent que le corps de Iesus-Christ ne pouuoit estre en diuers lieux.

Vous aussi.

Les Iacobelins disoyent que les laics deuoyent communier soubs les deux especes.

Vous aussi.

Les Catabaptistes disoyent qu'il ne falloit baptiser les petits enfans iusques à ce qu'ils fussent grands. *Vous aussi.*

Les Vaudeniens disoyent que l'ordre de Prestrise n'estoit pas sacrement. *Vous aussi.*

Berengarius disoit qu'il n'y auoit que du pain en la Cene: il n'yoit la reale presence: il alleguoit, *Verba quæ dico vobis spiritus & vita sunt: Caro nihil prodest spiritus viuificat* Il disoit que le corps n'y estoit que par foy & spirituellement: que si le corps y estoit qu'il tomberoit dans les Latrines: que les chiens & souris le mangeroyent: qu'il seroit bruslé & pilé aux pieds: que ce n'est qu'vn signe &

memoire. *vous auſſi.*

Les Albigeois diſoyent que l'extreme Vnction n'eſt point Sacrement: qu'on ne peut aider aux morts: ils nioyent le Purgatoire: qu'il faiſoit auſsi bon prier en ſa chambre qu'en l'Egliſe: ils blaſphemoyent qu'il n'y auoit point dauantage en la ſaincte Hoſtie qu'envn autre pain: iettoyent le Crucifix de l'Egliſe & le traiſnoyent par la ville. *Vous auſſi.*

Les Flagellans nioyent l'extreme Vnction *Vous auſſi.*

Eraſme nioyt la confeſsion il Luteraniſoit *Vous auſſi.*

Vuiclef enpanoit & enuinoit le corps de Ieſus-Chriſt. *Vous auſſi.*

Luther, auec ſes compagnons Alemans, a reſuſcité d'Enfer cccc 1111. hereſies. Il a menſongé tout ce que vous blaſphemez excepté la Tranſubſtantiation. Il ſe mocquoit des Pelerinages. que Ieſus ne ſe ſoucioit en non plus de ſon Sepulchre, que de celuy d'vn beuf: que c'eſtoit ieu de Charlata que d'enchaſſer du bois de la croix: Il ne haiſſoit rien plus, que les feſtes de la Vierge: que nous ſommes auſsi ſaincts qu'elle: que ſon ventre s'ouurit quand elle enfanta: que la Meſſe ne valoit rien: que la ſeule foy iuſtifioit, & nõ les merites. &c. Qu'il n'euſt pas donné vne nois vereuſe du merite de S. Pierre & S. Paul:

que les Saincts estoyent les Saincts du diable.
Vous aussi.

Zuingle disoit que Iesus n'aparut personnellement à S. Paul: qu'il ne falloit imiter les Saints: que les miracles ne seruoyent de rien à la foy: que la Cene n'estoit qu'vne figure: que le corps de Iesus-Christ ne pouuoit estre en diuers lieux, &c. *Vous aussi.*

Butzer disoit que nostre Seigneur ne resuscita pas le tombeau fermé: qu'il n'entra les portes closes: qu'il n'y auoit que les Predestinez en l'Eglise, que les meschans en estoyẽt hors. *Vous aussi.*

Caluin comme vne meschante Araignée a couru par dessus toutes ses heresies passees & de chaque en a succé le venin le plus pernicieux: & en composant vne *Venenade* en a embouçonné la Chrestienté. *Vous aussi.*

Ce discours prouue8. choses. La premiere, que, vous estes heretiques, puis que vous tenez obstinément tout ce que les heretiques qui furent iamais ont opiniastré. Vous confessez vous mesme que les Encratistes, Montanistes, Nouatiens, Manichiens, Donatistes, Arriens, Aëriens, Iouinians, Vigilantins, & les autres estoyent heretiques, & vous soustenez ce qu'ils soustenoyent, vous estes dõc heretiques & n'en faut plus douter. Il faut que vous le confessiez mal gré voz dents.

La 2. que vous estes la vraye beste & l'Antechrist, qui a la recapitulation de toutes les heresies, & qui auez fait vn ramas de toute l'Apostasie des heretiques passez, comme a dit S. Irenée.

La 3. est qu'il ne faut plus de Conciles, puis que vous n'amenez point d'heresies nouuelles; vous ne dites rien de nouueau. On ne tient vn Concile que pour vne heresie nouuelle: or tout ce que vous dites, a esté dit par les autres Apostats; & on a tenu des Conciles contre eux, ou leurs heresies-vostres, sont refutees il n'en faut donc.

En 4. lieu ce discours prouue, que vostre heresie est vn Ramas, de tout l'ancien mensonge: Vn Refricassement de toutes les heresies: L'estable immonde d'Augias: vn Pot pourry d'abus: Vn esgout de tout scandale: Vne Rapsodie de blasphemes: Vne Sentine & clouaque de puanteurs: vn Rapé de toutes les aigres fondrilles d'Anatheme: vn Salmygondis de toute Apostasie: vn Magasin de toutes impuritez. vn Epitome de toute erreur: bref, vn Abregé & racourcissement de toute impieté: *Recapitulatio vniuersæ impietatis & doli*, si bien qu'il vaudroit mieux estre Turc, que d'estre huguenot.

Pour le 5. Ceux-là faillent ignorammment qui vous appellent *ceux de la nouuelle opinion*:

veu que ce que vous dites est tres-ancien, & auez recueillé toutes les vieilles resueries des heretiques: vostre opinion est fort antique.

Pour le 6. Ceux-là faillent lourdement, qui disent que Caluin estoit vn sçauant homme, & qu'il a bien empesché des gens. Au contraire c'estoit le plus ignorant du monde, il n'a rien fait que par despit du Pape: & n'a rien dit de nouueau: il n'y a rien de son creu, en tout ce qu'il dit, que ces mots. Tous les heretiques passez, auoyent dit ce qu'il a escrit: Il a fripé tout cela dans leurs liures mot à mot, & a pris leurs mesmes textes: leurs mesmes heresies, & puis a semé ceste zizanie dans le champ de l'Église. Six heresies ont nié le liberal Arbitre. Sept ont dit que le mariage n'est Sacrement. Cinq ont soustenu que l'Eucharistie n'est qu'vn signe & memoire: Deux ont dit que ce n'est qu'vn gage & arre, & ainsi des autres: or ces heretiques ont fait ce qu'ils ont peu pour prouuer leur erreur, & y ont fort trauaillé. Caluin voyant ces heresies dans leurs liures, & leurs preuues, les a trouuez toutes maschees & n'a faict que les aualer: il n'y a donc rien du sien, & n'a empesché personne, car tout cela est refuté, passé long temps.

En 7. lieu: Ce discours prouue, que l'Église ne tient rien qu'on n'ait touſiours creu.

La verité eſt premiere que le menſonge: Quand Simon Magus a dit le premier que le Mariage n'eſt point Sacrement, & qu'il n'y auoit point de franc Arbitre: il faut bien qu'on creud le contraire du temps des Apoſtres. Quand les Archontiens ont dit les premiers l'an 160. que l'Euchariſtie n'eſtoit ſacrifice: il s'enſuit qu'on croyoit le contraire au parauant. Quand les Nouatiens ont dit les premiers l'an 255. que les preſtres n'auoyent la puiſſance de remettre les pechez: il faut bien que l'on creud le contraire en l'Egliſe: car l'hereſie s'eſleue touſiours contre ce qu'õ croid. Quand Vigilantius a dit le premier l'an. 402. qu'il ne falloit point ieuſner le Careſme: il s'enſuit que depuis Ieſus Chriſt, iuſques à luy, on l'auoit ieuſné. Ainſi des autres.

Pour le dernier. L'Egliſe Catholique, Apoſtolique, & Romaine eſt la vraye Egliſe, ſelon Gamaliel. Actes 5. & de Dieu, puis quelle eſt demeurée. La fauſſe plante d'hereſie dure pour quelque temps: mais en fin elle meurt. Il y a eu 600. heretiques depuis Ieſus Chriſt, & preſque autant d'hereſies: ou en eſt vne de toutes celles la qui dure encore? elles ſont toutes faillies: c'eſt la derniere que la caluino folie, & ſe paſſera comme les autres, ſes rides aparoiſſent deſia. La vraye verge

Romaine a deuoré toutes les faulſes verges des magiciens du diable. Le nom de tous les heretiques s'eſt eſuanouy auec le ſon. L'oubly les a deuorez par ce que s'eſtoit vn œuure des hommes. *Memoria eorum periit cum ſonitu: quia conſilium & opus ex hominibus erat.* On a tenu de tout temps ce que noſtre creance embraſſe. Et encor que pluſieurs hereſies ſe ſoyent leuees contre, toutefois ceſte ſaincte creance eſt demeurée de fil en fil: nō entre-coupée de 2. ou 3. cēs ans: comme celle des heretiques, qui ne croyent iamais ce que leurs deuanciers croyoient. Mais de pere en fils noſtre foy a eſté prouignée dans le vignoble de l'Egliſe: & par ce que *ex Deo eſt nō poteritis diſſoluere.*

Le Huguenot eſt heretique par les Marques.

Celuy-la eſt heretique qui ſe ſepare de l'Egliſe: vous en eſtes ſeparez. Tout heretique (dit le 2. de Nice) hait les Traditions: vous les haiſſez. Luther appelle les Sacramentaires heretiques, & vous l'eſtes. L'heretique accuſe les Peres d'ignorance (dit S. Bernard) vous les en accuſez. Tout heretique prefere ſon opinion à l'antiquité: ce que vous faictes.

L'heretique mesdit tousiours: & c'est vostre vertu. Tout heretique mesprise le chef de l'Eglise (disoit S. Cyp. & S. Augustin) vous vous en gabez. Tout heretique decapite l'Eglise: & vous luy coupez la teste. Tout heretique dit qu'il n'est besoin de miracles pour confirmer sa doctrine: & c'est vostre Aiylle. L'heretique dit qu'il est enuoyé extraordinairement de Dieu: c'est vostre vanterie. Il s'ordine & enuoye luy mesme (dit sainct Cyp.) ce que vous faites. Tout heretique (dit S. Augustin contre Pelagius) appelle les Catholiques heretiques, quand on luy appelle: & c'est vostre response. Tout heretique a commencé à prescher de nuict en cachette: vous de mesme. Tout huguenot se moque de la simplicité des Prestres, dit Innocent 3. en ses Epistres, *simplicitatem sacerdotum illudunt*, & là est vostre perfection. Tout heretique (dit S. Augustin) conuaincu par la saincte Escriture dit qu'elle est falcifiée, ou mal entenduë: & c'est vostre eschapatoire. Nul heretique ne peut rendre raison de sa chaire & monstrer ses successeurs: & là vous demeurez courts Il veut tousiours disputer, & ne croid que ce qu'il tient en cela vous estes maistres: Il deffend auec obstination son opinion (dit S. Augustin chap. 10. du 9. de la Cité:) en cela vous estes heretiques. Iamais 2. hereti-

ques ne sont d'accord: en vostre Secte autant de testes, autant de voix. Tout heretique fuit les Catholiques (dit S. Hilaire:) & vous les estimez diables. Tout heretique hait la chasteté & ayme la paillardise Ils haissent la virginité & la Vierge, dit S Hierosme & Tertulian. *Difficile est hæreticum inuenire qui diligat castitatem.* Ie crains qu'il n'aduienne aux deffroquez comme à Montanus, qui fut estranglé par ses deux putains Priscille & Maxilla: ou comme à Luther qui fut estranglé dans son lict par sa Nonnain qu'il auoit des-bauchée. Dieux huguenots destournez de dessus la Banssérie, l'infortune d'vn vieil Ministre Allemand, à qui vn ieune des-baucha la ieune Demoyselle qu'il auoit espousee. Il est vray que nous ne sommes à Sparte, il n'est permis de prendre la ieune femme des vieillards & leur engendrer des enfans à la moitié: *Anima mea odit hunc morem.* Tout heretique a dit que l'Eglise Catholique est pleine d'heresies: & c'est vostre bouclier. Il deffend son Euangile auec la paillardise dit Tertulian. *Euangelium in libidine defendunt:* & c'est vostre gloire. Tout heretique se vante de son petit troupeau. Il appelle pour oprobre les Catholiques *Romains* (dit Gregoire de Tours) en cela vous brauez. Il crie tousiours contre les Prelats: & c'est ordinairement toute vo-

ſtre vie. Il dit que Dieu ne requiert que la foy, & que c'eſt aſſez: c'eſt voſtre bouleuart. Tout heretique hait le Pape: & vous l'aimez fort. Il hait touſiours les moines: & ce ſont vos Alcions & mignons. L'heretique ne croid le Purgatoire: & vous en eſtes idolatres. Tout heretique dit qu'il eſt enuoyé de Dieu: & c'eſt voſtre Exorde Il eſt cupide de nouueauté, *hereſis rerum nouarum cupida*. La eſt voſtre Antiquité. Toute Secte qui prend ſon nom d'vn hõme, eſt heretique: vous appellez Lutheriens, Caluiniſtes & Gautiers. Vous eſtes donc heretiques par les Marques.

Le Huguenot en la Loy de Nature.

Par-ce que i'ay dit, que l'heretique ne peut monſtrer ſa ſucceſsion: ie la vay monſtrer, pour le releuer de peine: L'hereſie eſt ſi ancienne qu'elle ſe pourroit monſtrer en l'Auant-monde. Le 1. huguenot fut Lucifer, qui auant la creation de ce tout, & que Rien, fut fait quelque choſe, ſe fiſt Anti Dieu, & faiſant vne ſecte à part en ſon reſort, planta le piuot de ſa chaire au centre des abyſmes. Et ſa premiere Action fut de ſeduire les Anges & plus parfaits: C'eſt ce qui eſt denoté par le Dragon en l'Apocalipſe qui de ſa queuë arrache les plus belles eſtoilles de l'Egliſe, les

sauans. Il ne faut admirer, si plusieurs des plus Doctes se sont faits heretiques, & ont esté abusez par le diable. A cela 3. responces Lucifer ne fist tresbucher que les plus parfaicts. Le Dragon n'arracha que les estoilles les plus claires: En S. Math. 25. Iesus dit que les huguenots deuoyent seduire mesme les esleuz. *Ita vt in errorem inducantur (si fieri potest) etiam electi.*

Dés qu'il y eut vne Eglise, l'heresie fut: *statim atque Deus coli cœpit inuidias sortita est Religio*, dit Tertulian: Ce pendant que l'Eglise sera il y aura des heresies. *Oportet & hereses esse* 1. Cor. chap. 11. Durant qu'il y aura vne mer, il y aura des vagues: ce pendant que le corps sera, il y aura vne ombre. Tant que la religiõ Catholique sera, il y aura des heresies auprés. Io. Stadius, sur l'an 1501. qui sera dans trois ans predit de grandes heresies, & qu'vn nouueau Fauxprophete viẽdra. *Hereses nouæ existent: Nouusque fallus Propheta insurget. Decernit magnas strages personis religiosis.* Dieu vueille qu'il se soit trompé.

Le 1. huguenot fut Cain qui tua Abel.

Le 2. Lamec qui espousa 2. femmes & diuisa l'vnité de l'Eglise.

Les Geans furent les 3. heretiques.

Tous ceux qui n'entrerent en l'Arche & perirent, estoyent huguenots: ils perirent, ex-

tra arcam Ecclesiam non est salus.

Cham apres le deluge, qui se mocqua de son pere, estoit le Patriarche des heretiques qui se moquent de tous les Peres, disant qu'ils estoyent ignorans. Entre ces 8. il y en auoit vne ame huguenote.

Ceux de Babel estoyent la figure des heretiques: Qui comme ils eurent vne confusion de langue: Ainsi ils ont vne confusion de creance. Il se trouue 400. opinions des heretiques sur *Hoc est corpus meum.* Dieu a confondu leurs leures.

Esau qui se batoit contre Iacob, estoit ja l'heretique qui faisoit la guerre a l'Eglise Iacob Israel. Voila les heretiques en la loy de Nature.

Le Huguenot en la loy Escrite.

Dés que l'Eglise fut plantée en AEgypte, il y eut des huguenots. Iamnes & Mambres resisterent à Moyse & furent les premiers heretiques dit S. Paul parlant des faux-Prophetes. Tous ceux qui moururent au desert: Tous ceux qui adorerent le Veau d'or: Chore & Dathan qui s'oppoſent au chef Moyse: Nabab & Abiut qui prindrent le feu estranger: Tous ceux qui affligerent les Enfans d'Israël: Tous les faux-Prophetes de Baal,

eſtoyent les Pſeudo-Apoſtres & Miniſtres des huguenots.

Le Huguenot en la loy Euangelique.

En tout le temps des 2. premieres loix, il n'y a eu que 20. heretiques: Mais en l'Euangelique, il y en a eu 600. Par-ce que le diable voyant les hommes rachetez, n'a point trouué d'autre moyen pour les damner, que les hereſies: dit S. Cyprian en ſon liur de l'vnité. *Cum videret inimicus idola derelicta, templa ſua deſerta, excogitauit nouas fraudes Hæreſes inuenit, & ſchiſmata quibus fidem ſubuerteret.* I'ay prouué la ſucceſsion des huguenots en la loy de Grace. Si le Caluiniſte dit qu'il y en a eu touſiours de ſon opinion. Il eſt vray, mais il y a de grandes breſches entre deux: & n'ont iamais continué en creance. Iamais nul heretique n'a creu, ce que ſon deuancier tenoit: il a fait vne loy à ſa poſte. Iouinian diſoit qu'il falloit touſiours manger de la chair: Et les Encratiſtes, Priſcilians, & Manichians diſoyent qu'il n'en falloit point manger. Infinis autres diſoyent que tous les Preſtres deuoyent eſtre mariez. Les autres ont dit que les nopces ne valoyent rien. Ioint que ç'ont eſté des hommes particuliers qui ont tenu cela. Mais ce que l'Egliſe tient a touſiours eſté tenu de tous

sans faillir, sans rien diminuer ny changer.

Le Huguenot est Anti-chrestien.

L'heretique marchant à la reformation, dit qu'il suit en tout Iesus-Christ, mais il faut croire le contraire. Par 17. contrarietez, ie prouue qu'ils sont tout au rebour de luy. Iesus-Christ estoit chaste : & eux mariez. Il ieusnoit le Careſme : & eux non : il ne mangea iamais de chair, sinon l'Agneau : & c'est leur Aſpodele, leur Manne, & Ambroſie. Il entroit dans les Synagogues & Temples pour preſcher : & eux clabaudent aux Carrieres. Il paſsoit la nuict à prier : & eux s'en moquent. Il estoit enuoyé de son Pere : & le huguenot preſche sans estre enuoyé. Il commença par miracles : & eux par des de-miracles. Il estoit le pauure des pauures, & n'auoit pas vne pierre pour recliner ſa teſte : & eux sont riches & dorment dans le dumet d'aiſe. Il inſtitua le Sacrement de son Corps au soir : & eux le font au matin. Il ne luy bailla point de nom & eux l'appellent du be nom de *Cene*. Il tenoit du pain entier : & eux des appreſtes à manger œufs. Il le tenoit en ſes mains & eux non Il le rompit : & eux le coupẽt Il fiſt la benedictiõ & diſt des mots ſur le pain : ils diſent que c'est magie. Il diſt

que c'estoit son corps: & eux que ce n'est que du pain. Il prit du pain sans leuain: & eux du pain fermenté & leué. Il dist *prenez, mangez, cecy est mon Corps*: & le Ministre dit, *prenez mangez ce pain, vous souuenans que le Seigneur est mort pour vous*. Ils suyuent à reculons l'institution de la Cene. Estant resuscité, il communia les 2. Pelerins soubs la seule espece de pain: & eux, disent qu'il faut les deux. Il seroit long de referer tout ce que Iesus-Christ faisoit, qu'ils aborrent. Espluchez de pres toutes les actions de Iesus-Christ, & principalement celles que nous deuons auoir pour patrõ deuãt nos yeux, vous trouuerez que ce sont celles que le huguenot deteste.

Le Huguenot est Anti-Apostolique.

Du temps de Tertulian l'an 194. Il y eut des huguenots, qui se baillerent le tiltre de *Reformez* & d'*Apostoliques*. Ils se disoyent reformez au patron des Apostres, comme sont ceux de maintenant. Les huguenots se disent faire comme eux: mais par les 40. Antitheses qui suyuent, ils sont Anti-Apostoliques.

Les Apostres quitterent leurs femmes & garderent le Celibat: & eux sont mariez. Ils quitterent tous leurs biens: & eux sont riches. Ils estoyent Moynes, & auoyent faict

vœu de pauureté : & eux vœu d'auarice. En tous les Actes, ils communient soubs la seule espece de pain, & iamais mention du vin: & eux veulent les deux especes. Ils auoyent tout en commun : & eux tout en particulier: Ils ont creu le Purgatoire : & le huguenot s'en rid. Ils faisoyent miracles : & ceux-cy *neante*. Ils resuscitoyent des morts : & Caluin fist mourir Bruslé viuant. Ces Apostoliques ou Diaboliques reformez, faisoyent de mesme : ils vouloyent faire de faux miracles, pour abuser le peuple : & faindre de resusciter des morts, mais ils les faisoyent mourir. Ce que leur reproche Tertulian. *Apostolos in peruersum emulantur, illi de mortuis suscitabant isti de viuis mortuos faciunt*. Doctes remarquez que ces heretiques, ont dit comme ceux-là. Ils se sont appellez *Reformez Apostoliques*, & ont fait mourir des hommes viuans, les voulant resusciter. Les Apostres recognoissoyent vn chef: & eux non. Ils alloyent par tout le monde : & eux sont en de bonnes villes. Les Apostres ne prenoyent rien pour prescher: & qui failliroit à payer les gages à la Banserie, le Mardy gras cesseroit. Ils ieusnoyent: & eux font bonne chere. Ils prioyent de nuict Acte 6. & eux s'en moquent. Ils ne bailloyent point d'argent pour les aller ouir prescher : & le huguenot achapte ses auditeurs,

il baille

il baille les xx. & les xxx. sols à tous ceux qui les vont escouter : autrement ils n'auroyent personne. Ils disnoyent tous ensemble apres auoir communié dans le Temple: & iamais le huguenot ne fist cela. Ils ne mangeoyent de lang estoufé : & eux en mangent. Ils ne bailloyent de nom au Bapteſme : & eux en baillent. Ils n'y adiouſtoyent de Parrains: & eux y en mettẽt. Les Apoſtres n'ont iamais marié perſonne : & c'eſt la vie de la Banſſerie, afin d'eſtre du Banquet, & reprendre ceux qui danſent, mais ne dire mot à ceux qui Epicuriſent iuſques à mi-nuict. Ils n'ont iamais fait de *Bans* : & le huguenot les proclame. Les *Miniſtres-diacres*, eſtoyent les ſeruiteurs des Apoſtres ; & ne preſchoyent point : & en l'Anarchie huguenotte ſe ſont les maiſtres, & qui annoncent la parolle *de Chriſt*. Les Apoſtres vſoyent d'Exorciſme, à l'endroit de tous ceux qui ſe conuertiſſoyent de leur religion, & alloyent les eſcouter preſcher. Et eux n'exorciſent perſonne : ils auroyent peur d'effoucher les Pigeons. Au contraire quand quelqu'vn y va de nouueau, vn craſſeux Chandelier de ſurueillant, luy vient dire, *Soyez le bien venu Michaut, le Seigneur vous a touché, & monſtré la droicte voye.* Voila vne Ne mychauderie à qui il ne chaut guere, de ce que faiſoyent les Apoſtres. Les Chre-

ſtiens apportoyent tous leurs biens aux pieds des Apoſtres: & nul des huguenots n'a encore fait cela. Ie fus vn iour au Preſche (dont i'en crie à Dieu mercy) mais la Banſſerie fiſt tout ſon Sermon à demander de l'argent, & crier contre la gelée, & peu eſchauffée deuotion des Auditeurs: que s'ils ne ſouffloyent auec le ſoufflet de honte leur charité, qu'il faudroit abatre le Careſme-prenant, que les Auditeurs achetez ne viendroyent plus au Preſche, pour faire nombre, ſi on ne les payoit. Du temps des Apoſtres il y auoit des Hoſpitaux par tout, ou l'on receuoit les paſſans & Pelerins Chreſtiens, & de deuotes femmes vefues qui les penſoyent, comme dit S. Paul 2. Timot. chap. 3. Et les huguenots ont abatu ces Hoſpitaux. Ils chaſſoyent les diables des corps: & iamais heretique n'a ſceu faire cela. Ne le pouuant faire s'en mocque. Luther tenta de le faire à Vitembert l'an 1545. mais l'Energumene & poſſedé penſa l'eſtrangler dans vn petit Reueſtiere enfermé, là il fut en Enfer & Purgatoire tout enſemble. Du temps des Apoſtres, & en la Primitiue Egliſe, il y auoit 3. parties de la Meſſe: Les Cathecumains, les Excommuniez, & les Poſſedez eſtoyent bien au Sermon, & en la Meſſe, iuſques apres l'Euangile: mais apres on les mettoit hors. Ce qui ſe remar-

que encore, qu'apres l'Euangile plusieurs sortent : Les huguenots ne chassent point ceux qui ne sont point bien instruits en leurs mysteres Bachiques, ny les possedez, & excommuniez. Ils auoyent des Autels & sacrifices. S. Paul en la 1. aux Corinth. & 13. Hebr. dit, *Nous auons vn autel* : au Grec il y a θυσιαστηριον *autel*, & non pas τραπεζα *table*. Et eux abatent le sacrifice, & les autels. S. Paul deffend aux femmes de parler en l'Eglise si elles n'y sont destinées : Et au Presche se font les Syrenes qui leuent & gringotent les Psalmes de Marmot. Aussi ils y font tous naufrage. Ils entroyent dans les Synagogues pour remonstrer l'abus : & eux sont venus prescher dans les Caues. Il falloit venir crier dans les Eglises, remonstrer l'abus, comme Iesus-Christ, & chercher le mal, & non pas s'en aller dehors. Entre les premiers Chrestiens, il y en auoit qui faisoyent vœu, & se faisoyent razer les cheueux, Actes 18. Et eux s'en mocquent. S. Paul n'offensoit point ceux qui estoyent d'vne autre Religion. 1. Cor. chap. 11. *sine offensione estote Iudeis & Gentibus sicut & ego*. Et eux voudroyent auoir mangé les Catholiques. Ils se seruoyent d'excommunication : & eux s'en rient. Ils croyoient vne Eglise *visible* : & eux vne *inuisible*. Les Apostres, & S. Paul furent enuoyez ordinaire-

ment de la propre perſonne de Ieſus-Chriſt: & eux extraordinairement. Ils impoſoyent les mains & confirmoyent les baptiſez. & eux s'en gabent, & le nient. Ils eſtoyent ſçauans ſans eſtudier: & eux treſ-ignorans auec beaucoup de trauail, comme il eſt dit d'eux en la 2. à Timot. chap. 7. *ſemper diſcentes & nunquam ad ſcientiam veritatis peruenientes.* Ils ont creu la deſcente aux Enfers: & Caluin la nie. Ils commencerent à preſcher par la Penitence: & eux par la deſ-bauche. Nul pauure de leur temps: & maintenant le huguenot a fait vn chacun pauure. S'ils donnent l'aumoſne, ils rendent ce qu'ils leur auoyent pris. On dit à Loys vnzieſme qu'vn Chancelier faiſoit faire beaucoup d'hoſpitaux: c'eſt bien la raiſon, que celuy qui a fait tant de pauures, faſſe des lieux pour les loger. Ils ont preſché & eſcrit en Grec, Hebreu, & Latin: & eux en François. En la primitiue Egliſe on chantoit *Alleluya*: & eux l'ont abatu: Ils n'ont iamais baillé de nom au Sacrement: & eux l'appellent *Cene*. Il ſeroit ennuyeux de rapporter tout.

I'ay ouuert ce diſcours par Tertulian, & le veux clorre par le meſme. Iceluy diſputant contre ces heretiques, qui ſe tiltroyent *Reformez & Apoſtoliques*, leur reproche, qu'ils faiſoyent tout au rebours des Apoſtres, com-

parant leurs Singeries auec leur Saincteté. *Ipsa eorum doctrina, cum Apostolica comparata, ex diuersitate, & contrarietate pronunciabit, neque Apostoli alicuius esse, nec Apostolici.* De mesme comparez la façon de faire des Protestans de reformation, qui se disent *reformez* comme faisoyent ceux-là, auec la doctrine des Apostres: vous trouuerez qu'ils sont Centriquement, Diametrallement & Perpendiculairement, opposez à eux.

Le Huguenot est pire que les Iuifs, Infideles, Payens, & Idolatres.

S. Pierre en sa 2. dit que ceux qui ont cogneu la verité & sont retournez au mensonge, que leur condition est pire que la premiere. *Melius erat illis non cognoscere viam iustitiæ quam post agnitam, retrorsum conuerti.* Donc l'heretique qui quitte la foy premiere est pire qu'vn Iuif.

Les Iuifs croyent la Transubstantiation en la venuë du Messie, & eux non. Ils sont pires que Iuifs.

S. Augustin tient l'heretique pire que l'infidele: or le huguenot est heretique bien prouué. Par consequent il est pire que l'infidele.

Iesus-Christ a dit que quiconque n'escoute l'Eglise est Payen & Ethnique: le huguenot la mesprise, il est dõc Ethnique: & Payen.

Saint Denys Eueſque d'Alexandrie escriuant aux Donatistes, dit qu'il est pire de deschirer l'Eglise en deux, que de sacrifier aux Idoles: Le huguenot la diuise en plusieurs. Il est donc pire que l'Idolatre.

S. Hieroſme dit, que celuy qui separe l'vnité de l'Eglise en deux, est pire qu'vn fratricide: & que Lamech fut plus puny que Cain, Le huguenot le fait, il est donc pire qu'vn Fratricide.

Il est pire d'estre Schismatique qu'Idolatre. Dieu n'a pas puny de mort eternelle tous les Idolatres: mais il en a puny les Schismatiques Chore & Dathan: Les Caluinistes sont donc de pire condition que les Idolatres. Si bien qu'il vaut mieux estre Turc, Payen, Ethnique, Idolatre, Fratricide, & Infidele, que d'estre Huguenot.

Le Huguenot n'est point Chreſtien.

Sainct Auguſtin dit en ſon Enchiridion *ad Laurentium* chap. 5. que c'est la couſtume des heretiques de ſe nommer *Chreſtiens*, & s'abiller de la peau de brebis, mais qu'ils ne le ſont pas. *Nomine tenus inuenitur Chriſtus apud*

quosli' et hæreticos, qui se Christianos vocari volunt, re verò ipsa, non est apud eos.

Tertulian au liure de la Pudicité, dit que celuy-là n'eſt point Chreſtien, qui ſe ſepare de l'Egliſe. *Christianus non intelligendus, qui ab Ecclesiæ grege aberrauerit.* Le huguenot s'en eſt ſeparé: il n'eſt donc Chreſtien. Ils ſe ſont ſeparez de nous, car nous eſtions deuant eux. Il n'y a que 50. ans qu'vn chacun alloit à la Meſſe. Ils ſe ſont donc ſeparez, comme brebis farcineuſes & pourries de la clauellée d'hereſie.

S. Ignace Epiſt. *ad Magneſios*: & le grand Athanaſe oraiſon 2. contre les Arriens diſent que celuy n'eſt Chreſtien qui prend ſon nom d'vn homme: or ils prennent leur denomination de Luther, de Caluin, de Gautier: ils ne ſont donc Chreſtiens.

S. Cyprian Epiſt. 52. *ad Anto.* & S. Auguſtin, Sermon 101. chap. 12. *de Tempore*, eſcriuent, que celuy-là n'eſt Chreſtien, qui n'eſt en l'Egliſe: ils n'y ſont point: ils ne ſont donc Chreſtiens. *Christianus non est, qui in Christi Ecclesia non est.*

S. Gregoire Nanzianzene dit que *par la ſaincte Hoſtie* nous ſommes faicts Chreſtiens: *Incruentæ Hostiæ per quam nos Christiani efficimur.* Or les huguenots n'ont point de Saincte Hoſtie, ils n'aborrent rien plus: ils ne ſont

donc Chreſtiens.

Tertulian en ſon liure des preſcriptions dit *Si hæretici ſunt, chriſtiani eſſe non poſſunt.* Ils ſont heretiques, par conſequent, ils ne ſont point Chreſtiens.

Le Huguenot eſt pire que le Diable.

L'impieté du Huguenot eſt ſi meſchante, que les mots manquent à l'exprimer, le mot de Diable eſt trop peu, par-ce que comme dit S. Hieroſ. *Nemo eſt tam impius, quem hæreticus impietate non vincat.* Parlant de Vigilance, il l'appelle *Leuiathan, Behemor.* Et ſi on compare Vigilance auec Caluin, il ne ſera qu'vn Nain pres d'vn Geant, qu'vn Bibet, pres d'vn Elephant: & qu'vne Verue, pres d'vne montagne.

Le diable craint & redoute la ſaincte Hoſtie, & s'enfuit de ſa preſence: & le huguenot s'en mocque.

Il craint la croix, dit S. Chryſoſtome, par-ce que par icelle ſa puiſſance a eſté deffaicte: par ce ſigne Iulian l'Apoſtat les chaſſoit: le huguenot ne s'en ſoucie, & eſt plus aſſeuré que tous les diables.

Le diable cite la ſaincte Eſcriture ſans la corrompre: & le huguenot la corrompt en la citant.

Il a creu la Tranſubſtantiation, baillant

des pierres à faire du pain à Iesus-Christ : & eux la nient.

Il ne nous peut contraindre de faire mal: & le huguenot nous contraint.

Il a la puissance de nous mal faire, & non la volonté, dit S. Bernard: & eux en ont la volonté.

Le Diable a peur des chaisnes dont S. Pierre fut lié, dit S. Chrysostome : & l'heretique s'en mocque.

Il tenta Iob en tout, excepté en l'ame: & le huguenot tente les hommes en leurs ames: il est donc pire que tous les diables.

L'heretique est damné.

Ie hay l'Apostre, dira l'Achab huguenot, *quia nunquam prophetat mihi bonum, sed semper malum.* Iamais il ne parle bien des huguenots. Ce seul tiltre fera frõcer le front à plusieurs, & qu'il est deffendu de iuger : ie ne iuge point, ie suy les Escritures: & ie le fay à l'imitation de la Bansserie qui a dit que tous les Catholiques sont damnez au fond d'Enfer, les appellans *Tartareimipetas.* Ie ne suis seditieux, de dire la verité aux heretiques, *nihil plus volui valere quam pacem*: il faut les reprendre auec amertume.

S. Hieroſme interpretant la ceremonie,

pourquoy on mangeoit l'Agneau Paschal, auec des Laictues amaires: dit que c'est l'amertume, dont l'Eglise doit vser à reprendre les heretiques: La verité a vn minois rẽfrongné. *Veritas amara est, tristis ac rugosæ frontis.* Au 2. liure disputant contre Iouinian, il ne le flate aucunement. Il dit que c'est vn Epicure, qui dispute dans les Iardins auec les putains & paillardes Que les gras, les truans, les chiẽs, les Vautours, les Milans, les Hibous estoyent ses Auditeurs: & grongnoyẽt auec ses truyes. Que plusieurs pourceaux couroyent apres luy, qu'il nourrissoit de fliches de lard à la gehenne eternelle. Qu'il auoit mis à l'essor les paillards couuerts. Qu'il estoit vn Bouc qui tiroit apres luy toutes les Cheures. Qu'il estoit vn Estalon sautant sur toute lument. Que s'il ne fust venu, que tous les yurongnes & routeurs ne fussent entrez en Paradis. *Ebrij atque luctantes Paradisum intrare non poterant.* Qu'il auoit des Amazones, qui ne couroyent la mammelle & le bras retrousé, mais le ventre nud contre les hommes. Ie ne veux me seruir de telles iniures contre les Iouinians de ce temps, & vser de fiel au lieu d'encre. Qui voudroit plaire aux gens de maintenant, il faudroit auoir vne verité de Velours, & des parolles de soye cramoysie. Si pour leur dire la verité, ie suis fait leur ennemy, ie me con-

soleray auec S. Paul *Inimicus vobis factus sum, veritatem dicens vobis.* On ne me peut assaillir de nul costé que ie ne me deffende: car de parler doucement, c'est le propre de l'heretique, comme disent S. Hieroſme, & S. Paul *Per dulces sermones seducunt corda innocentum:* de dire qu'ils font bien encore pis. *Qui iustificat impium, abominabilis est.* Prouerbes 17. Ce seroit *calcar addere malè currenti*, de louer le huguenot. Salomon dit que la benediction de Dieu descendra sur ceux qui les reprennent: Qui est la seule recompence, que i'espere de toutes mes veilles. *Qui arguunt eum, laudabuntur. & super ipsos veniet benedictio.*

Les huguenots ne se doiuent fascher contre moy, si ie prouue par vnze textes qu'ils sont damnez, non plus qu'vn Patient contre vn Greffier qui luy lit sa sentence. Ie ne sers que de Referendaire & Greffier. Huguenots à genoux, escoutez vostre Arrest.

Iesus-Christ en S. Matthieu 7. dit, qu'il damnera tous ceux qui auront preſché sans estre enuoyez. *Domine in nomine tuo prophetauimus. Dæmonia eiicimus, &c. & tunc confitebor illis, quia nunquam noui eos.* S. Augustin dit qu'il respondra, *non misi vos.* Vne seule chose peut damner les huguenots, c'est qu'ils preſchent sans estre enuoyez. Aux Actes 19. encor que les Iuifs vouluſſent chaſſer les De-

mons au nom de Iesus-Christ : toutefois le diable se ietta sur eux, par-ce qu'ils n'estoyent pas enuoyez.

En S. Iean 2. Tous ceux qui se retirent de l'Eglise sont damnez & n'ont point de Dieu. *Omnis qui recedit, & non permanet in doctrina Christi Deum nõ habet.* Vous estes separez, vous n'auez donc point de Dieu, & estes perdus.

En l'Epistre S. Iude. Dieu a perdu tous ceux qui n'ont point creu. *Eos qui non crediderunt perdidit.* Vous ne croyez, vous estes donc perdus.

S. Cyprian au traicté de l'Vnité dit que quicõque ne recognoit l'Eglise Catholique pour mere, qu'il est damné, & n'aura Dieu pour Pere. Vous ne la recognoissez, vous estes donc damnez. *Habere non potest Deum Patrem, qui Ecclesiam non habet matrem.*

S. Epiphane. *In Anacorato*, dit que qui ne croid la realité du corps de Iesus-Christ estre en la saincte Hostie, qu'il est damné. Vous la niez y estre vous faites donc nauffrage de vostre salut. *Qui non credit* (il parle de la realité) *Esse ipsum verum sicut dixit, is excidit à gratia & salute.*

S. Augustin liur. 21. chap. 25. de la Cité dit que le huguenot qui fait sa Cene hors l'Eglise se damne, & prend vne chose nuisible : si bien que celuy-là est le plus homme de bien

des huguenots, qui ne fait point la Cene: qui la fait souuẽt, peche souuent. *Hæretici & schismatici ab huius vnitate corporis separati, de quo ait Apostolus, vnus panis &c. possunt percipere sacramentum, sed non sibi vile, imo vero noxium.* Si vous dites que vous estes en l'Egliſe, il vous le nie. *Hæretici, ab vnitate corporis Ecclesiæ, separati sunt.* Et cõtre Petilan qui caquetoit qu'il estoit l'Egli e comme vous. (Tout heretique a dit qu'il estoit la vraye Egliſe il y a donc eu 600. Egliſes) luy dit. *Quicunque vnitati Ecclesiæ non communicant, non sunt in Ecclesia: Quia ipsum caput Ecclesiæ non tenent.* Or vous ne recognoiſſez de chef, vous n'estes en l'Egliſe.

Au ſermon 50. *de verbis Domini*, dit que les heretiques qui ſe font bruſler, ſont les Martyrs du Diable (car il a les ſiens comme Ieſus-Chriſt) par ce qu'ils font cela par obſtination. *Non omnes qui corpora ſua in paſſionibus, etiam ignibus tradunt, æſtimandi ſunt ſanguinem fudiſſe pro ouibus, ſed potius contra oues. Hæretici falſo martirij nomine, in paſſionibus gloriantur. Ecce venitur ad paſſionem: ecce venitur ad ſanguinis effuſionem &c. tamen nihil prodeſt, quia charitas deeſt.*

Au 4. liur. *de Baptiſmo*, plus appertement qu'en nul lieu dit, que l'heretique, en ceſte ſeule conſideration qu'il eſt heretique, eſt damné. *Nulli vtique dubium eſt hæreticum, pro-*

pter hoc solum, quod hæreticus est, & ab Ecclesiâ recessit, regnum Dei minimè possessurum.

Fulgence Contemporain de S. Augustin, qui viuoit l'an 490. du regne de Clouis, premier Chrestien, en son liure de la Foy chap. 38. Atteste que tous les heretiques Iuifs & Payens sont damnez : & deffend d'en douter: ce qui satisfera à ceux qui demandent si tous les Romains & autres sont damnez. *Firmissimè teneas, & nullatenus dubites, non solum omnes Paganos, sed etiam omnes Iudeos, hæreticos atque Schismaticos, qui extra Ecclesiam Catholicam præsentem finiunt vitam, in ignem æternum ituros, qui paratus est Diabolo, & Angelis eius.*

Ce mesme dit, qu'encore que le huguenot donne tous ses biens aux pauures, & soit martyrisé pour le nom de Iesus-Christ, il ne peut estre sauué : par ce qu'il n'est point dans l'Egliſe. On ne peut bien faire que dans l'Egliſe Catholique & Romaine : Autrement le Turc, & le Iuif seroit sauué, par ses aumosnes. Toute besongne faicte hors l'Egliſe, est oisiueté. *Qui Ecclesiæ Catholicæ non fuerit agregatus, quantascunque elemosinas: fecerit nullatenus potest saluari.* Voila vos aumosnes au vent.

Or, d'autant que le huguenot dit qu'il est l'Egliſe, il luy faut monstrer les marques de la vraye Egliſe, pour la cognoistre de la faulſe. Celle là est la vraye Egliſe à qui le pro-

pre de la vraye Eglise conuient: qui est, *Vni: Soli: & Semper.* Vincentius Lirinensis, du temps de S. Augustin dit en son liure contre les heretiques, que celle-là est la vraye Eglise qui tient ce qui a esté creu *de Tous, par Tous: & Tousiours*: qui sont les 3. marques essentielles de l'Eglise Catholique. *In ipsa Catholica Ecclesia id teneamus: Quod vbique: Quod semper: Quod ab omnibus creditum est.* Or l'heresie de Caluin n'a esté creuë par tout le monde: ny tousiours: ny de tous: Donc elle n'est l'Eglise. Il baille vn nom à ces 3. marques *Vniuersitas, Antiquitas, Concessio.* L'vniuersalité & vbiquité est, si par tout on confesse nostre foy. L'antiquité si de tout imemorial on a fait ce que nous faisons. Le consentement vniuersel est, quand tous les Saincts Docteurs vnanimement ont tenu, presché, & escrit, ce que nous tenons. S. Augustin liu. 7. contre les Donatistes, sur ce propos dit vn beau trait. *Tutum est &c. quod vniuersalis Ecclesiæ concensione corroboratum est.*

Pauures abusez huguenots, si la sentence prononcée sur vous, vous semble rigoureuse ie ne puis pas la faire plus douce: C'est à faire aux meschans dit Hieremie de dire *pax, pax & non est pax.* Ie prie Dieu qu'il n'execute pas son arrest fulminé sur vous. Conuertissez-vous, accourez soubs l'aisle de sa diuine cle-

mence: afin qu'elle tourne son œil de pitié sur vous: & que vous prestât sa dextre elle vous rameine au chemin de salut. Iamais telle allegresse ie ne sentis, que lors que ie vous verray tous reuenus au giron de l'Eglise: ce qui arriuera, quand vous chercherez à cognoistre vostre salut, non par fougue, & obstination, mais selon le pur sens de l'Euangile. Banniſſez ces ignares Miniſtres qui vous perdent. Penſez vous qu'ils soyent plus sçauans que tout ce qu'il y a eu iamais de science: Comparez-les auec S. Hieroſme, S. Auguſtin, S. Athanaſe & infinis autres, & vous trouuerez qu'ils ne ſont que les Baſtars & Auortons de l'ignorance.

Hereſie 108.

L'encenſement de Malachie repreſentoit les ſacrifices Spirituels du nouueau Teſtament.

Il eſt vray l'encens ſignifioit les ſacrifices Spirituels: il faut donc que l'autre *ſacrifice net*, ſignifie l'Euchariſtie, car il parle de deux: de l'Encens & de l'Oblation nette.

Hereſie 109.

Tant s'en faut qu'il eſtime la Meſſe eſtre ſacrifice net, au contraire à ſon iugement, il n'y a rien de ſi

de si ord & souillé.

C'est vn sot iugement que le vostre. *Crisp. Pastienus malet tuum beneficium quàm iudicium.* Iamais Midas ne iugea si sottement que cela.

L'inique iugement de ce iuge prophane,
Merite le loyer que receut Marcias:
Mais i'offre seulement à ce second Midas:
Pour orner son bonnet les aureilles d'vn Asne.

Vous estes tresf digne du salaire du iuge de Cambysez. Apprenez à mieux iuger.

Heresie. 110.

Tertulian appelle le sacrifice du nouueau Testament vn sacrifice de louange. In omni loco offertur sacrificium purum: gloriæ scilicet relatio, & Benedictio, & laus, & hymni.

CONTRE.

Il baille l'espée pour le batre. Tertulian parle en bref, de toutes les ceremonies que Iesus-Christ fist. Premierement il fait vn tout qui est *Offertur sacrificium.* Puis il le diuise: & baille 3. Parties à ce sacrifice *purum.* La 1. *gloriæ relatio*: qui est le sacrifice de gloire & de louange & toutes les prieres qu'on fait deuant la consecration. *Benedictio*: c'est la cō-

secration: la 3. *Laus & hymni*, sont les oraisons qu'on fait apres la communion. C'est Kemnitius qui se sert de cet argument. En ce lieu, ie r'affreschiray encore la memoire des Doctes que

Iesus-Christ a dit la Messe comme l'on faict maintenant.

Il fist premierement Sermon à ses Apostres, leur laua les pieds, les Catechisa. Apres il reuestit sa robe & son *Talet* ou surplis par dessus, qui sont les ornemens que le Prestre prend. Et pour vn mystere, il auoit despouillé ses vestemens. En 3 lieu estant vestu approcha de la table & autel: c'estoit vn autel, car il y venoit de sacrifier l'Agneau Paschal. En 4. lieu il prepara le pain & vin. En 5. il rendit grace à Dieu son Pere, offrit le sacrifice de louange & gloire, qui sont toutes les oraisons que le Prestre dit deuant: Les Euangelistes n'ont escrit les prieres & oraisons qu'il dist, ny les parolles qu'il profera parce qu'elles ne sont pas necessaires: Mais ils ont escrit les necessaires & sacramentelles: *Hoc est corpus meum.* Quand ils disent qu'il rendit grace: il n'y a pas *& ait.* Mais quand ils disent qu'il consacra, il y a, *& ait, hoc est*

corpus meum. Ils n'ont pas tout escrit, ny les oraisons qu'il disoit. Aucuns tiennent qu'il recita en la croix tous les Psalmes de Dauid, iusques a ce qu'il fust venu à ce verset, *In manus tuas Domine commendo spiritum meum* & expira. En 6. lieu, il prit le pain, fit la benediction dessus, consacra & Transubstantia la substance du pain & vin en sa chair & en son sang. En 7. lieu, il se communia & les Apostres. En 8. & dernier, il chanta encore des hymnes & louanges, *hymno dicto exierunt*, comme le Prestre fait apres la communion, ou il prie pour le salut de l'Eglise & du Roy: pour la paix & pour les biens de la terre.

Heresie. III.

Le Sacrifice que Daniel appelle Iuge *s'entend du Sacrifice des Iuifs qu'Antiochus osta: Puis aboly par Iesus-Christ: & dernierement du tout osté par Titus, quand il ruina Hierusalem.*

Si oncques la Bansserie a fait braire son Asnerie, c'est en ce lieu car

Le Sacrifice Iuge *de Daniel, est l'Eucharistie.*

Daniel dit qu'en la fin du monde le sacri-

fice *assiduel, Iuge, ordinaire,* & *indesinent* sera abatu par l'Antechrist: or le huguenot, de peur de confesser que sa Cene est sacrifice : il dit que Daniel entend du sacrifice des Iuifs : laquelle chose si elle estoit, toute la Bible seroit faulse.

Par le consentement vniuersel, l'Antechrist doit abastre vn sacrifice, il y en aura donc encore vn en son temps.

Si le sacrifice *Iuge* est celuy des Iuifs : il seroit mal nommé *Iuge, assiduel indeffaillant,* & *ordinaire* puis qu'il est failly & cessé.

Iesus-Christ tout seul a abatu & accomply les figures: Si Antiochus & Titus auoyent abatu ce sacrifice, ils luy auroyent aidé.

Daniel en tous ces chapitres parle de la venuë de l'Antechrist, qui doit oster ce sacrifice *Iugé: Cum ablatum fuerit iuge sacrificium.* Ce que l'Analogie & suite des chapitres enseigne. En l'vnziesme, il parle de 3. choses de ce faux prestre qui n'adorera que Maozin. Que l'Antechrist viendra : & qu'il abatra ce sacrifice. Et au 12 il parle de la resurrectiõ qui viendra apres: comme l'Ange Michaël viendra qui tura l'Antechrist, & comme nous resusciterons. *Consurget Michael princeps magnus &c. & multi de his qui dormiunt in terræ puluere, euigilabunt.* Donc ce sacrifice par toute necessité, s'entend de celuy des Chrestiens,

& non de celuy des Iuifs.

Daniel prophetiſe pour les Chreſtiens, il ne s'entend donc du ſacrifice des Iuifs.

Pour deffaire les huguenots, ie ne leur dy que deux choſes: Auant que ce ſacrifice dequoy Daniel parle ſoit oſté, il doit venir vn Roy ou Preſtre qui dira que Maozin eſt le vray Dieu: or cela n'arriua auant qu'Antiochus ou Ieſus-Chriſt, ou Titus abaſtiſſent le ſacrifice des Iuifs. Dont Daniel ne parle du ſacrifice des Iuifs.

Apres ce ſacrifice abatu, on doit reſuſciter, l'Ange Michel doit venir: or apres que le ſacrifice des Iuifs fut abatu, on ne reſuſcita point: Michel l'Ange ne vint point: *ergo* Daniel ne parle de l'abolition du ſacrifice des Iuifs.

Le huictieſme blaſpheme que la Banſſerie commet eſt ſi enorme, que ie ne l'oſe penſer: Quiconque oſtera ce ſacrifice ſera l'Antechriſt: or Ieſus-Chriſt l'a oſté, *ergo*. Ie n'eſcriray vne concluſion ſi impie.

Qui abatra ce ſacrifice, ſera l'Antechriſt Antiochus & Titus l'ont abatu, ils ſont donc l'Antechriſt, & non le Pape, comme vous blaſphemiez n'agueres.

Hereſie 112.

Le mot d'Autel *ne leur conuient point de ce tẽps,*

ils ſont abolis: ils n'ont beſoin que d'vne table.

Il a faict profeſsion de ſe rendre ridicule. Voila vn fort argument. *Il leur faut vne table, & non vn Autel.* Quelle difference y a-il entre vne table de bois & vne de pierre : on dit auſsi bien la Meſſe, ſur vn autel de bois, comme ſur vn de pierre. On les fait de pierre, afin qu'ils durent plus lõg temps. On dit bien vne table de pierre: Mais on a retenu le mot *d'Autel* pour les choſes ſainctes: & le mot de *Table* pour les prophanes. En vn iardin on dit *vne table de pierre*. Beze Section 72. dit que le mot *d'Autel* a fait qu'on a eſtimé la Cene ſacrifice. Moquerie. Il ne faut plus *d'Autels*, dit le huguenot, car ils eſtoyent au vieil Teſtament: c'eſt bien ſottiſe. La Bible eſtoit au vieil Teſtament: Les Pſalmes de Dauid y eſtoyent: *ergo* ils ne ſont plus. Dieu eſtoit au vieil Teſtament, *ergo* il n'y a plus de Dieu chez les huguenots. Ie le croy bien. Ieſus-Chriſt n'a pas aboly les ſacrifices & autels: mais il les a tranſferez d'vn lieu en vn autre: ils n'eſtoyẽt qu'en Iudée, & il les a mis par tout le monde. S. Paul ne dit-il pas en deux endroits *nous auons vn Autel*? Le 3. Canon des Apoſtres ne dit-il pas, *ſi quis &c ſacrificium offerat ſuper altare*? S. Martial ne dit-il pas au 3. chap. de ſon Epiſt. que comme on abatoit par tout les autels des

Idolatres, qu'il fist reseruer l'autel du Dieu incognu, & le fist dedier à Dieu? *Ara ignoti Dei ad consecrationem reseruari iussimus.* Optatus, a-il pas dit, *Quid est altare, nisi sedes Corporis & Sanguinis Christi.* Ie pourrois citer mille passages. Quand le 1. heretique a dit qu'il falloit abatre les autels: il s'ensuit qu'il y en auoit tousiours eu au parauant. Iesus n'a aboly que les sacrifices de bestes & autres selon l'ordre d'Aron. Puis qu'il en reste vn selon Melchisedec, il faut encore des Autels. Iesus Christ fist la Cene sur vn autel: car c'estoit l'autel ou il venoit de sacrifier l'Agneau.

Heresie 113.

Ceste consecration par la puissance des parolles sacramentelles, il l'a renuoye aux Charmeurs & Enchanteurs.

Par ou ce Bouc passe, il infecte tout de sa puanteur. Par 3 fois il a proferé ce blaspheme: & personne ne s'en formalise: Ains les Amphibenes disent qu'il fait bien. *Vae qui dicitis bonum malum.*

Heresie 114.

Iesus-Christ n'a point fait ainsi la Cene, qu'on regarde l'institution: il prit du pain, il a beny &

rendu grace, il a baillé le pain & vin ayant nommé l'vn son corps, l'autre son sang, a commãdé de manger & boire, & de le faire en sa memoire.

Il y a 3. heresies en ce frippon. S'il n'a fait que ce qu'il dit, Il en a fait autant au miracle des pains: ils sont Sacremens. Il dit qu'il n'a fait que 3. choses, & il en fist vnze. Il reuestit ses habits: approcha de l'autel: prepara le pain & vin: il pria & rendit graces à son Pere: il prit le pain: fist la benediction dessus en consacrant: il le rompit: il le bailla à ses Apostres: il ne le nomma pas son corps, mais dit que c'estoit son corps. Il leur dit qu'ils fissent ce qu'il auoit fait, afin de conseruer sa memoire que les Iuifs vouloyent abolir: Puis chanta vn hymne & autres prieres.

Heresie 115.

Si ces mots hoc est Corpus meum *emportent Transubstantiation: ces mots*: Iesus est vne vigne la priere estoit Iesus-Christ, *de mesme.*

CONTRE.

Les huguenots sont bien priuez d'entendement de dire cela, il leur faut monstrer qu'ils sont tres-ignorans.

Ego sum vitis, *bien expliqué.*

Quād le huguenot veut dire que ces mots *Hoc est corpus meum* n'emportent pas Transubstantiation, & que ce n'est qu'vne figure, & similitude : il amene que Iesus-Christ a dit, *Ego sum vitis : Christus erat petra.* Donc comme ce n'estoit qu'vne figure. Ce pain de mesme. Catholiques vous respondrez 6. solutions. La 1. Quand il a dit, *Ego sum vitis : Ego sum pastor: Ego sum ostium : Ego sum via & veritas: Ego sum lux mundi : Ego sum agricola: Petra erat Christus,* ce ne sont que similitudes, dont il se sert en preschant. La 2. quand il dit *Ego sum ostium, via, lux vitis,* il ne tenoit pas vne porte, vn chemin, vne chandelle, vne vigne en ses mains pour les Transubstantier. La 3. quand il dit, *Ie suis le bon pasteur, Ie suis la vigne,* il n'instituoit pas vn sacrement, il ne disoit pas des parolles & ne fist la benediction dessus: La 4. il ne dit pas *ceste vigne & chandelle est mon corps.* La 5. il ne bailla pas vn huis, vn berger, vne vigne, vn chemin, vn vigneron, & vne pierre, à manger à ses Apostres. La 6. quand il dit cela, il y a tousiours vne queuë. *Ego sum vitis,* & suiuant, *& vos palmites & pater agricola.* C'est vne similitude, car les Apostres n'estoyent pas Serment & Pampre de

vigne. Il estoit la vraye vigne qui en-yura Noé,& qui a produit le vray vin son sang. Or en la Cene:il parloit proprement:il tenoit le pain,il a dit les mots dessus Il instituoit vn sacrement:il a dit que c'estoit son corps:*ergo* les mots *hoc est corpus meum* emportent Transubstãtiation:& non pas *Ego sum vitis*, ny *petra erat Christus*: par-ce qu'il ne les tenoit,cõme il faisoit le pain.

Heresie 116.

Il confesse qu'on trouue Maßa & Mißeth, don present: mais il n'y a de propos d'en faire la Messe & oblation.

Cela est faux il se trouue *Mißat* dans le Deuterono. c'est à dire *oblation*,& non point *Mißseth*. Pour vn si grand Hebreu comme luy, il faut au premier mot qu'il cite. I'ay allegué tous les Dictionaires Hebreux qui disent que *Mißa* est Hebreu, qu'il signifie *don*, *present*:il confesse que son *Mißeth*,signifie *don*,*present* il est ignorant:car ce que l'on dit aux hommes *promesse*,s'appelle *veu* enuers Dieu: ce qu'on dit *present* à nous autres, se dit *oblation à Dieu*.

Heresie 117.

Le plus ancien qui a vsé de ce mot de Missa *est*

S. Ambroise qui ne l'a tiré de l'Hebreu, ny fait signifier ce que font ceux de l'Eglise Romaine.

Cela est faux. S. Ambroise n'est pas le plus ancien qui a vsé de ce mot de *Missa*: Dieu l'a inuenté: Moyse l'a escrit, Deuter. 16. il est dans tous les Docteurs qui ont esté deuant luy, comme i'ay prouué en la Messe: il s'en est seruy au sens de l'Eglise Romaine, car il en estoit, & a dit *Missam facere cœpi*. Les huguenots disent qu'elle est dicte de la fin *Ite Missa est*. Il n'y a pas *Ite missio est*, elle ne seroit dite de la queue.

Heresie 118.

Le sacrifice de Malachie s'entend du sacrifice de louange.

Tout cela est refuté.

Heresie 126.

S. Hieroſme voulant rendre l'hebreu a traduit ſacrificatur au lieu d'incēſum: Mais il s'eſt auſsi bien trompé comme quand il a voulu vertir le Thysia des Septantes.

CONTRE.

C'est la coustume de l'heretique, dit S. Bernard, d'accuser les Docteurs d'ignoran-

ce: *Doctorum sententiam spernit, & gloriatur se habere meliorem.* Quelle impudence de dire que S Hier. qui a esté le plus habille aux 3. langues qui fut iamais ait failly. S. Augu. parlant de luy dit qu'il estoit tres-sçauant en Grec & Latin: mais principalement en Hebreu: *Qui Græco, Latino, insuper & Hebræo eruditus eloquio:* c'est contre Pel. chap. 2. Et au 43. du 18. de la Cité *Quãuis non defuerit temporibus nostris Presbyter Hieronimus homo doctissimus, & omnium trium lingarum peritissimus: qui non ex Græco, sed ex Hebræo in Latinum eloquium scripturas conuertit.* Il n'a pas donc verty le Grec des Septãtes, puis qu'il l'a verty de l'Hebreu mesme. L'ignorance veut accuser le sçauoir.

Heresie 120.

Il ne veut d'encensement par ce que Dieu a aboly tout ce sacrifice charnel.

Il semble a ouir les hugnenots, que tout ce qui estoit au vieil Testament, soit abatu. La Bible donc les Psalmes de Dauid, le Presche, & l'histoire est abatue. L'encens n'est point abatu, car il n'estoit figure, s'il estoit figure, il signifioit l'oraison: s'il figuroit l'oraison, ils auoyent deux sacrifices de louange, les Psalmes, hymnes, & l'encens. La figu-

re & la realité. Ie baille cecy comme Ephorbe pour faire esternuer la Bãsserie. Dauid dit que son oraison monte comme l'encens: dõc l'encens & l'oraison sont deux. Iamais 2. choses comparees ne sont semblables: or l'oraison de l'ancien Testament est demeurée, & par consequent l'encens: Tousiours on a vsé d'encens en la primitiue Eglise. Iesus le receut des 3. Mages comme Prestre, il n'est donc aboly. S. Denis en sa Liturgie du tẽps des Apostres dit que le Prestre encensoit autour de l'Eglise. *Incensum adolere inchoans, omnem loci ambitum circuit.*

Heresie 121.

Pour S. Martial, c'est vn Autheur tout vsé: c'est la ruse du Diable de suppoſer de faux liures.

C'est la ruse du Diable & des heretiques, de nier les liures qui sont contre eux: Toutes fois & quantes que vous verrez le huguenot reietter vn liure, c'est qu'il y a quelque chose contre luy. Les heretiques estant conuaincus par les liures, dit S. Augustin liur. 11. contre Fauste, disent qu'ils sont faux: *Dicunt eos falsatos.*

Heresie 122.

Ce n'est à Dieu à qui on offre, il n'a que faire de

cela, c'eſt aux hommes qu'il eſt offert.

CONTRE.

ô blaſpheme ! ô l'horreur ! ô l'hanatheme ! Ieſus-Chriſt eſt donc Idolatre, s'il a offert le pain aux Apoſtres. Il a offert & ſacrifié aux hommes. Tous les Chreſtiens ont donc eſté Idolatres : & tout le Ciel eſt damné. Cela eſt tres-faux, il prit le pain : leua les yeux au ciel : le preſenta à Dieu ſon pere : puis apres le bailla aux Apoſtres à manger : comme apres le ſacrifice les anciens mangerent du ſacrifice. Il l'offrit à Dieu, puis le bailla à manger à ſes Diſciples : ce n'eſt pas aux hommes qu'on l'offre, c'eſt à Dieu. Et le mot *d offrir* vers Dieu eſt ſacrifier : Nous ne pouuons rien bailler & preſenter à Dieu qui ne ſoit ſacrifice, ſoit qu'on prie, ſoit qu'on face penitence, ſoit qu'on donne l'aumoſne, ſoit qu'on face dire la Meſſe, c'eſt touſiours ſacrifice, ou de louãge, ou de iuſtice, ou de contrition, ou de grace : quiconque prie, ieuſne, donne l'auſmone, ſacrifie à Dieu. Dieu n'a pas que faire de rien : on ne luy dreſſe pas des Temples, on ne luy ſacrifie pas, comme indigent de quelque choſe. A-il affaire de ta priere ? a il beſoin de ton Preſcheſne ſçauroit il viure ſans les Pſalmes de Marmot ? S. Cyprian a dit que nous

luy sacrifions, de peur de venir à luy vuides: & infructueux. Vous estes cet arbre qui ne porte fruict, vous serez coupez & mis au feu. Au vieil Testament il deffend au Prestre d'aprocher de luy les mains vuides. *Non apparebit vacuus in conspectu meo.* Il doit donc offrir.

Heresie 123.

I'ay comparé leurs congregations aux Synagogues des Iuifs: Les Synagogues estoyent des Eglises: ergo les leurs le sont aussi.

Voila vn bon argument. Que ie iette le mien dans vostre moulle, s'il vous plaist. Les Synagogues ont esté abolies, les vostres sont Synagogues, *ergo* elles sont abatues. Toutesfois ie reçoy son tesmoignage: leurs conciliabules sont Synagogues, mais du diable, & l'a pris de l'epistre 11. de S. Hieroſme à Gerutie. *Hæreticorum Ecclesiæ Synagogæ magis diaboli appellandæ quàm Christi.* Et de son Dialogue contre les Luciferiens, ou leurs Eglises sont celles de l'Antechrist. *Scito non Ecclesiam Christi sed Anti-christi.* Aux Synagogues on prioit, mais on ne sacrifioit point: on fait de mesme en vostre Carriere, c'est donc vne Synagogue.

Heresie 124.

Il ne sçait ou i'ay pris mon Asperges. *Dieu a bien commandé d'en faire vn: mais il n'en est fait mention icy. Et n'estoit neceſſaire d'auoir vn Asperges de laine rouge & d'hyſope pour aſperger le ſang ſur le peuple.*

CONTRE.

Il eſtime que Moyſe ne s'eſt en non plus ſoucié du commandement de Dieu, que luy. Si Dieu en a commãdé vn, on l'a fait. I'ay pris ceſt *Aſperges* en 3. endroits de S. Paul, ou il parle de ce ſacrifice de Moyſe, de l'Aſperges fait de laine eſcarlatine & d'hyſope. Au 9. des Heb. il adiouſte 4. choſes à ce ſacrifice, que la Geneſe n'y met pas. Le ſang des boucs: de l'eau: de la laine cramoiſie: & de l'hyſope. *Accipiens ſanguinem vitulorum, & hircorum, cum Aqua & lana coccinea, & hyſopo, ipſum quoque librum omnem populum aſperſit.* Voila *l'Aſperges* fait d'hyſope, & de laine eſcarlatine.

Heresie. 125.

Il me nie que la figure de Moyſe ſoit accomplie en la Cene: que ie luy monſtre mon expoſition touchant.

chant ceſte figure.

CONTRE.

Mon expoſition eſt dans dix Auteurs, dans les 3. Euangeliſtes, qui diſent que Ieſus fiſt de meſme que Moyſe, qu'il dit les meſmes mots. *Voicy le ſang de mon nouueau Teſtament.* Il miſt ſon ſang en deux comme Moyſe, la moitié dans vn Calice, & l'autre ſur l'autel. S. Paul 1. Cor. chap. 11. dit qu'il accomplit ceſté figure apres la Cene: & comme par-ce ſacrifice, Moyſe dedia le vieil Teſtament: que de meſme apres ſouper, Ieſus par ſon ſang dedia le nouueau Teſtament. Tertulian a dit, *In carteis mentione, Teſtamentum ſanguine ſuo obſignatum.* S. Ambroiſe, S. Auguſtin, Theophilacte, & Beda ſur ce lieu, diſent qu'il accompliſt en la Cene, le ſacrifice de Moyſe. Puis que toutes les circonſtances ſe raportent, voudriez-vous que Ieſus-Chriſt fuſt venu vous dire: *La Banſerie i'accomply telle figure.* Ie vous veux batre d'vne piece que i'ay gaignée ſur les Huguenots Luther au liure *de abrogan. Miſſa*: & Kemnitius contre le Concile de Trente, diſent que Ieſus-Chriſt, accomplit en la Cene, le ſacrifice de Moyſe: mais que pour cela la Meſſe ou Cene n'eſt pas ſacrifice. Vous voyla donc bien approuué ignorant, par les voſtres meſme.

Heresie 126.

Que Iesus-Christ ait en la Cene dedié le nouueau Testament en son sang, c'est choper dés l'entrée. Le sang des Bouueaux figuroit le sang de Iesus-Christ en la Croix & non en la Cene.

Tout cela est refuté : ou est-ce que Iesus a accomply le sang qu'il mist dans vn Calice ou tasse qu'il respandit sur le peuple, sinon en la Cene ? Ce sacrifice est vn de vos Coupe-gorge. Vous y perdez vostre huyle.

Heresie 127.

S. Paul au 9. des Hebr. dit que ce sang fut respandu en la Croix : & que ce fut la ratification.

Vous imposez à S. Paul. Il parle de la Cene, disant que comme Moyse dedia le vieil Testament par le sang : de mesme que Iesus apres la Cene, dedia le nouueau, respandant son sang dans les Apostres. La Croix est la ratification : il est vray, mais il faut contracter vne chose auant que de la ratifier.

Heresie 128.

Ie ne fais accroire que Moyse respandit le sang

premierement sur le peuple, auant que l'espancher sur l'autel: & le texte me desment. fol. 130.

Si le texte desment quelqu'vn c'est vous. Le voyla en son sens naturel. *Tullit itaque Moyses dimidiam partem sanguinis, & misit in crateras. partem autem residuam fudit super altare.* C'est vn tout qu'il diuise apres par Prolepse: il ne parle plus de celuy qui fut mis sur l'autel: mais seulement de celuy qui estoit dans les Coupes & Calices qu'il respandit sur le peuple, sur le liure, Tabernacle, vases, & tous les instrumens du Temple. Ce qui seruira pour faire taire les huguenots qui se mocquent de ce qu'on benit les autels, pierres & Calices de l'Eglise, & qu'on baptise les Cloches. Voyla le sang respandu aussi bien sur tous les ornemens comme sur le peuple: & sanctifiez comme les hommes. Est il pas vray qu'on sacrifioit: puis on respandoit le sang sur le peuple en le benissant: & à la fin on alloit brusler les animaux auec le reste du sang? Donc il respandit premier le sang sur le peuple, que le respandre sur l'Autel.

Heresie 129.

Les Apostres peurent bien boire le sang de Iesus-Christ, que le vin demeura vin pour gage.

CONTRE.

De la bouche de l'Antechriſt ne doit ſortir que blaſpheme, la bouche de ce Microc-Antechriſt ſert d'organe a l'Enfer pour vomir le peché mortel tout formé. Ces mots ſont cernez d'impoſture comme le Soleil de clarté. Il eſt pouſsé de quelque malin Demon. *Les Apoſtres beurent bien le ſang*, c'eſtoit donc ſang, puis qu'ils le beurent: *& le vin demeura*. C'eſt l'erreur de Berangarius, & de Vuiclef. Si cela eſt, 8. blaſphemes s'enſuiuent. C'eſt nier la Tranſubſtantiation: C'eſt *enuiner* le ſang de Ieſus-Chriſt. C'eſt le Sacrement du ſang-vin: le ſacrifice de Bacchus: le vin nous rachapte: ils beurent du ſang & du vin tout enſemble: La verité & la figure. Et puis permettez à ce loup de hurler. Cela eſt faux. *Equo ne credite Teucri*, ils beurent le ſang.

Hereſie 130.

Le ſang de Ieſus-Chriſt n'a point eſté reſpandu en la Cene.

I'ay refuté tout cela. Accordez-vous. Vous dites qu'ils le peuuent auoir beu, & que vous le beuuez.

Heresie 131.

La Ratification entiere du nouueau Testament est en la Croix : Toutesfois il y a vn tesmoignage en la Cene.

Il est vray, mais il faut auoir constitué & cõtracté auant que ratifier. La Cene est la constitution du nouueau Testament: & la Croix & mort, la ratification. Vn Testament ne vaut rien si on ne meurt : mais il faut le faire auant que mourir, pour le ratifier. *Le sang n'est pas en la Cene, mais il y en a vn tesmoignage.* Son heresie cherche des Meandres & subterfuges, pensant eschaper. Si la verité & realité du sang n'y est, c'est donc vn faux tesmoignage : Ce tesmoignage est faux ou vray. S'il est faux nous sommes trompez: s'il est vray la verité y est.

Heresie. 132.

Ils n'y recognoissent que du pain, par-ce qu'ils n'y gouſtent que du pain.

CONTRE.

Ils n'y gouſtent que du pain, ergo il n'y a que du pain. Voila vn gentil Antecedent. On ne

voyoit que l'humanité de Iesus-Christ, *ergo* la diuinité n'y estoit pas conioincte. Ie ne voy que vostre difforme corps, *ergo* vous n'auez point d'ame. On ne void que l'eau au baptesme, *ergo* il n'y a que de l'eau. *Il n'y a que du pain, par-ce que vous n'y gouſtez que du pain.* Vous faictes donc vostre gouſt Iuge de vostre foy. Voila qui eſt bien. I'ay dit que 4. de nos ſens, la veuë, le gouſt, & l'olfact, ne ſeruent de rien, pour eſtre Chreſtien: il n'y a que la foy requiſe. *Ad firmandum cor cinceris ſola fides ſufficit.* Elle ſupplée à ce que nos ſens ne peuuent conceuoir & comprendre: *Præſtat fides ſupplementum ſenſuum deffectui,* La foy eſt le ſens & le corps entier de noſtre Religion Chreſtienne. Tous nos Sacremens doiuent eſtre deſpeſtris de l'eau de la foy. S. Paul 3. Heb. verſet 14. dit vn beau traict, que la foy eſtoit la ſubſtance du Meſsie: L'Apoſtre Iesus Chriſt n'eſtoit que foy. Nous ſerons participãs de ſa foy & ſubſtãce ſi nous croyõs. *Participes enim Chriſti effecti ſumus: ſi tamen initium ſubſtantiæ eius vſque ad finem firmum retineamus.* La langue n'y doit gouſter que du pain, l'œil ny voir que du vin: auſsi n'eſt-ce point à eux à y voir, gouſter d'auantage. Leur commiſsion ne s'extend plus loing. Vn Aſtome, & vn Aueugle peut eſtre Chreſtien, mais vn ſourd nullement. Si la langue gouſtoit du

vray sang, ce ne seroit plus vn Sacrement: mais vn miracle, comme aux nopces de Cana. Et si il n'y auroit plus de foy, ny de Religion: car la foy est le fondement d'icelle: Sans la foy nous ne pouuons plaire à Dieu Le huguenot voulant gouster du sang fait vn blaspheme que l'iniquité ne peut nommer. Il oste la foy & Religion: & ruine nos sacremens. Le sacrement est vn signe, apparence, figure, & ceremonie exterieure de la grace inuisible. Si donc le goust, goustoit, si l'œil voyoit le sang, la grace ne seroit plus inuisible: Visiblement nous verrions le sang de Iesus-Christ lauer nos pechez. Les sacremens sont Hierogliphiques & lettres closes. Il faut voir vne chose, & y en croire vne autre. Isac fut trompé de se fier plus à son goust, qu'à son aureille. S. Thomas est argué d'auoir plus creu à ses doigts & yeux, qu'à son aureille. C'est vn trait d'infidelité, que de dire, *ie ne le croiray, si ie ne le gouste.* Il nous faut embarquer dans le nauire de la foy, pour passer les mers d'incredulité & doute: afin de paruenir au port du Ciel.

Heresie. 133.

L'Escriture leur tesmoigne, que le pain & le vin leur sont baillez en leur propre substance.

Cela eſt falciſime: l'Ecriture dit qu'il prit du pain, & apres ayant fait la benediction, & prononcé les mots deſſus, dit que c'eſtoit ſon corps. Pour le certain, en la Cene huguenote il n'y a que du pain: car iaçoit qu'en leur croute ette la realité y fuſt, leur incredulité la chaſſeroit. Catholiques remarquez ce lieu de S. Cyprian *de Lapſis* ou il parle des miracles, qui ſe faiſoyent en l'Euchariſtie. Vn huguenot ayant nié la reale preſence, elle ſe retira. *Documento vnius oſtenſum eſt, Dominum recedere cum negatur.*

Hereſie. 134.

Apres l'inſtitution de la Cene, le pain eſt appellé pain & le vin fruit de vigne. Si quelqu'vn mange de ce pain, & boit de ceſte coupe. *Item.* Ie ne boiray de ce fruit de vigne.

CONTRE.

Quand le huguenot veut prouuer que ce n'eſt que du pain, il dit qu'il eſt appellé pain.

Il eſt appellé pain *ſolu par* 16. *ſolutions.*

C'eſt ineptement argumenté en Theolo-

gie de l'Ethymologie, comme vn Grammairien. Auec 16. solutions veritables, ie vous meneray battant iusques dans les portes de l'absurdite. *Il est appellé pain, ergo c'est du pain.* Que i'argumente de mesme. Vous estes appellé *Gautier*: or *Gautier* c'est à dire vn Oyson. *ergo* vous estes Oyson. Iesus-Christ est appellé le *Pechè*, par S. Paul: *ergo* il estoit *Pechè*. Il est appellé *la figure* de la substance *ergo* il n'est de la mesme: comme disoit Arrius.

Apres l'institution de la Cene, il est appellé pain: dictes vous. Cela passe la fausseté d'vne lance de haut. Le 1. texte que vous alleguez, *Qui ne mangera de ce pain*, c'est bien auant la Cene: c'est en S. Iean 6. & la Cene est au 13. Quand il dit, *Ie ne boiray de ce fruit de vigne*, il parle du vin commun, & c'est en soupant: voyez comme cet abuseur pipe les hommes: c'est en soupant, & deuant le sacrifice de la Cene que Iesus-Christ dit cela, en S. Luc 22. qui a mis d'ordre tout ce que Iesus-Christ fist. Il parle de l'Agneau Paschal. Doctes lisez le texte. Apres qu'il a dit qu'il ne mangera plus de cet Agneau, & qu'il ne boyra plus de vin: Il institue le sacrement de son corps: mais apres il ne l'appelle plus *pain* ny *vin*, mais *son Corps*.

La 2. solution se voit en l'institution. *Il prit du pain*, & c'est l'Euangeliste qui parle:

apres les mots dits, Iesus-Christ ne le nomme pas *pain* : mais il dit que c'est son *Corps*. *Il prit le pain* c'est le *subiectum*: & apres *cecy est mon corps* est le *Prædicatum*. Ie vous demande Philosophe de Grammaire, *Prædicatum debet ne decide subiecto*? Vaut-il mieux le nommer *pain* du premier, ou *Corps* du dernier. En l'Escolle d'Aristote il faut le nommer *Corps* du dernier. Le huguenot Luther se voyant pris faute par dessus les regles de Philosophie, & que l'Esprit d'Aristote, n'est pas capable de telles choses. *Non oportet Aristotelem iudicem constituere rerum tam sublimium*. Et en la dispute du Corps en diuers lieux. Le huguenot nous enferme dans le Lycée, & deffend au Portier de nous en laisser sortir.

La 4. Ie responds, que s'il est appellé *pain*, encore apres : qu'il retient son premier nom. Simon le Lepreux, est tousiours appelle le *Lepreux*, encor qu'il ne le fust plus, de son premier nom. S. Matthieu est appellé *Peager* par-ce qu'il l'auoit esté. La verge de Moyse estant changée en Serpent, retient tousiours son premier nom. *Deuorauit virga Aron virgas eorum*. Le Paralitique est tousiours appellé *Paralitique*, de son premier nom. Au 3. de la Genese. Eue est nommée Os d'Adam, encore qu'elle ne le fust plus, mais par-ce qu'elle auoit esté faicte de ceste Coste. En S. Mat-

thieu 21. Les Aueugles qui voyoient bien clair, sont encore appellez *Aueugles* de leur nom. Les Boiteux qui alloyent bien droit sont encore appellez *Boiteux. Cæci vident Claudi ambulant.* Ainsi le Corps de Iesus-Christ, peut estre encore nommé *pain* de son premier nom.

Le Veau d'or est appellé *Veau*, encor qu'il ne le fust pas: mais par ce qu'il en auoit la figure. Le Serpent d'Airain est nommé *Serpent*, iaçoit qu'il ne fust Serpent: mais par ce qu'il en auoit la figure. En la sale du Palais à Paris ou sont toutes les statues de nos Roys: on dit, voila S. Loys: voila Loys douziesme: & neãtmoins ce ne sont-ils pas, mais ils en ont la figure. Ainsi le Corps de Iesus-Christ, peut estre appellé *pain*, d'autant qu'il en a la figure & apparence.

Il est appellé *pain* par Metonimie, le continent pour la chose contenuë. Par-ce que les especes contiennent & couurent le Corps de Iesus Christ. Le passage de S. Paul qu'il allegue, luy rompt le col, qu'il ne faut pas prendre le mot au pied leué, *de illo pane edat, & de calice bibat.* Si au mesme lieu le mot de *Calice* est pris par Metonimie, pour ce qui estoit dedans. Il faut donc dire que le mot de *pain* est dit pour ce qui est dedans: *Boire de ce Calice*, ils ne beuuent pas le Calice fondu: mais

le sang qui estoit dedans: s'ils ne beurent pas le Calice, mais le sang qui estoit dedans: de mesme ils ne mangerent pas du *pain*, mais la chair qui estoit dedans, & le mot de pain est pris par Metonimie. Doctes le seul Aymant de mes escrits: lisez le lieu de la 1. aux Cor. chap. 11. Les Corinthiens penchoyent vn peu vers le huguenotisme, ils pensoyent qu'il n'y eust que du pain, comme les Capharnaïtes Gautiers, mais il leur dit qu'ils s'abusoyent, ne discernant pas que c'estoit le corps de Iesus-Christ. *Non diiudicans corpus Domini.*

La meilleure solution est, que tousiours apres que Iesus, & les Apostres l'ont appellé *pain*. En dernier ressort ils l'appellent *la chair & le corps*. En S. Iean *6. Panis quem ego dabo.* Le 1. l'appelle *pain*: *Caro mea est*: mais le dernier l'appelle *chair*. En Sainct Matthieu. *26. Accepit panem.* Le 1. l'appelle *pain Hoc est corpus meum*, & le dernier le nomme *Corps*: & ainsi des autres: *Monuisse sat est.*

Les Heb. appellent toute nourriture pain: de mesme le corps de Iesus-Christ, peut estre nommé pain, par-ce qu'il nourrit nos Ames.

La 8. est de Theodoret, qui dit qu'il est appellé *pain*: mais auec vne queue & adition *Panis* mais *vitæ. Panis* mais *Illo*, par vne Antonomase & Amphase.

La 9. est de S. Irenée liu. 4. chap. 34. contre les heresies: que l'Eucharistie est appellée *pain* premierement, pour l'aparence: & en second lieu *Corps*, pource qui est contenu dessoubs, Comme nous sommes composez de deux parties, terrestres & celestes: Que de mesme l'Eucharistie est terrestre, pour les especes, & celeste pour le corps de Iesus-Christ qui y est, *Quemadmodum qui est à terra panis : percipiens vocationem Dei, iam non communis panis : sed Eucharistia, ex duabus rebus constans terrena & cælesti.*

La 10 est de S. Cyprian, qui dit qu'elle est nommée *pain*, par ce qu'en S. Iean 6. & au *Pater noster* elle est appellée *pain. Panem nostrum quotidianum : id est Christum dari nobis quotidie petimus.*

L'vnzieſme est de S. Hieroſme & de S. Auguſtin, interpretant *panem nostrum quotidianum*, qui disent qu'il est appellé *pain*: mais *supersubstantiel* ἐπιούσιον. Tous les Docteurs entendent par ce pain, l'Eucharistie. Le commun lit *quotidianum* : d'autant que les premiers Chrestiens communioyent tous les iours. Dont S. Ambroise, criant contre ceux de son temps qui ne communioyent pas tous les iours. *Si quotidianus est, cur post annum accipis.* On communioit tous les iours : puis le Ieudy & Dimanche : apres on se passe de

tous les Dimanches. Et la deuotion se refroidissant: on institua le *Pain benist.* Quelque temps ils faisoyent leur Pasque les 4. bonnes festes: enfin la deuotion estoit tellement morte que personne ne s'en soucioit plus: dont l'Eglise a fait commandement de communier à Pasque.

La 12. est que Iesus l'appelle *pain* mais auec 4. additions. *Panis viuus. Panis de cælo. Panis vitæ. Panis supersubstantialis.*

La 13. La Manne est appellee *pain*, non qu'elle fust pain, ny qu'elle en eust l'apparence, mais par ce qu'elle nourrit les Israelites. Si la manne figure de l'Eucharistie & dicte pain sans apparence: à plus forte raison, le corps de Iesus-Christ sera appellé *pain*: veu qu'il refectionne nos ames, & en a les apparences.

Le corps de Iesus-Christ peut s'appeller *pain* pour 6. raisons. Par ce qu'il en a les especes: Par ce qu'il nous nourrit: Par ce que sa figure la Manne est appellee *pain* Par ce qu'en S. Iean 6. il l'auoit appellé *pain*: & par ce qu'il est sacrement nourrissant.

Pour la 15. il dit qu'il est le pain viuant descendu du ciel: *Ego sum panis viuus qui de cælo descendi.* Ie demande au huguenot: Si le pain qu'il bailla à ses Apostres estoit tombe des nues? non. Il faut donc, par ce pain, qu'il

entende ſon corps & ſa diuinité, qui eſt deſcenduë du Ciel. Il dit qu'il *eſt le pain viuant*. Ie demande s'il n'y a que du pain: ſi le pain eſt vif & ſi etille, iamais pain ſimple n'eſt vie à noſtre ame. Il faut donc que ce ſoit Ieſus-Chriſt vif qui ſoit ſoubs les eſpeces du pain. Il faut bien que la ſubſtance du pain mort, inſenſible, terreſtre & inanimé cedaſt au vray pain vif le corps de Ieſus-Chriſt. Eſtant venu du Ciel, il eſtoit vif: car rien de mort ne vient de là haut.

La 16. & derniere, eſt de S. Auguſtin Epiſt. 23. à Boniface, qui dit qu'il eſt appellé *pain*: par-ce qu'il eſt Sacrement: & il faut que le Sacrement ait vne apparence & ſimilitude de ce qu'il eſt, & ſert. Si bien que s'il auoit inſtitué le bapteſme, auec du bois, ou de la terre, il ne ſeroit pas ſacrement. Or comme c'eſt la force de l'eau, que de lauer: Auſsi il a inſtitué le bapteſme en l'eau qui laue nos Ames. Pareillement il a inſtitué le Sacrement de ſon corps, ſoubs les eſpeces de pain: afin qu'il nourriſt nos ames: comme le pain nourrit nos corps. *Si enim Sacramenta quandam ſimilitudinem earum rerum, quarum Sacramenta ſunt, non haberent, omnino Sacramenta non eſſent.* Il a voulu cacher ſes Sacremens, ſoubs les apparences de ce qu'ils ſeruent. Si nous ne pouuons obtenir par nos ſens comme le pain eſt faict

chair : il faut captiuer noſtre intellect en l'obeiſſance de Ieſus Chriſt. Voulõs-nous eſtre ſauuez & faire les œuures de Dieu, il faut croire à ce que Ieſus Chriſt a dit : le huguenot qui ne le croid point, n'eſt point Chreſtien. Tout le monde ne le peut pas faire, c'eſt vn œuure de Dieu, dit il en S. Iean 6. *quid faciemus vt operemur opera Dei? hoc eſt opus Dei, vt credatis in eum quem miſit ille* Et là il parle de ſon corps, & l'appelle *viande qui ne perit point.* Faiſons donc vn œuure de Dieu, & croyons en ce que Ieſus a dit. Submettons nous à luy, & auec les Renes de la Foy arreſtons noſtre remuante fantaſie, & croyons fermement que c'eſt ſon Corps, puis qu'il l'a promis, dit, voulu, & baillé.

Hereſie 135.

Ie ne boiray de ce fruict de vigne.

Ie viens de refuter cela: c'eſt du ſouper prophane, en S. Luc 22. qu'il parle de ce vin.

Hereſie. 136.

Ils n'y recognoiſſent que du pain: car il leur apert que le Corps eſt au Ciel. fo. 134.

Contre.

CONTRE.

Le huguenot oſtant la realité dit : le corps n'eſt point ça bas : car nous croyons qu'il eſt ſis à la dextre du Pere, & ſeroit contre l'article du Symbole. Mais il faut precipiter en bas, le *Sedet* huguenot.

Sedet ad dexteram Dei Patris, *expliqué par 9. ſolutions.*

Ieſus-Chriſt eſt monté, & ne ſe lit point qu'il ſoit deſcendu : *ergo* il n'eſt point ça bas. Que l'argumente de meſme. Le S. Eſprit eſt deſcendu en terre : or il ne ſe lit pas qu'il ſoit remonté, au contraire il doit demeurer : *ergo* il n'y a que 2. perſonnes la haut en la Trinité : & faut dire *la Duité* : voyez ou ceſt aueugle huguenot ſe precipite.

Si vous prenez le mot de *Sedet* enuers Dieu comme enuers les hommes, & qu'il ſoit aſſis au Ciel ſans ſe mouuoir. C'eſt le faire vn Dieu impuiſſant, vn Dieu priſonnier, vn Dieu caſanier & oiſif, vn Dieu Epicurien Ce ſeroit mettre vne peine dans le repos de Paradis. C'eſt vn grand tourment que d'eſtre touſiours aſsis. Les fables n'ont ſçeu trouuer

de plus grandes gesnes & croix pour punir Thesée, que de le faire tousiours sis. *Sedet in æternumque sedebit infœlix Theseus* Il est donc vn second Thesée: ou bien vous le voulez enchaisner dans vne chaire, comme le fabuleux Vulcan empriſonna sa Maratre Iunon. Catholiques ne croyez ces friquenelles. *Chrismata emulamini meliora.*

Il est remonté au Ciel c'est à dire qu'il a repris son égualle púissance auec son Pere. Il est dit auoir remonté, par ce qu'il s'estoit tant abaisé que prendre chair humaine, qui est bien bas pour Dieu, de ce faire semblable à sa creature. Il s'est tant abaisé qu'il a enduré la mort, qui est vne chose contraire à la nature de Dieu.

La 4. est de S. Augustin interpretant l'article, *Sedet ad dexteram Dei patris.* Ou il dit, que *la dextre de Dieu est la supresme beatitude.* Il ne faut pas penser que Dieu le Pere ait vn costé droit & vn gauche. La droite est la supresme beatitude, ou est la iustice, la paix, & la liesse. *Dextera Dei, dicitur æterna fœlicitas.* La dextre est le Paradis: comme la Senestre est l'Enfer. *Ad dexteram ergo intelligendum est, dictum esse in summa beatitudine vbi iustitia, & pax, & gaudium est. Sicut ad sinistram Hœdi constituuntur, id est in miseria, propter iniquitates.* Il est en la dextre de la beatitude auec les An-

es : or les Anges descendent bien *ergo* Iesus-Christ peut bien descendre

La 5. est du mesme qu'il est à la dextre *visiblement*, & à l'Autel *sacramentellement & inuisiblement. Non in figura humana apparet & in sua specie: sed operatur forma panis & vini.*

Il n'est iamais descendu, ny iamais remonté : il est remonté comme il est dit estre descendu : En descendant dans le ventre de la Vierge, il n'a pas quitté le Ciel. La Diuinité ne se separe pas : Ainsi il est remonté au Ciel, & est tousiours en terre.

Il est en l'Autel, & au Ciel tout en mesme instant, dit S. Chrysostome liu. *de Sacerd.* disant *Qui cum patre sursum sedet, in illo ipso temporis articulo omnium manibus pertractatur.*

La 8. est de luy-mesme homelie 2. sur la 2. à Timot. Que comme Helie estoit double, vn au ciel, & vn en terre. De mesme Iesus nous a laissé sa chair en terre, & à la mesme la haut. *Christus nobis carnem reliquit, & ipsam habens, ascendit.*

La 9. & derniere est, que Iesus a dit luy-mesme, qu'il sera tousiours icy. *Ero vobiscum vsque ad cõsumationẽ seculi*: il dit cela de sa presence corporelle, & non de la diuinité : Car il auroit promis vne chose qui estoit. Tout ce que Iesus promet, c'est vne chose qui n'a iamais esté, il promet que son corps sera tou-

siours, iamais donc il n'auoit esté, qu'vn corps demeuraſt touſiours ça bas. Pour pluſieurs raiſons il entend de la preſence corporelle. Il auroit promis ce qui eſtoit, s'il parloit de la diuinité. La 2. Il dit *vſque ad conſummationẽ ſeculi*. Il parle donc de la preſence corporelle, ou bien aprés le iugement il ne ſeroit plus auec eux. Ceſte preſence s'entend de la corporelle pour les Apoſtres & leurs ſucceſſeurs, puis que les Apoſtres n'ont veſcu iuſques au iugement. Si cela ne s'entend des ſucceſſeurs ils ne voyent point encores Ieſus-Chriſt, & ne le verront iuſques au iugement puis qu'il a promis d'eſtre corporellement iuſques au deluge. Il faut donc qu'il ſoit la haut, & ça bas en l'Euchariſtie. Quand on dit qu'il eſt ſis à la dextre c'eſt à dire qu'il a repris ſon eſgalle puiſſance, en la ſupréme beatitude.

Hereſie 137.

Il deſire que ceux de l'egliſe Romaine ſoiẽt enfans de Iacob, & qu'ils ayent ſa benediction: cela ne les preiudicira en rien. Noſtre ſalut n'empeſchera le leur.

ô zele de Iudas? ſoubs ces larmes de Cocodrille, il y a bien de la cruauté. Il veut dire qu'vn chacun ſera ſauué en ſa religion. C'eſt, vn vieil erreur. Les Catholiques ne diſent

pas cela : Leur salut empeschera celuy des huguenots, Turcs & Iuifs. Ils sont perdus, & ne seront iamais sauuez, s'ils ne reuiennent en l'Eglise.

Heresie. 138.

Comme la pierre estoit christ, c'est à dire signe de christ : Ainsi il a nommé le pain son corps, & le vin son sang par ce qu'il les bailloit pour signes d'iceluy. fo. 138.

CONTRE.

I'ay refuté le iargon de ces heresies : Mais ie respons encor 3. choses. Au vieil Testament il y auoit 3. sortes de figures. Des figures *similitudinaires* : des figures *representatiues*, & des figures *plaines*. La pierre, le serpent n'estoyent que figures similitudinaires, & non expletiues: car il ne deuoit realiser la pierre & le Serpent. Ils ne faisoyent que le representer nument : Mais les bestes tuées, le pain de Melchisedec, & les sacrifices estoyent figures expletiues : Par ce qu'il les deuoit accomplir & realiser. La Pierre donc est similitude.

En 2. lieu, ce n'a pas esté Iesus-Christ qui a dit, *Ego sum Petra* : comme il a dit, *cecy est mon corps* : ç'a esté S. Paul qui a dit *Petra erat Chri-*

stus, la Pierre estoit la figure de Iesus-Christ:

Pour le 3. c'est mal argumenté d'vn Sacrement à vn non Sacrement. Quand S. Paul a dit *Petra erat Christus*, Iesus-Christ n'estoit pas present: il ne parloit pas: il n'instituoit pas vn sacrement: il ne tenoit pas vne pierre: il n'a pas dit que la pierre estoit son corps: il ne dit pas des mots dessus: il ne la bailla pas à manger: il n'a pas dit qu'on prenne vne pierre & qu'on face de mesme, comme il fist tenant le pain & vin. Et si vous ne parlez que de la chair par vostre *Petra erat Christus* huguenot. Il faut que vous alleguez vne autre pour le sang. En S. Math. 4. quand il est dit *Lux Gentium, Vitis: Via Veritas: ostium, fons Pastor.* En 1 Apocalipse 5. *Leo.*, Et en S. Paul *Petra.* C'est par similitude: il ne tenoit pas vn Rocher vne Chãdelle, vne Porte, vn Berger: comme il tenoit le pain & le vin en la Pasque. Là, il parle par similitude: & en la Cene veritablement Le huguenot voudroit bailler vne pierre à Iesus-Christ, comme fist jadis son grand pere le Diable, pour la conuertir en pain, ou en son corps: & en instituer vn sacremẽt, mais il seroit de difficile digestion.

Heresie 139.

Il a nommé le pain son corps: parce qu'il le bailloit pour signes.

CONTRE.

Le huguenot veut faire vne Rhetorique de noſtre Religion, & conuertir tout en Tropes & figures. Telle Metamorphoſe huguenote ſent ſon Almiſte, de changer quelque choſe en rien : & vn corps en ſa figure. Or pour euincer ces Signi-uores & Mange-figures qui diſent que ce n'eſt qu'vn ſigne & figure, i'amene 12. ſolutions.

Ce n'eſt qu'vn ſigne & figure *interpreté par* 12. *ſolutions.*

Ceſte hereſie eſt des Manichiens, & des Icono-maches, contre leſquels fuſt aſſemblé le 2. Concile general de Nice : lequel au Tome 3. Action 6. a ainſi reſolu ce faux. *Nemo vnquam Sanctorum Apoſtolorũ, &c. incruentum noſtrum ſacrificium in memoriam Paſſionis Chriſti Domini Dei noſtri &c. Imaginem Corporis illius dixerit. Non autem dixit ſumite, edite imaginem corporis mei : ſed corpus, &c. Atamen ante Sanctificationis Conſecrationem, quibuſdam Patribus piè ſanè viſum eſt αντιτυπον hoc eſt exẽplar ſimilis, formæ, nominare.* Voyla comme ces 350. Eueſques ont ſolu ceſte hereſie : iamais

Apoſtre, ny aucun Pere, n'ont appellé noſtre ſacrifice incruent, l'image ou figure de noſtre Seigneur : mais ſon Corps. Quelques Peres ont bien nommé le pain deuant les mots : & la cõſecration, le Symbole du corps : Mais aprés les paroles ils ont dit que c'eſtoit le Corps.

Deuant les parolles Sacramentelles, le pain n'eſt que pain : mais aprés la conſecration, c'eſt le corps de Ieſus-Chriſt : comme dit S. Ambroiſe *de Sacra.* liu. & chap. 4. *Vbi acceſſerit Conſecratio, de pane fit caro Chriſti. Non erat corpus Chriſti ante conſecrationem : Sed poſt conſecrationem, dico tibi quod iam eſt corpus Chriſti: Ipſe dixit & factũ eſt: ipſe mandauit & creatũ eſt.*

Deuant les paroles, dit Theodoret en ſon Dialogue 2 Le pain & le vin ne ſont que les Symboles myſtiques du Corps : mais aprés la conſecration, c'eſt le corps de Ieſus-Chriſt. *Myſtica Symbola, quæ Deo à Dei Sacerdotibus offeruntur quorum dicis eſſe Symbola? Corporis & Sanguinis Domini Poſt Sanctificationem autem quomodo ea appellas? Corpus Chriſti & ſanguinem Chriſti.*

Il eſt tres faux de dire que ce n'eſt que la figure : car Ieſus-Chriſt a dit que c'eſt ſon Corps. Iaçoit qu'il euſt dit, *Hoc eſt figura corporis mei* : encor la realité y ſeroit. En la Sapience 7. & en la 2. aux Corin. chap. 4. Les Do-

ctes remarquent que Iesus-Christ n'est appellé que *l'image & le Miroir de la substance de Dieu*: S'il falloit prendre au pied leué l'image & figure il ne seroit pas vray Dieu & de la mesme substance *Omousiene*. Il est donc l'image, & la verité tout ensemble. De mesme le pain seroit l'image & la realité tout ensemble S. Augustin a bien dit que la Passion de Iesus-Christ est le signe de nostre Salut. *Mors Christi signum est nostræ salutis*. La passion est le signe & la chose mesme: autremẽt nous ne serions racheptez.

Il n'y a pas dans la bible *signum* ou *figura Corporis*. Et posé qu'il y fust la figure & la realité peuuent estre ensemble. Vn homme est sa figure & la realité mesme. Il y a deux sortes de signes: vn simple: & vn signe & la chose mesme. Vn bouchon est signe qu'il y a du vin à vendre & signe nud. Mais du drap estalé est le signe & la chose tout ensemble. Il denote qu'il y a du drap à vendre, & si est à vendre mesme. il est le signe, & la chose signée.

La Banserie est vn ignorant il n'entend pas qu'au vieil testament cõme i'ay dit: Il y a 3. sortes de figures: des figures *vides*: & des figures *plaines* sensibles & reales: & des figures *de similitude*. Le Serpent, la Pierre estoient figures similitudinaires. L'agneau Paschal estoit figure cõpletiue, mais vide de verité &

tous les sacrifices: car Dieu n'estoit pas dedans. Mais le Tabernacle: le Buisson Ardant: La Nuë qui conduisoit les enfans au desert, estoit vne figure plaine de verité: la Nuë estoit la figure de Dieu, & si Dieu estoit dedans: De mesme, le Pain seroit vne figure, mais *plaine*, la figure & la realité: Et comme Moyse a creu que Dieu estoit dans ces figures, encor qu'il ne le vid pas: Ainsi il faut que nous croyõs que le corps de Iesus-Christ est dans le sacrement, encor que nous ne le voyons pas.

La 7. est de S. Iean Damascene liu. 4. chap. 14. des Ortodoxes: ou il escrit que, *Non est figura corporis & sanguinis: Absit enim hoc, sed ipsum Corpus Domini sanctificatum: ipso Domino dicente:* Hoc est corpus meum. *Non figura Corporis, sed Corpus: non figura Sanguinis, sed Sanguis. Cum indubitabili fide accedamus, & omnino fiet nobis quemadmodum credimus, & non dubitemus.*

S. Hieroſme, & S. Augustin, interpretant le lieu du Deuteronome 12. ou le sang est pris pour l'Ame. *Sanguis est Anima.* Le sang (dit-il) est appellé *le siege & figure de l'Ame*, par-ce qu'il contient l'Ame: de mesme le Sacrement de l'autel, est dit figure du corps de Iesus Christ, par-ce qu'il est le sacrement, figure, & signe du corps de Iesus Christ, & le contient,

Catholiques, si on vous dit que S. Hieroſme & S. Auguſtin, l'ont appellé figure : dites que c'eſt à dire ſacrement. *Non dubitauit Dominus dicere, hoc eſt corpus meum, cum figuram daret corporis sui. Il n'a fait de doubte de dire cecy eſt mon corps quand il bailla le ſacrement de ſon corps.* Comme l'Ame ne peut eſtre ſans ſang, dans noſtre corps : à cauſe que c'eſt ſon ſiege, ſon fondement, & ſa figure, ou elle eſt contenuë: de meſme le corps de Ieſus-Chriſt, ne peut eſtre au ſacremet, ſans le ſigne, figure, & aparence de pain. Au Ciel il peut eſtre ſans ſigne, figure & organe de pain : mais au ſacrement non : Autrement ce ne ſeroit plus ſacrement. Car, *Le Sacrement eſt vn ſigne figure, & apparence viſible de la grace inuiſible* : Si la grace inuiſible y eſt : il n'eſt pas ſigne & figure vide. Mais la verité remplit le ſigne. Caluin dit luy-meſme, que Dieu ne ſe communique pas à nous, ſous ſignes vides : Mais qu'il donne veritablement & de faict, ce qu'ils figurent & que la verité eſt conioincte auec le ſigne, & ſacrement. Donc, huguenot, ta Cene eſt figure & ſigne, c'eſt à dire ſacrement du corps de Ieſus-Chriſt, & le contient.

La 9. eſt de S. Auguſtin, qui met 3. choſes au Sacrement du corps de Ieſus-Chriſt.

Sacramentum & non Res:

Res & non ſacramentum:

Sacramentum & res simul,

Le Sacrement & non la chose : sont les especes, figures, & apparences de pain, sequestrez de la realité : *In abstracto. La chose & non le Sacrement*, est le corps de Iesus-Christ à descouuert tel qu'il est au Ciel. *Le Sacremẽt & la chose tout ensemble :* C'est le corps de Iesus-Christ sous les signes, figures, especes & apparences de pain au sacrement : les especes & la realité sont conioinctes ensemble.

La 10 est de S. Paul, au 1. des Hebreux. ou il dit, que Iesus-Christ est la *figure* de la substance de Dieu : *figura substantiæ Patris.* Ou se fondoit l'Arianisme. Si donc Iesus-Christ est dit la figure de la substance : De mesme si le Sacrement estoit appellé la figure du corps de Iesus Christ (ce qui ne fut iamais) le corps mesme ne laisseroit d'y estre. Il estoit la figure de la substance, & la substance mesme: Aussi il seroit la figure du Corps, & le Corps mesme

L'vnziesme solution seroit prise de S. Augustin qui dit, *Iudam adhibuit ad conuiuium, vbi figuram Corporis sui dedit*, qu'il admit Iudas au banquet ou il baillá le sacrement, le signe & figure de son Corps : ou *figure* & *Sacrement* sont vn. Ie prouue vne chose qui n'est dans la Bible. Mais c'est pour respondre à ceux qui obiecteroient ces textes des

Docteurs La Banſſerie allegue l'autre du 3. liu. de la Doctrine Chreſtienne chap. 16. *Figura eſt ergo præcipians Paſſioni Domini eſſe communicandum.* C'eſt vne figure, & ſacrement pour communiquer à la Paſsion de Ieſus-Chriſt. La *figure* & *ſacrement*, ſont Synonimes. & le mot de *figure* eſt pris comme le mot de *figure* de S. Paul. Toute la ſolution de ce paſſage de S. Auguſtin eſt à ce verbe *videtur*: elle n'eſt donc pas.

La 12. eſt de Theophilacte, ſur le 10. de S. Math. interpretant *hoc eſt corpus meum. Hoc inquam quod ſumitis. Non figura & exemplar quoddam Dominici corporis, panis eſt ſed in illud ipſum conuertitur corpus Chriſti: Dominus enim dixit,* Panis quem ego dabo, Caro mea eſt. *Non dixit figura eſt carnis meæ, ſed caro mea.* Et ſur le 6. de S. Iean. *Non eſt tantum figuratio quædam carnis, ſed ipſa caro Domini.* Il a caché ſa chair ſous les apparences du pain, pour noſtre infirmité. Car nous aurions horreur de manger & boire le ſang de Ieſus-Chriſt a deſcouuert, & principalement de celuy qui nous a tant aimez. Son plus grand ennemy, n'en feroit pas dauantage. Et neantmoins il faut que nous le prenions. C'eſt pourquoy il a couuert de la figure de pain, & eſpece de vin.

La 13. eſt de l'Oecumenique Concile de Trente qui dit que, *Si quis negauerit &c. ſed*

dixerit tantummodo esse in eo vt in signo vel figura aut virtute anathema sit.

Pour la 14.ie dy que 17.inconueniens s'ensuyuroyent si ce n'estoit qu'vne figure. Nous n'aurions rien de plus que les Iuifs. Nous serions encores au tems des figures. Elles ne seroyent abatues. Iesus ne seroit le Messie, qui les deuoit abatre. Nous ne serions rachetez: Ce ne seroit vn sacrement. Les huguenots font contre le 2. precepte, de tailler des figures & images auec leur croutelette Dieu dõc acommãdé de faire des figures de son corps, puis qu'il a dit *hoc facite*. Nous serions idolatres d'adorer vne figure. Il nous auroit trompez, de nous bailler seulement la figure, & ila dit, que c'est son corps. Si ce n'est que la figure de la Passion, le Crucifix seroit mieux la figure qu'vn morceau de pain. Si ce n'est qu'vne figure & est sacrement, il faut de mesme que le Crucifix qui est la figure, soit sacrement. Il faudroit que tout ce qui a figuré Iesus-Christ, fust sacrement. Si ce n'est qu'vne figure, & a dit que c'est son corps, il n'a parlé apertement, & son Testament est faux. Il n'auoit que faire de dire que c'estoit sa figure, puis qu'il estoit present. Si c'est la figure, les huguenots sont pires que nous: car no⁹ ne mettons les images & figures de Iesus-Christ aux Eglises que pour nous rafraischir

ſa digne Paſsion: & eux les mangent. Ils ſont dõc *Icono-phages, gobe-image, & Aualle-figures.*

Hereſie. 140.

Pallegue S. Hieroſme qui dit, Sacerdotes ſacrõ ore Corpus Domini conficiunt: il croid que ie l'ay pris de l'Epiſtre à Enagrius, & n'a eſté ſans adiouſter ny diminuer les mots. Il dit bien: Ad quorum preces Chriſti corpus ſanguisque conficitur: il ne dit pas qu'ils façent le corps du Seigneur de leur bouche ſacrée.

CONTRE.

Si iamais il a monſtré ſon ignorance, c'eſt en ce lieu: ou il dit que S. Hieroſme n'a point dit. *Sacerdotes ſacro ore Corpus Chriſti conficiunt.* Mais qu'il a bien dit: *ad quorum preces conficitur.* Il deuoit ſe taire pour ſon honneur, auãt que d'auoir leu l'Epiſtre 1. à Heliodore & à Fabiole ou il dit, *Abſit vt de his quicquam ſiniſtrè loquar, qui Apoſtolico gradui ſuccedentes, Chriſti corpus ſacro ore conficiunt.* Ignoramment donc il m'a repris.

Hereſie 141.

Iamais S. Auguſtin n'a penſé que le Corps & Sang de Ieſus Chriſt fuſſent realement ſoubs les aparences de pain & de vin. fo. 143.

CONTRE.

Il ne se contente d'auoir imposé à S. Hieroſme : il veut faire S. Auguſtin huguenot, & reſpondre de ſa creance : mais il ſe deſment en plus de 10. endroits, & croid que la propre chair qui eſtoit dans le vêtre de la Vierge : qui marcha ſur terre, qui fut fichee en Croix eſt en la ſaincte Hoſtie. Sur le Pſal. dit 98. *De carne Mariæ carnem ſuſcepit, & qua in ipſa carne hic ambulauit, & ipſam carnem nobis manducandam ad ſalutem dedit* : & ſur le Pſalme 33. Sermon 1. dit que les Apoſtres mangerent le propre corps de Ieſus-Chriſt qui eſtoit ſis en table. *Ferebatur enim Chriſtus in manibus ſuis, quando commandans ipſum corpus ſuum ait,* hoc eſt corpus meum : *Ferebat enim illud corpus in manibus ſuis.* Et au 9. chap. du 2. liu. contre les Aduerſaires. *Carnem ſuam ad manducandum dantem porrigentemque ſanguinem bibendum fideli ore atque corde ſuſcipimus.* Voila comme S. Auguſtin croid la realité de la chair de Ieſus-Chriſt, eſtre en l'Euchariſtie.

Hereſie 142.

Quand on parle d'vn corps qui eſt ſpirituellement en quelque endroit, cela forclot la preſence corporelle.

corporelle: & par conſequent la realité dont ie parle. fol. 144.

CONTRE.

Quand vn corps eſt ſpirituellement en quelque endroit, il n'y eſt point corporellement ny realement, dictes vous. Ie continuë. Or Ieſus-Chriſt eſt ſpirituellement au ciel, *ergo* ſon corps n'y eſt ny corporellement, ny realement. Voyez la blaſphemante concluſion de ces celeſtes huguenots: ou eſt donc le corps de Ieſus-Chriſt, s'il n'y a que l'ame? Il eſt au ciel ſpirituellement. ouy. Or il y eſt corporellement, viſiblement, & realement: donc ſpirituellement ne forclot la preſence corporelle & reale. Nous ſerons au ciel ſpirituellement: or le hargneux *ſpirituellement* des huguenots chaſſe le corps: donc nos corps ne ſeront au Ciel apres la reſurrection. Le huguenot ſera bien de porter la loge de bois, pour mettre ſon corps: ou bien Dieu ſera vne grande Grange pour entaſſer les corps comme fagots. Voyla les 2. abſurditez qui s'enſuiuent de ceſte hereſie.

Hereſie 143.

Quoy donc ils reçoiuent realement le corps de

Christ? Il respond le corps & sang de Christ qui est au ciel: & n'en partent point, leur sont veritablement communiquez pour les nourrir. Mais il ne s'ensuit pas, qu'ils soyent realement en leur propre substance soubs les apparences de pain & de vin. Ceste veritable manducation du corps & sang qui est faicte aux fideles n'est pas tellement reale qu'ils entrent dedans eux en leur propre substance: Mais bien est elle reale iusques là, qu'ils sont receus voire tels qu'ils sont, d'vne façon spirituelle, entant qu'ils les embrassent au ciel, par vne vraye & viue foy. fo. 145.

CONTRE.

La Banſſerie eſt bien empeſché de ſe tirer de *ſa realité huguenote.* Parlant de la ſpiritualité, il demande congé de *maiſer* mais il niaiſe proprement, aux poincts qui ſont les plus d'importance. Voila vne creance bien vidée: qu'vne ſimple *Moruada* de ſa Moſquée entendroit bien. Examinons voſtre dire. *Vous receuez le corps & le ſang qui ſont au ciel & n'en partent point.* Baillez-luy de l'herbe, il a fort bien fait. Ou eſt-il eſcrit qu'ils n'en partent point? Vous receuez le corps, mais qui eſt au ciel: montez-vous là haut, ou s'il deſcent: il faut en demeurer d'accord. *Vous les receuez realement, mais ils n'y ſont en leur propre ſubſtãce.*

Le moyen de receuoir vne chose veritablement, si realement elle n'y est? Vous auez bien de la peine: dites librement vostre foy. si vous le voyez comme vous faites l'Esclanche que vous mangez le Vendredy Sainct, vous le croiriez. *Cesle veritable manducation n'est pas tellemẽt reale.* Elle est reale à demy, elle ne vaut que six blancs, c'est vne foy de trois Carolus. *Iusques là: voire tels: entant: mais.* Voila des coniunctions expletiues fort gallantes, qui bourrent gentiment vostre creance. *Vous receuez realement le corps qui est au Ciel.* Or il y est realement, veritablement, & en sa propre substance: *ergo* vous receuez la substance. *Ils l'embrassent au ciel par vne foy viue.* Cela est faux, pour deux raisons. C'est vostre foy viue qui l'embrasse: or vous n'auez point de foy viue: *ergo* vous ne l'embrassez: La foy qui est sans les bonnes œuures est morte: or vous niez le merite des bonnes œuures: vostre foy donc est morte. Pour le 2. La foy ne peut faire les choses absentes, presentes: il n'y a que le S. Esprit qui le fait: or le corps est absent, *ergo* vostre foy ne le peut rendre present. Quelle foy Aimantine qui attire ainsi le Corps de Iesus-Christ. Si la foy faisoit les choses absentes, presentes: La foy d'Abraham (qui fut la plus grande qui fut iamais) eust fait Iesus-Christ present, deux mil ans

auant son incarnation.

Heresie 144.

L'autre passage de S Augustin est corrompu qui dit, que celuy qui demeure en l'vnité de l'Eglise mange spirituellement: & que l'interprete que spirituellement c'est demeurer en l'Eglise.

CONTRE.

Ie n'ay corrompu ny allegué mal à propos le texte de S. Augustin contre vous. Qui est tel. *Spiritualiter manducat, qui in vnitate Christi & Ecclesiæ quam sacramentum significat, manet.* Ie ne dy que spirituellement, c'est demeurer en l'Eglise: mais qu'il faut demeurer en l'Eglise & vnité de la foy de Iesus Christ, pour le manger spirituellemẽt: C'est pourquoy le huguenot ne le peut manger spirituellement: Puis qu'il est desvny de l'vnité de l'Eglise. Spirituellement, c'est par l'operation du S. Esprit: or le S. Esprit n'est qu'en la seule Eglise Catholique Apostolique & Romaine, *ergo* il n'y a qu'en l'Eglise Romaine, ou l'on le mange spirituellement.

Heresie 145.

I'ay maintenu que manger spirituellement, si-

guifie par la vertu du S. Esprit. Il dit que non : & qu'il signifie d'vne façon spirituelle. Manger spirituellement c'est communiquer à la Passion du Seigneur. Et pour monstrer que spirituellement n'est pas par l'operation du S. Esprit : il propose que plusieurs choses se font spirituellement, qui ne se faisoyent par l'operation du S. Esprit. Pour exemple ce que fait ordinairement le diable. Spirituellement, c'est par leur esprit & foy. fo. 155.

CONTRE.

Ie maintiens encore que *spirituellement*, c'est par la vertu du S. Esprit. Et S. Augustin n'a point dit que spirituellement c'est communiquer à la Passion du Seigneur. Mais il a dit *Figura est communicandum Passioni Domini*: c'est vn sacrement pour communiquer à la Passion de Iesus-Christ. Pargumente de vostre dire. Se souuenir, que Iesus-Christ est mort pour nous c'est communiquer à sa Passion, & le manger spirituellement : or ie me souuiens cent fois: *ergo*, cent fois ie le mange spirituellement, il n'est donc besoin de pain & vin. Et au contraire. Quand vous faictes la Cene, le plus souuent, vous ne vous souuenez de la Passion de Iesus-Christ: *ergo* vous ne le mangez spirituellement. *Spirituellement n'est point par le S. Esprit : par-ce que plusieurs*

choſes ſe font ſpirituellement qui ne ſe font par luy, comme celles du Diable. Vous cauſez touſiours mal voſtre *par-ce que.* Ce que le Diable fait, ne ſe dit par *ſpirituellement*, mais *Diaboliquement.* Vous deuiez adiouter ce mot de *tout:* que tout ce qui ſe fait ſpirituellement ne ſe fait par le S. Eſprit. I'accorde que le Diable fait des choſes ſpirituellement, s'il eſt ainſi, le S. Eſprit n'a pas moins de puiſſance: il fait donc des choſes ſpirituellement. I'ayme donc mieux dire que ſpirituellement eſt par la vertu du S. Eſprit, que par celle du Diable. *A præſtantiori parte fit denominatio.* Il eſt en voſtre Cene *ſpirituellement*: or vous dites que ce n'eſt point par le S. Eſprit: donc c'eſt par le Diable. Pour ſe ſauuer il dit que c'eſt *par leur eſprit & foy.* Il baille plus de puiſſance à ſa foy qu'au S. Eſprit. L'Egliſe Catholique y admet 3. choſes *Spirituellement* c'eſt par l'operation du S. Eſprit: vertu des parolles ſacramentelles auec la con-comitance de noſtre foy.

Hereſie 146.

Manger Ieſus-Chriſt Spirituellement, exclud la manducation corporelle. pag. 152.

I'ay reſpondu à ce rioteux & hargneux Spirituellement qui culbute auſsi les corps.

Nous ne disons pas qu'il y est *charnellement, modo carnali*, en Capharnaïte: Mais au lieu il y est *sacramentellement*. L'Eglise dit qu'il y est *sacramentellement, spirituellement, substantiellement, corporellement, & realement.*

Heresie. 147.

Quant à ce que ie dy qu'il ne sçauroit monstrer son spirituellement: il cite. La chair ne profite de rien: Les parolles que ie vous dy sont esprit & vie. pag. 152.

CONTRE.

Quand l'heretique veut prouuer *son spirituellement huguenot*: & que c'est par son esprit & foy, il amene 3. textes. Le 1. est en la 1. aux Corin. chap. 10.

Omnes eandem escam spiritalem manducauerunt, *bien interpreté.*

S. Augustin, au 14. chap. contre Adamantus dit, que l'heretique deschire l'escriture, & ne cite iamais le commencement ny la fin, de peur qu'on ne voye le sens de l'Autheur. *Heretici particulas quasdam de scripturis eligunt,*

quibus decipiunt imperitos: Non connectantes quæ supra & infra scripta sunt, ex quibus voluntas & intentio scriptoris possit intelligi. Ainsi le huguenot s'en venant armé d'vn bout rompu, dit. S. Paul a dit que les Peres ont mangé vne mesme viande spirituelle: *ergo* il n'est que spirituellement en la Cene: *ergo* c'est par nostre esprit & foy. Voire: & que ie sylogise de mesme. Tous les cheuaux ont vne teste, vous auez vne teste: donc vous estes vn cheual. C'est mal argumenté de ce que S. Paul dit à nous autres. Il parle des Peres des Israelites, & de ces premiers que Dieu fist tuer au desert, pour auoir murmuré. Voyons la fin & le cõmencement du texte. S. Paul dit, qu'à la sortie d'AEgypte, pour commencer la Religion Iuifue, ils furent baptisez d'eau, passant la mer Rouge: & de feu ou du S. Esprit, en la Nuë: & de sang en la Circoncision. Apres ils mangerent la Manne, viande spirituelle: & beurent tous de l'eau qui sortit du rocher, breuuage spirituel. Et bien la Manne & l'eau sont appellez *viande & breuuage spirituel*: parce que cela arriua par l'operation du S. Esprit: donc *spirituellement*, c'est par le S Esprit: puis que tout cela s'est fait par sa conduite: L'eau & la Manne ne peuuent estre dits *viande spirituelle*, par l'esprit & foy des enfans d'Israël. D'autant que quand cela arriua, ils n'y auoyẽt

ny esprit ny foy, & la Manne tomba contre la foy, opinion, & creance de ces gourmans murmurateurs: Dont la voyant le matin, crierent leur *Man-hu, qu'est-ce que cela.* Spirituellement donc en ce lieu, c'est par la grace du S. Esprit Vous ne recognoissez que 3. pieds à vostre spirituellement: vostre foy: le S. Esprit: & le Diable. I'ay coupé le pied pourry de vostre foy. Vous n'y voudriez pas recognoistre le diable. Il ne reste plus que le S. Esprit, & neantmoins la realité & substance y estoit: donc le spirituellement ne chasse le corps, la realité, & propre substance de quelque chose. En S Iean 6. la saincte Hostie est dicte par Iesus-Christ la vraye Manne. Donc si Iesus-Christ y est spirituellement, c'est par l'operation du S. Esprit: & si sa propre substãce y est: La Manne n'est pas dicte *spirituelle*, par-ce que c'est la viande des Anges, Car au mesme lieu, l'eau qui sortit de la pierre est dite *breuuage spirituel*: par-ce qu'elle sortit par l'operation du S. Esprit. Ioint que les Anges ne beurent pas de ceste eau de roche: donc la Manne, & l'eau que les enfans d'Israel mangerent au desert, est dite spirituelle, par ce qu'ils furent baillez par l'operation du S. Esprit. Ce lieu fait pour nous contre nous. Si la Manne figure est dite spirituelle, par-ce qu'elle fut donnée par le mysiere du S. Es-

prit: de mesme l'Eucharistie qui est la realité de la Manne, est dite spirituelle, par l'operation du S. Esprit.

Caro nihil prodest, *c'est à dire le sens humain par* 17. *textes.*

Le huguenot argumẽte ainsi. Iesus-Christ a dit que la chair ne profite de rien: *ergo* sa chair n'est pas au sacremẽt. C'est ineptement conclu. Ce *Caro nihil prodest*, seruiroit à vn Athée qui se mocqueroit de nos sacremens. Il y a 3. choses à ce texte. Que *Caro*, mis seul, signifie l'homme: Que *Caro nihil prodest*, signifie le sens brutal, le sens charnel. Et qu'il ne signifie point la chair de Iesus-Christ.

Pour le 1. touſiours en l'Escriture ce mot de *Caro* seul signifie le sens brutal de l'homme: Ce que ie prouue par 10. authoritez. Au 1. des Corint. chap. 15. *Caro & sanguis regnum Dei possidere non possunt.* La charnalité ne gaignera d'elle mesme le Paradis. En S. Matth. 16. Iesus dit à S. Pierre qui confessa qu'il estoit le vray Mesie. *Caro & sanguis non reuelauit tibi.* Ta chair, ton sens brutal, ton esprit & ta foy ne te l'ont pas reuelé: mais le S. Esprit. *Sed Pater qui in cælis est.* Au 3. aux Rom. *Omnis Caro non iustificatur ex operibus legis.* Et en la Ge-

neſe. *Non permanebit ſpiritus meus in homine &c. quia caro eſt.* Par-ce que l'homme eſt trop brutal, charnel. Au 8. des Rom. il dit. *Qui ſecundum carnem ambulant*: Ceux qui ſuiuent leur brutalité & terreſtrité. Et au meſme. *Qui in carne ſunt, Deo placere non poſſunt.* Ceux qui ſuiuent leur chair, leur ſens ſenſuel ne plaiſent à Dieu. Et ſuiuant: *Vos autem qui in carne non eſtis, ſed in ſpiritu (ſi tamen ſpiritus Dei habitat in vobis.)* Là *Caro* eſt oppoſe au S. Eſprit. Et au meſme. *Prudentia carnis mors eſt* S. Paul dit au 1. des Galat. *Non acquieui carni & ſanguini*: il n'a ſuyui ſa chair & brutalité. De meſme, en cet endroit, *Caro nihil prodeſt*, c'eſt à dire le ſens humain ne ſert de rien.

Que *Caro* en cet endroit ſignifie le ſens, la raiſon humaine: Ie le prouue par les Docteurs qui ont expoſé ce lieu. S. Cyprian *de Cœna* dit. *Caro nihil prodeſt: id eſt carnalis ſenſus.* Il parle aux huguenots Capharnaites qui ne pouuoyent comprendre comme il leur bailleroit ſa chair à manger, penſant qu'il la bailleroit coupée en morceaux comme celle de la boucherie, & qu'elle ne ſuffiroit à tous, ny guere long temps: & que la Religion ceſſeroit bien toſt: le ſacrifice ceſſant: Alors il leur dit que leur chair & ſens naturels ne pouuoit comprendre cela. *Caro nihil prodeſt: in cogitationibus huiuſmodi, Caro & ſanguis non poteſt*

quicquam: nec carnalis sensus, ad intelle&tum tantæ profunditatis penetrat: le sens charnel ne peut rien en de si hautes & sublimes cogitations, s'il n'est aydé du S. Esprit. S. Augustin sur le Psalme 98. dit, *Acceperunt illud stultè, carnaliter illud cogitauerunt.* Hesichius sur le 22. du Leuitique dit. *Caro nihil prodest. Nihil in eis minori rationi & infirmæ menti proximum est: quia cunctum carnis excedunt sensum.* Sont choses trop hautes & altieres pour nostre pensée & raison charnelle. S. Iean Chrysostome & Theophilacte disent *Caro nihil prodest: Cogitatio carnalis & humana nihil valet.*

Quand donc il dit, *Caro nihil prodest*: Il ne parle pas de sa chair, pour deux raisons. Quād il parle de sa chair il y baille tousiours vne addition, *Caro: mea. Corpus: meum. Caro: filij hominis.* Ioint qu'il ne parle pas de sa chair en ce lieu. En 2. lieu il ne parle de sa chair & qu'elle ne profite de rien. Car en vain il auroit esté incarné: En vain il auroit promis de la bailler, qu'elle nous donnera la vie eternelle, & nous fera resuscíter. Donc par le mot de *Caro* il entend le sens humain, le sens brutal de l'homme, la basse & petite raison qui ne peut comprendre de soy choses si hautes. Le 3. suit.

Verba quæ dico vobis ſpiritus & vita ſunt, *veritablement expliquez.*

Par ce mot de *Verba*, il entend ſa chair comme a dit S. Iean *Verbum caro factum eſt*: laquelle nous donnera eſprit & vie, nous faiſant reſuſciter: il eſt appellé le *verbe*. Ou bien par *verba*, il entend les parolles ſacramentelles: Qui eſt vne choſe bien difficile que des parolles donnent eſprit & vie. En S. Iean 6. il leur parle de toutes choſes impoſsibles au ſens humain & raiſon naturelle: & ce 6. chapitre a bien causé des heretiques. Il dit qu'il eſt *pain*: choſe impoſsible qu'vn homme ſoit pain. Que ce pain eſt deſcendu du ciel. En 3. lieu que ce *pain* reſuſcitera les hommes choſe impoſsible naturellement. Qu'il eſt deſcendu du ciel: iamais nul n'en deſcendit. Qu'il baillera ſon corps à manger: ce que nul homme n'a fait: & que ce corps que nous aurons mangé, contre la nature du corps remontera au ciel. Pour le dernier il dit que ces parolles baillent eſprit & vie: qui ſont toutes choſes impoſsibles aux hommes. Diſant qu'il eſtoit venu du ciel, les Ariens, l'ont nié & les Iuifs encore. Diſant qu'il reſuſcitera, les Saduceans heretiques ont nié la reſurrection. Diſant que

ſes parolles ſacramentelles bailloyent eſprit & vie, les huguenots le nient. Diſant qu'il bailleroit ſa chair à manger, les Capharnaïtes ſe firent huguenots: & les Caluiniſtes les ont ſuiuis. Toutes les plus meſchantes hereſies ont meſchamment pris fondement en ce chapitre. Ie prens le dernier.

Les parolles que ie vous dy, contre toute impoſsibilite & ſens naturel *donnent eſprit & vie.* Auſsi nous auons promeſſe que ce ſacrement nous donnera la vie, & nous fera reſuſciter par l'operation du S. Eſprit. Au ſacrement il faut deux choſes, les parolles, & le S. Eſprit. *Verba quæ dico*, ſont les parolles ſacramentelles: & l'operation du Sainct Eſprit, ſuit ioignant, *Spiritus eſt qui viuificat* Que ſa parolle ait la puiſſance de bailler eſprit & vie: il ne le dit pas ſeul. S. Pierre en S. Iean *6.* a dit *verba vitæ æternæ habes*: & S. Pierre par ſon *verba* reſpond au *verba* de Ieſus-Chriſt au meſme lieu. S. Paul Heb. 4. a dit, *Viuus eſt ſermo Dei*: Et S. Ambroiſe liu. & chap. 4. *Sacra* dit. *Eſt operatorius ſermo Chriſti.* S. Cyrille: *Viuificans gratia Dei.* S Iean Damaſcene liur. 4. chap. 14. *Orto.* ſuit S Paul. *Verbum Dei viuens & efficax eſt.* Comme ç'a eſté le S. Eſprit qui donna vie *au verbe* dans le ventre de la Vierge de meſme, c'eſt le S. Eſprit qui viuifie en la Meſſe le *Verbe* & les parolles de Ieſus-Chriſt. Et dit

que la chair de Iesus-Christ est l'Esprit viuifiant. *Spiritus viuificans est caro Domini: Quia ex viuificante Spiritu concepta est. Quod autem natum est ex Spiritu, Spiritus est.* La chair de Iesus Christ, est conceuë du S. Esprit, & elle est le S. Esprit mesme: Voila l'argument d'erain de Zuingle ou de verre plustost, qui est casse: Ou est-ce donc que le huguenot veut fonder cy dessus son Spirituellement? & que spirituellement c'est par son esprit & foy? cela est faux,

Spirituellement c'est par l'operation du S. Esprit.

Le corps de Iesus Christ est *spirituellement* en la saincte Hostie, c'est à dire par l'operation, & mystere du S. Esprit: & non pas par nostre esprit & foy. Et si *le spirituellement huguenot*, ostoit la realité du corps, plusieurs inconueniens s'ensuyuroyent. Il n'auroit point eu vn vray corps au ventre de la Vierge: car il fut conceu *spirituellement* & par l'operation du S. Esprit. *Spiritus Sanctus superuenit in te.* Il n'auroit pas baillé son vray corps en la croix: car il y fut offert *spirituellement*, comme dit S. Paul Hebr. 9 & par le mystere du Saint Esprit. *Per Spiritum Sanctum semetipsum obtulit.*

Tiercement ſon corps ne ieroit au ciel: d'autant qu'il y eſt *ſpirituellement*: Si *ſpirituellement* eſt par la foy du huguenot, ſi elle croid qu'il ſoit au ciel, il y eſt: ſi elle croid qu'il eſt en Enfer il y eſt. C'eſt vn autre Caducée que la foy huguenote, elle mene & ramene les ames en Enfer. Elle damne ceux qu'elle veut: elle met les autres au ciel I'ay peur que ceſte puiſſance ne luy deffaille, lors qu'elle y deura prendre place elle meſme.

Toutesfois que *Spirituellement* ſe trouue en l'Eſcriture: c'eſt par l'inſpiration du S. Eſprit, & y a touſiours vn corps real. Ce que ie prouue depuis le commencement de la Bible iuſques à la fin.

Adam auant le peché eſtoit tout ſpirituel, c'eſt à dire creé par l'operation du S. Eſprit. Le ſacrifice d'Abel eſt dit Spirituel par Tertulian liur. & chap. 1. contre les Iuifs. *Abel duce Spiritu Sancto, ſacrificauit: Sed Cain proprio ſenſu naturali.* Ce ſacrifice eſt dit ſpirituel, parce qu'il fut fait *à la Catholique*, & par l'inſpiration du S. Eſprit. Mais celuy de Cain fut fait *à la huguenote*, par ſa foy, & ſens naturel. Au meſme lieu. Il dit que le ſacrifice d'Abel eſtoit la figure de l Euchariſtie · ſi la figure eſt ſpirituelle, par le S. Eſprit. & auoit vn vray corps. La realité, la ſaincte Hoſtie eſt ſpirituelle de meſme: & contient le vray corps de Ieſus-

Iesus-Christ. Henoc est le premier homme *spirituel* du monde, dit S. Gregoire: par-ce que le 1. par inspiration du S. Esprit, il inuoqua Dieu. Il est spirituel & auoit vn vray corps, Le sacrifice de Noé: de Melchisedec estoyent spirituels, c'est à dire offerts par l'instinct du S. Esprit, & il y auoit vn corps real.

Dés que l'Eglise luifue fust dressée, ils furent baptisez, nourris, & abreuez spirituellement, c'est à dire par le S. Esprit, & non par leur foy. La Manne auoit vn vray corps toute spirituelle qu'elle estoit. Tous les grãds faicts de Moyse, de Gedeon, de Iephte, de Sampson, de Dauid, de Iudas Machabeus le plus grand Capitaine du monde: & des autres ont esté faits spirituellement & par l'ayde du S. Esprit.

Venons au nouueau Testament. S. Iean Baptiste, en S Luc 1. auoit vn vray corps dans le ventre d Elizabet, & estoit spirituel: *Spiritu Sancto replebitur adhuc ex vtero matris suæ*: La Vierge a conceu spirituellement. Iesus fut baptisé, fut sacrifié, resuscita: & est monté au Ciel spirituellement, c'est à dire par le mystere du S. Esprit: & neantmoins il y a eu tousiours vn vray corps. Le sacrifice d'Abel & de la croix sont dits spirituels, c'est à dire conduits de la main du S. Esprit & il y auoit vn real corps: de mesme l'Eucharistie

eſt ſacrifice ſpirituel, & le vray corps de Ieſus-Chriſt y eſt.

Nous reſuſciterons ſpirituellement : ou par le Diable : ou par noſtre foy : ou par la grace du S. Eſprit. Ce ne ſera point par noſtre foy : car elle meurt quant & le corps : il n'y a que la charite qui demeure, ce ne ſera donc par noſtre foy : ou bien ſi c'eſt par voſtre foy : reſuſcitez vous des ceſte heure : Ce ne ſera pas par la force du Diable : il faut donc que ce ſoit par la vertu & energie du S. Eſprit. Or nous aurons vn vray corps : par conſequẽt le ſpirituellement ne chaſſe le corps. Eſtans reſuſcitez, nos corps ſeront ſpirituels, & auront la qualité des eſprits : ils ſeront en mille endroits tout à la fois : ſubtils, agilles. Ce que la Banſſerie nie : Mais S. Gregoire chap. 31. ſur Iob, le deſment. *In illa reſurrectionis gloria, erit corpus noſtrum ſubtile quidem per ſe effectum ſpiritalis potentiæ* Ieſus-Chriſt nous a promis, que nous ſerons ſemblables aux Anges. *Erunt ſimiles Angelis.*

Ie ne dy tout ſeul, que le corps de Ieſus-Chriſt eſt ſpirituellement, par l'operation du S. Eſprit. S. Cyrille ſur S. Iean dit, que par la Benediction, il eſt vny corporellement auec nous comme homme : & ſpirituellemẽt comme Dieu, par la grace du S. Eſprit. *Corporaliter filius per benedictionem myſticã nobis vt homo*

vnitur: *Spiritualiter autem vt Deus, sui Spiritus gratia,* Le huguenot qui en oſte la benediction en oſte la corporalité: & en oſtant l'operation du S. Eſprit en oſte la ſpiritualité: Donc s'il a dit, *Spiritualiter vt Deus nobis vnitur sui ſpiritus gratia*: *ſpirituellement*, c'eſt par le myſtere du S. Eſprit. Au meſme, il dit que Ieſus eſt la *vigne*: & nous le *Sarment*: *propter identitatem naturæ.* Là il conioinct *Spirituellement & corporellement* tout enſemble. *Spiritualiter & corporaliter nos Palmites.* S. Chryſoſtome ſur S. Matth. interpretant. *Deſiderio deſideraui. Hoc eſt &c. Paſcha dare de quo vos ſpirituales faciam.* Et au traicté de la Trahiſon, appelle le ſacrement, *Paſque ſpirituel*: *Paſcha Iudaicum exemptum, & euacuatum eſt, Paſchæ ſpiritalis aduentu.* S. Bernard dit que la vraye ſubſtance de la chair de Ieſus-Chriſt nous eſt baillée non charnellement, *modo carnali*: comme celle de la boucherie, mais ſpirituellement. *In ſacramento exhiberi nobis veram carnis ſubſtantiam, non carnaliter*: *ſed ſpiritualiter.* Il dit que la vraye ſubſtance de la chair nous eſt baillée. Nous demeurerons donc en ceſte

Creance.

Le corps de Ieſus-Chriſt eſt en la ſaincte Hoſtie ſpirituellement, non ſeulement par

noſtre foy : mais par l'operation du S. Eſprit, qui ſeul fait les choſes abſentes preſentes: il y peut eſtre auſsi ſpirituellement en la façon des Anges qui n'occupent point de lieu : ou comme l'ame de l'homme, qui toute eſt en chaque partie du corps, & en pluſieurs endroits. Il eſt en l'Euchariſtie, *ſacramentellement, reallement, ſubſtantiellement, veritablement, corporellement & ſpirituellement* Il n'y eſt pas *charnellement*, c'eſt à dire qui ſe mange crud auec les dents, comme la chair de la boucherie. Il n'y eſt pas auſsi viſiblement : mais au lieu il y eſt *ſacramentellement & ſpirituellement.*

Hereſie. 149.

D'eſtre en diuers lieux tout à la fois, cela n'appartient ny aux corps, ny aux eſprits : ains ſeulement à Dieu : duquel l'vne des proprietez eſt d'eſtre par tout : Encor que les Anges n'occupent aucun lieu circonſcriptiuè, mais definitiuè. Il ne ſe trouue point que les corps reſuſcitez, ny le corps de Ieſus Chriſt puiſſe eſtre en diuers endroits tout à la fois. Et que la Philoſophie, par laquelle Dieu nous eſclaire, nous monſtre que cela ne ſe peut faire. Le corps de Ieſus Chriſt n'eſtant que d'vne façon ſpirituelle en la Cene. Il demeure au ciel en ſa propre ſubſtance il ne peut eſtre corporellement icy bas. fo. 157.

CONTRE.

Vn desesperé voyant qu'il a tout perdu, iouë de son reste. Le Predican la Banserie ne pouuant plus de quel bois faire flesche, donne le dernier effort, & pour oster la realité du corps, dit qu'vn corps ne peut estre en diuers lieux, tout à la fois. Mais il sera aussi peu en ce poinct qu'en tous les autres.

Corps en diuers lieux.

Estre en diuers lieux tout à la fois, n'appartient qu'à Dieu. Cela est faux. Dieu le Pere n'est point en diuers lieux: qui plus est, il n'est point en vn lieu. Tout le monde & le Ciel n'est qu'vn lieu, & non plusieurs, qui est remply de la presence, essence, & puissance de Dieu: tout n'est qu'vn lieu, Dieu ne peut estre en plusieurs. Ce qui se separe & diuise, peut estre en diuers lieux: or Dieu ne se peut separer: *ergo* il ne peut estre en diuers lieux. Il n'est qu'en vn lieu: il remplit tout. Virgile est plus Chrestien que la Banserie. *Iouis omnia plena.* Et Dieu mesme en Hieremie 23. dit, *Cœlum & terrã ego impleo.* Dont la fable dit que Dieu est vn *Pan* qui auec son tour remplit tout. Tant s'en faut que Dieu soit en diuers

lieux, qu'il n'eſt pas en vn ſeul. Eſtre en vn lieu, eſt ſe paſſer de l'vn en l'autre : Or ſi Dieu eſtoit en vn lieu, il faudroit qu'il y euſt vn autre monde,& vn autre Ciel pour paſſer, cõme Anacharſis diſoit à Alexãdre. Le commun accord des Philoſophes ne recognoiſt qu'vn Ciel entre les 12. digne de ce nom & vrayement Ciel: donc Dieu n'eſt en vn lieu, puis qu'il n'a d'autre Ciel pour paſſer. Mon Dieu pardonnez moy ſi ie parle ainſi humainement de voſtre diuinité. Ce qui eſt en vn lieu, eſt plus petit que le lieu : or Dieu eſt plus grand que tout : donc il n'eſt en vn lieu. Eſtre en vn,ou diuers lieux,ſuppoſe quelque choſe de vuide:or il n'y a rien vuide de Dieu: *Cœlum & terram implet* : donc il ne peut eſtre en vn lieu. Il ne ſe peut faire que Dieu occupe de lieu : Les Anges n'en occupent pas. *Circonſcriptiuè*. Il a bien autãt de pouuoir qu'eux: or nos corps reſuſcitez, ſeront ſemblables aux Anges:donc ils n'occuperont de lieu.

Il ne ſe trouuera point qu'vn corps reſuſcité puiſſe eſtre en diuers lieux. Cela eſt faux. Il ſe trouue en 10.lieux de la Bible que le corps de Ieſus-Chriſt reſuſcité s'eſt trouué en diuers lieux. Il ſe trouue en S.Ancelme que les reſuſcitez peuuent eſtre au Ciel & en terre. Ils ont vne volonté ſi libre que tout ce qu'ils veulent, ils le peuuent.

La Philosophie leur monstre que cela ne se peut faire. Vous voulez donc assubiettir Dieu aux regles d'Aristote: & vostre maistre Luther vous le deffend. Là ou il est question de Theologie, la Philosophie n'a point de lieu: Sa puissance ne passe les regles de Nature. Si vous voulez emprisonner Dieu, dans le cachot de Nature: dites comme de rien, il a fait tout, contre les Maximes de Philosophie? *ex nihilo nihil fit*: dites moy comme selon la Philosophie 3. personnes peuuent estre en vne substãce? comme 2. natures sont en Iesus-Christ? Comme il a esté conceu la Vierge demeurant Vierge? comme il est resuscité? Passe au trauers de la pierre? cõme il a penetré les cieux plus durs qu'Aymant, sans occuper lieu? dites comme nous serons faits de pouldre chair? comme la flame d'Enfer est inextinguible sans matiere? comme les corps des damnez ne se consomment iamais au feu? Il est plus impossible naturellement, qu'vn corps ne se consomme point, que d'estre en diuers lieux.

Le corps de Iesus Christ n'est que d'vne façon spirituelle en la Cene, il demeure au ciel en sa propre substance. Prouuez, ce n'est pas assez de dire. I'ay prouué que spirituellement n'oste point la substance. Allegans S. Cyrille deuancier de S. Augustin qui dit, *Filium Dei naturã*

patri vnitum, corporaliter, substantialiterque accipientes.

Corps en diuers lieux selon la Philosophie.

Iaçoit que nous ne deuions enfermer la grandeur de Dieu dans l'estroite capacité des Philosophes: Toutesfois ie prouue par eux qu'vn corps peut estre en diuers lieux. L'Aristote dit que, *Velle & posse apud Deum idem sunt*, vouloir & pouuoir sont vn enuers Dieu. Dieu peut qu'vn corps soit en diuers lieux: il le veut donc. Dieu est appellé *omnipotent*. Parce qu'il peut faire tout ce qu'il n'implique point contradiction: or il n'implique point cõtradiction, qu'vn corps soit en diuers lieux: *ergo* il le peut: s'il le peut, il le veut. Dieu peut faire ce que l'homme peut conceuoir: or l'homme peut comprendre vn corps en diuers lieux tout à la fois: donc Dieu peut mettre vn corps en diuers lieux. Cela ne repugne à la volonté de Dieu, il le peut. *Apud Deum omnia possibilia sunt. Non est impossibile apud Deum omne verbum. Credẽti omnia sunt possibilia.* Vn homme peut croire vn corps en diuers lieux: donc il n'est pas impossible à l'homme qui croid: qu'vn corps soit en di-

uers lieux en vn instant.

Estre en vn lieu, n'est point de la nature du corps, ny de son essence: mais vn accident de dehors: *ergo* estre en diuers lieux n'empesche la nature, & substance du corps. Le corps de Iesus-Christ en 4. lieux n'a occupé de lieu. Sortant au trauers du ventre de la Vierge: passant à trauers le Tombeau: les portes closes: & le ciel. Il se prouue qu'vn corps peut n'occuper de lieu. Le 1 Mobile, & dernier ciel, n'occupe point de place. La *Substance* est la 1 des Categories, les 9. autres ne sont qu'Accidens: or ceste *Substance*, peut estre sans les accidens *esse*, *vbi* & les autres. Estre en vn lieu ou plusieurs, sont accidens de la substance du corps de Iesus Christ: donc ce corps peut estre sans ces Accidens. La *Lumiere* du Soleil est vn corps, & elle est en infinis lieux tout à la fois: Iesus-Christ qui est la vraye lumiere, illuminant tout homme, pourra biẽ estre en infinis lieux tout à la fois. La *Parole* d'vn Predicateur est vn corps & est en milles lieux & aureilles, tout en vn mesme temps: Iesus-Christ qui est le *Verbe* & la vraye *Parolle* de Dieu incarnée peut estre en diuers lieux tout à la fois. Il ne faut argumenter du corps de Iesus Christ comme d'vne pierre: Car il est Dieu, & resuscité. Estant Dieu son corps est ioint à sa diuinité: & estant resus-

cité ſon corps eſt ſpirituel & auſsi agille qu'vn eſprit ſubtil. Ce corps paſſa par ſon agilleté à trauers le monument : les portes cloſes : il ſe rendoit viſible & inuiſible quand il vouloit : Comme aux Pelerins d'Emaux, il s'eſuanouit & diſparut. Ie diray plus : que le corps & le lieu ont bien vne meſme puiſſance. Le lieu peut bien comprendre diuers corps : le corps de meſme pourra bien eſtre en diuers lieux. Ce que la figure du corps fait bien, le corps le fera bien : or qu'vne chambre ſoit toute plaine de Mirouers, vn hõme s'y promenant, la figure & image de ſon corps, ſera en toutes ces Glaces. Donc le corps peut bien eſtre en diuers lieux, comme ſon image & figure.

Corps en diuers lieux ſelon les Heretiques.

Petro bruis & les autres Petrobruſiens huguenots, l'an 1124. diſoyent qu'en l'inſtitution de la premiere Cene, le corps de Ieſus-Chriſt y eſtoit : Mais non du depuis : donc s'il eſtoit en la premiere Paſque, il eſtoit en diuers lieux. Caluin confeſſe qu'il reçoit realement la ſubſtance de Ieſus-Chriſt toute entiere, & tous les autres auſsi : or ceſte ſubſtance eſt vn corps : Donc le corps eſt en di-

uers lieux tout à la fois.

Corps en diuers lieux selon 10. *textes de la Bible.*

Par dix textes de la Bible ie prouue que le corps de Iesus-Christ est en diuers lieux. Pour le 1. le prie aux Catholiques de remarquer ce beau texte de la Sapience 7. verset 24. Iesus est *la Sapience* du Pere : or ceste Sapience est si legere pour la netteté, qu'elle attaint par tout. *Omnibus enim mobilibus mobilior est sapientia: Attigit autem vbique propter suam munditiam.* Tu demandes comme le corps de Iesus-Christ est si mobile, & viste, qu'il puisse estre en vn mesme instant au Ciel & en l'Eucharistie? Voila comment : *Sapientia mobilibus mobilior est.* Iesus-Christ est le viste des vistes, le mobile des mobiles. Tu demandes comme il peut estre en plusieurs lieux tout à la fois. *Attigit vbique propter suam munditiam.* Il est si net qu'il attaint par tout.

En la Pasque Iesus-Christ bailla son corps à mãger à tous ses Apostres, *Hoc est corpus meũ.* dõc il estoit en diuers lieux: c'estoit son corps puis qu'il l'auoit promis. *Quæcunque promisit potens est & facere.* Rom. 4. Dieu seul sçait faire ce qu'il promet. Le sang estoit vn vray

corps : or il estoit en 15. endroits : dans les 12. Apostres : dans le calice : dans les veines de Iesus-Christ : & dans son Corps le beuuant comme a dit S. Chrysostome : donc vn corps peut estre en diuers lieux. Il commanda à ses Apostres de le sacrifier de mesme : or les Apostres separez en diuers lieux, celebrant la Messe, le corps estoit en diuers lieux.

Aux Actes 9. & 22. deux ans & demy apres l'Ascension, S. Paul fust conuerty : & veid Iesus-Christ personellement en terre. Ce ne fut point vn Ange ny vne vision : mais il veid le propre corps de Iesus-Christ resuscité. Ce qui se prouue par infinis lieux. S. Barnabé raconte aux autres Apostres, que S. Paul auoit veu Iesus-Christ en personne. Aux Actes 22. verset 15. Le Prestre Ananias auquel Iesus enuoya S. Paul, dit que S. Paul a veu Iesus-Christ le iuste, & auoit ouy sa parole de sa propre bouche. *Deus præordinauit te vt cognoscere voluntatem eius & videres iustum, & audires vocem ex ore eius : quia eris testis illius ad omnes homines, eorum quæ vidisti* : ou le S. Esprit pour confondre le huguenot a dit, *vt videres iustum* : & puis, *& audires vocem ex ore eius* : c'estoit donc luy-mesme qui parloit de sa propre bouche. Car il n'y a que luy qui est appellé le *Iuste* : En outre, *eris testis eorum quæ vidisti & audisti*. Le moyen qu'il eust esté tes-

moin de la resurrection, s'il n'auoit veu qu'vn Ange: il auroit esté vn faux tesmoin: S. Paul voyoit & entendoit Iesus-Christ, mais il ne le cognoissoit pas: dont il demanda *quis es Domine.* Iesus-Christ respond. *Ego sum Iesus quem tu persequeris.* Voila qui est si clair: Iesus-Christ donc estoit en terre: sont propos de gens qui se voyent & parlent ensemble. Ou entre autre chose il faut remarquer, que par tout en la Bible, ou Dieu s'est seruy d'vn Ange, il n'a iamais pris le nom de Dieu ny dit, *Ie suis Dieu qui parle*: mais en ce lieu le Messie parlant dit: *Ie suis Iesus que tu persecutes:* c'estoit donc luy-mesme.

Le lieu est plus expres aux Actes: ou la grãde querelle est de ce que S. Paul preschoit qu'il auoit veu Iesus-Christ resuscité contre l'heresie des Saduceans: Dont on luy reprocha qu'il estoit Predicateur de nouueaux Demons, de dire que Iesus-Christ estoit resuscité.

Le texte du 9. de la 1. aux Cor. Abat la grand' beste noire du huguenotisme: ou S. Paul a veu Iesus-Christ en propre personne, resuscité en terre, comme les Apostres & la Magdaleine l'auoyent veu: or ils ne le virent iamais que resuscité personellement en terre, *ergo* S. Paul l'a veu en terre. Les Corinthiens premiers Chrestiens luy disoient qu'il

n'estoit point *Apostre* & luy demandoyent lettres & marques de sa Mission, comme on fait aux huguenots. Il dit qu'il estoit *Apostre*, comme les autres, tel qu'estoit S. Pierre: il ne dit en huguenot qu'il n'en falloit point: mais il respond que Iesus-Christ l'auoit enuoyé comme les autres: & qu'il l'auoit veu: or les Apostres n'ont esté enuoyez en vision ny par vn Ange, mais en propre personne resuscité estant en terre: donc S. Paul l'a veu en terre. Il dit. *Non ne Dominum nostrum vidi?* Son argument est bon: Ie suis Apostre comme les autres, car i'ay veu Iesus-Christ resuscité, & ay esté enuoyé de luy comme eux. Il l'a donc veu en propre personne.

Il dit que Iesus-Christ est resuscité, & amene pour tesmoin S. Pierre & S. Iaques qui l'auoyent veu resuscité: & que du depuis il l'a veu encore. Il estoit donc en terre 3. ans apres sa mort. *Nouissimè tanquam abortiuo visus est & mihi.* Il parle du corps de Iesus-Christ resuscité: & non d'vn Ange: car ils ne meurent pas. Au 26. des Actes Iesus parle à luy, luy-mesme, disant. *Apparui tibi, vt constituam te Ministrum & testem eorum quæ vidisti.* Ie me monstre à toy corporellement, afin que tu sois Apostre & tesmoin, de ce que tu as veu & ouy. Il n'auoit pas les yeux de Lyncée pour le voir dans le ciel, ny les aureilles de Mydas,

pour entendre ce que Iesus luy disoit. Il y a *Vidisti & audisti*, qui sont les 2. sens, pour faire vn bon tesmoin. Il est tesmoin oculaire de la resurrection. Il y a *Aparui*: Ie te suis aparu. Toutesfois que Iesus-Christ s'est aparu: c'a esté corporellement resuscité en terre, cõme à S. Pierre: à la Magdaleine: aux Apostres en la chambre: aux deux Pelerins: à S. Thomas: donc apparoissant à S. Paul, il estoit corporel en terre. En la Transfiguration Moyse & Helie, qu'il y auoit long temps que Dieu auoit emportez. apparurent bien corporellement auec Iesus Christ: il n'y auoit que 3. ans que Iesus estoit monté: il peut bien estre apparu corporellement.

Si S. Paul n'auoit veu corporellement Iesus-Christ, & n'auoit esté enuoyé de sa propre bouche imediatement, il ne seroit pas *Apostre*: mais seulement disciple. C'estoit bien la raison que comme S. Pierre chef de tous les Papes & souuerains Pontifes, auoit veu Iesus-Christ personellement resuscité: que de mesme S. Paul, qui estoit le chef de tous les Docteurs, le veid. Puis que donc S. Paul a veu Iesus-Christ resuscité en terre, apres l'Ascension, son corps estoit en diuers lieux, au ciel & en la terre: & par consequent, il peut estre en diuers endroits tout à la fois

Corps en diuers lieux selon les Conciles & Peres.

Le 1. Concile de Nice, à qui le huguenot ne peut que reprocher: Recognoist le corps de Iesus-Christ au Ciel & en l'Eucharistie. *Attolentes mentem, fide intelligamus. in sacra illa Mensa Agnum illum Dei tollentem peccata.*

S. Athanase qui y estoit dit, que le corps à qui le pere dit, *Sieds toy à ma Dextre*: qui fut tenté par le Diable, est en la saincte Hostie. *Corpus est, cui dicit, sede à Dextris meis: Cuius etiam fuit inimicus Diabolus.* Ce Docteur en Theodoret Dialogue 2. recognoist le corps en diuers lieux.

Le Diable battant S. Anthoine, Iesus Christ se trouua pres qui le chassa. Tesmoin S. Athanase: *ergo* il estoit au Ciel & en terre. Il apparut en propre personne à S. Pierre 30. ans apres l'Ascension, pres de Rome, comme disent infinis auteurs, entre autres S. Ambroise contre Auxentin. *Vado iterum crucifigi.*

S Chrysostome liu. 3. *de Sacerdo.* dit qu'il est en vn mesme clin d'œil au Ciel, & entre les mains des Prestres. *Qui cum Patre sursum sedet, in illo ipso temporis articulo omnium manibus pertractatur*: & sur le 10. des Heb. dit qu'il est

eſt offert en pluſieurs autels.

S. Cyrille ſur S. Iean dit : *Filium Dei naturâ Patri vnitum corporaliter & ſubſtantialiter accipientes.*

Tant s'en faut qu'on ait creu, le corps de Ieſus-Chriſt eſtre en diuers lieux du temps de la Primitiue Egliſe. Qu'aucuns ont dit que les corps des Martyrs eſtoyent en toutes les Egliſes ou ils faiſoyent des miracles. Ce que S. Auguſtin n'a voulu reſoudre.

S. Ancelme chap. 15. *Similitudum* dit, que les corps reſuſcitez ſont ſi legers & agilles, que plus viſte que dit, ils ſont au ciel & en terre. *Velocitas &c. tanta nos comitabitur, vt ipſis Angelis Dei æque celeres ſimus : qui à celo ad terram & è conuerſo, dicto citius dilabuntur* : & au 68. chap. dit. *In futuro &c. Bonus quicquid voluerit facere poterit, Quoniam ipſum Omnipotentem in omnibus ſuæ voluntati concordantem habebit.* Ce meſme en ſon epiſt. 2. *ad Hugonem* eſcrit, que les reſuſcitez ſont au ciel & en la terre : *ergo* en diuers lieux. *Quiſquis ibi regnare meruerit, quicquid ibi volet, hoc erit in cælo & in terra.* Et là meſme dit, que ce qu'vn corps reſuſcité veut, que Dieu & tous les autres le veulent. *Quicquid vnuſquiſque volet, hoc erit de ſe ipſo & de omnibus aliis, & de tota creatura, & de ipſo Deo.*

Hugo en ſon liure de l'Ame dit que les re-

suſcitez peuuent tout à vn coup faire 7. choſes. Il eſt auſsi impoſsible naturellement de faire 7. choſes tout à la fois, que d'eſtre en diuers lieux. *Beatorum, &c. Actio Septiformis eſt: Viuunt: Sapiunt: Amant: Gaudent, Laudant: Veloces ſunt.* Et interpretant *Veloces ſunt*: dit que le corps eſt par tout ou l'eſprit veut: ils ne ſont donc pas liez là haut auec des chaines. *Veloces ſunt. Quia vbicunque eſſe vult ſpiritus, ibi eſt etiam corpus.* Si les corps des hommes peuuent eſtre en diuers lieux, celuy de Ieſus-Chriſt le pourra bien. C'eſt choſe admirable de la puiſſance que les corps reſuſcitez ont: Et le brutal huguenot les veut encore enfermer ſoubs la clef de l'impuiſſance Mais il luy faut dire le texte de S. Auguſtin Epiſtre 3. à Voluſian. *Miratur hoc mens humana, & quia non capit fortaſſe non credit.* Il faut dire *mens Hæretica.* Par-ce que la folle & eſtourdie penſée du huguenot ne le peut comprendre elle ne le croit pas. *Beſtialiter ſunt obſtinati.* Auſsi les 4. marques de l'heretique ſont Treſ-ambitieux: Treſ-ignorant: Treſ-malicieux: & Treſ-obſtiné.

Hereſie. 150.

De l'Epilogue de mon liure, il n'en dira rien: il veut ſeulement remarquer la fauſſe allegation d'Eu-

be que le Pape Telesphore n'a point institué de di-
e 3. Messes le iour de Noel. Page 165.

CONTRE.

I'ay amplement refuté cecy au traicté de la Messe. Toutesfois ie suis content de boucher ce Tombeau par ceste derniere verité. Thelesphore Pape 9. estoit l'an 139. 100. ans apres Iesus-Christ. & 70 apres S. Pierre & S. Paul. Iceluy ordonna de dire 3. Messes le iour de Noel: & commanda qu'on y chantast, le *Gloria in excelsis.* Luy-mesme au chap 2. de son Epistre aux Euesques dit *Nocte verò Sancta Natiuitatis Domini Saluatoris, Missas celebrant: & Hymnum Angelicum in eis solemniter decantent.*

Damase Pape l'an 397. En la vie de Thelesphore dit. *Hic fecit vt in Natali Domini nostri, noctu Missæ celebrarentur.*

Cassander au 1. des Conciles, dit de Thelesphore, *Vt ter in die Natiuitatis Domini Missæ celebrarentur statuit.*

Vucelius en son Epitome, parlant de Thelesphore escrit. *Thelesphorus Papa Religiosissimus, triplicis in Natalis Domini Liturgiæ in eademque Doxologiæ concinandæ Autor.* Il y a 1453. ans que ce Pape estoit, lequel commanda qu'on chantast 3. Messes le iour de Noel: Donc

au parauant on en disoit quelque-vne. Ceste si longue durée demõstre qu'elle est de Dieu. & que toute autre sorte & maniere de seruir Dieu, est bastarde & illegitime.

La ridicule responce de mon aduersaire, est vne Lerne d'heresies: Toutesfois ie n'en ay tiré que 150. des plus lourdes, palpables, & blasphemantes, que i'ay refutées par le texte de la Bible, Resolution des Conciles, & Authoritez des Peres. I'ay exposé au public ses mesmes inepties, afin qu'vn chacun iuge comme il est brutal de paillarder auec des obiects si difformes. Tout ce qu'il a dit est vieil. Qu'il refourniſſe son Serrail d'heresies plus belles & recentes, sont les restes de Luther Caluin, Kemnitius & autres. Ie perdrois temps de le prier de faire diuorce auec choſes si abominables: il empire de prier. Il est comme la corde, laquelle tant plus qu'on la tire, elle roidit. Mais ie suppliray les pauures abusez huguenots de reuenir à repentance, que la honte, qui peut quelquefois beaucoup à les faire opiniastrer en l'obstination, ne les destourne d'vn dessain si sainct. Souuent les plus iudicieux ont admiré comme de si belles ames, & de si bons iugemens, se sont laissez abuser à telle fadeserie: Dieu le permet quelquefois. Car Iesus-Christ a dit que ces faux Prophetes seduiront pres-

que les Esleuz. Craignez vous qu'on die que vous auez esté huguenot: Ce n'est honte, ains vne gloire d'auoir quitté le mal: & vous diray encore auec l'honneur des Stoïques Seneque, que *ce n'est legereté de se departir de l'erreur condamné*. Ie me promets que quand Dieu aura desuoylé vos yeux du crespe d'obstination & heresie, qu'a iamais vous aurez vn regret en l'ame d'auoir rassoté apres ces vieilles heresies Huguenotes. Pauures desuoyez reuenez en l'Eglise Catholique: Afin que comme nous sommes tous François, & viuons soubs vn mesme Roy: que de mesme nous seruiõs Dieu soubs vnẽ mesme foy & Creance.

FIN.

Au Zoille.

QVADRAIN.

Tousiours l'homme discret l'escriuant fauorise
Il prouue son labeur, & loue ses escrits:
Mespris ne creut iamais parmy les beaux esprits
Celuy est ignorant, qui les autres mesprise.

Χαλεπὸν το φρονῆσαι.
Il est bien difficile d'estre Sage.

TABLE DES CHOSES PLVS REMARQVAbles de ce Tombeau.

A.

Aaron la 4. Preſtriſe. 152.
Aaron ſacrifia par le commandement de Dieu 154.
Abel dit la Meſſe en figure 242.
Abel 1. martyr 242.
Abel fut chaſte 52.
Abel ſacrifia ſpirituellement 503.
Abraham bailla la diſme des deſpouilles à Melchiſedec 131.
Abraham eut la plus grande foy du monde 490.
Achimelec communia Dauid en figure. 129.
Achimelec a trois noms 129.
Achimelec bailla les pains de propoſition à Dauid 129.
Adam eſtoit ſpirituel 503.
Adorer Dieu, c'eſt luy ſacrifier 47.
Adorer les Saincts, c'eſt les honorer 47.
Adoration de *Latrie* à Dieu ſeul 47.
Aërius diſoyt ce que dit le huguenot 404.

Aërius se fist huguenot pour le refus d'vn Euesché. 404.
Aërius marioit les Prestres. 404.
Aërius planta la liberté de conscience 404.
Albigeois heretiques disoyent comme les huguenots. 409.
Ame par toutes les parties du corps 7.
Amour dernier mal du vieillard 25.
Apostres dirent la Messe 262.
Apostres dirent la Messe auec vne Aube 39.
Apostres ne cogneurẽt iamais de femmes 33.
Apostres estoyent chastes 53.
Arriens disoyent comme le huguenot 403.
Arraboniens disoyent le sacrement estre vn *Arre* 407.
Aubes en la loy de Nature 36.
Aubes en la loy Escrite 38.
Aubes en la loy Euangelique 39.
Autel dans S. Paul 445.
Autel ou Iesus institua la Pasque 445.
Autels ne sont abatus 445.

B.

Beze deffend dé s'appeller *Ministre* 12.
Beranger 1. sacramentaire formel 408.
Bible n'est le iuge des heresies 96
Bible tres difficile 102
Bible ne se doit lire en François 106

C.

Calvin a embouçonné la Chrestienté 410.

Caluin recognoiſt S.Pierre chef 15.
Caluin Aragnée 410.
Caro nihil prodeſt expliqué 447.
Caro c'eſt à dire *le ſens humain* 497.
Chaſtes 52.
Chameau ayme l'eau trouble 100.
Cantique des Cant. deffendu aux ieunes Preſtres & Leuites 105.
Chacun ne doit lire la Bible 106.
Cene eſt huguenot, & n'eſt en la Bible 134.
C'eſt ſorcellerie d'vſer de la Bible hors ſon vſage 377.
Ciceron fut *Eueſque* 22.
Ciel eſt le *Sancta* 350.
Ciel plus dur qu'Aymant 510.
Conciles qui parlent de la Meſſe 271.
Concile de Nice parle des Aubes 41.
Conſecration en la Meſſe 243.
Conſecration n'eſt ſorcellerie 293.377.
Corps de Ieſus eſtoit le *Sancta* 353.
Corps de Ieſus eſt *ſpirituellement* au ſacremẽt 502.500.
Corps de Ieſus couuert au ſacrifice 494.
Corps en diuers lieux ſelon les Philoſophes 511.
Corps en diuers lieux ſelon les heretiques
Corps en diuers lieux ſelon la Bible. 514.
Corps en diuers lieux ſelon les Conciles & Peres 519.

Credo in Deum, mot duquel les Chreſtiens 3.

D.

Dalmatique des Diacres 40.
Daniel parle du ſacrifice de la Meſſe 443.
Dauid mangea les pains s'eſtant abſtenu des femmes 57.
Dignité des Preſtres au vieil Teſtament 189.
Dignité des Preſtres au nouueau 190.
Dieu eſt *Pan*, qui occupe tout 508.
Dieu ne peut eſtre en vn lieu 509.
Dieu ſe repent de ſes promeſſes 169.
Dieu a receu le ſacrifice des beſtes pour les diuertir du Diable. 175.
Dioceſe c'eſt gouuernement 21.
Diuiſer l'Egliſe eſt pire que tuer ſon frere 8.
Docteurs ont dit la Meſſe 271.
Docteurs auoyent des Aubes 40.
Don permis entre le mary & la femme pour la Preſtriſe. 57.

E.

Ego ſum vitis bien expliqué 448.
Ego ſum panis interpreté 464.
Egliſe, c'eſt Vnion, Congregation 9.
Egliſe vne 7.
Egliſe a iuriſdiction 24.
Egliſe plus ſçauante que tout le monde 77.
Egliſe Romaine ne peut faillir 113.
Egliſe Romaine eſt iuge des hereſies 118.
Egliſe Romaine eſt Catholique 21.

Encens au nouueau Testament 451.
Encens n'est aboly 451.
Encens ne figuroit rien 451.
Erit Frumentum est l'Eucharistie 379.
Eucharistie se doit adorer 302.
Eucharistie se doit garder 304.
Eucharistie a succedé à tous les sacrifices anciens 242.
Euesque c'est à dire *Gouuerneur* 21.
Euesque en vsage du temps d'Homere 21.
Euesque estat de la Couronne 21.
Euesque estoit l'œil du Roy 22.
Euesque c'est *delegué, iuge de la Police* 22.
Euesque c'est *surintendant* 27.
Euesque est le Prince des Prestres 24.21.

F.

Femme ne doit chanter en l'Eglise 26.

G.

Grecs taxez de Sodomie 69.
Grecs Schismatiques 69.
Grecs n'ont la chaste Religion 69.
Grandeur des Prestres 189.

H.

Henoc & Helie ne sont morts 317.
Henoc le 1. homme spirituel 504.
Heraclites heret. ne vouloyent que des moines 79.
Heresie vient du mespris du chef 14.
Heretique prēd vn haillon de l'Escriture 27.

Hercule exposé pour mirouer 203.
Hoc facite expliqué 317.
Hoc facite, vicariat des Apostres 341.
Hoc est corpus meum, mots sans lesquels ce ne seroit sacrement 295.
Hostie se doit garder 304.
Hostie se doit adorer 302.
Huguenot ne peut adorer Dieu 49.
Huguenot deffend de se marier 80.
Huguenot deffend de ieusner 80.
Huguenot fait les heresies predites par Sainct Paul 80.
Huguenot cite l'Euangile du Diable 86.
Huguenot Antechrist par la Bible 394.
Huguenot Antechrist par les Peres 397.
Huguenot Heretique bien prouué 399.
Huguenot est heretique par les marques 414.
Huguenot est Anti-chrestien 421.
Huguenot est Anti-Apostolique 422.
Huguenot pire que le Iuif 428.
Huguenot n'est point Chrestien 429.
Huguenot est pire que le Diable 431.
Huguenot est damné 432.
Huguenot est *mange-image & figure* 485.

I.

Idole differe d'*Image* 45.
Ie ne boiray de ce vin interpreté 464.
Iesus-Christ est mort pour assẽbler l'Eglise 8.

Ieſus portoit vn ſurplis ſur ſa robe 39.
Ieſus Preſtre ſelon Melchi. pour auoir pris du pain 147.
Ieſus ne deuoit tranſubſtãtier vn agneau 216.
Ieſus a dit la Meſſe comme maintenant 258.
Ieſus ſiſt les Apoſtres Preſtres 535.
Ieſus a fait les hommes ſes freres 336.
Ieſus eſt le plus beau nom 160.
Ieſus eſt mort *ſufficienter* 361.
Ieſus a inſtitué le Bapteſme 383.
Ieſus inſtitua la Cene ſur vn Autel 445.
Ieſus eſt la pierre: la vigne expliquée 480.
Ieſus eſt la figure de la ſubſtance 483.
Il ne faut point de Conciles 411.
Image en l'Egliſe 179.
Images comme les noſtres au Temple de Salomon 178.
Images & leur deffence 178.
In ſolidum de S. Cyprian interpreté 177.
Il ne faut dire *ceux de la nouuelle opinion* 216.
Il eſt appellé pain refuté 464.
Impoſition des mains 340.
Iudas Machabeus le plus grand Capitaine du monde L. 504.
Lamech le 1. eſpouſa 2. femmes 8.
Latro deshonneſte maintenant 13.
Louange de S. Pierre 20.
Louange des Preſtres 109.
Les 50. noms de la Meſſe 281.

Litanie huguenote 400.

M.

Manne ſans nom. 246.
Manne viande ſpirituelle 446.
Manne figure de la Meſſe 245.
Mahommet eſtoit huguenot 406.
Manichée diſoit le mariage diabolique 78.
Manichée eſtoit huguenot. 402.
Mariage concedé ſeulemẽt aux incontinens. 24.65.
Mariage deffendu aux Preſtres. 65.
Mariage eſt legitime intemperance 65.
Melchiſedec eſtoit Sem 129.
Melchiſedec auoit 2. noms 129.
Melchi. offrit à Dieu du pain & du vin 132.
Melchi. ſacrifia des beſtes 136.
Melchi. Preſtre pour auoir offert 138.
Melchi. offrit pour Abraham 138.
Melchiſedec communia Abraham 139.
Melchiſedec ne dreſſa la Collation 141.
Melchiſedec inſtitua ſon ordre 145.
Melchiſedec eſtoit Gentil 153.
Melchiſedec n'a offert comme Aron 154.
Melchi. cõme Eueſque beniſt Abraham 214.
Meſſe eſt ſacrifice par la Bible 284.
Meſſe eſt ſacrifice par les Peres 288.
Meſſe eſt ſacrifice Propitiatoire 144.
Meſſe & ſes 50. noms 281.
Meſſe, & ſes figures 245.

Messe prophetisée 254.
Messe dite par Iesus-Christ, les Apostres & Docteurs 258.
Messe au vieil Testament 241.
Messe est le *pain quotidian* 244.
Missa inuentè de Dieu 224.
Missa escrit par Moyse 229.
Missa est dans la Bible 229.
Missa est mot Hebreu 231.
Missa c'est à dire *oblation, sacrifice* 230.
Missa est dans tous les Papes, Conciles, & Peres 266.
Minuisti ab Angelis 336.
Minuisti à Deo selon l'Hebreu 336.
Minerue ne se maria iamais 56.
Ministre signifie *bourreau* 12.
Ministre c'est à dire *valet, seruiteur* 26.
Moynes rasez du temps des Apostres 58.
Moyse sacrifia comme Iesus-Christ 458.

N.

Nestorius estoit huguenot disoit ce qu'ils disent 406.

O.

Omnes eandem escam manducat. expliqué 494.
Oportet Episcopum interpreté 71.

P.

Pape c'est à dire *Pere grand* 21.
Pape en vsage dès Homere 21.
Pape est le chef 90.

Pape iuge des heresies 92.
Pape est l'Aron Euangelique 117.
Pape ne peut estre l'Antechrist 389.
Pari consortio præditi expliqué 19. 24.
Paphnutius au Concile de Nice 15.
Pelerinages dans la Bible 184.
Pelerinages au vieil & nouueau Testa. 186.
Pisat c'est à dire *Missa* 381.
Points ou tous les Ministres ne peuuent respondre 220.
Petra erat Christus expliqué 449.
Pierre prie apres sa mort 85.
Pierre estoit chef 15.
Prestres ont la mesme puissance de Iesus-Christ 301.
Prestres ne doiuent estre mariez 53.
Prestres submis à l'Eueſque 24.
Prohibẽtium nubere s'entẽd des huguenots 84.
Prohibentiũ abstinere c'est à dire de *ieusner* 85.

R.

Religieuses du temps de S. Paul 66.
Realité du corps en la Messe 300.
Rome choisie au lieu de Hierusalem 121.
Ruth glane auec Bos. 5.

S.

Sacrifice *Identel indesinent* 358.
Sacrement ne se peut appeller *Cene* 56.
Sacrifice *Iuge* de Daniel 442.
Sacrifice *Net* est l'Eucharistie 385.

Sacrifice de Malachie expliqué 380.
Sacrifice de la Croix n'eſt ny ſelon Aron ny Melchiſedec. 219.
Sans la Meſſe on ne peut eſtre ſauué 285.
S. Auguſtin a creu la Realité 487.
S. Iean n'eſt mort. 388
S. Paul eſtoit Moyne 59.
S. Paul commande de l'imiter 46.
S. Pierre eſtoit Moyne 59.
Sedet ad Dexteram expliqué 472.
Semel de Melchiſedec 357.
Semel de Ieſus Chriſt, & Catholique 357.
Semel huguenot. 358.
Si difficile & ambiguum expliqué 128.
Signe & figure interpreté 478.
Signe c'eſt à dire *Sacrement* 478.
Simila ceremonie du ſacrifice 137.
Spiritus eſt qui viuificat expliqué 500.
Spirituellement c'eſt par le S. Eſprit 503.
Spirituellement ne forclot la realité 495.

T.

Traicté de Melchiſedec 49.
Traicté de la Meſſe 224.
Temples de Salomon diuiſé en trois 109.
Te Deum de Caluin. 198.
Tous les Papes parlent de la Meſſe 266.
Tous les Papes & Docteurs ont dit la Meſſe. 273.
Tranſubſtantiation 297.

Transubstantiation creuë de tous 278.

V.

Verba quæ dico vobis, expliqué 500.
Veufuier ne se doit remarier 74.
Vœu de chasteté au vieil Testament 57.
Vœu de chasteté & pauureté au nouueau 57.
Vers pour les Images 48.
Vers que tous les huguenots ne sçauroyent interpreter 35.
Vers fait contre les huguenots 35.
Vigilance disoit tout ce que dit le huguenot 405.
Vn seul Dieu tu adoreras, c'est à dire *sacrifiras* 49.177.
Vne seule Eglise 7.
Vn seul Vicaire vniuersel 7.
Vne seule bouche en toute la Chrestienté 7.
Vn seul Euesque general 7.
Vnze sortes de sacrifices 387.
Vt adoretis, est dans la Bible 49.

FIN de la Table.

PRIVILEGE DV ROY.

HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre. Au Preuost de Paris, Baillifs d'Orleans, Sens, Rouen, Caen, Berry, Tours, Seneschaux de Lyon, Thelose, & Bordeaux, ou leurs Lieutenans, & autres nos iusticiers, officiers & subiects, & à chacun d'eux si comme il appartiendra, Salut. Sçauoir faisons que nous inclinant à la supplication & requeste, qui faicte nous a esté par nostre bien amé M. George l'Apostre Licentié és Droicts, A iceluy auons permis, accordé & octroyé, permettons accordons & octroyons, voulons & nous plaist, Qu'il puisse, & luy soit loysible faire imprimer, mettre & exposer en vente par tel Imprimeur & Libraire de nostre Royaume qu'il aduisera vn liure intitulé le Tombeau des Heretiques, lequel a esté veu & visité par le Doyen de la faculte de Theologie en l'Vniuersite de Caen, & de deux autres Docteurs en la mesme faculte de ladicte Vniuersite: Auquel liure ne s'est trouué aucune chose contraire à la saincte Foy de nostre Theologie Catholique, Apostolique & Romaine, ou qui puisse offenser la Republique Chrestienne, Ainsi qu'il nous est apparu par leur certification incerée à la fin dudit liure, & ce pendant le temps & terme de six ans, a compter du iour que ledit liure sera acheué d'imprimer: Sans que pendant & durant ledit temps, aucun autre Imprimeur ne Libraire se puisse immisser ne entremettre de l'imprimer ne vendre, ou distribuer, si ce n'est de son vouloir & consentement. Ce que nous leur inhibons & deffendons tres expressément, à peine de tous despens dommages & interests, & d'amende arbitraire. Et à ce qu'aucun n'en puisse pretendre cause d'ignorance, Nous voulons l'extraict de nos presents permission & octroy estre mis & inceré à la fin ou commencement dudit liure, & tenu pour bien nottifié à qui il appartiendra. Si vous mandons & enioignons par ces presentes, que du contenu cy dessus vous faictes souffrez & laissez ledit suppliant iouyr, & vser plainement & paisiblement cessants & faisant cesser tous troubles & empeschements, au contraire. Car tel est nostre plaisir, Nonobstant quelconques or-

ordonnances, restrinctions, mandemens, deffenses, & lettres à ce contraires. Donné à Beauuais le xxi. iour d'Aoust l'an de grace, mil cinq cens quatre vingts seize, & de nostre regne le huictiesme. Signé. Par le Roy en son Conseil Bouchery. Et seellé du grand seau de sa Maieste sur simple queuë en cire iaune.

Ledit l'Apostre, pour la confiance qu'il a à Benedic Macé Imprimeur du Roy à Caen, luy a faict le transport dudit Priuilege durant le temps desdits six ans, selon lesdites lettres & deffenses y contenues.

TERMISSION DE *Monsieur de la Verunne.*

IL est permis à Benedic Macé Imprimeur du Roy à Caen, d'imprimer ou faire imprimer vendre & distribuer vn liure intitulé *le Tombeau des Heretiques, par George l'Apostre ou le faux Masque des Huguenots est descouuert: Et les 150 Heresies faictes en la response au rescrit dudit l'Apostre refutees, & les fausses alegations de sa response conuaincues par le texte de la Bible des Conciles & des Peres*, lequel a esté veu & visité par les Docteurs de la faculté de Theologie de l'Vniuersité de Caen qui l'ont veu & approuué, & trouué digne d'estre imprimé pour le bien de la Religion Chrestienne, comme il appert par leur attestation incerée en la fin. Faisant deffense à tous autres Libraires d'en imprimer ou vendre sinon ceux de l'impression dudit Macé, iusques à six ans sur peine de confiscation & d'amende arbitraire. Donné à Caen le 10 iour d'Aoust mil cinq cens quatre vingts seize. Signé.

LA VERVNNE.

Approbation des Docteurs.

NOvs soubs signez Iaques Buisson Docteur & Doyen en la faculté de Theologie en l'Vniuersité de Caen, & Curé de Bretheuille l'Orgueilleuse & Putot : Germain Iaques aussi Docteur en ladicte faculté, Chanoyne Theologal & Maistre Escolle en l'Eglise Cathedralle de Bayeux, & Curé de S. Pierre de Caen : Et Iaques Iuays par semblable Docteur en icelle faculté & Curé de l'Eau-Partie en Auge. Attestons auoir entierement & diligemment leu le contenu en ce present liure intitulé *le Tombeau des Heretiques par George l'Apostre* : Auquel en ce que touche sa doctrine, nous n'auons trouué aucune chose contraire à la saincte Foy de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, ou qui puisse offenser la Republique Chrestienne. En tesmoin dequoy nous auons signé,

I. Buysson. *G. Iaques.* *F. I. Iuays.*
Decanus Theol.

SONNET.

Voicy la belle carte ou naifuement eſt painté
La gloire, & le ſçauoir des Eſleuz du grand Dieu,
Donnez des Peres ſaints, & du fidele Hebreu:
Comme l'œuure diuin repreſente ſans feinte.

On peut par ſes eſcrits, ſans aucune contrainte
Rendre ſes iours heureux, les paſſer peu à peu:
Sans chagrin, ſans enuie, & viure en chacun lieu
Selon le tout puiſſant, & ſa Loy pure & ſainte.

Sus donc deſ-uoilez-vous hypocrites maudits,
Et voſtre maſque oſté, embraſſez ces ſaints dits:
Afin que n'encouriez la vengeance diuine.

Le loyer y eſt peint de ceux qui ſont ſans fard,
Et le ſalaire deu au ſimulé caffard:
Qu'il reçoit quoy qu'il tarde, à ſa triſte ruine.

I. D. B.

QVADRAIN.

Huguenots ie vous plaints, voyant parmy la rue
Marcher brutalement vos ignares Docteurs:
Gautier eſt vn Oyſon: & l'autre eſt vne G-Rue
Vous eſtes mal conduits, par de tels conducteurs.

Le Sieur Oudis.

HVICTAIN.

Souuent vn vilain Nom accompagne la choſe,
Les Miniſtres ont eu touſiours de vilains Noms.
Beze, Beſle auoit nom, comme Caluin, Chauuin:
En Alemand Luder, c'eſt le hontcux Engin,
Que par honneſteté vous proferer ie n'oſe.
Iean Hus c'eſt vn Oyſon, en langue de Boheme
Et en commun François Gautier eſt tout de meſme.
Voila des Predicans les infames ſur-noms.

Ens-non Ens Anonime.

SONNET.

„ Fol eſt l'Adoleſcent, qui n'aprend en ieune age,
„ Fol eſt le Laboureur qui ſeme en la moiſſon:
„ Et fol eſt le Vieillard qui baſtit ſa maiſon
Lors qu'il doit auoir ſoin, de plier ſon bagage.

„ Tout ſe doit faire en temps pour en auoir l'vſage,
„ il ne faut commencer quand on eſt tout griſon:
L'Ambition a pris Gautier hors de ſaiſon,
Mais ſon eſcrit fait voir, qu'il n'eſt pas beaucoup ſage.

Ce vieil Archadien, ceſt Eſtalon recreu,
Oubliant ſon deuoir a voulu tout vaincu,
L'Apoſtre colleter, qui les plus forts ſurmonte.

Mais ce ieune Deſtrier luy faiſant faire vn ſaut,
L'a ietté ſur le dos, les quatre pieds en haut,
Et l'a laiſſé giſant dans la poudre de honte.

D. D. Gentil-homme Coſmique
Sieur d'Adilon.

EXPES SPERO.

Auferor immotus: Demergor & altior exto:
Expes Spero: mihi est certa perisse salus.

Ie suis raui non meu: I'enfondre & ressours fort:
I'espere sans espoir: Mon salut est la mort.

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY